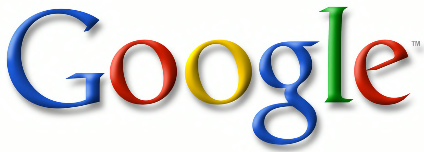
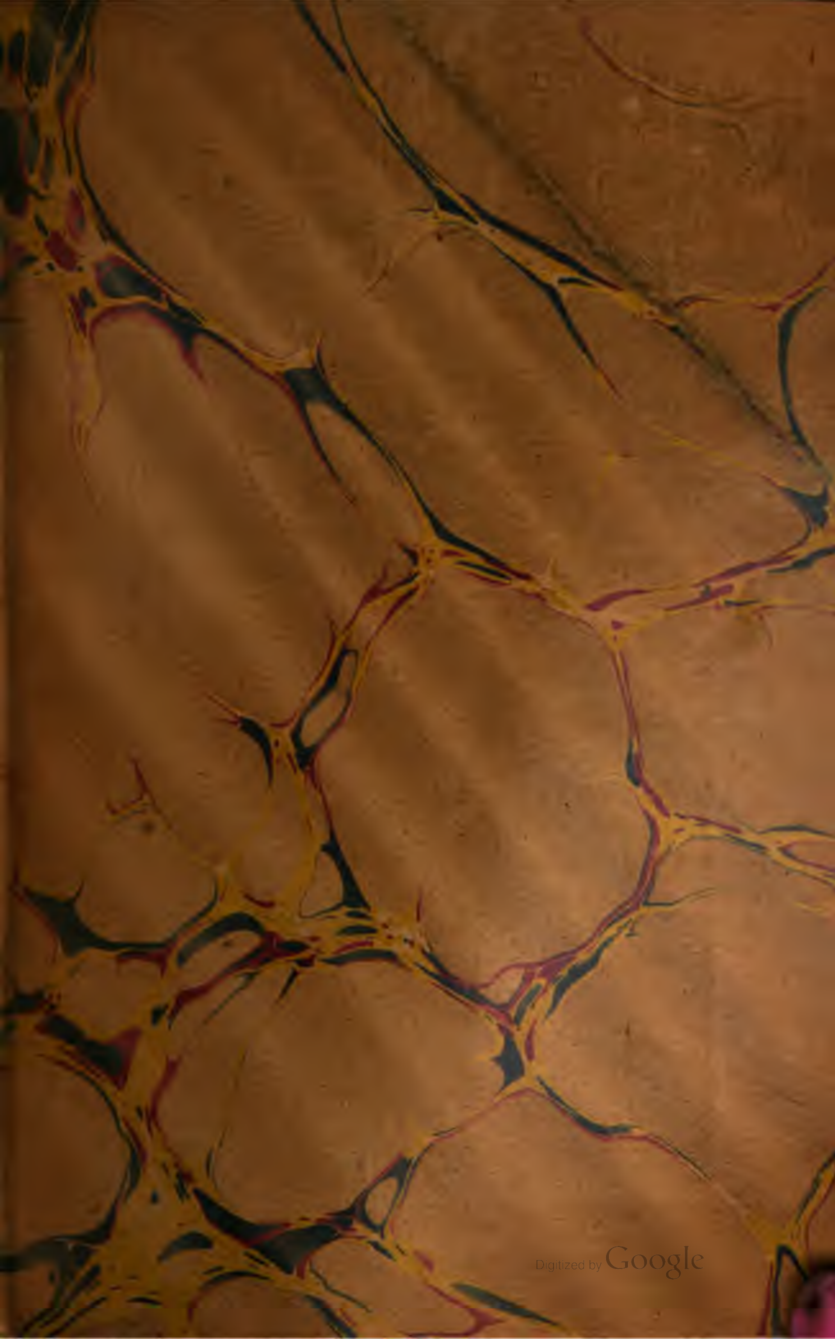

Google



TH. IUNG
LIEUTENANT-COLONEL D'ARTILLERIE
(DU SERVICE D'ÉTAT-MAJOR)

BONAPARTE
ET
SON TEMPS

1769-1799

D'APRÈS LES DOCUMENTS INÉDITS

AVEC CARTES

« La vraie histoire nationale est encore ensevelie dans la poussière des chroniques contemporaines. »
AUGUSTIN THIERRY, *Lettre première sur l'histoire de France.*

« La prudence n'oblige pas seulement à empêcher qu'on nuise à l'État, mais aussi qu'on lui puisse nuire, parce que souvent en avoir le pouvoir en fait naître la volonté. »
CARDINAL DE RICHELIEU.

QUATRIÈME ÉDITION

TOME TROISIÈME

PARIS
G. CHARPENTIER ET Cie, ÉDITEURS
13, RUE DE GRENELLE, 13

1885

BONAPARTE

ET

SON TEMPS

III

ASNIÈRES. — IMP. LOUIS BOYER ET Cie, 10, RUE DU CHALET

BONAPARTE

ET

SON TEMPS

1769-1799

D'APRÈS LES DOCUMENTS INÉDITS

Par Th. IUNG

LIEUTENANT-COLONEL D'ARTILLERIE
(DU SERVICE D'ÉTAT-MAJOR)

> « La vraie histoire nationale est encore ensevelie dans la poussière des chroniques contemporaines. »
> AUGUSTIN THIERRY, *Lettre première sur l'histoire de France.*

> « La prudence n'oblige pas seulement à empêcher qu'on nuise à l'Etat, mais aussi qu'on lui puisse nuire, parce que souvent en avoir le pouvoir en fait naître la volonté. »
> CARDINAL DE RICHELIEU.

TROISIÈME ÉDITION

TOME TROISIÈME

PARIS
G. CHARPENTIER, EDITEUR
13, RUE DE GRENELLE-SAINT-GERMAIN, 13

1885



AVERTISSEMENT

L'apparition tardive du troisième volume de mon ouvrage sur *Bonaparte et son temps* réclame une explication.

Cette explication, la voici :

Appelé à des fonctions spéciales, au moment où j'achevais la correction des épreuves de mon deuxième volume, je n'ai pu terminer de suite l'œuvre commencée. Le militaire propose, le service dispose.

J'allais profiter des loisirs de l'été pour me remettre au travail, lorsque survint l'inqualifiable accusation, dont d'anonymes adversaires s'étaient faits les complaisants propagateurs. On en connaît les résultats.

Cette méthode de dénonciation est de tous les temps. Elle est de règle dans un certain parti.

Il y a trente ans, un ancien officier d'artillerie, né et marié dans cette patriotique province d'Alsace[1], le lieutenant-colonel Charras, était l'objet des attaques virulentes de la presse réactionnaire. C'était dans l'ordre. Cet officier préférait sa patrie

1. Le lieutenant-colonel Charras est né le 7 janvier 1810 dans cette coquette petite ville de Phalsbourg, ce nid d'officiers généraux, qu'ont illustrée MM. Erckmann-Chatrian. Il s'est marié avec mademoiselle Kestner, la fille d'un ancien représentant du peuple du Haut-Rhin.

et le bien de l'armée à son bien propre. Avec le concours d'officiers d'état-major, républicains éprouvés, lui, le second du général Cavaignac, lui, le représentant de cette généreuse ville de Clermont-Ferrand, s'était voué à l'œuvre de la régénération de l'armée.

Ce dévouement, il devait le payer de sa liberté. Interné à Ham, conduit à la frontière, chassé de ville en ville, privé de son titre d'officier, il était condamné à mourir sur la terre d'exil. Or, lui aussi avait osé aborder de front l'étude critique de la légende napoléonienne. Et avec quelle puissance! Quelle énergique protestation dans ce dernier passage de son livre sur Waterloo !

« Pour moi, je le dis bien haut, je contemple d'un « œil sec Napoléon, cloué sur un rocher au milieu « des mers ; je réserve mes larmes pour ceux qui « furent victimes de son ambition. Elles ont coulé « quand j'ai foulé les champs où dorment tant de « milliers de soldats tombés sous le drapeau de la « France, ensevelis ici dans un éphémère triomphe, « là dans une trop durable défaite.

« Cette défaite pèse encore sur notre patrie ; il « ne faut pas se le dissimuler ; car on a vu, on est « parvenu à faire voir la France luttant tout entière « dans un suprême effort, là où n'ont combattu « qu'un homme et une armée, un homme dont le « génie militaire s'était épuisé dans les excès du « despotisme ; une armée restée numériquement fai- « ble, dénuée de toutes réserves par suite de len- « teurs, d'hésitations inouïes dans l'organisation de la défense, par suite encore et surtout de la dupli- « cité d'une politique odieusement énervante.

« Le peuple vit la lutte ; il ne put y prendre « part. »

Et c'était en 1857 que l'ardent officier publiait ces lignes ; treize ans avant Sedan, avant Metz !

Or, cette œuvre de réparation, il appartenait doublement à un enfant de l'Alsace de la continuer. J'ai tenté l'entreprise. J'y consacrerai ma vie. Réussirai-je ? je ne sais. Du moins, j'aurai fait mon devoir, celui d'un officier respectueux des dernières volontés des siens.

C'est à Saverne, au pied des belles montagnes des Vosges que j'ai appris à chérir de plus en plus la patrie française. Le malheur attache. C'est en voyant s'étendre au loin ces riches plaines, trois fois foulées par l'étranger, par suite des mêmes fautes ; c'est en songeant à cette tombe, brisée par les obus ennemis et qui sera ma dernière demeure [1], que j'ai rêvé prendre ma part d'efforts dans ce grand travail de rénovation.

Vous froissez des opinions respectables, me dit on. Je l'admets. Je puis différer de manière de voir avec bien des gens, je puis me tromper ; du moins, ce que j'écris est l'expression sincère de ce que je crois être le vrai.

La méconnaissance des faits de l'histoire, suivant

1. Mon grand-père, attaché à l'état-major du général Desaix, a été ruiné par l'invasion ; sa famille, cruellement éprouvée. Trois officiers de mon nom ont été tués à Gravelotte. Le siège de Strasbourg a entraîné la mort de plusieurs des miens et dispersé les autres. De tout ce petit monde de personnes et de choses qui existait au delà des monts, il ne nous reste plus que le souvenir, et aux portes de Strasbourg, aux bords de la route qui mène au Rhin, un caveau, et dans ce caveau une dernière place, libre celle-là, la mienne.

moi, est pour beaucoup dans les divergences de vues qui se manifestent de nos jours. L'éducation nationale fait défaut.

En tout cas, lorsqu'on passe plusieurs années de sa vie à fouiller les bibliothèques, à compulser les documents, à étudier les glorieuses campagnes de la première République, pour rechercher les moyens d'empêcher une quatrième invasion, il me semble que l'œuvre même qu'on produit, si imparfaite qu'elle soit, devrait mettre son auteur à l'abri d'insinuations outrageantes. Mais raisonner avec des adversaires de mauvaise foi et des envieux, c'est chose impossible. Le mieux est de les laisser avec leur infamie.

Pour l'instant, s'ils comptaient sur cette agression et ses conséquences, pour arrêter la publication de ce troisième volume, ils n'ont guère réussi. Ils n'ont abouti qu'à me mettre à même, grâce aux loisirs forcés qu'ils m'ont fait prendre, de retrouver des documents historiques d'une valeur inappréciable et, parmi ceux-là, les curieux *papiers de Lucien Bonaparte.*

A quelque chose, malheur est bon.

C'est le public qui en profitera. Pour moi, je ne regretterai ni ma peine ni mes chagrins, si j'ai réussi à terminer une œuvre digne de mon pays et de notre belle armée républicaine.

1er février 1881.

TH. IUNG.

BONAPARTE ET SON TEMPS

CHAPITRE PREMIER

LA FRANCE AU MOIS DE MAI 1795

Arrivée au général Bonaparte à Paris, le 10 mai 1795. — Son installation à l'hôtel de la Liberté. — Paris tout à l'*humanité*. — La société à Paris. — Désordre apparent. — Mouvement intellectuel considérable. — Création des écoles. — Campagne glorieuse de 1794. — Conséquences des succès militaires. — Reconnaissance tacite de la République française. — Premiers traités. — L'Angleterre et l'Autriche seules disposées à continuer la lutte. — L'émigration. — Elle n'a rien appris. — Ses efforts. — Son programme. — Le gouvernement est-il averti de cette conspiration? — Rapport de J. Chénier. — Conséquences du 9 thermidor. — La réaction thermidorienne et ses fautes. — Morcellement du Comité de Salut public. — Annulation de son autorité. — Création des seize comités. — Le maintien de Carnot empêche la dislocation de l'armée. — Les autres services livrés à la réaction. — La rentrée des soixante-treize girondins, 8 décembre 1794. — Date fatale. — Résultats de cette mesure. — Le mouvement réactionnaire s'accentue partout. — Trouble moral de la nation. — Émeutes. — Accusation des conventionnels les uns contre les autres. — Les complices de Robespierre. — Situation critique à l'intérieur, au mois de mai 1795.

Le 2 mai 1795, Bonaparte avait quitté Marseille. Il était accompagné de son frère Louis et de deux officiers de son état-major, Marmont et Junot.

A Valence, il s'arrêta juste le temps de voir ses amis. A Lyon, il ne songea même pas à séjourner. Le désordre y était extrême et le danger des plus grands pour tous ceux qui affichaient des opinions républicaines.

Le 10 mai, il entrait dans Paris et venait s'installer,

rue des Fossés-Montmartre[1], dans une maison meublée de chétive apparence, l'*Hôtel de la Liberté*.

Il était parti, plein d'espoir dans le succès de ses amis de la Montagne. La désillusion allait venir vite. Elle devait être complète. En route, il avait déjà eu l'occasion de juger de l'état réel des esprits; à Paris, ce fut bien autre chose.

L'immense cité était toujours la curieuse sensitive, mobile comme les impressions de ses habitants. Bonaparte l'avait successivement vue toute à la *fédération*, toute à la *nation*, il la retrouvait cette fois toute à l'*humanité*. Pour l'instant, elle ressemblait à une grande volière dont les portes viennent de s'ouvrir et dont les hôtes emplumés vont s'ébattre en plein soleil, au grand ébahissement de leurs gardiens en présence de cette exubérance de vie nouvelle.

« L'étoffe, la coiffure, le divorce et la banqueroute, « c'est le journal du jour, dit un témoin oculaire. L'art « de dire des riens, cet art dans lequel nous excellions « jadis, revient à la mode, et, à l'agrément près, se per« fectionne de jour en jour...

« Qu'est-ce que le beau monde? Je n'en sais rien, mais « vous le trouverez rassemblé sous différents costumes, « et avec autant de tons différents, chez les citoyens Barras, « Talleyrand, Antonelle, Ouvrard, et chez mesdames de « Staël, Tallien et de Viennay. — Que fait-on chez « madame de Viennay? on joue. — Chez madame Tallien? « on négocie. — Chez madame de Staël? on s'arrange. — « Chez Ouvrard? on calcule. — Chez Antonelle? on con« spire. — Chez Talleyrand? on persiffle. — Chez Barras? « on voit venir. — A Tivoli? on danse.

« On se lève à dix heures, on dîne à cinq, on se couche

1. Actuellement rue d'Aboukir.

« à minuit, après avoir parcouru cinq ou six jardins en « été, et trois spectacles en hiver...

« ...On se marie pour rire devant la municipalité, huit « jours après on divorce; on plaide pendant deux ans, on « s'aigrit, on meurt d'indigestion ou de chagrin, et l'on « jette les morts à la voirie.

« On joue beaucoup; peut être n'a-t-on jamais joué si « gros jeu; l'amour excessif du vin et du jeu est une suite « nécessaire des révolutions. Rien n'est si commun que « de voir des soldats jouer le produit de trois campagnes « dans une maison de trente et quarante.

« Les laquais reparaissent derrière les voitures, et, « séduits par l'exemple, ils sont souvent tentés de monter « à côté de leurs maîtres[1]. »

Le *bonhomme Richard*[2] ajoutait :

« Tout est devenu marchand. Le nouveau riche est « insolent, le pauvre tombe d'étisie, l'ouvrier murmure, « le fermier se gonfle d'assignats et les méprise; la cam- « pagne ruine, affame et persécute la ville. La disette « est au milieu de l'abondance. Les uns dansent le ventre « plein, les autres pleurent couverts de haillons. Les « spectacles sont toujours remplis, les prisons s'en- « combrent; l'agiotage s'engraisse; les voleurs se mul- « tiplient; les compagnies de Jésus égorgent les compa- « gnies de Marat. Les uns désirent l'arrivée des Anglais « pour rattraper ce qu'ils espèrent en vain, les autres « voudraient voir les Anglais dans la plaine des Sablons, « pour qu'il n'en restât pas un... Polichinelle amuse ceux- « ci; les revenants font peur aux autres. Tout le monde « se plaint, tout le monde se pille. La coquetterie s'orga- « nise; nos petits-maîtres se coiffent en victimes qui « dînent bien, nos femmes en petites folles qui font rire...

1. *Journal du Temps.*
2. Journal réactionnaire, n° 10.

« Pauvres humains! que je suis heureux d'être vieux pour « vous quitter bientôt. »

Et pourtant, au milieu de cet immense bouleversement, un esprit vivace et nouveau surgissait. Comme l'avait dit si justement Danton « une révo-« lution ne peut se faire géométriquement. » A l'esprit humain, il faut la liberté pour se développer. Il en est des intelligences, comme des liquides de densité différente; laissons-les en repos, elles s'étalent par couches inertes; secouons-les, agitons-les, elles forment un tout homogène. La Réforme a fait la Renaissance, la Fronde a produit cette magnifique période qu'on peut appeler la jeunesse de Louis XIV, la Révolution devait régénérer la France et le monde.

Les écoles centrales étaient créées. L'école polytechnique [1], sous le nom d'école centrale des travaux publics, venait d'ouvrir ses portes à la jeunesse studieuse, avec des professeurs tels que Lagrange, Monge, Fourcroy, Chaptal, Guyton Morveau et Berthollet [2]. La peinture cherchait sa voie. La musique s'affirmait avec Méhul, Gossec et Berton. Les travaux littéraires surgissaient de toutes parts [3]. Au théâtre, Joseph Chénier, Picard, Arnoult, Marsollier soutenaient vaillamment la renommée de l'esprit français [4]. Or, cette

1. 22 mars.

2. Le Conservatoire de musique ne fut ouvert que le 3 août, et l'Institut des sciences et des arts, le 25 octobre.

3. La *Décade philosophique*, le *Bulletin de littérature des sciences et des arts*, les *Mémoires*, les *Magazines*.

4. La *Perruque blonde*, de Picard; la *Pauvre femme*, de Marsollier; la *Supercherie par amour*, de Damguy, et des pièces patriotiques, telles que *Viala ou le héros de la Durance*, *Encore une victoire*, *Quintus Cincinnatus*, etc., avaient le don d'attirer la foule.

expression indéniable du mouvement des idées correspondait à un sentiment nouveau, celui d'un peuple libre qui se sentait maître de ses destinées. En effet, jamais année n'a été plus glorieuse pour nos armes que celle-là, 1794. Bientôt sans doute, quand les passions politiques se seront calmées, la France rendra la justice qui est due à ce merveilleux effort de nos pères. « Qu'on en cherche un semblable dans les an- « nales de l'Europe ! » s'est écrié Fox en plein Parlement.

Le 21 octobre, en présence du peuple assemblé, le président de la Convention avait proclamé la délivrance du territoire de la République.

« 27 victoires dont 8 en bataille rangée, 120 com- « bats, 90 000 prisonniers, 116 villes ou places im- « portantes prises, 230 forts ou redoutes enlevés, « 3,800 bouches à feu, 70,000 fusils, 1,900 milliers de « poudre, 90 drapeaux tombés entre nos mains, » tels avaient été les résultats de cette merveilleuse campagne.

Mais aussi quelles armées! Épurées et profondément dévouées aux institutions républicaines, elles sont comme les dépositaires de la grande idée nationale. Et puis, quels chefs, ces généraux et ces représentants aux armées ! Il semble en vérité que la flamme patriotique qui les anime leur ait donné une physionomie identique. Voyez leurs portraits, ils ont un air de famille. Tous ont la tête vaste, pleine, bien posée; le regard est franc et bon. Ils n'ont pas encore pactisé avec leur conscience, mais aussi que de changements dans ce personnel de citoyens galonnés! Du 1er janvier 1792 au 20 janvier 1795, 110 généraux de division, 263 généraux

de brigade, 138 adjudants généraux ont été destitués, suspendus ou ont donné leur démission[1] Grande leçon de bonne administration militaire! En présence de l'ennemi, il n'y a plus ni camaraderie, ni droits acquis. Un peuple a le devoir de rechercher les officiers qui le mènent à la victoire, car il s'agit de son existence et de son honneur. C'est ce que fait journellement le chef d'une société industrielle quelconque. Un incapable, un impotent ou un maladroit compromet-il ses intérêts et ceux de ses actionnaires, il le renvoie. Or, une nation n'est qu'une société à compétence plus étendue. Sa responsabilité est plus grande. Son devoir est donc plus strict encore. En ne l'accomplissant pas, ses représentants commettent un crime de lèse-nation.

Les conséquences de cette rigueur inouïe, on les connaît. A l'étranger, elles furent immenses. Jomini l'a dit[2] : « Par la série non interrompue des succès « obtenus dans la campagne de 1794, la république « avait tranché de son épée redoutable le nœud de la « coalition; et la politique, toujours soumise à la « victoire, ne cherchait plus qu'à garantir ceux qui « se croyaient exposés à sa vengeance. Telle est, dit « Machiavel, la destinée d'une nation qui s'est fait « une réputation par la guerre; chacun désire son « alliance, chacun cherche à éviter le coup qu'elle « peut lui porter. » Le fait était exact. Partout l'on traitait[3]. Seules, l'Angleterre, l'Autriche et Rome se montraient résolues à continuer la guerre, l'Angle-

1. Sur ce nombre, 35 seulement furent réintégrés.

2. Jomini, *Les guerres de la Révolution*, t. VII.

3. La Toscane signa son traité le 9 février 1795; la Hollande, le 16 mai; les États de Hanovre, de Westphalie et de Saxe, le

terre en vue de la satisfaction de ses convoitises commerciales, Rome et Vienne, au nom des prétendus intérêts catholiques. La lutte toutefois était circonscrite. Elle eût même fini rapidement, si les puissances n'avaient trouvé des alliés aussi fidèles qu'infatigables dans les membres du parti royaliste et du clergé.

Ceux-ci, en effet, depuis cinq ans qu'ils avaient émigré, n'avaient rien appris. Dans ce mouvement tout national, dans ces efforts de tant de braves gens qui couraient se faire tuer à la frontière, ils ne voulaient voir que les résultats de la peur et les dernières convulsions de manants révoltés contre leurs maîtres légitimes. Les victoires de leurs concitoyens semblaient même avoir surexcité leur haine, au lieu de l'apaiser. Aussi, bien loin de désarmer et de chercher dans les suites d'une opposition constitutionnelle la solution désirée, ils ne songeaient qu'à réaliser leurs espérances avec le concours de l'étranger. A Londres, le comte d'Artois et Puisaye[1] dirigeaient le mouvement, dont les côtes de Normandie et de Bretagne étaient l'objectif. Ils s'y trouvaient en rapport avec un comité central catholique et royal[2] et, en atten-

17 mai; la République de Venise, par une ambassade extraordinaire; la Prusse, le 5 avril; l'Espagne, le 12 juillet; la Hesse-Cassel, le 28 juillet; la Suisse, le 19 août; le Danemark, le 18 août.

A l'intérieur, Charette traitait à la Jaunais, le 18 février; Stofflet à Saint-Florent, le 20 avril; Cormartin, le 30 janvier.

1. Le comte d'Artois à Puisaye : « Je vous autorise à vous « considérer comme lieutenant général au service de France et « à vous faire obéir en cette qualité par l'armée de Sa Majesté « très chrétienne. »

2. Les agents intermédiaires de ce Comité étaient : Prigent, Houard, Bertin, Tarillon, Mainaut, Gouin, Macé, etc.

dant qu'ils fussent en état de prendre l'offensive, organisaient de concert avec lord Granville et lord Windham les éléments d'une descente victorieuse. A cet effet, sept régiments d'émigrés[1] avaient été formés.

Sur les bords du Rhin, en Suisse, en Piémont, on agissait avec la même hâte, et de Vérone, le comte de Provence présidait aux préparatifs du prince de Condé, des agences de Paris et de celles de Lyon et du Midi[2].

Quant au programme de tout ce monde, il n'avait pas changé. « En attendant qu'on puisse livrer les « bourgeois instigateurs de tout ce mal à la justice, « il faut, écrivait au prétendant l'un des chefs de « l'agence[3], les faire observer de très près, adopter et « favoriser par tous les moyens possibles les mesures

1. Traité passé entre le duc d'Harcourt, lord Granville et M. Windham (voir aux pièces à l'appui).

Ces régiments étaient à 1550 hommes, sans compter l'état-major. « L'uniforme était rouge doublé de blanc avec gilet et « culottes de même couleur que la doublure. La cocarde était « blanche, le drapeau blanc et orné de trois fleurs de lis. Les « couleurs distinctes des régiments étaient pour d'Autichamp, « le bleu clair, pour Viomesnil le blanc, pour Béthisy le jaune, « pour Mortemart le noir, pour de Castries le vert gai, pour de « Dresnay le vert foncé, pour d'Hervilly la couleur peau de buffle. « Ils étaient soumis à la même discipline que les troupes an- « glaises et traités sur le même pied.

2. L'agence de Paris comprenait alors le chevalier Duverne de Presles, l'abbé Brottier, le chevalier Des Pomelles, Le Maître et de Villeheurnoy.

« Le roi donne pouvoir aux sieurs Brottier et Duverne de « Presles, ses agents à Paris, d'agir et de parler en son nom en « tout ce qui concerne le rétablissement de la monarchie; ils « pourront se donner un adjoint à leur choix, qui partagera « leurs fonctions et leurs pouvoirs. » Signé : LOUIS.

3. Mss. A. E., juin 1795.

« qui peuvent affaiblir et neutraliser leur génie infer-
« nal. Un des plus efficaces est de les isoler de toutes
« les autres classes auxquelles ils cherchent à se coa-
« liser. Il faut pour cela que des journaux bien faits,
« que des pamphlets nombreux rejettent sans cesse
« sur eux exclusivement tous les malheurs et tous les
« crimes de la révolution, la guerre, la famine, le
« désordre... que dans toutes les proclamations fu-
« tures, quel qu'en soit l'objet, le roi n'emploie les
« expressions d'animadversion et de vengeance que
« contre ces scélérats... Il serait bien essentiel aussi
« de pouvoir ouvrir une négociation avec Pichegru
« dont l'armée, acquise au roi, réunie à celle du
« prince de Condé et marchant sur Paris, les princes
« à la tête, lèverait toutes les difficultés. Des personnes
« qui ont connu Pichegru très particulièrement et qui
« ont servi avec lui assurent qu'il est bien plus sincè-
« rement royaliste que démocrate. On pourrait faire
« sonder ses dispositions avec toutes les précautions
« nécessaires par son ancien capitaine, M. Durand,
« pour lequel il a conservé le plus grand attache-
« ment. Cet officier d'artillerie servait dans l'armée
« du prince de Condé. » Un autre ajoutait : « Tallien
« est au pinacle. Il est maître du champ de bataille.
« Lui seul et son parti ont une véritable influence.
« ... Brottier ne tardera pas à voir madame Tallien et
« en rendra bon compte... »

Tel était l'ensemble de cette vaste association du crime, dont l'action s'étendait jusque dans le gouvernement. Mais ce dernier, que faisait-il? Était-il au courant des mobiles de cette agitation voulue? Oui; ses lettres aux agents diplomatiques le prouvent. « Nous sommes instruits, écrit à Barthélemy le Comité

« de Salut public[1], que les émigrés et les prêtres « déportés affectent de répandre qu'ils sont à la veille « de rentrer en France, et qu'ils sont parvenus à « donner de la consistance à cette étrange assertion. « Nous ne pouvons qu'attribuer à ces faux bruits la « facilité avec laquelle les cantons catholiques « paraissent les tolérer sur leur territoire... Nous te « chargeons de déclarer à tous les cantons que les « émigrés, justement couverts de l'exécration et du « mépris de toute l'Europe, ne cesseront jamais d'être « regardés par la nation française, comme des traî- « tres... » Joseph Chénier n'est pas moins explicite dans son rapport[2] à la Convention : « A quoi bon se « le dissimuler, représentants, vos ennemis existent, « ils sont nombreux, ils lèvent audacieusement la « tête... Vos lâches, vos implacables adversaires, ces « émigrés qui ont traîné de cour en cour, de ville en « ville, la fureur, l'ignominie et le scandale, les émi- « grés, vous dis-je, ne cachent plus leur coupable « espoir; ils se flattent que tout va changer; ils « annoncent leur prochain retour en France; ils « annoncent que leurs amis sont puissants dans la « République... On nous écrit de Suisse que des émi- « grés célèbres, dont le nom ne doit pas être pro- « noncé à cette tribune, ont osé rentrer sur le terri- « toire français... Les religions sont des domaines de « la conscience; mais lorsque une opinion religieuse « devient un prétexte pour violer la loi, ce n'est pas « l'opinion religieuse que le législateur doit punir,

1. Dépêche du 3 nivôse, an III (23 décembre 1794). Signé : Cambacérès, Richard, Boissy, Merlin de Douai, Delmas, Guyton. Mss. A. E.
2. 11 floréal, an III (30 avril 1795).

« c'est la loi violée qu'il doit venger. Eh bien, de « toutes les frontières, des hommes déportés pour « n'avoir pas voulu se soumettre aux décrets rendus « par l'Assemblée constituante, pour avoir refusé de « faire partie du corps social, rentrent aujourd'hui « sur le territoire français, ils se répandent dans les « villes, surtout dans les campagnes, où la faiblesse « crédule est sans défense contre la séduction; ils « abusent de leur influence sur les âmes faibles; ils « jettent la terreur dans les consciences et, par un « moyen d'autant plus puissant qu'il est secret, ils « soulèvent contre la Convention nationale tous les « préjugés, toutes les passions, tous les méconten- « tements, qu'ils prennent soin d'irriter. Ce ne sont « plus des hommes ordinaires, ce sont des apôtres « persécutés, ce sont des martyrs de la religion de « nos pères. Cependant, eux-mêmes persécutent ceux « d'entre eux, les prêtres catholiques qui ont lié leur « sort aux destinées de la Révolution; et, en même « temps, ils prêchent la révolte, ils provoquent « ouvertement à la royauté.»

C'était vrai. La Convention le comprit, vota tout ce qu'on voulut, mais en réalité n'intimida personne. Le gouvernement subissait alors une crise des plus graves. L'unité de direction faisait défaut. Le grand Comité n'était plus là pour imprimer sa redoutable énergie. En aidant à le renverser, Barras, Fréron, Tallien et tant d'autres avaient commis une faute politique. « Si les membres des Comités sont coupa- « bles, disait Cambon, la Convention l'est aussi et « toute la nation avec elle.» Cambon avait raison. La solidarité était entière.

Au lendemain du 9 thermidor, les causes qui

avaient nécessité cette terrible centralisation des pouvoirs publics subsistaient toujours. La guerre était partout, à l'intérieur et à l'extérieur. Le moment n'était donc pas venu de désarmer et de se priver du concours d'hommes énergiques. Les explications mêmes qu'essayaient de donner les thermidoriens, témoignaient de leur manque de logique. « La victoire, « disait Barère, vient de marquer une époque où la « patrie doit être indulgente sans danger.» Mais, cette victoire, qui l'avait amenée? Ce danger, qui l'avait éloigné? Tallien disait également: « La Conven- « tion ne doit pas souffrir que la République soit plus « longtemps divisée en deux classes, les persécuteurs « et les persécutés, ceux qui font peur et ceux qui « ont peur. » Le sentiment était louable, la phrase sonore; mais les persécutés, n'étaient-ils pas les persécuteurs de la veille et ne seraient-ils pas ceux du lendemain. Tallien ajoutait : « Quoi! pour « garantir la souveraineté d'un peuple, il faudrait la « lui ravir! Quoi! on ne pourrait rassurer la propriété « que par la spoliation! l'égalité, que par la pro- « scription d'origine ou de profession! l'humanité, « que par l'effusion du sang! la fraternité, que par « l'excitation d'une partie de la nation! Si c'est ainsi « que se fonde la République, Néron en aurait pu « être le fondateur. La Convention ne prendra pas la « succession de Robespierre et la continuation de ses « crimes. » Paroles brillantes, qui avaient un tort, celui d'être inexplicables. En les prononçant, Tallien était-il un inconscient ou un inconsistant conscient? Un peu des deux, croyons-nous. Cette dictature! il oubliait que lui et ses amis avaient été les premiers à la réclamer et à l'affirmer. Aussi, les conséquences

de cette fausse interprétation des faits ne furent pas longues à se produire. Tout s'enchaîne ici-bas. Après le 9 thermidor, le 9 août[1], c'est-à-dire le renouvellement partiel et continu du Comité de Salut public, puis la nomination de seize comités indépendants, destinés à contrôler les opérations du premier. C'en était fait. Cette belle unité de direction qui avait sauvé la France n'existait plus.

Le maintien momentané de Carnot et de Prieur ne fit que démontrer plus clairement cette vérité. C'était une concession à l'opinion. Tant qu'ils furent à leur poste, l'armée put en effet croire à la continuation de l'ancien état de choses. Au bas des ordres qui leur arrivaient, les généraux ne voyaient-ils pas les noms de ceux qu'ils avaient tant appris à respecter et à redouter?

Dans les autres services, il est vrai, il n'en était pas de même. La réaction s'y montrait souveraine. Les mesures adoptées étaient déplorables. Dans le nombre, celle relative au rétablissement de la liberté de la presse eut les résultats les plus funestes. Certes, la presse doit être libre, aussi libre que possible en temps ordinaire, mais, en temps de guerre, elle doit être soumise aux lois qui régissent les places fortes assiégées. Le succès final est à ce prix. Or, à cette époque de notre histoire, cette nécessité pénible s'imposait d'autant plus que la guerre était partout à l'intérieur et à l'extérieur, et que les agents de l'émigration n'avaient qu'un but, nous l'avons vu, faire disparaître les hommes énergiques de la Convention,

1. Tallien, Bréard, Thuriot, Treilhard entrent au Comité. Delmas, Cochon, Merlin de Douai, Fourcroy en font partie, le 1er septembre

encore debout. « C'est la Convention même qu'il faut « attaquer, » répétaient-ils avec ensemble. Malheureusement les thermidoriens se firent les complices, inconscients, nous le voulons bien, mais tout au moins actifs, de cette politique néfaste. Dès le 29 août, en effet, Lecointre, devenu l'interprète des vœux de la réaction, réclamait la mise en accusation de plusieurs de ses collègues; le 2 octobre, Legendre renouvelait l'attaque; le 8 décembre, enfin, l'Assemblée décrétait le rappel des Girondins. « Aujourd'hui, « disait Merlin de Douai, que vous n'avez plus à re- « douter ni des tyrans, ni des factieux, aujourd'hui « que les portes des Jacobins sont fermées, vous pouvez « dans la plénitude de votre force, combler celle de « votre justice. » Certes la proposition était généreuse et faisait honneur à son auteur; mais, en laissant ainsi rentrer dans l'Assemblée soixante-treize inconsistants du centre, animés de sentiments peu bienveillants pour ceux qui les avaient expulsés, n'était on pas en droit de redouter qu'ils ne déplaçassent la majorité? Tout au moins, eût-il été juste et prudent de faire de cette mesure bienveillante un grand acte d'apaisement, en décrétant l'inviolabilité des membres de l'Assemblée, de manière à fermer l'ère des représailles.

Oubli fâcheux qui a fait du 8 décembre 1794, une date fatale pour la nation et la révolution. Dès le 20, en effet, Clausel demandait le procès des complices de Robespierre; le 27, la commission chargée de statuer était nommée, et le 2 mars, elle concluait à l'arrestation de Billaud-Varennes, Barère, Collot d'Herbois et Vadier. « Tout ce que vous avez donc fait est « donc nul, » s'écrient Cambon, Robert Lindet et

Carnot. Paroles vaines adressées à des collègues haineux, intéressés à tout compromettre !

Les événements allaient le prouver. Le 4 mars 1795, le Comité était renouvelé[1] et Carnot remplacé. Le 17, commençait à Paris et en province cette série de mouvements populaires suscités par l'étranger[2] et le parti d'action. A la faveur de ces incidents tumultueux, la réaction s'affirmait. Dans la nuit du 2 au 3 avril, Billaud-Varennes, Collot d'Herbois, Barère et Vadier, étaient condamnés à la déportation ; Duhem, Choudieu, Chales, Léonard Bourdon, Huguet, Amar, Foussedoire et Ruamps, transférés au château de Ham. Le même jour, Thuriot, Levasseur, Grassaud, Maignet, Moyse Bayle étaient décrétés d'accusation, la garde nationale réorganisée et les troupes réunies, avec Pichegru comme général, sous la haute direction des conventionnels Barras, Merlin et Anguis. Le 7 mai, avait lieu l'exécution de quinze des principaux membres du tribunal révolutionnaire. Mais c'était surtout en province que la réaction se montrait triomphante. Partout on signalait des massacres. Dans le Midi les conflits étaient journaliers et sanglants.

Toulon seul avait fait exception. Le corps expédi-

1. Le Comité fut ainsi composé : Boissy d'Anglas, André Dumont, Marec, Bréard, Merlin de Douai, Fourcroy, Chazal, Lacombe Saint-Michel, Dubois-Crancé, Laporte, Sieyès et Rewbell.

2. 2 avril. *Proclamation de la Convention :* « Les émissaires « de l'étranger, distributeurs gagés de nouvelles alarmantes, « interceptent par la terreur les approvisionnements qu'a « obtenus la confiance... Depuis deux jours, des mouvements « s'annoncent ; l'or de la corruption circule partout, et il n'est « pas rare de rencontrer des individus, gorgés de vin et d'as- « signats, diriger leurs pas chancelants vers la Convention et « lui demander des subsistances... »

tionnaire qui s'y trouvait réuni en vue d'une campagne sur les côtes de la Toscane et de Corse, se montrait tout dévoué à la Montagne. Les représentants du peuple[1] chargés d'assurer son départ et de l'accompagner étaient d'anciens compagnons de Robespierre le jeune. Ils en partageaient les opinions. Le 9 janvier, Ritter et Salicetti écrivaient au Comité : « Les événe-
« ments qui ont eu lieu à Marseille ont manqué
« s'étendre jusqu'à Toulon. Des émigrés répandus
« dans la campagne ont cherché à corrompre le régi-
« ment de la Nièvre. Un capitaine de la 104e demi-
« brigade, dans laquelle ce bataillon est amalgamé,
« nommé Jacquey et un sergent de sa compagnie ont
« excité le peuple... » Mais cette manière de voir n'était plus au goût du jour. Les propositions de Ritter et de Salicetti furent désapprouvées, des ordres contraires expédiés. A la suite de nouvelles scènes provoquées par la présence d'émigrés naufragés, les représentants du peuple à Marseille, Mariette et Chambon furent envoyés à Toulon avec pleins pouvoirs, les mutins arrêtés et le commandant de la place, le général Pierre, remplacé par le général Bizannet. Ces mesures furent impuissantes à rétablir l'ordre. L'insuccès de l'escadre de l'amiral Martin, le licenciement du corps expéditionnaire, le tiercement des cadres, le renvoi à l'intérieur de la plus grande partie des officiers d'origine corse, tels que les Bonaparte, les Arena, Ferru, etc..., avaient surexcité les esprits au plus haut point. Les Corses surtout se montraient intraitables. Ils refusaient de partir. Ils ne parlaient de rien moins que de rejoindre Paoli ou de marcher

1. Escudier, Salicetti, Charbonnier, Ricord, Ritter.

sur Paris, pour donner la main aux frères et amis des faubourgs. Ils annonçaient un mouvement général, précisément au moment où Bonaparte s'apprêtait à quitter Marseille.

Le conflit, en effet, était proche, la situation grave. Aux frontières, des armées victorieuses et républicaines; à l'intérieur, un pouvoir exécutif sans autorité, une Assemblée affolée se laissant dominer par une réaction sans contrepoids, une nation inquiète ne comprenant plus rien à cette divergence apparente de vues entre les pouvoirs publics et à ces représailles continuelles, une conspiration royaliste et cléricale savamment organisée grâce à l'argent de l'Angleterre, et au-dessus de cette foule désorientée l'ombre du grand Comité et de la Convention planant de toute sa grandiose initiative, tel était le spectacle qu'offrait au mois de mai 1795 la société française, assez semblable aux marins d'une flotte victorieuse rentrant au port après un orage violent, tout heureux de se retrouver de ce monde, et, avant tout, avides de se sentir vivre.

CHAPITRE II

BONAPARTE A PARIS

(Le Ier prairial)

BONAPARTE GÉNÉRAL DE BRIGADE D'ARTILLERIE,
A L'ARMÉE DE L'OUEST, 29 MARS 1795; A PARIS, DU 10 MAI 1795;
EN CONGÉ A PARIS, DU 15 MAI 1795.

Inconscience de Bonaparte. — Étonnement de Bonaparte à son arrivée a Paris. — Son refus d'aller à l'armée de l'Ouest. — Le 15 mai 1795, il obtient un congé. — Ses fréquentations. — Le salon de madame Permon. — Caractère de Bonaparte à cette époque. — Causes de ses inquiétudes. — Les affaires de prairial, en province et à Paris. — Concordance du mouvement de la province et de celui de Paris. — Insuccès des Jacobins. — Causes de cet insuccès. — La réaction triomphante. — Arrestation et fuite des amis de Bonaparte. — Fuite de Salicetti, 18 juin 1795. — Lettre de Bonaparte à madame Permon[1].

Cette situation bizarre, ce retard de la province sur Paris, ce désaccord apparent entre la nation, l'armée et le gouvernement, Bonaparte n'était pas homme à en reconnaître les causes et surtout à en prévoir les conséquences. Avant tout, Bonaparte est et reste l'homme de la fatalité. Il va là où le destin le conduit. Monteur merveilleux, il sait tirer du présent tout le parti possible; le passé, il l'ignore; les

1. *Événements principaux.* — 20-28 mai, affaires du premier Prairial; 31 mai, suppression du tribunal révolutionnaire.
Pille est toujours à la tête de la commission exécutive de la guerre.

amis, il les renie quand ils le gênent; les inutiles, il les écarte. Tel il est au mois de mai 1795, tel il a été, tel il sera toujours, marchant dans la vie, comme un somnambule, attiré vers un point invisible à tous, sans s'attarder un instant aux obstacles qui peuvent se dresser devant lui.

Le moment était critique, la situation délicate. Beaucoup et de plus habiles eussent pu se perdre; Bonaparte n'eut le temps ni le loisir de trop se compromettre.

A dire vrai, son étonnement, en arrivant à Paris avait été grand. Il croyait trouver une révolution accomplie; il la trouvait à faire. Il comptait n'avoir qu'à recueillir les fruits de son adhésion au programme de ses amis politiques de Toulon, et c'était au contraire lui qui pouvait redouter d'avoir des comptes à rendre. On parlait bien d'un mouvement populaire, du retour à la Constitution de 1793, de la reconstitution de l'ancien Comité de Salut public, mais rien ne faisait pressentir une telle éventualité. Tout au contraire, l'opinion paraissait s'affirmer de plus en plus dans un sens diamétralement opposé. Comme nous l'avons dit, Paris était avide de repos, avide de vivre.

Le général Bonaparte n'en était pas moins assez embarrassé de sa personne. Réglementairement, il n'eût dû que traverser la ville pour se rendre immédiatement à son poste, à Rennes, et se mettre à la disposition de son nouveau chef, le général Hoche. Or, ses chevaux, il les avait vendus; ses équipages, il n'en avait pas. Quant à se rendre à l'armée de l'Ouest, à faire la guerre en Bretagne, il n'en voulait entendre parler à aucun prix. Dès le lendemain de son arrivée,

il alla dans les bureaux du Comité et finit par obtenir, le 15 mai[1], la permission de rester à Paris jusqu'au jour de la publication du travail de répartition des officiers généraux. C'était autant de gagné. D'ici là, il pourrait voir venir.

Dans le fait, il croyait ne pas avoir longtemps à attendre. On parlait partout d'une crise prochaine et violente. Du moins, c'était là l'opinion de ses amis, car à cette époque de fièvre et d'incertitude, il ne fréquentait guère que la famille Permon et sa société habituelle.

Au lendemain de thermidor, la citoyenne Permon était venue s'installer rue des Filles-Saint-Thomas, à l'hôtel de la Tranquillité. Elle avait auprès d'elle deux de ses enfants, son fils, le secrétaire de Salicetti, et sa fille cadette Laure. Sa fille aînée, mariée à un officier, M. de Geoffre, résidait en province.

L'amie de la famille Bonaparte, la descendante des Comnène, tenait alors une sorte de salon politique, ne recevait que des hommes et donnait à jouer. Très liée avec Salicetti, elle accueillait volontiers les mécontents, en réalité les inquiets des conséquences d'une réaction dont ils ne pressentaient pas la limite. Au nombre des visiteurs journaliers se trouvaient Romme, l'auteur du *Calendrier républicain*, Moltedo, l'abbé Arrighi, les Arena, Chiappe, Sauret, Turreau, l'abbé Patraud l'ancien professeur de Bonaparte, Fesch avec sa figure réjouie et impassible, le beau Dimo Stephanopoli le cousin de la maison, Marmont et Junot alors amoureux de Paulette, et fort éloigné de penser que cette petite fille déguisée en

1. Mss. Archives de la guerre. 28 prairial an IV (Comptabilité générale).

garçon qu'il tenait sur ses genoux, serait sa femme avec cent mille francs de dot, le tout par la grâce de ce général aux habits râpés dont il s'était fait le compagnon volontaire.

Bonaparte, en effet, n'était alors rien moins que brillant. Bourrienne et la duchesse d'Abrantès, qui l'ont vu à cette date, en ont fait un portrait identique, qui a tous les caractères de la ressemblance :

« Ses traits étaient anguleux, pointus, raconte la « duchesse d'Abrantès, ses mains petites, longues et « minces, ses cheveux longs et mal peignés, sans « gants, portant des bottes mal faites, mal cirées, « gardant un aspect maladif, résultant de sa maigreur « et de son teint jaune qu'animaient seuls deux yeux « étincelants d'acuité et de volonté. » « Il était mal « mis et peu soigné, dit à son tour Bourrienne, son « caractère était froid, souvent sombre. Son sourire « était faux et souvent fort mal placé. Il avait des « moments d'hilarité farouche qui faisaient mal et « qui disposaient peu à l'aimer. » On les aurait eus à moins. Il suffit, en effet, de connaître la situation de Bonaparte pour en déduire son état moral. Il ne faut pas, d'ailleurs, juger un homme par ce qu'il est devenu, mais par ce qu'il a été.

Or, Bonaparte était alors un *isolé* dans toute l'acception du mot. Seul dans Paris, sans relations, sans argent, il combattait pour la vie, le plus terrible des combats celui-là, lorsque l'on n'a pas d'appuis. Et sa famille! Qu'allait-elle devenir? Sa mère et ses sœurs restaient à Marseille sans ressources aucunes. Joseph venait d'être révoqué de ses fonctions de commissaire des guerres. Lucien se voyait dans l'obligation de se cacher pour échapper à la réaction. Louis se

trouvait sans emploi. En vérité, il n'y avait pas de quoi se montrer d'humeur aimable, surtout pour un homme du caractère du général Bonaparte, qui adorait les siens, à la façon d'un despote peut-être, mais enfin qui les associait, dans son ardente imagination, à tous ses rêves de fortune.

Mais ce n'était pas là son seul sujet d'inquiétude. Il se savait compromis de plus d'une façon, politiquement parlant. Ses relations avec les Robespierre étaient connues de beaucoup de membres du Comité de Salut public et de la Convention. Pour faire son rapport sur Robespierre et ses complices, Bourgeois avait eu entre les mains plus d'une pièce compromettante émanant du jeune général. Le temps où il avait écrit le fameux *Souper de Beaucaire*, et où il l'avait fait imprimer aux frais des représentants en mission, n'était pas encore éloigné. Bien des gens se souvenaient de ce fait et de beaucoup d'autres. Il avait donc tout à redouter du triomphe définitif de la réaction. La droite victorieuse, c'en était fait de lui et de son avenir. Paoli rentrait en grâce et l'empêchait à tout jamais de revenir en Corse. Un nouveau départ pouvait seul offrir à lui et à sa famille les moyens d'acquérir une position honorable.

Dans de telles conditions, plus d'un à sa place, si habile qu'il fût, se fût montré indécis sur la marche à suivre. Il n'est donc pas étonnant que dans le premier moment et en présence des excès de la réaction dans le Midi, il eût cru à la possibilité d'un retour de ses amis de la Montagne au pouvoir. Il n'était pas, d'ailleurs, depuis assez longtemps à Paris pour s'apercevoir de l'impossibilité de la réussite d'un pareil retour à un passé sanglant. Aussi se montra-t-il

tout d'abord ardent patriote. « Il déclamait contre le « sort, a dit la duchesse d'Abrantès. Il injuriait à « demi-voix les incroyables à oreilles de chien et à « cadenettes relevées, qui passaient devant lui en se « dandinant et jurant *paole pafumée, paole panachée.* « Ce sont ces muscadins royalistes, ajoutait-il, qui « font ici cette levée de boucliers. Ils seraient bien « aises de glaner après le combat des patriotes ! Qu'ils « sont sots dans cette Convention !... »

Il y avait, en effet, de tout dans ce soulèvement populaire, de tout, excepté de quoi le faire réussir. Il ne suffit pas de répandre de l'argent à profusion, de prêcher les massacres, la misère et la crainte de la réaction, il faut un but à un mouvement. Or, un peuple victorieux n'a pas à redouter ses ennemis. Du moment où ses chefs n'invoquent pas son appui, il reste indifférent.

Le 11 mai, avaient eu lieu à Lyon les massacres des patriotes.

Les 16, 17 et 18, éclatait la sédition à Marseille et à Toulon.

Rétablir la Montagne, délivrer les patriotes, et marcher sur Paris, tel était le plan, écrivait Chiappe[1]. A Paris, le prétexte fut le même, le mot d'ordre, identique : la Constitution de 1793 et du pain, le programme avoué. Il ne réussit pas. Il ne le pouvait. Une nation ne revient jamais en arrière. Elle ne le fait que sous le coup d'une invasion ou d'une guerre civile. Or, la France n'était pas dans ce cas, nous l'avons dit.

A Toulon, les insurgés vinrent se heurter au Baus-

1. Rapport de Chiappe (*Moniteur* de l'an III, n° 253).

set contre les troupes républicaines. Le 30 mai tout était fini. A Paris, le mouvement fut apaisé plus rapidement encore. Un instant maîtres de l'Assemblée, les faubourgs purent croire à la réussite de leurs projets. Ils se trompaient et trompèrent les représentants du peuple qui se dévouèrent pour eux. On sait la péroraison de cette triste journée du 1er prairial. La nuit n'était pas écoulée que les décrets votés dans un moment d'entraînement étaient annulés et quinze des principaux membres de la Montagne[1], décrétés d'accusation. « Ce n'est point assez d'arrêter quelques « hommes, s'écriait Tallien ; il faut d'autres meurtres, « car il ne faut pas que le soleil se lève et que ces scélé« rats existent encore. »

Le lendemain, le Comité insurrectionnel tenta bien un retour offensif. Il était trop tard. Les abords de la salle des séances étaient gardés. Trois conventionnels[2] avaient été chargés de la direction des opérations militaires, et les troupes de l'armée de Paris, placées sous les ordres d'un habitué des salons de madame de Staël, le général Menou. Le 4, les faubourgs étaient cernés, la soumission complète, le désarmement commencé, une commission militaire nommée pour juger les conventionnels arrêtés. Le 8, les amis de Bonaparte, les représentants du peuple, en mission dans le Midi, Escudier, Ricord, Salicetti,

1. Bourbotte, Forestier, Soubrany, Romme, Duquesnoy, Duroy, Goujon, Peyssard, Borie, Ruhl, Prieur (de la Marne), Albitte (aîné), Le Carpentier, Picot, Fayau.

2. Aubry et Gillet, anciens officiers d'artillerie, Delmas.
Le décret portait : « Ils sont autorisés à appeler près d'eux et « à mettre en fonctions tous les officiers qu'ils jugeront néces« saires au succès des mesures qu'ils auront arrêtées. »
Le général de division Dubois commandait toute la cavalerie.

Charbonnier, étaient accusés d'avoir pris part à la rébellion et décrétés d'arrestation en même temps que Panis, Laignelot et Thirion (de la Moselle). Le 9, et les jours suivants les anciens membres du Comité de Salut public subissaient à leur tour les rigueurs du sort ; Carnot seul échappa. Le beau titre d'organisateur de la victoire que lui donna un de ses collègues indigné l'avait sauvé du décret de proscription. Le 17 juin, le drame finissait avec la vie de cinq des montagnards arrêtés[1]. Tous les autres avaient réussi à se sauver.

A Paris, ce fut la péroraison. En province, celle-ci fut plus sanglante. Dans le Midi particulièrement, l'acharnement contre les patriotes devint excessif. Dans l'Ouest, on s'apprêtait à reprendre les armes.

En fait, y avait-il eu entente préalable des chefs du mouvement à Toulon et à Paris ? Doulcet dans son discours du 27 mai, dit parfaitement : « Citoyens, « je dois vous faire remarquer que le 30 floréal, « les terroristes méditaient à Paris l'assassinat des « représentants du peuple qu'ils devaient exécuter « le lendemain et que c'est le 30 floréal, que les « terroristes ont levé dans Toulon l'étendard de la « révolte, que la constitution de 1793, qui était ici, « le cri de ralliement des révolutionnaires, l'était « aussi à Toulon, que le sang de l'un de nos collègues « a coulé à Paris et qu'un de nos collègues a perdu « la vie à Toulon. » De son côté, Fréron ajoutait : « Deux mille Provençaux étaient répandus dans « Paris, lors de la révolte, et mêlés aux séditieux. Ils

1. Romme, Goujon, Duquesnoy, Soubrany et Bourbotte furent exécutés le 17 juin. Ruhl s'était tué le 29 mai.

« étaient appelés par Escudier et Charbonnier. On « leur a entendu dire après la défaite des factieux : « nous n'avons plus rien à faire ici, notre coup est « manqué ; retournons dans le département du Var ; à « la tête de ces brigands étaient les nommés Perferi et « Ferru [1]. » Évidemment, il y a de la passion politique dans ces récriminations de Doulcet et de Fréron ; mais il est certain que s'il n'a pas existé de complot dans le sens absolu du mot, tout au moins il y a eu concordance dans le but à atteindre. La présence successive de Salicetti, de Ricord et de Charbonnier, à Toulon, à Marseille puis à Paris, en est la preuve convaincante. Quant à la participation au moins morale de Bonaparte, elle est tout aussi indéniable. Celui-ci avait quitté Marseille avec l'idée bien arrêtée de la réussite du mouvement à Paris. « Je te prie, disait-il à Gassendi, au moment du « départ, de m'écrire comme à ton commission- « naire et de spécifier ce que tu préfères et ce que tu « désires que je fasse pour toi. » Triste commissionnaire en vérité que celui-là ! Installé en permanence chez madame Permon, il attendait fiévreusement une solution favorable à ses désirs secrets.

On sait ce qu'il advint. Le 3 prairial, ses amis étaient arrêtés ou en fuite. Salicetti restait caché chez leur amie commune, madame Permon, et ce fut seulement après la mort de ses collègues Romme et Duquesnoy, qu'il parvint à sortir de Paris [2]. Déguisé en domestique

1. Ce *Ferru*, ancien commissaire des guerres à l'armée d'Italie, était à la tête du rassemblement de la section de Montreuil, le 12 germinal (1er avril 1795). Il fut décrété d'arrestation.
2. 18 juin 1795 (30 prairial an III). Le décret d'amnistie est du 26 octobre 1795 (4 brumaire).

il accompagna sa belle hôtesse et sa fille munies d'un passeport pour Bordeaux. De cette ville il gagna Toulouse, puis Cette où il s'embarqua sur *la Convention*.

En route madame Permon reçut la lettre suivante :

« Je n'ai jamais voulu être pris pour dupe, je le serais à « vos yeux si je ne vous disais que je sais, depuis plus « de vingt jours, que Salicetti est caché chez vous. « Rappelez-vous mes paroles, madame Permon, le jour « même du 1er prairial, j'en avais presque la certitude « morale. Maintenant je le sais positivement. Salicetti, tu « le vois: j'aurais pu te rendre le mal que tu m'as fait, « et, en agissant ainsi, je me serais vengé, tandis que toi « tu m'as fait du mal, sans que je t'eusse offensé. Quel est « le plus beau rôle en ce moment, du mien ou du tien? « Oui j'ai pu me venger et je ne l'ai pas fait. Peut-être « diras-tu que ta bienfaitrice te sert de sauvegarde. Il est « vrai que cette considération est puissante. Mais seul, « désarmé et proscrit, ta tête eût été sacrée pour moi. Va, « cherche en paix un asile où tu puisses revenir à de « meilleurs sentiments pour ta patrie. Ma bouche sera « fermée sur ton nom et ne s'ouvrira jamais. Repens-toi, « et surtout apprécie mes motifs. Je le mérite, car ils sont « nobles et généreux,

« Madame Permon, mes vœux vous suivent, ainsi que « votre enfant. Vous êtes deux êtres faibles, sans nulle « défense. Que la providence et les prières d'un ami « soient avec vous. Soyez surtout prudente et ne vous « arrêtez jamais dans les grandes villes.

« Adieu, recevez mes amitiés. »

Cette étrange missive, est-elle destinée à servir d'alibi? Est-elle la conséquence d'un dépit amoureux? Il est assez difficile de le deviner. En tout cas, elle

forme une digne suite à celles adressées dans des moments aussi critiques, à propos de ses anciens bienfaiteurs Paoli et Robespierre.

« Tu auras appris, écrivait-il le 7 août précédent à « Tilly, la conspiration et la mort de Robespierre, « Couthon, Saint-Just... J'ai été un peu affecté de la « catastrophe de Robespierre le jeune que j'aimais et « que je croyais pur ; mais fût-il mon père, je l'eusse « poignardé moi-même s'il aspirait à la tyrannie. »

Le caractère de l'homme parvient à se modifier avec le temps ; ses instincts, jamais.

CHAPITRE III

BONAPARTE A PARIS

(Du 1er prairial au 13 vendémiaire)

GÉNÉRAL DE BRIGADE D'ARTILLERIE A L'ARMÉE DE L'OUEST, EN PERMISSION A PARIS DU 15 MAI AU 13 JUIN 1795.
NOMMÉ GÉNÉRAL DE BRIGADE D'INFANTERIE A L'ARMÉE DE L'OUEST, LE 13 JUIN 1795.
EN CONGÉ DE CONVALESCENCE A PARIS, DU 15 JUIN AU 31 AOUT 1795
ATTACHÉ AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC (SECTION DES OPÉRATIONS ET DES PLANS DE CAMPAGNE), DU 31 AOUT 1795 AU 15 SEPTEMBRE 1795.
DESTITUÉ POUR REFUS D'OBÉISSANCE, DU 15 SEPTEMBRE AU 13 VENDÉMIAIRE.

Surexcitation et découragement de Bonaparte. — Attitude d'Aubry et de Gillet à son égard. — Les bureaux de la guerre. — Le classement du 13 juin 1795. — Bonaparte est désigné pour se rendre à l'armée de l'Ouest, en qualité d'officier général d'infanterie. — Mauvaises nouvelles de la famille. — Lucien est obligé de se cacher. — Louis, renvoyé à l'école d'artillerie de Châlons. — Bonaparte se fait donner un certificat de complaisance de maladie pour obtenir un sursis de départ, 14 juin 1795. — Ses frais de route. — Bonaparte s'occupe d'achat de biens nationaux. — Le mois de juillet se présente plus favorablement. — Travaux de Bonaparte. — Demande d'un sursis de départ de vingt jours pour raison de santé, 14 juillet 1795. — Rapports de Bonaparte et de Barras. — Influence de la société parisienne et surtout de la société des femmes sur le caractère de Bonaparte. — Ses lettres à Joseph. — Junot demande Pauline Bonaparte en mariage. — Le général refuse; il préfère Fréron. — Départ de Fesch. — Départ de Joseph pour Gênes. — Demande d'un consulat pour Joseph. — Variété des états de services de ce dernier. — Malheurs de Lucien. — Ses terreurs. — Sa lettre à Chiappe. — Bonaparte sauve Lucien, grâce à Barras. — Le 4 août. — Pourquoi Bonaparte attend cette date. — Sa réclamation pour rentrer dans l'artillerie, 5 août 1795. — Mauvais effet de cette demande. — Découragement de Bonaparte. — Sa lettre à Joseph et à l'ordonnateur Sucy. — Il reçoit l'ordre de rejoindre son poste, 16 août. — Il n'obéit pas. — Son entrée au bureau militaire du Comité de Salut public, 17 août 1795. — Joie de Bonaparte. — Ses projets en Orient. — Origine de ces projets. — Tendance de la famille Bonaparte à aller chercher fortune en Orient. — Les rapports d'amitié entre la

Sublime Porte et la République française. — État de l'artillerie turque en 1795. — Le sultan demande l'envoi d'une mission. — Bonaparte se propose. — Son plan de campagne en Italie est adopté. — Exaltation de Bonaparte. — Il fait projets sur projets. — Ses idées de mariage. — Sa demande de chevaux. — Déplorable effet produit par cette demande irrégulière. — Réponse des bureaux à sa demande de réintégration dans l'artillerie. — Acceptation d'un projet de mission à Constantinople, avec Bonaparte pour chef. — Le même jour, 15 septembre, le Comité de Salut public décrète la destitution du général Bonaparte pour refus d'obéissance[1].

Quand on songe à la date à laquelle Bonaparte a écrit sa lettre à madame Permon, on est presque en droit de ne pas s'étonner du ton acrimonieux qu'on y constate. Bonaparte souffrait moralement et physiquement. Il était surexcité à l'excès. Le mois de juin 1795 est, en effet, l'un des plus critiques qu'il ait eu à passer.

Au lendemain des événements de prairial, il s'était trouvé tout naturellement signalé à l'attention des nouveaux membres du Comité et particulièrement à celle de Gillet et d'Aubry.

Gillet et Aubry sortaient tous les deux de l'arme de l'artillerie. Aubry, avec ses quarante ans de service, n'était encore que général de brigade. Esprit étroit et méthodique, il était de nature essentiellement jalouse, comme tous les gens voués à l'étude d'une spécialité, ne connaissant rien aux grandes questions d'ensemble, et croyant avoir tout résolu parce qu'ils n'ont rien vu ni rien entendu. Rentré en France

1. *Événements principaux.* — 7 juin 1795, prise de Luxembourg; 21 juillet, affaire de la presqu'île de Quiberon; 22 juillet, traité de Bâle entre la France et l'Espagne; 3 août, création du Conservatoire de musique; 6 septembre, passage du Rhin à Düsseldorf par l'armée française, sous les ordres du général Jourdan; 20 septembre, prise de Manheim; 23 septembre, proclamation de la Constitution de l'an III. Pendant cette période, Pille reste chargé de la direction de la Commission exécutive pour les affaires militaires.

grâce à la réaction thermidorienne, il était sincèrement attaché à la cause royaliste[1]. Gillet, plus modeste, plus modéré, était imbu des mêmes traditions, traditions qui régnaient du reste en souveraines dans les bureaux de la guerre et particulièrement dans ceux de l'artillerie et du génie. Les ministres passent, les bureaux restent, a-t-on dit. Or, pendant la révolution, cette observation si juste était plus frappante encore. Dans ces conditions, comment s'étonner des dispositions peu bienveillantes montrées à l'égard d'un officier aussi indiscipliné, aussi mal noté que le favori de Robespierre?

En réalité, le mot de malveillance n'est pas à sa place. On n'appliquera au jeune général que les dispositions réglementaires prescrites par Dubois de Crancé, en vue du tiercement des officiers. Mais, par ce temps de mesures plus ou moins arbitraires, on eût pu certainement se montrer mieux intentionné à son égard.

Au classement, Bonaparte se trouva donc le dernier, par l'âge, des généraux de brigade d'artillerie et comme tel versé dans l'arme de l'infanterie, en raison de l'excédent des cadres de son ancien service. Le décret est formel. Il parut le 13 janvier 1795. Il est ainsi formulé[2] :

État des généraux de division et de brigade proposés pour être employés pendant la campagne de l'an III.

....

49. HOCHE. — Côtes de Brest, — Général en chef —

1. Mss. A. E. Rapport du Conseil royal au comte de Provence.
2 Mss. Archives de la guerre.

actuellement proposé pour les côtes de Brest, comme commandant en chef.

....

BUONAPARTE, *sans position*, proposé pour l'Ouest.

Fait et arrêté au Comité de Salut public, le 25 prairial, l'an III de la République française.

Signé : F. AUBRY, DOULCET, TALLIEN, CAMBACÉRÈS, TREILHARD, GILLET, RABAUT, MAREC, VERNIER, DEFERMON.

Pour un homme qui avait écrit, à propos de son frère Joseph : « Il veut être sans doute dans l'infan-« terie. Bon ! je l'entends, il veut être toute la journée « sans rien faire. Il veut battre le pavé toute la jour-« née. D'autant plus, qu'est-ce qu'un mince officier « d'infanterie? un mauvais sujet les trois quarts du « temps, » le coup était rude. Il n'était pas le seul. Les nouvelles de la famille étaient déplorables. Madame Bonaparte et ses filles étaient à peu près sans ressources. Joseph, dont la situation devenait difficile à Marseille, ne songeait plus qu'à une chose, s'expatrier, se retirer à Gênes et y faire le commerce ou tout autre métier tant soit peu lucratif. Lucien, l'ancien Brutus, écrivait des lettres désespérées. Sa femme et son enfant se trouvaient dans la plus grande détresse.

Quant à Louis, il allait également subir les rigueurs du sort. Lors de la revision des cadres, ses blessures et ses états de services, dus à la complaisance de Salicetti et de Turreau, n'avaient pas eu plus de succès que ceux de Joseph. Deux jours après le décret qui désignait son frère pour servir à l'armée de l'Ouest, il était « par principe d'égalité, renvoyé à l'examen

« pour l'école de Châlons, conformément à la loi [1]. »

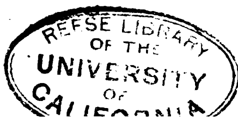
Mais Bonaparte avait, entre autres grandes qualités militaires, celle de ne point se laisser abattre. Le moment critique arrivé, il savait faire face aux difficultés, de quelque côté qu'elles se présentassent. C'est le propre des hommes de guerre de génie.

Que faire d'ailleurs? partir? obéir tranquillement aux ordres d'Aubry et rejoindre son corps d'armée à Brest, à une autre extrémité de la France? mais c'était abandonner ses intérêts les plus chers, quitter Louis et s'éloigner de sa famille déjà si éprouvée. Et puis cette guerre contre les Chouans ne lui sourit pas. Ce qu'il veut, c'est être son maître. Or, dans l'infanterie, un général de brigade n'a le plus souvent aucune initiative, aucune responsabilité. Il ne fait pas même partie du conseil de guerre. Dans l'artillerie, au contraire, on commande effectivement et le commandement est varié, qui plus est, indépendant.

Bonaparte résolut de rester. Il y réussit. Grâce à l'amitié d'un officier de santé, nommé Marquis, il se fit délivrer un certificat de complaisance de maladie et l'adressa au bureau des officiers généraux en y joignant une demande de sursis de départ de trente jours. « Je suis employé comme général de brigade « dans l'armée de l'Ouest, écrit-il à Joseph, le 23 juin [2], « mais non pas dans l'artillerie. Je suis *malade*, ce « qui m'oblige à prendre un congé de deux ou trois « mois; *quand ma santé sera rétablie, je verrai ce que* « *je ferai.* » A dire vrai, Bonaparte n'est pas sérieusement souffrant. Il est simplement énervé. Le fait en

1. Mss. Archives de la guerre. Autographe, signé : F. Aubry. 27 prairial an III.

2. Mémoires du roi Joseph, par Ducasse.



lui-même n'a rien de surprenant. Le présent est désagréable ; l'avenir est plus qu'incertain. En somme, Bonaparte veut gagner du temps; il en connaît le prix et sait surtout le mettre à profit. Il n'a pas changé ; c'est l'officier qui écrivait à Fesch : « Envoyez-moi « cent écus pour aller à Paris... Ce n'est que là que « l'on peut réussir. »

Or, ces cent écus, qu'ils auraient bien fait alors dans la bourse du jeune général privé de toutes ressources et obligé d'emprunter à ses amis, à Junot, à Bourrienne ! Aussi que de démarches ! A peine a-t-il obtenu son congé, il réclame le montant de ses frais de route. Voici ce document, banal en apparence, mais utile au point de vue des dates.

BUREAU CENTRAL
DE LA
COMPTABILITÉ

Liberté. *Égalité.*

RAPPORT DU 28 PRAIRIAL, AN III.

Le général de brigade *Buonaparte*, employé à l'armée d'Italie, expose à la Commission que, d'après les ordres qu'elle lui a donnés, *le neuf germinal dernier*, de se rendre à l'armée de l'Ouest, pour y prendre le commandement de l'artillerie, il se serait rendu de *Nice* à Paris; à cet effet, il réclame une somme de 2640 livres pour cent vingt deux postes, à raison de vingt livres par poste, à l'occasion de ce voyage, suivant l'état qu'il fournit à cet égard, arrêté par lui : il est d'autant mieux fondé dans ses prétentions qu'elles sont conformes à la loi du 16 septembre 1792, sur les frais de poste [1].

1. Mss. Archives de la guerre.

Il y eut des difficultés à propos de sa présence irrégulière à Paris. Le 8 messidor, Bonaparte dut « représenter l'*ordre* qu'il avait reçu de la com« mission, en date du 9 germinal précédent, par « lequel elle le prévenait qu'il était employé, en sa « qualité, près des troupes qui composent l'armée « de l'Ouest, pour y commander l'artillerie, ordre en « marge duquel était une permission donnée par le « Comité de Salut public au réclamant de rester à « Paris jusqu'à la publication du travail sur les offi« ciers généraux. »

En raison de cette publication, « la Commission « proposa d'approuver le remboursement demandé « par le général de brigade Buonaparte[1]. »

Sur ce point, rien que de naturel et de fort simple; mais ce qui donne à ce document une valeur spéciale, c'est d'abord la fixation de la date exacte (29 mars), à laquelle le général Buonaparte a reçu l'ordre de rejoindre l'armée de l'Ouest, date antérieure, par parenthèse, à l'entrée d'Aubry au Comité de Salut public; puis la preuve nouvelle du procédé peu régulier, à l'aide duquel Bonaparte essayait de s'attribuer certains avantages pécuniaires. En affirmant qu'il était parti de Nice au lieu de Marseille pour rejoindre son commandement, le général commettait sciemment une erreur de fait, et s'attribuait, par suite de cette inexactitude, une indemnité presque double de celle à laquelle il avait réellement droit.

Mais que sont ces peccadilles? Pour l'instant, Bonaparte a d'autres projets en tête; de concert avec

1. Mss. Archives de la guerre.

Bourrienne, il s'occupe d'affaires commerciales et de l'achat de biens d'émigrés. A ce propos, il écrit à son frère pour l'engager à consacrer une partie de la dot de sa femme à l'acquisition de la terre de Bagny. L'entreprise pouvait être des plus fructueuses et dénotait de la part du jeune officier général une entente curieuse de ses intérêts et de ceux de sa famille.

Le 29 mai, en effet, sur la motion de Rolland, la Convention avait arrêté que « désormais les biens na-« tionaux se vendraient sans enchères et que chaque « citoyen, pour obtenir la propriété d'un bien natio-« nal, n'aurait qu'à se soumettre à payer le denier 75 « du revenu annuel, calculé d'après le taux existant « en 1790, c'est-à-dire 75 fois le revenu dudit bien. » La mesure, excellente en apparence, avait un tort grave, celui de pouvoir servir de prétexte à une spéculation effrénée. La suite ne le prouva que trop. Des scènes analogues à celles qu'avait occasionnées au dernier siècle l'application du système de Law, se renouvelèrent partout. Des associations véreuses se formèrent pour acheter les biens nationaux, à l'aide de complaisances inavouables. On payait comptant le premier tiers exigible pour revendre aussitôt à un prix supérieur à celui de l'achat. Mais le scandale fut tel qu'il souleva une indignation générale et que la loi dût être suspendue, neuf jours après sa promulgation.

Les Bonaparte ne purent donc en profiter, comme on l'a prétendu à tort. Que Joseph ait acquiescé à la proposition de son frère, le fait est possible, mais qu'il l'ait réalisée, c'est inadmissible. A l'heure où sa réponse affirmative aurait pu arriver à Paris, la Convention était déjà revenue sur sa décision première.

En attendant, Bonaparte ne perdait pas son temps. Il s'occupait activement de ses frères. « Je ferai ce « que je pourrai pour placer Lucien, écrit-il à « Joseph... Je n'ai pu obtenir une place pour Louis « dans un régiment d'artillerie. Considérant d'ail- « leurs qu'il n'a que seize ans, je le ferai aller à « l'École à Châlons, où il passera son examen et « sera officier dans un an. » Le 13 juillet, en effet, Louis entrait à l'École, non pas de bonne volonté, comme paraissait le faire entendre Bonaparte, mais par ordre du Comité. La lettre d'avis adressée au commandant de l'École, le citoyen Vincent, était du 27 juin[1].

En somme, ce mois n'avait pas été marqué d'un signe heureux pour Bonaparte. Ennuis d'argent, de position, chagrins de famille, tout l'avait assailli à la fois. Aussi ses lettres à Joseph s'en ressentent. « La « vie est un songe qui se dissipe, » lui écrit-il dans un moment d'amertume, le 25 juin. Mais chez Bonaparte le découragement n'est jamais que momentané : ses impressions sont fugitives; elles s'effacent comme les rêves de son imagination. Qu'un événement favorable surgisse, qu'une lueur de succès brille à l'horizon, aussitôt il repart dans le pays des chimères, dans ce grand inconscient dont il aura été le plus étonnant adepte.

Avec le mois de juillet, en effet, il va tout voir en rose. Il sera confiant, presque souriant. Il s'est remis au travail avec ardeur, il ébauche tous les projets. C'est un *recueil sur l'histoire, depuis le* 9 *thermidor an II*,

1. Mss. Archives de la guerre. Voir aux pièces à l'appui.
« Louis est à Châlons depuis cinq à six jours, » écrit Bonaparte à Joseph, le 19 juillet.

jusqu'au commencement de l'an IV[1] qu'il prépare, *une étude sur la politique, les causes des troubles et des discordes*[2] qu'il entreprend, des aperçus militaires qu'il élabore. Son *mémoire* sur l'armée d'Italie, sur la cause de son inaction et sur la possibilité d'une marche offensive, est celle de toutes ces œuvres fugitives qui lui tient le plus au cœur. Dès les premiers jours de juillet, il l'envoie au Comité de Salut public[3].

Mais avec de telles préoccupations, le temps passe vite. Or, son congé de convalescence expire le 14 juillet. Que faire ? en redemander un second, sous le même prétexte. C'est à quoi il se décide. « Mon médecin, « écrit-il, me fait espérer que dans vingt jours, c'est-« à-dire, le 4 août, je serai en état de rejoindre mon « corps d'armée[4]. » Réglementairement[5], Bonaparte eût dû joindre à sa demande un certificat de visite et de contre-visite délivré par le conseil de santé de l'armée de l'intérieur. Il s'en garda bien et pour cause, sa maladie étant du genre de celles dont il avait si étrangement abusé, lors de son passage au régiment.

Mais pourquoi cette date du 4 août? Qu'attend-il ? Quel est le lien mystérieux qui le retient à Paris ?

Cette date est celle de la sortie d'Aubry du Comité

1. Ce recueil, entièrement autographe, comprenant une vingtaine de feuillets, était entre les mains du comte de Dzialinski. L'authenticité en a été attestée par le duc de Bassano, le général Montholon et le baron Mounier. Nous n'avons pu nous le procurer.

2. Ce fragment est également autographe. Il forme un in-folio de 8 pages à deux colonnes, d'une écriture très serrée et très lisible. Il se trouvait au catalogue des autographes du baron de Saint-Geniez, sous le numéro 256.

3. Mss. Archives de la guerre.

4. Mss. Archives de la guerre, 14 juillet 1795.

5. Décret du 20 juillet 1791.

de Salut public. Ce lien, c'est Barras, le conventionnel Barras, c'est Fréron, c'est-à-dire, ses anciens compagnons d'armes de Toulon. Leurs salons et ceux de leurs amis lui sont ouverts. Il y a trouvé son chemin de Damas, le milieu d'intrigues qui lui convient.

« Je restai désœuvré sur le pavé de Paris, disait-« il plus tard à Sainte-Hélène. Je n'y avais pas de « relations. Je n'avais aucune habitude de la société, « je n'allais que dans celle de Barras, où j'étais bien « reçu[1]. »

Et plus loin : « Général, mais sans emploi, je fus à « Paris, parce qu'on ne pouvait en obtenir que là. Je « m'attachai à Barras parce que je n'y connaissais « que lui. *Robespierre était mort; Barras jouait un « rôle; il fallait bien m'attacher à quelqu'un et à quel- « que chose.* »

L'aveu est naïf. Il est sincère. Et puis il faut le reconnaître, les passions du jeune Corse s'étaient éveillées au contact de cette société, « mélange de grâce, de « nonchalance et de corruption, en un mot portant « le caractère de l'époque[2]. » Et quelle société ! Quelle pléiade de jeunes et jolies femmes que celle de mesdames Tallien, Récamier, Beauharnais, de Beaumont et de tant d'autres, avides de plaisirs et de notoriété ! Et la reine entre toutes pour la beauté et la grâce, Notre-Dame de Thermidor[3], la citoyenne Tallien !

1. *Mémorial de Sainte-Hélène.*
2. Mémoires du duc de Raguse.
3. Madame de Fontenay, fille du banquier espagnol Cabarrus, se trouvait à Bordeaux, en même temps que Tallien. Ce fut dans cette ville que ce dernier la vit, l'aima, et bientôt il l'épousa.

Tallien (Jean-Lambert), né à Paris en 1769, mort le 16 novembre 1820, conventionnel, puis membre du conseil des Cinq-Cents,

quel gracieux portrait nous en a laissé la fille de madame Permon! « Elle était d'une taille au-dessus « de la moyenne. Mais une harmonie parfaite dans « toute sa personne empêchait de s'apercevoir de « l'inconvénient des trop hautes statures. C'était « la Vénus du Capitole, mais plus belle encore que « l'œuvre de Phidias; car on y retrouvait la même « pureté de traits, la même perfection dans les bras, « les mains, les pieds, et tout cela animé par une « expression bienveillante, une réflexion du miroir « magique de l'âme qui disait tout ce qu'il y avait « dans cette âme et c'était de la bonté. Sa parure « ne contribuait pas à ajouter à sa beauté, car elle « avait une simple robe de mousseline des Indes, « drapée à l'antique et rattachée sur les épaules avec « deux camées; une ceinture d'or serrait sa taille, « elle était fermée par un camée. Un large bracelet « d'or arrêtait et fixait sa manche au-dessus du coude; « ses cheveux d'un noir de velours étaient courts et « frisés autour de la tête. Cette coiffure s'appelait à « la Titus. Sur ces belles et blanches épaules était un « superbe châle de cachemire rouge, parure à cette « époque fort rare et fort recherchée. Elle la drapait « autour d'elle d'une manière toujours gracieuse et « pittoresque. » Et ce portrait est celui de toutes ces jeunes femmes rivalisant de goût et d'abandon. C'est celui de la veuve du marquis de Beauharnais, l'intime amie de la belle Espagnole. Aussi quelle impression dut exercer un tel milieu, sur ce jeune

jusqu'au 20 mai 1798, quitta Paris le 5 juin pour se rendre en Égypte, quitta l'Égypte en 1801, fut pris par les Anglais et conduit à Londres. Rentré en France à la paix d'Amiens, il divorça le 8 avril 1802 et se fit nommer consul à Alicante.

Corse, privé jusqu'alors de tout contact avec ce monde, sur ce passionné, avide de jouissance et de bien-être! « Le luxe, le plaisir et les arts, écrit-il à Joseph, le « 18 juillet, reprennent ici d'une manière étonnante... « Les voitures, les élégants reparaissent, ou plutôt ils « ne se souviennent plus que comme d'un long songe « qu'ils aient jamais cessé de briller... Tout est en- « tassé dans ce pays pour distraire et rendre la vie « agréable. L'on s'arrache à ses réflexions ; et quel « moyen de voir en noir dans cette application de « l'esprit et ce tourbillon si actif? Les femmes sont « partout, aux spectacles, aux promenades, aux « bibliothèques. Dans le cabinet du savant vous « voyez de très jolies personnes. Ici seulement, de « tous les lieux de la terre, elles méritent de tenir le « gouvernail ; aussi les hommes en sont-ils fous, ne « pensent-ils qu'à elles et ne vivent-ils que par et « pour elles. Une femme a besoin de six mois de Paris « pour connaître ce qui lui est dû et quel est son « empire. » Les lettres qui suivent sont du même ton. « ... Salut à ta femme que je désire beaucoup em- « brasser à Paris où l'on vit beaucoup plus heureu- « sement qu'à Gênes. C'est ici que l'homme droit et « prudent, qui ne se mêle que de ses amis, vit avec « toute l'extension et la liberté imaginable, comme il « veut, et est absolument libre. » Et le 25 : « Tout va « bien... Adieu, mon ami, santé, gaieté, bonheur et « plaisir. Je t'ai envoyé des lettres de Mariette, Fréron, « Barras qui te recommandent au chargé d'affaires de « la République. Permon est ici. Il te salue, ainsi que « Muiron, et Casabianca. » Le 30, il dit encore : « Ce « grand peuple se donne au plaisir ; les danses, les « spectacles, les femmes, qui sont ici les plus belles

« du monde, deviennent la grande affaire. L'aisance, « le luxe, le bon ton, tout a repris. L'on ne se sou- « vient plus de la terreur que comme d'un rêve. » Et le 9 août : « ... L'on est ici assez bien et fort porté « à la gaieté ; l'on dirait que chacun a à s'indem- « niser du temps qu'il a souffert, et l'incertitude de « l'avenir porte à ne rien épargner pour les plaisirs « du présent... Adieu, mon bon ami ; sois très insou- « ciant sur l'avenir, très content du présent, gai et « apprends un peu à t'amuser. » Ce ton presque badin indique une situation d'esprit favorable. En effet, les nouvelles de la famille sont meilleures. Sa mère et sa sœur passent assez agréablement leur temps à Marseille. Elles y sont recherchées. Élisa est l'objet des attentions d'un ancien officier corse, le capitaine Bacciochi récemment rentré en France. Paulette elle-même est demandée en mariage. C'est le brave Junot qui s'est laissé prendre aux grâce délicates et et aux doux yeux de la belle enfant. Ses démarches, il est vrai, n'ont guère de succès. Bonaparte n'y veut rien entendre. « Tu n'as rien, lui dit-il, si ce n'est ton « grade de lieutenant. Quant à Paulette, elle n'en a « même pas autant ; ainsi donc, résumons ; tu n'as « rien, elle n'a rien, total : rien. Vous ne pouvez donc « pas vous marier à présent ; attendez, nous aurons « peut-être de meilleurs jours, mon ami... oui, nous « en aurons, quand je devrais aller les chercher dans « une autre partie du monde. » Ce n'était pas que Junot lui déplût, comme beau-frère. Non. Tant que Junot lui avait été utile, il lui avait donné toutes les espérances, mais, en ce moment, il avait d'autres vues. Une des puissances du jour, Fréron, puissance éphémère, il est vrai, mais réelle, et grâce à laquelle

il avait pu s'introduire dans le monde officiel et obtenir plus d'une faveur, s'était mis sur les rangs. Fréron d'ailleurs était beau, jeune, élégant. C'était le muscadin dans toute l'expression du mot, le type du thermidorien accompli. De plus, il était désigné pour retourner à Marseille en qualité de commissaire du gouvernement : il fallait le ménager.

Pour Fesch, l'existence de Paris l'avait vite désabusé des rêves de la fortune. « Toujours frais, dit « Lucien[1], sinon comme une rose, tout au moins « comme une rave de belle et bonne qualité, d'excel- « lent appétit, vrai fils de Suisse, comme monsieur « son père, buvant frais et sec, sans que sa tête s'en « ressentît le moins du monde, ce qui enfin s'appel- « lerait aujourd'hui assez agréable bon vivant. » Fesch, disons-nous, était retourné prosaïquement à Aix, chez ses amis les Isoard. Il y avait retrouvé la cordiale et large hospitalité, dont il savait apprécier la douceur. « Fesch paraît vouloir retourner en « Corse à la paix, écrit Bonaparte : il est toujours le « même, existant dans l'avenir, m'écrivant six pages « fondées sur la pointe d'une aiguille. Le présent « n'est pas plus pour lui que le passé ; mais l'avenir « est tout. »

Joseph, plus pratique, s'était décidé à partir pour Gênes avec sa famille. Les maisons de Gênes et de Marseille étaient alors en continuelles relations d'affaires. On y faisait des fortunes considérables et rapides, grâce à l'agio, au commerce des grains, à la contrebande et quelque peu à la piraterie. Joseph, d'ailleurs, y avait des amis, les James, les Haller.

1. Mss. A. E. Mémoires de Lucien.

De plus, il s'y trouverait à proximité de la Corse et en mesure de solliciter un consulat, si les circonstances le permettaient. « J'imagine, lui écrit Bonaparte, que tu profiteras de ton sejour, pour « faire venir l'argenterie et les objets les plus pré« cieux... Serait-il possible de tirer parti du procès « que nous avions autrefois en Toscane ? Il est pro« bable que tu obtiendras une place de consul en « Italie. De la patience et du temps, je remplirai tous « tes désirs. » Sur ce dernier point, en effet, Bonaparte est merveilleux d'activité et de dévouement pratique pour les siens. Il court partout, aux Relations extérieures, au Comité. Il obtient pour son frère les lettres de crédit[1] dont il a besoin et sollicite en sa faveur une place de consul.

Curieuse elle est, cette demande, toute de la main de Bonaparte.

La commission des Relations extérieures.

	Services :
Joseph Bonaparte vous demande une place de consul	Il est âgé de 30 *ans*. Il a fait un cours de droit public et civil.

1. Mss. Archives des affaires étrangères.

« 12 *thermidor an III* (30 juillet 1795).

« Relations Extérieures.

« *La commission des Relations extérieures au citoyen Villars.*

« Le général *Buonaparte*, citoyen, demande à la commission de vous recommander le citoyen *Buonaparte*, son frère, cy-devant administrateur du département de la Corse, qu'il a dit avoir obtenu un passeport des représentants du peuple pour se rendre à Gênes. Il pense que les affaires qui l'y appellent doivent l'y retenir deux mois et il désire que la commission réclame pour lui ses bons offices. Celle-ci le fait d'autant plus volontiers qu'elle connaît votre empressement à assurer à vos compatriotes la protection du gouvernement français dans les pays où vous résidez.

« Salut et fraternité. »

dans un des ports d'Italie.

Il a parcouru l'Italie et en connaît les rapports commerciaux et politiques.

Il parle la langue italienne et la latine.

Il a été officier municipal de sa commune,

Président de son district,

Membre du Directoire de son département où il faisait les fonctions de procureur général syndic,

Commissaire des guerres à l'armée d'Italie.

Il joint les brevets et autres pièces qui justifient ses services.

Paris, le 14 thermidor (1er août) l'an 3e de la République française une et indivisible.

BUONAPARTE.

J'ai une parfaite connaissance de tous les faits avancés dans le mémoire. Je doute que l'on puisse trouver une personne animée par des principes d'un patriotisme plus pur et avec des dispositions plus propres à servir la république, d'une manière distinguée[1].

Paris, le 22 thermidor l'an III.

LUCE CASABIANCA,
Représentant du peuple.

Mais ce document a une autre importance. Il nous fournit la preuve de la variété des aptitudes dont les Bonaparte savent se parer, suivant la carrière à laquelle ils prétendent. Pour bien s'en rendre compte, il suffit de mettre en regard les états de service autographes du citoyen Joseph Bonaparte, à trois époques différentes.

1. Mss. Archives étrangères.

Septembre 1793.	Août 1795.	1804.
—	—	—
Joseph Bonaparte sollicite un emploi de commissaire des guerres[1].	Joseph sollicite une place de consul.	Joseph est proposé pour le grade de colonel au 4e régiment.
État de ses services.	*État de ses services.*	*État de ses services.*
Lieutenant-colonel d'infanterie. Nommé commissaire des guerres de première classe (septembre 1793).	Officier municipal de sa commune. Président de district. Juge au tribunal du district. Membre du Directoire du département. Procureur général syndic. Commissaire des guerres[2].	Élève d'artillerie en 1768. Officier d'état-major en 1792. Adjudant chef de bataillon en 1793. Membre du Corps législatif en l'an V. Membre du Sénat conservateur. Grand-officier de la Légion d'honneur. A fait les campagnes de 1793 et 1794. Blessé légèrement au siège de Toulon.

Le tableau est complet. Il est pris sur le fait et peut s'appliquer aussi bien à Louis qu'à Napoléon.

Lucien, lui, est plus malheureux. Ce pauvre garçon inoffensif « mal fait, ayant des jambes et des bras « comme des pattes de faucheux, une petite taille, « la vue très basse, toujours souriant, » s'était cru à l'abri des effets de la réaction thermidorienne, parce qu'il habitait Saint-Chamans où il exerçait les modestes fonctions d'inspecteur aux charrois. Mais

1. Pour être nommé commissaire des guerres de 1re classe, il fallait avoir rang de lieutenant-colonel dans l'armée active.

2. Joseph ne disait pas qu'il avait été révoqué de ses fonctions en mai 1795.

Brutus-Lucien était connu. Dénonciateur lui-même, il avait été dénoncé à son tour, puis arrêté et conduit aux prisons d'Aix. Or, à un moment où le massacre des patriotes s'y faisait avec une ponctualité désespérante, il y avait de quoi éprouver quelque émotion. Lucien la ressentit et fortement.

Atterré, il écrit partout, à sa mère, à ses frères. Il est comme affolé. Aussi, quel style de la part du frère du futur César !

Des prisons d'Aix

3 thermidor an III (21 juillet 1795).

AU REPRÉSENTANT DU PEUPLE CHIAPPE.

Citoyen représentant,

« Du fond d'une prison où j'ai été traîné hier, je me « jette à vos pieds.

« J'ai été emprisonné par mesure de sûreté d'après « l'arrêté des représentants Chambon et Guérin, sur « l'ordre de la municipalité de Saint-Maximin, où je fus « membre du Comité. Mais je donnais ma démission trois « mois avant le 9 thermidor; mais dans le pays il ne se « commit jamais d'homicide légal, et on ne fit pas payer « de contributions forcées; seulement, d'après la loi « tyrannique de ce temps, il y eut comme vous savez, « huit personnes incarcérées, qui sont aujourd'hui à la « municipalité. Donc, non le délit, mais des circonstances « malheureuses sont causes de mon emprisonnement.

« Cependant, citoyen représentant, à chaque instant « nous craignons de voir renouveler le massacre des pri- « sons. Je repose sur le matelas, sur la paille teinte du « sang des victimes assassinées il y a trois mois. Sans « argent, je vois ma femme et ma fille malheureuses, « dépourvues de tout et affligées... Mes frères étant

« éloignés, je me trouve abandonné... Vous me restez seul « dans cette disgrâce. Ah! sauvez-moi de la mort. Con- « servez un concitoyen, père, époux, fils infortuné et « non coupable!!! Puisse dans le silence de la nuit mon « ombre pâle errer autour de vous et vous attendrir!... « Ecrivez à Isoard ou sauvez-moi vous-même.

« Je suis inspecteur de charrois; je ne pourrai être « légalement arrêté, mon service en souffre. Si vous me « faisiez délivrer, je courrai avec ma femme à l'armée « d'Italie, embrasser vos pieds et vous offrir à jamais la « vie que vous m'auriez conservée.

« Je languis... j'attends... ma mère vous fera passer « cette lettre; elle me fera passer votre réponse. Oh! « sauvez-moi! »

« Votre malheureux concitoyen »

LUCIANO BUONAPARTE.

Chiappe n'y pouvait rien. Mais, heureusement pour Lucien, Bonaparte était alors, par ses relations, en mesure de le tirer d'affaire. Cette fois encore, il se multiplie, court chez l'un, chez l'autre et finalement, grâce à Fréron, obtient de Barras l'ordre d'élargissement. « Un courrier qui part demain, dit-il à « Joseph, le 30 juillet, porte l'ordre du Comité de « sûreté générale de le mettre en liberté. Je vais « écrire à madame Isoard, qu'elle lui donne de « l'argent. Je le placerai à Paris, avant de partir. »

En somme, le ton des lettres de Bonaparte indique de sa part une certaine confiance dans l'avenir. Or, pour un officier général, qui aurait dû rejoindre son poste de combat dès les premiers jours d'avril, la prétention est étrange. Bonaparte, du reste, a si peu conscience de sa situation fausse qu'il écrit naïvement à son frère, le 9 août : « Il ne me manque que de pou-

« voir me trouver à quelque combat. Il faut que le « guerrier arrache des lauriers ou meure au lit de « gloire. » Eh! mais! ces lauriers, pourquoi n'allait-il pas les cueillir à côté de son chef, du glorieux vainqueur de Quiberon, le brave Hoche? En vérité, c'est déjà l'homme qui plus tard avouera cyniquement à sa femme que les règles du monde et ses convenances ne sont pas faites pour lui.

Tous ces délais d'ailleurs n'avaient qu'un but, lui permettre d'atteindre le 4 août, ce fameux 4 août, c'est-à-dire l'époque du renouvellement du tiers du Comité et par suite, le départ d'Aubry, son collègue d'artillerie qu'il rend responsable de tous ses déboires. Ce qu'il veut, c'est rentrer dans son ancienne arme et retourner à Nice, de manière à se rapprocher de la famille et de la Corse. C'est dans cette intention qu'il a remis au Comité son mémoire sur la campagne prochaine.

« L'on fait passer des forces à l'armée d'Italie, « écrit-il à Joseph, le 25 juillet; désirerais-tu que j'y « allasse... Je t'envoie des lettres de Mariette, Fréron, « Barras... Si je vais à Nice, nous nous verrons. »

Le 1er août, il ajoute : « Demain, l'on renouvelle « quatre membres du Comité de Salut public; je « t'apprendrai leurs noms.

« La paix est faite avec l'Espagne, Naples et Parme. « Quarante mille hommes sont en marche de l'armée « des Pyrénées pour se rendre à Nice. *L'on adopte « mes plans offensifs*... L'on est généralement très « satisfait de la nouvelle Constitution, qui promet « bonheur, tranquillité et long avenir à la France... « Nul doute que peu à peu tout se rétablisse. Il faut « à ce pays-ci bien peu d'années pour cela.

« Ton ami James est à Paris. Que fais-tu à Gênes? « Qu'y dit-on? Comment s'amuse-t-on? Je crois qu'il « y a une grande différence avec ce pays-ci, le centre « des sciences, des plaisirs, des arts et de la liberté « civile... Je voudrais faire venir Jérôme à Paris. Il « n'en coûterait que douze cents francs par an. »

En résumé, Bonaparte est satisfait. Les quatre membres sortants du Comité, Treilhard, Cambacérès, Aubry, et Tallien viennent d'être remplacés par Letourneur (de la Manche), Merlin (de Douai), Rewbell et Sieyès[1]. Dès le lendemain, Bonaparte adresse sa réclamation. Et quelle réclamation!

Paris, le 18 thermidor an III.

AUX REPRÉSENTANTS DU PEUPLE, MEMBRES DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC.

« Le général BONAPARTE, élève depuis 1782, a été fait « lieutenant d'artillerie en 1785, il est passé par les diffé- « rents grades, a été fait général d'artillerie, confirmé par « la Commission, il a, compris ses campagnes, 17 ans de « service.

« Il a commandé l'artillerie au siège de Toulon, à la « fin duquel il a été confirmé général d'artillerie, par un « décret de la Convention nationale.

« Il a depuis été chargé comme général d'artillerie de « l'inspection et de l'armement de la côte de la Médi- « terranée, qui avait été en partie désarmée par les « Anglais.

« Il a commandé en chef l'artillerie de l'armée d'Italie, « pendant deux campagnes où il a obtenu l'estime de « l'armée et les suffrages les plus flatteurs des repré- « sentants du peuple et des généraux avec qui il a servi,

1. *Gillet*, le collègue d'Aubry, était sorti le 15 messidor.

« c'est en suivant le plan de campagne qu'il a donné que « l'armée s'est emparée de Saorgio, d'Oneille et d'Ormea « et que nous avons battu les ennemis à Cairo.

« Au premier travail qui fut fait pour les officiers géné- « raux il avait été nommé pour commander l'artillerie de « l'armée de l'Ouest; il s'y rendait lorsqu'il a appris qu'il « n'avait point été compris parmi le nombre des officiers « généraux d'artillerie.

« Lorsqu'à son arrivée à Paris, il a demandé les rai- « sons pour lesquelles il avait été oublié et placé dans « l'infanterie, on lui a allégué :

« 1° Qu'il y avait un grand nombre d'officiers généraux « qui avaient servi dans l'artillerie, qu'ils ne pouvaient « pas tous être compris parmi ceux de ce corps, ne pou- « vant y en avoir que vingt... Cependant l'on en a crée « plusieurs de nouveaux, au moment même du travail, « notamment les citoyens *Durtubie*, *Campagnol* et *Valshin*; « la nomination du premier a d'autant plus étonné que « le citoyen *Durtubie* n'a point fait la guerre, a refusé de la « faire depuis le commencement de la révolution et est le « premier exemple peut-être d'un officier fait général sans « avoir vu le feu.

« 2° L'on a allégué que le général *Buonaparte* était trop « jeune, comme s'il n'y avait pas même des généraux en « chef plus jeunes que lui! Comme si cette objection, « bonne pour qui n'aurait que trois ou quatre ans de « service, était applicable à celui qui en a 17, qui a mérité « son avancement par des actions d'éclat et est dans la « force de l'âge.

« Cette raison est d'ailleurs dénuée de tout fondement, « car si on compte l'ancienneté à dater du brevet de « général, il est un des plus anciens des généraux de bri- « gade d'artillerie et plusieurs de ceux qui sont compris, « ont été sous ses ordres.

« Si l'on compte l'ancienneté, depuis le grade d'élève « et d'officier, il est plus ancien que les généraux *Debelle*

« et *Lemaire*, le premier n'ayant été officier qu'en 1788 et « le second en 1790.

« Si le général *Buonaparte* a été exclu du nombre des « officiers généraux d'artillerie, il l'a été sans aucune « raison et par l'impulsion de quelques intrigants connus « de tous temps dans les corps par leur assiduité à circon- « venir tous les hommes en place, ce qu'ils appellent faire « la guerre, et avoir des années de service.

« Le général *Buonaparte* attend de la justice des membres « du Comité de Salut public chargés de la partie mili- « taire, qu'ils voudront bien le restituer à ses fonctions, « et ne permettront pas qu'il ait la douleur, après avoir « commandé l'artillerie dans les circonstances les plus « fâcheuses de la guerre et avoir contribué aux succès les « plus éclatants, de voir sa place occupée par des hommes « qui se sont constamment tenus en arrière, qui sont « absolument étrangers à nos succès, inconnus dans « nos armées, et qui ont l'impudence de se présenter « aujourd'hui pour vous arracher le fruit de la victoire « dont ils n'ont pas voulu courir les chances[1]. »

Il y a du feu, même une sorte d'indignation généreuse dans ce rapport. Mais aussi, que d'exagérations ! que d'insinuantes attaques contre ses camarades ! que d'inexactitudes !

Il se dit officier d'artillerie en 1782 et c'est seulement à la fin de l'année 1784 qu'il obtient son brevet. Il se donne 17 ans de service, campagnes comprises, au lieu de douze. Il s'attribue les succès de l'armée d'Italie en 1794, ceux de Saorgio, particulièrement ; or, il est arrivé à Nice, juste au moment où les opérations commençaient. Les autres allégations sont à l'avenant. Du reste, le bureau de l'artil-

1. Mss. Archives nationales (armoire de fer).

lerie devait en faire bonne justice. En attendant, la présentation de ce document produisit un résultat tout différent de celui que son auteur attendait. Renvoyé à la commission compétente, cet étrange plaidoyer y fit un effet déplorable, effet d'autant plus fâcheux que l'on savait parfaitement à quoi s'en tenir sur la situation irrégulière de Bonaparte à Paris.

Évidemment, le jeune général corse eut connaissance de ces dispositions peu bienveillantes, ses lettres à Joseph en témoignent. Cette fois, plus de ton badin, tout reparaît en noir.

« Je suis toujours dans la même position, » écrit-il, le 9 août, puis il ajoute, le 12 : « Je me trouve « constamment dans la situation d'âme où l'on se « trouve à la veille d'une bataille, convaincu par sen- « timent que lorsque la mort se trouve au milieu pour « tout terminer, s'inquiéter est folie. Tout me fait « braver la mort et le destin, et si cela continue, mon « ami, je finirai par ne plus me détourner lorsque « passe une voiture. Ma raison en est quelquefois « étonnée, mais c'est la pente que le spectacle moral « de ce pays et l'habitude des hasards ont produits « sur moi...

« Moi je suis très peu attaché à la vie et la vois « sans grande sollicitude[1]. »

Sa lettre[2] à l'ordonnateur Sucy est sur le même ton :

« ... L'on m'a porté pour servir à l'armée de la

1. La plupart de ces lettres de Bonaparte à Joseph existent en placards. Elles ont été soumises à la sanction de Napoléon III, lors de la publication de la correspondance. Plusieurs portent en marge la mention : *refusées*.

2. Bonaparte à Sucy, Paris, 30 thermidor an III (17 août 1795). De Coston.

« Vendée comme général de la ligne; je n accepte « pas; nombre de militaires dirigeront mieux que « moi une brigade, et peu commanderont avec plus « de succès l'artillerie. Je me jette en arrière, satisfait « de ce que l'injustice que l'on fait aux services est « assez sentie par ceux qui savent les apprécier...

« Tu occupes, mon ami, une place délicate, si le « génie actif, l'expérience consommée étaient ordi- « nairement exclus de l'armée où tu te vois réuni avec « des représentants incapables; ici, environné de tous « les empyriques, avec un gouvernement versatile, « circonscrit de fripons, pour ne rien dire de plus, tu « ne pourrais pas gérer et mériter une réputation...; « mais, mon ami, dans ce meilleur des mondes, faire le « mieux qu'il est possible et se trouver récompensé « de son témoignage, voilà le grand secret avec lequel « on n'est jamais ni imposteur, ni flatteur, ni âcre, ni « importun, ni vindicatif, ni criminel.

« Rien de nouveau ici; l'espérance seule n'est pas « encore perdue pour l'homme de bien; c'est te « dire l'état très maladif où se trouve cet empire.

« Sois de constante gaieté et jamais de découra- « gement; si l'on trouve des hommes méchants et « ingrats, souviens-toi de la grande, quoique bouf- « fonne maxime de Scapin : sachons-leur gré de tous « les crimes que l'on ne connaît pas. »

Quelle désespérance de la part de cet étrange correspondant, qui voit l'avenir lui échapper et qui ne sait pas, si le lendemain il ne sera pas dans l'obligation de chercher dans une mort volontaire une fin à tous les maux que son imagination lui a créés! Il a de quoi être inquiet, du reste, car ce même jour où il écrit à Sucy, il reçoit l'avis officiel suivant :

Commission exécutive.

29 thermidor an III (16 août 1795).

Au citoyen BUONAPARTE, général de brigade, destiné à l'armée de l'Ouest, actuellement à Paris.

« Le certificat du citoyen *Marquis*, officier de santé qui « vous traite à Paris, citoyen, et que vous m'avez adressé, « ne remplit pas le vœu de la loi du 2 thermidor an II, « qui exige que vous vous fassiez visiter par le Conseil de « santé. D'un autre côté, par votre lettre du 24 messidor « vous m'observiez que l'on vous faisait espérer que dans « deux décades, vous seriez dans le cas de rejoindre « l'armée. En conséquence, j'ai tout lieu de présumer que « vous êtes en état de vous mettre en route et je vous « invite à vous rendre au plus tôt à votre poste où votre « présence devient de jour en jour plus nécessaire. Si « votre santé ne vous permet pas de servir activement, « marquez-le moi et je proposerai votre remplacement au « Comité[1]. »

L'ordre était péremptoire. De nos jours, tout officier, à la réception d'une pareille dépêche n'aurait qu'une pensée, rejoindre au plus vite son corps, afin d'éviter quelque mesure de rigueur. Il ne fallait pas connaître Bonaparte. Il court chez Barras, chez Fréron, chez Doulcet, chez Debry. Aux uns, il parle de l'armée d'Italie, de l'Orient, de Constantinople ; aux autres, il se présente comme une victime politique, à cause de ses attaches au vieux parti républicain. Or à cette date, on parlait déjà d'un mouvement royaliste. Il est donc probable que sur ce point il réussit à gagner la confiance de quelques conventionnels. Le fait certain,

1. Mss. Archives de la guerre.

c'est que le désespéré du 17 août écrivait le 20 à Joseph : « Je suis attaché, dans ce moment-ci, au bu-« reau topographique du Comité de Salut public pour « la direction des armées, *à la place de Carnot*. Si je « demande, j'obtiendrai d'aller en Turquie, comme « général d'artillerie, envoyé par le gouvernement, « pour organiser l'artillerie du grand seigneur, avec « un bon traitement et un titre d'envoyé très flatteur. « Je te ferai nommer consul et ferai nommer Ville-« neuve[1], ingénieur pour y aller avec moi. Tu m'as dit « que M. Danthoine[2] y était déjà. Ainsi, avant un « mois, je viendrai à Gênes, nous irions à Livourne, « d'où nous partirions. Dans ce cas veux-tu acheter « une terre ?

« L'on est tranquille, mais les orages se préparent « peut-être ; les assemblées primaires vont se réunir ; « dans quelques jours, je mènerai avec moi cinq à « six officiers...

« L'arrêté du Comité de Salut public qui m'emploie « pour être *chargé de la direction des armées et plans de* « *campagne* étant très flatteur pour moi, je crains « qu'ils ne veuillent plus me laisser aller en Turquie. « Nous verrons. Je dois voir aujourd'hui une cam-« pagne. Je t'embrasse ; écris-moi toujours dans « l'hypothèse que j'allasse en Turquie. »

L'assertion était en partie exacte. Par arrêté[3] du 21, il avait été attaché à la commission, chargée des plans de campagne et de la surveillance des armées de terre. Le 30, avis officiel lui en était donné, ainsi qu'au

1. M. *Villeneuve* avait épousé *Gertrude Clary*, sœur de la femme de Joseph.

2. M. Danthoine était également un beau-frère de Joseph.

3. Mss. Archives nationales. (Voir aux pièces à l'appui.)

commandant en chef de l'armée de l'Ouest[1]. Dans cette position, il se trouvait être l'un des quatre officiers généraux « mis en réquisition par le Comité « pour la préparation des opérations : »

Le général de division Pully, adjoint au comité d'instruction[2];

Le général de brigade Clarke, au comité topographique[3].

Le général Lacuée, au Comité de Salut public[4].

Il y avait, loin de là, à se prétendre le remplaçant de *Carnot*. Mais Bonaparte ne peut jamais voir les objets comme tout le monde. Son cerveau est perpétuellement en travail. A peine a-t-il senti le terrain plus ferme sous ses pieds, qu'il reprend son aplomb, s'occupe de tout à la fois, du présent, du passé, de l'avenir, d'affaires, comme s'il était à la veille de quelque catastrophe inattendue. Ses lettres se succèdent avec une rapidité fiévreuse.

« J'espère que tu auras un consulat dans le « royaume de Naples, écrit-il à Joseph, le 8 août... Je « suis accablé d'affaires depuis une heure après-midi « à cinq heures au Comité, et depuis onze heures du « soir jusqu'à trois heures du matin. »

1. *Armée de l'Ouest* (1er jour complémentaire).

« *Au chef d'état-major.*

« Je vous donne avis, général, que le Comité de Salut public, ayant appelé « près de lui le général de brigade Bonaparte, je le fais remplacer dans ses « fonctions par le chef de brigade Dutot, auquel j'ai adressé l'ordre de pren« dre le commandement de l'artillerie confié à ce général.

« *Signé :* HOCHE.

2. A l'armée du Nord, nommé le 8 thermidor.
3. A l'armée de l'intérieur, nommé le 14 ventôse.
4. A l'armée des Pyrénées, nommé le 15 thermidor.

« L'on ne peut liquider notre affaire de Milleli,
« sans les pièces *justificatrices*.

Voilà pour le passé ; mais ce qui lui tient au cœur, c'est son projet de Constantinople.

Il y a beau temps que cette idée d'aller chercher fortune en Orient germe dans son esprit.

Lucien, dans ses *Mémoires*[1], nous en donne un curieux aperçu. La scène se passe à Ajaccio, au mois de février 1793. Toute la famille Bonaparte est à table. On y discute depuis le matin la question de savoir s'il faudra suivre ou abandonner la fortune de Paoli.

« Au dessert, dit Lucien, on commença à reparler
« de la situation où nous plaçaient les projets de
« Paoli, de la préférence qu'il avait toujours donnée
« à l'Angleterre sur toutes les autres nations et fina-
« lement de la prépondérance de cette nation dans
« l'Inde. Je me souviens que Napoléon prophétisa
« qu'elle ne ferait que s'accroître chaque jour par
« telle ou telle raison qu'il en donna, et dont j'ai
« perdu le souvenir. Mais je n'ai jamais oublié qu'il
« dit que c'était là un pays à faire fortune et que s'il
« n'était pas promu et bientôt officier supérieur, ce
« qu'on lui avait fait espérer, il ne serait pas éloigné
« de chercher à y prendre du service. Voilà ce qui
« m'a fait *douter qu'au fond, il fût dans le temps aussi*
« *attaché à la France que Joseph et qu'il se l'est montré*
« *depuis*. Je lui ai d'ailleurs entendu dire plusieurs
« fois dans ce même temps, que les Anglais faisaient
« plus de cas que les Français d'un bon officier d'ar-
« tillerie, qu'aux Indes les sujets distingués de cette

1. Mss. Archives étrangères.

« arme sont fort rares. Au reste, disait-il, ils sont « rares partout et si je prends jamais ce parti-là, « j'espère que vous entendrez parler de moi. J'en « reviendrai dans quelques années en riche nabab et « vous apporterai de bonnes dots pour mes trois « sœurs.

« Il n'y a pas encore longtemps[1] que Marianne-« Élisa me rappelait ce projet de notre grand frère, « aujourd'hui grand nabab de presque tous les na-« babs d'Europe, qu'il a bien le projet arrêté et déjà « commencé de détrôner tous pour faire régner ses « frères, en me comptant ou sans me compter, si je « le veux bien, afin que sa dynastie devienne comme « il le dit, la plus ancienne d'Europe. Il est vrai que « ce projet-là peut le mener loin et malheureusement « la France avec lui.

« ... Maman dit qu'elle était fâchée que Napoléon « parlât si souvent de ce projet de l'Inde, parce qu'il « était capable de l'exécuter dans un moment d'hu-« meur contre le gouvernement, s'il ne l'avançait pas « bientôt en grade, qu'elle en serait fort affligée parce « qu'elle savait que tous les Européens, s'ils ne meurent « pas sous le climat des Grandes Indes, y perdent « à jamais leur santé; qu'elle ne se souciait pas de « voir, à ce prix, un de ses fils revenir nabab; que « la santé est préférable à toutes les richesses du « monde, etc.

« Ma chère mère, dit Joseph, ne craignez donc pas « que Napoléon en vienne là. Il me semble qu'il serait « bien difficile s'il n'était pas content d'avoir été « fait capitaine à vingt-deux ans. N'est-ce pas la

1. Ce récit a été écrit par Lucien en 1806.

« meilleure preuve qu'on lui reconnaît un mérite peu « ordinaire à cet âge-là? »

« Ah! que vous êtes bons, interrompit Napoléon en « haussant les épaules, si vous croyez que cet avance- « ment rapide, j'en conviens, soit dû au mérite que « j'ai ou que je n'ai pas. Je suis capitaine, vous le savez « aussi bien que moi, parce que tous les officiers supé- « rieurs du régiment de la Fère sont à Coblentz. A « présent vous verrez combien de temps on me lais- « sera capitaine...

« ... Je me suis demandé quelquefois, ajoute Lu- « cien, ce que Napoléon aurait fait dans l'Inde, s'il « avait pris service pour les Anglais, ou même contre « eux, car il a aussi touché cette corde-là. Quoi qu'il « en soit, l'événement a prouvé qu'il était habile à se « frayer un chemin. »

L'histoire est curieuse; mais ce qu'oublie le narrateur, Lucien, c'est que lui-même cette année-là avait eu cette velléité d'aller en Orient. Son *désidératum* toutefois se bornait à Constantinople. Le 20 juin 1793, en effet, maître Lucien écrivait de Toulon au Comité de Salut public : « Citoyens représentants, j'ai pris « la liberté, il y a quelques jours, de vous adresser « un mémoire en *prévoyant* les malheurs qui mena- « çaient ma patrie et l'impossibilité pour moi d'y « retourner, je vous demandais une réponse qui pût me « servir de passeport pour aller à Constantinople « rejoindre l'ambassadeur Sémonville... Pourriez-vous « ne pas être justes? Pourriez-vous fermer l'oreille à « la voix du civisme malheureux.

« Je renouvelle auprès de vous mes instances, « citoyens représentants, pour recevoir de vous une « réponse qui puisse me servir de passeport et d'au-

« torisation à l'ambassadeur Sémonville[1] pour *m'am-*
« *ployer* selon mes *connoissances* dans les vastes « domaines de l'empire ottoman. Je sollicite de vous « ce mot parce qu'il est de votre justice de le dire.

« Cette idée me rassure; elle fixe mon espoir... « *pouroit*-elle me tromper?... »

Cette tendance de la famille Bonaparte à se tourner vers l'Orient et le Midi a quelque chose de fatidique. Pour le moment, elle n'avait rien que de très naturel. A Paris, on s'entretenait fort, dans les sphères gouvernementales, de l'alliance turque etdes avantages d'une diversion du côté de l'Autriche, de la Russie et même des Indes.

« Dites au Comité de Salut public que je suis sin- « cèrement attaché à la République française, répé- « tait le fameux pacha de Janina[2] à notre chargé « d'affaires, le citoyen Hénin. J'ai toujours aimé la « France, sous l'ancien comme sous le nouveau gou- « vernement. Ce n'est pas l'amitié d'un jour; elle « existe depuis seize ans. J'en ai donné des preuves « à la nation. Je suis français enfin et les Français « peuvent compter sur ma foi. Je le jure sur ma foi[3]. » A Constantinople, la Sublime Porte ne se montrait pas moins bien disposée à l'égard de la République. Les rapports entre les deux gouvernements étaient des plus cordiaux. Un fait le prouvera.

1. *Sémonville* (Charles-Louis Huguet, marquis de), né à Paris le 9 mars 1759, mort le 11 août 1839; en 1791 à Gênes, en avril 1792 envoyé à Constantinople; fait prisonnier, le 25 juillet 1793; sénateur, comte de l'Empire, 1808; pair de France en 1814, marquis en 1819. Il était marié à la veuve du comte de Montholon, née de Rostaing.

2. Mss. A. E. Ali-Pacha avait alors cinquante ans

3. Mss. A. E.

L'artillerie turque se trouvait alors dans un état déplorable[1]. Elle comprenait en tout vingt-six compagnies actives de canonniers, un corps de bombardiers et cinq compagnies de charretiers, représentant au plus un effectif de quatre mille hommes. Le matériel était à l'avenant. Le nombre des bouches à feu, on ne le connaissait pas. Affûts et caissons étaient en assez bon état, mais peu maniables; quant aux voitures, elles ne correspondaient généralement pas aux caissons. Les *fonderies de fer coulé* étaient mal construites. Boulets et bombes, le plus souvent d'une forme ovale, étaient remplis de soufflures et sans justesse. En 1794, on avait bien installé à Kiat-hana une « école d'épreuve « de boulets rouges, » mais le plus clair résultat des expériences avait été de constater « qu'un seul coup « de marteau appliqué sur lesdits boulets les mettait « en plusieurs éclats. »

La manufacture d'armes de Levent-Tchifflik présentait des défectuosités du même genre. Le travail s'y faisait mal; les fusils étaient trop lourds. Pour remédier à cet état de choses, le Comité de Salut public avait fait mettre à la disposition du séraskier[2] deux de ses meilleurs officiers supérieurs d'artillerie, les citoyens Obert et Cuny; mais cette faveur n'était pas

1. Voir aux pièces à l'appui.
2. Mss. A. E.
La dépêche officielle du Reis Effendy au Comité de Salut public, était ainsi formulée :
« Aux très honorés, très estimables, très considérés et très dignes représen-« tants du peuple français, composant le Comité de Salut public, qui est une « section de députés choisis, spécialement chargés d'une partie importante des « affaires de la République et membres de la Convention nationale, c'est-à-« dire l'élite de la nation assemblée.
« ..... Le 15 de la lune de Rélcinlaghir, l'an de l'hégire 1210.
« Celui qui demande le secours de Dieu,
ABOUBEKIR RATIB. »

suffisante, paraît-il, car, dans le courant du mois de juillet 1795, le sultan renouvela ses instances pour obtenir *un fondeur de canon en bronze, un ouvrier faisant des moules à canon, un officier chef de ces deux ouvriers, un fondeur de boulets de fer, un ouvrier faisant des moules à boulet*, etc., *plus une mission complète, composée d'officiers de l'arme pour la direction et l'instruction du personnel et du matériel.*

L'offre était avantageuse, l'occasion favorable. Le Comité ne la laissa pas échapper. Il décida l'envoi immédiat d'une mission militaire et de présents considérables [1].

Informé du fait par ses amis politiques, Bonaparte se mit aussitôt sur les rangs pour l'obtention d'une faveur qui correspondait si bien à ses plus secrètes aspirations et qui lui permettait d'esquiver définitivement son ordre de renvoi à l'extrémité de la Bretagne. A l'appui de sa demande, il joignit un *Mémoire sur le perfectionnement de l'artillerie turque* [2] et remit au Comité une note *sur les moyens d'augmenter la puis-*

1. *Rapport de la Commission :*

« ..... Il serait extrêmement difficile et peut-être impossible de faire passer « par la voie de terre les *présents* que nous destinons pour Constantinople, et « dans le cas où le Comité se déciderait à y envoyer les ingénieurs et les ouvriers « demandés par la Porte et toujours demandés avec un empressement nouveau; « dans le cas, où il jugerait convenable de faire passer à son service un cer- « tain nombre d'officiers..... »

Le 15 fructidor, le Comité arrêtait :

« ..... Un artiste suivra les présents destinés pour Constantinople, et il sera « chargé de les rétablir à leur arrivée, dans l'état où ils doivent être pour con- « server tout leur prix et tout leur éclat. »

L'évaluation de ces présents s'élevait à un peu plus de treize cent mille livres.

2. Mss. 1795. Paru dans le *Correspondant de Hambourg*, en mars 1822.

sance de la Turquie, contre l'envahissement des monarchies européennes.

« Dans un temps, y disait-il, où l'impératrice de « Russie a resserré les liens qui l'unissaient à l'Em- « pereur, il est de l'intérêt de la France de faire tout « ce qui dépend d'elle pour rendre plus redoutables « les moyens militaires de la Turquie.

« Cette puissance a des milices nombreuses et « braves, mais ignorantes sur les principes de l'art de « la guerre.

« La formation et le service de l'artillerie qui in- « fluent si puissamment dans notre tactique moderne « sur le gain des batailles, et presque exclusivement « dans la prise et la défense des places, sont encore « dans leur enfance en Turquie.

« La Porte qui a senti le danger de cette infériorité « a plusieurs fois demandé des officiers d'artillerie et « de génie. Nous y en avons effectivement quelques- « uns en ce moment, mais ils ne sont pas assez « nombreux, ni assez instruits pour former un « résultat qui puisse être considéré de quelque con- « séquence.

« Le général Buonaparte qui, depuis sa jeunesse, « sert dans l'artillerie, qu'il a commandée au siège « de Toulon et pendant deux campagnes à l'armée « d'Italie, s'offre au gouvernement pour passer en « Turquie, avec une mission du gouvernement.

« Il mènera avec lui six ou sept officiers de diffé- « rents genres et qui puissent ensemble parfaitement « posséder les différentes parties de l'art militaire.

« Dans cette nouvelle carrière, s'il peut rendre plus « redoutables les armées turques, et perfectionner « la défense de leurs principales forteresses, il croira

« avoir rendu un service signalé à la patrie et avoir « à son retour bien mérité de la patrie. »

En marge de la note, Doulcet et Debry, alors membres du Comité, mirent une apostille favorable.

« Le général de brigade Buonaparte a servi avec distinc- « tion à l'armée des Alpes, où il commandait l'artillerie. « Mis en réquisition près le Comité de Salut public, il a « travaillé avec zèle et exactitude dans la division de la « section de la guerre chargée du plan de campagne et « de la surveillance des opérations des armées de terre; « et je déclare avec plaisir que je dois à ses conseils la « plus grande partie des mesures utiles que j'ai proposées « au Comité pour l'armée des Alpes et d'Italie. Je le « recommande à mes collègues comme un citoyen qui « peut être utilement employé pour la République, soit « dans l'artillerie, soit dans tout autre arme, soit même « dans la partie des Relations extérieures. »

DOULCET.

« En adhérant aux sentiments qu'exprime mon collègue « Doulcet sur le général de brigade Buonaparte que j'ai « vu et entretenu, je crois que, par les motifs mêmes qui « fondent son opinion et la mienne, le Comité de Salut « public doit se refuser à éloigner, dans ce moment sur- « tout, de la République, un officier aussi distingué. Mon « avis est qu'en l'avançant dans son arme, le Comité « commence à récompenser ses services, sauf ensuite, « après en avoir conféré avec lui, à délibérer sur sa pro- « position, s'il y persiste [1]. »

27 fructidor an II.

JEAN DEBRY.

1. Mss. A. E.

Cette appréciation était juste. Elle était sincère. Doulcet comme Debry avaient été frappés de la netteté des idées de Bonaparte, en fait de conduite de la guerre, principalement à propos de la campagne d'Italie. La question, du reste, n'était pas nouvelle pour lui. Il l'avait traitée à fond et devant des hommes autrement forts, autrement énergiques que ses auditeurs actuels. Il n'est donc pas étonnant qu'il les ait convaincus. Le décret du 31 août en est la preuve.

« Le commandement de l'armée des Alpes est « confié au général Kellermann[1] et celui d'Italie au « général Schérer.

« Ces deux généraux agiront de concert et d'après « *les mêmes instructions*. Ils ne se rendront au poste « qui leur est assigné qu'après s'être concertés sur les « opérations ultérieures qui leur sont confiées.

« Les représentants du peuple Réal et Chiappe sont « spécialement attachés à l'armée des Alpes[2]. »

La mesure était flatteuse pour Bonaparte qui en était le réel promoteur. Seulement elle avait l'inconvénient immédiat de diminuer ses chances de départ en Turquie. Il le comprit bien ainsi, car le 5, il écrivait à Joseph : « Le Comité a pensé qu'il était impos- « sible que je sortisse de France, tant que durera la « guerre ; je vais être rétabli dans l'artillerie et pro- « bablement je resterai au Comité. » Et le lendemain, il ajoutait : « Le consulat de Chio est vacant, mais tu « me dis que tu ne veux pas d'une île, j'espère quel- « que chose de mieux en Italie.

1. *Kellermann* (François-Christophe, duc de Valmy), né à Strasbourg, le 30 mai 1735 ; mort le 12 septembre 1820. Volontaire en 1752, sénateur, duc, maréchal; vota la déchéance en 1814, pair de France.

2. Mss. Archives de la guerre.

« ..... Je continuerai à rester à Paris, spécialement « pour ton affaire.

« Tu ne dois avoir, quelque chose qu'il arrive, rien « à craindre pour moi. J'ai pour amis tous les gens de « bien, de quelque parti et opinion qu'ils soient. « Mariette est extrêmement zélé pour moi; tu connais « son opinion. Doulcet! je suis très lié avec lui. Tu « connais mes autres amis d'une opinion opposée. »

Or, à ce moment survint un incident qui allait précipiter la catastrophe dont Bonaparte était menacé depuis plusieurs mois.

La situation inespérée d'adjoint militaire au Comité de Salut public, l'autorité qu'il avait conquise auprès de certains membres du gouvernement, la curiosité et l'attention qu'inspirait sa parole ardente et tranchante l'avaient comme grisé. On l'eût été à moins. La folie des grandeurs reprit donc cet halluciné de vingt-six ans qui s'imaginait n'avoir plus rien à redouter de ses ennemis.

Tout d'abord il renonça à ses projets de mission. Mieux valait en effet *un bon tiens* à Paris que *deux tu auras* à Constantinople.

« Je ne vois dans l'avenir, écrit-il le 8 septembre, « que des sujets agréables; et, en serait-il autrement, « qu'il faudrait encore vivre du présent. L'avenir est « à mépriser pour l'homme qui a du courage. »

Cela fait, il songe à se marier. L'exemple de ses amis, les salons qu'il fréquente, tout l'invite à chercher une compagne. « Est-il heureux ce coquin de « Joseph ? » ne cesse-t-il de répéter à ses confidents. Mais une femme, où la prendre? Ma foi! Pourquoi ne pas épouser la sœur de la femme de Joseph, Eugénie-Désirée Clary? Or, pour lui, rêver

une chose, c'était la vouloir de suite. « Si je reste, « écrit-il le 5 à son frère, il ne serait pas impossible « que la folie de me marier ne me prît. Je voudrais « à cet effet un petit mot de ta part là-dessus; il « serait peut-être bon d'en parler au frère d'Eugénie. « Fais-moi savoir le résultat et tout est dit. » Et le lendemain, il ajoute :

« ... Adieu, mon ami. Amuse-toi bien ; tout va bien. « Sois gai; *pense à mon affaire*, car j'ai la folie d'avoir « une maison. Puisque tu n'y es pas et que tu veux « rester à l'étranger, il faut bien que l'affaire d'Eu- « génie se finisse ou se rompe. J'attends la réponse « avec impatience. Tu peux rester à Gênes tant que « tu voudras. Ton motif est simple : c'est de tirer de « Corse *le peu d'épingles qui nous restent.* »

Or, l'allégation est exacte. Il l'a dit : il est en train de *prendre maison*. Il a quitté la rue des Fossés-Montmartre pour venir s'installer au 19 de la rue de la Michodière, en attendant qu'il loue un hôtel, rue des Marais, à proximité de Bourrienne. « Cette maison, « leur dit-il, avec mes amis, vis-à-vis de vous, et un « cabriolet et je serai le plus heureux des hommes. » Mais un hôtel ne suffit pas ; la maison de campagne en est l'accessoire obligé. « Cherche-moi un petit bien « dans ta belle vallée de l'Yonne, écrit-il à Bourrienne. « Je l'achèterai dès que j'aurai de l'argent. Je veux « m'y retirer ; mais n'oublie pas que je ne veux pas « de bien national. »

Il lui faut également un secrétaire pour mettre un peu d'ordre dans sa correspondance. Or Junot n'a pas la souplesse voulue et Louis est à Châlons. Je « sens vivement la privation de Louis, dit-il à son « éternel confident, Joseph. Il m'était d'un grand

« secours ; pas d'homme plus actif, plus adroit, plus « insinuant. Il faisait à Paris ce qu'il voulait. S'il eût « été ici, l'affaire de la pépinière serait finie, ainsi « que celle de Milleli. Depuis que je n'ai plus Louis, « je ne puis vaquer qu'aux affaires principales... » C'est alors qu'il songe à Lucien et qu'il prend des dispositions pour le faire revenir à Paris.

Puis, comme s'il ne pouvait plus arrêter les élans de son imagination, il rêve posséder chevaux et voitures. « J'aurai demain *trois* chevaux, écrit-il à « Joseph, le 7 septembre, ce qui me permettra de « courir en cabriolet et de pouvoir faire toutes mes « affaires. » Ce désir, naturel en apparence, était la goutte d'eau qui devait faire déborder le vase.

On se souvient qu'au moment de se rendre de Marseille à Paris, le 2 mai 1795, il avait vendu sa voiture et son cheval à Salicetti, pour une somme de 3000 livres et qu'aussitôt arrivé, il avait réclamé une indemnité de 2440 livres pour frais de poste de Nice à Paris. D'un autre côté, il avait, dans deux lettres différentes, annoncé à son frère Joseph, la perte dramatique de ces mêmes chevaux.

« La Vendée existe toujours, répétait-il, le 12 juin, « (l'ordonnance de Junot et mes chevaux ont été pris « par ces messieurs). » Mais de tout cela, il n'a plus souvenance, paraît-il, car le 5 septembre, il demande à la commission des mouvements des armées de terre « qu'il lui soit accordé des chevaux pour faire le ser- « vice, attendu qu'ayant été destiné à une expédition « maritime, il a reçu ordre des représentants du « peuple de se défaire de ses chevaux et qu'ils ont été « vendus à vil prix. »

« Il joint à sa demande le certificat du repré-

« sentant du peuple Ritter qui constate la vérité de « son énoncé[1]. »

Le délégué de la commission, M. de la Saussaye, conclut même dans un sens favorable et proposa de faire délivrer à cet officier général « deux chevaux « des dépôts de la République, à la charge d'en payer « le prix aux termes de la loi. »

Mais au bureau des remontes, on ne se montra pas aussi accommodant; on s'y contenta de renvoyer la demande avec l'annotation suivante: «Le certificat « Ritter ne constate pas que le citoyen Buonaparte « a réellement vendu ses chevaux. Ainsi, il n'y a lieu « à délibérer, quant à présent. »

Au Comité, l'affaire fit quelque bruit. On en faisait même courir bien d'autres. Et puis, Doulcet n'était plus là pour prendre la défense de son protégé. Il avait fait partie des membres sortants du Comité, le 1er septembre précédent.

C'était fâcheux, car cette aventure coïncidait avec le renvoi de l'examen de la réclamation de Bonaparte, à propos de son exclusion de l'arme de l'artillerie. Le rapport n'était rien moins que favorable.

« La loi du 18 floréal dernier, y lisait-on, loi relative à « l'organisation de l'arme de l'artillerie affecte pour ce « service vingt officiers généraux en qualité d'inspecteurs « au choix du Comité de Salut public. A l'époque de l'orga- « nisation, il s'est trouvé environ quarante officiers géné- « raux, vingt étaient par conséquent dans le cas d'être « employés dans la ligne, ou admis à la pension de re- « traite. Du nombre de ceux-ci se trouve le citoyen *Buona-* « *parte* qui se plaint de n'y avoir pas été compris, étant

1. Mss. A. G.

« général de brigade depuis le mois de nivôse de l'an II, « tandis que les citoyens *Durtubie*, *Campagnol*, et *Valsin* « n'y ont été promus qu'au moment du travail même. Il « observe que la nomination du premier a d'autant plus « étonné qu'il n'a point fait la guerre, qu'il a refusé de la « faire depuis le commencement de la Révolution et qu'il « est le premier exemple peut-être d'un officier fait géné- « ral sans avoir vu le feu.

« Les inspecteurs généraux d'artillerie, ayant été « nommés au choix du Comité de Salut public, la Com- « mission ignore quels sont les motifs qui ont exclu le « citoyen *Buonaparte*. Sans doute que le Comité a pensé « que pour remplir les fonctions de cet emploi, il ne « suffisait pas d'avoir beaucoup de zèle et de courage, « mais qu'il fallait y *réunir une théorie couronnée par une* « *longue expérience*; sous ce rapport, le citoyen *Durtubie*, « méritait la préférence, étant officier depuis 1755 au lieu « que le citoyen *Buonaparte* ne l'est que depuis 1785, c'est- « à-dire trente ans après lui. Quant à l'étonnement que le « citoyen *Buonaparte* témoigne de voir le citoyen Durtubie « général de brigade sans avoir vu le feu, il ignore sans « doute que cet officier a fait une campagne pendant les « guerres de Hanovre.

« Le citoyen *Buonaparte* a servi depuis le commencement « de la Révolution non seulement avec zèle et autorité, « mais il résulte des différents rapports parvenus sur son « compte, qu'il a donné des preuves de talent, la com- « mission est même persuadée qu'il peut acquérir toutes « les connaissances qui constituent le vrai officier d'artil- « lerie. S'il a paru juste aux représentants du peuple de « lui conférer le grade de général de brigade, il l'est éga- « lement de récompenser d'anciens officiers qui ont qua- « rante ans et plus de service et qui ont également fait « des campagnes.

« Pour mettre au surplus le Comité de Salut public à « même de prononcer sur cette réclamation, on joint

« les services des différents officiers généraux que le
« citoyen Buonaparte indique :

« *Campagnol*,	49 ans de	service d'officier,	7 campagnes,
« *Durtubie*,	40 ans	—	— 1 —
« *Valsin*,	38 ans	—	campagnes de la révolution.
« *Lemaire*,	20 ans	—	—
« *Debelle*,	13 ans	—	—
« Buonaparte,	10 ans,	lieutenant, le 1er septembre 1785, capitaine, le 6 février 1792, chef de bataillon, le 28 vendre an II, général, le 28 nivôse, an II. vingt-six ans d'âge.	

A ce rapport [1] en était joint un autre confidentiel sur l'attitude de Bonaparte à différents moments de sa carrière, sur ses relations politiques et sur son refus persistant de se rendre à son poste à l'armée de l'Ouest, même en qualité d'officier général d'artillerie.

Cette fois, la mesure était comble. Et dernière ironie du sort, le 15 septembre, le jour même où la commission de l'extérieur soumettait au Comité le projet de mission suivant :

« Le général *Buonaparte* se rendra à Constantinople
« avec ses deux aides de camp, pour y prendre du
« service dans l'armée du Grand Seigneur et contribuer
« de ses talents et de ses connaissances acquises à la
« restauration de l'artillerie de ce puissant empire et
« exécuter ce qui lui sera ordonné par les ministres
« de la Porte ; il servira dans son grade et sera traité

1. Le rapport parti du bureau de l'artillerie et du génie était du 1er septembre. Il était signé par Benezech et avait été remis entre les mains de Merlin de Douai.
Mss. Archives nationales.

« par le Grand Seigneur, comme les généraux de ses « armées.

« Il sera accompagné pour l'aider dans sa mission « par les citoyens Endoche Junot et Henri Livrat, en « qualité d'aides de camp; capitaines Songis et Rol- « land (de Villarceau), comme chefs de bataillon « d'artillerie; Blaise de Villeneuve, capitaine du génie; « Bourgeois et La Chasse, lieutenants d'artillerie de « première classe; Moissonnet et Scheined, sergents- « majors d'artillerie...[1] »

Ce jour-là même, disons-nous, le Comité le destituait de son grade.

Le décret était ainsi conçu :

Expédition.

LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC,

Arrête que le général de brigade BUONAPARTE, cy-devant en réquisition près du Comité de Salut public, est rayé de la liste des officiers généraux employés, attendu son refus de se rendre au poste qui lui a été assigné.

La 9e commission est chargée de l'exécution du présent arrêté[2].

Le 29 fructidor an III de la République,

CAMBACÉRÈS,
BERLIER, MERLIN,
BOISSY.

L'ordre était bref. Le 17 septembre, l'intéressé en recevait ampliation[3] dans la forme suivante :

La commission... au citoyen *Buonaparte*, général de

1. Mss. A. E. (Voir aux pièces à l'appui.)
2. Mss. Archives nationales.
3. Mss. Archives de la guerre. (Voir aux pièces à l'appui.)

brigade, rue des Fossés-Montmartre, maison de la liberté [1].

1er jour complémentaire an III.

« La commission vous transmet ci-joint, citoyen,
« ampliation d'un arrêté du Comité de Salut Public du
« 29 du mois dernier, par lequel il a décidé que vous
« serez rayé de la liste des officiers généraux employés,
« *pour avoir refusé de vous rendre au poste qui vous a été*
« *assigné*. Vous voudrez bien accuser réception de cette
« lettre. »

« Salut et fraternité. »

La mesure était sévère. Elle n'était que juste. Que deviendrait une armée, en temps de guerre, si chaque officier général invoquait de prétendues raisons de santé pour refuser de se rendre à son poste de combat afin de conspirer plus à son aise?

1. Mss. Archives nationales. La commission ne connaissait pas encore la nouvelle adresse du général, tout récemment déménagé.

CHAPITRE IV

BONAPARTE A PARIS

(13 Vendémiaire)

DESTITUÉ, 15 SEPTEMBRE, — 4 OCTOBRE 1795.
GÉNÉRAL DE BRIGADE D'INFANTERIE, COMMANDANT EN SECOND L'ARMÉE DE L'INTÉRIEUR, 4 OCTOBRE, — 16 OCTOBRE 1795.
GÉNÉRAL DE DIVISION PROVISOIRE, 16 OCTOBRE 1795.
GÉNÉRAL DE DIVISION, COMMANDANT EN CHEF L'ARMÉE DE L'INTÉRIEUR, 20 OCTOBRE 1795.
GÉNÉRAL EN CHEF DE L'ARMÉE D'ITALIE, 7 MARS 1796.

Grandeur et décadence. — Erreur des thermidoriens. — Les regrets de l'aristocratie française. — Continuation de ses intrigues à l'étranger. — Défaut de jugement du Vatican et de l'épiscopat. — Continuation des errements des chefs royalistes. — Les bourgeois et les grands scélérats. — Sages conseils de lord Granville et du duc d'Harcourt. — Double jeu du comte de Provence à l'égard de l'Angleterre. — Proclamation du comte de Provence. — Il ne renonce à aucun de ses droits. — Ses illusions. — Ses lettres à la reine.

État de la France. — La constitution de l'an III. — Ses défauts. — Les royalistes comptaient sur les élections nouvelles. — Débarquement du comte d'Artois. — Attitude des sections royalistes de Paris.

Les thermidoriens inquiets. — Bonaparte chez Barras. — Bonaparte redemande à aller à Constantinople, afin de pouvoir rester à Paris.

Gravité de la crise intérieure, le 11 vendémiaire. — Projets des royalistes. — Précautions prises par la Convention. — Elles sont insuffisantes. — Attitude de Bonaparte. — Ses tendances, ses intérêts. — Séance de nuit du 12 au 13 vendémiaire. — Barras nommé commandant en chef de l'armée de l'intérieur et Bonaparte commandant en second. — Journée du 13 vendémiaire. — Félicitations de la Convention au général Bonaparte. — Il est nommé provisoirement général de division, 16 octobre 1795, puis général de division commandant en chef l'armée de l'intérieur, 20 octobre 1795. — Son attitude. — Ses bienfaits pour toute sa famille. — Louis, aide de camp. — Lucien et

Jérôme à Paris. — Joseph proposé de nouveau pour consul. — Situation délicate de Bonaparte. — Jalousies qu'il inspire. — Changement dans ses habitudes. — Nécessité de s'imposer à l'opinion par quelque action d'éclat[1].

Se trouver en rapports journaliers d'intimité avec les membres du Comité de Salut public, rêver fortune et mariage, et, le lendemain, se trouver subitement sur le pavé de Paris, sans position, sans ressources, qui plus est, flétri; en vérité, le coup était rude, la chute profonde, irréparable.

Aussi quel amer désenchantement dut éprouver cet inconscient[2]! Mais, nouveau sphynx, il semblait à chaque désastre renaître de ses cendres mêmes.

Cette fois encore, les événements allaient conspirer en sa faveur. Le 10 août lui avait permis d'être réintégré dans l'armée dont il avait été chassé et d'y rentrer avec un avancement inespéré ; le 13 vendémiaire allait faire du destitué du 15 septembre le commandant en second de l'armée de l'intérieur, en attendant qu'il le fît le commandant en chef de l'armée d'Italie.

. . . .

1. *Événements principaux.* — 5 octobre, journée dite du 13 vendémiaire; 25 octobre, création de l'Institut; 26 octobre, dernière séance de la Convention; 28 octobre, première séance des deux Conseils; 1er novembre, installation du Directoire; 23 novembre, bataille de Loano; 26 décembre, échange de Madame contre les Conventionnels prisonniers en Allemagne; 1er janvier 1796, institution d'un ministère de police.

La commission exécutive de la guerre prend fin le 20 octobre 1795. *Pille* remplit les fonctions de ministre de la guerre jusqu'au 3 novembre 1795. *Aubert du Bayet* le remplace, du 3 novembre au 8 février 1796, et *Petiet*, du 8 février 1796 au 23 juillet 1797.

2. Fait curieux! La correspondance de Joseph et de Napoléon qu'on a publiée, jusque-là si abondante, cesse tout à coup pendant cette période. Elle eût été pourtant bien intéressante à connaître, pour se rendre compte des sentiments intimes du jeune Corse.

En devenant les complices de leurs adversaires politiques au 1er prairial pour satisfaire leurs propres rancunes, les thermidoriens avaient commis une faute dont ils commençaient à reconnaître la gravité. Un instant, néanmoins, ils purent croire à la fin de la guerre civile et à une pacification générale, lorsque le 9 thermidor, leur collègue Tallien vint sur la place de la Révolution, lire la dépêche de Lazare Hoche annonçant la destruction de l'armée de la contre-révolution renfermée dans la presqu'île de Quiberon, et que le soir de ce grand jour la belle Notre-Dame de thermidor porta un toast « à l'oubli des erreurs, au pardon des « injures et à la réconciliation de tous les patriotes. » Ils se trompaient. Les partis ne désarment pas, le parti royaliste et clérical moins que tout autre, car il représente non un principe, mais des intérêts.

On tient plus ici-bas à un privilège qu'à ses droits. Cette tendance est générale. Elle se retrouve à tous les degrés de l'échelle sociale. Elle se reproduit sous une autre forme de nos jours, à propos de la lutte entre l'homme et la femme.

L'âpreté des revendications de l'aristocratie française n'était donc, en réalité, que l'expression souvent exagérée des regrets des situations avantageuses, auxquelles elle était accoutumée par droit de naissance et qu'elle voyait perdues. A l'étranger cette conduite était sévèrement jugée. On l'exploitait, mais on la répudiait.

A l'intérieur, l'erreur d'une partie de la noblesse française était la même. Celle-ci ne se rendait pas compte du bouleversement complet et définitif qu'en deux années la Convention avait apporté dans les institutions et dans les mœurs. Elle ne formait plus

qu'une minorité, qui avait eu sa grandeur et sa nécessité. Un monde nouveau, celui du travail, venait de prendre sa place.

Ce défaut de jugement, l'épiscopat français et le Vatican le partageaient. Dans l'évolution humaine, la religion catholique avait joué un rôle immense et décisif. En venant promettre à toute la classe innombrable des souffrants et des esclaves l'égalité dans le ciel, elle avait résolu le premier terme de la question sociale. Elle avait changé la face du monde et modifié les rapports des hommes entre eux. En fait, elle avait été révolutionnaire avant la lettre, dans toute l'acception du mot. Mais, en cherchant plus tard à confisquer à son profit les privilèges de ceux qu'elle avait prétendu combattre et remplacer, elle avait pris les germes du mal dont elle devait périr à son tour. Avec la révolution, elle se trouvait en présence d'une autre religion, supérieure à la sienne, celle de l'humanité et du progrès. Ce dogme sublime de l'égalité dans le ciel avait fait place à un autre plus sublime encore et plus en rapport avec l'élévation du niveau moral : l'égalité sur terre de tous les hommes, quelle que soit leur couleur, quelle que soit leur origine, quelle que soit leur croyance.

La religion eût pu s'approprier ce principe nouveau, qui n'était en réalité que l'application pratique et moderne des préceptes émis par ses initiateurs et par son maître Jésus. Elle ne saisit pas l'instant favorable. C'est le lot des institutions condamnées par le temps et atrophiées par la possession du pouvoir. Entre elle et la société civile le fossé était infranchissable. M. d'Haussonville l'a dit : « Entre ces deux « maîtres impérieux, le pouvoir civil et le pouvoir

« religieux, il n'y a point lieu à transaction. Il y a « entre eux toute la distance du ciel et de la terre. « Pour l'Église romaine, c'est à peine si ce monde « existe, s'il vaut la peine qu'on s'en occupe. Ce qui « s'y passe n'importe qu'en raison de la vie future, « mais cette vie future, c'est elle seule qui en a la « révélation. De là, suivant son inexorable logique, « le droit strict d'ordonner et de prescrire dès ici-bas « ce qui lui semble indispensable au salut des âmes. » De là, son alliance de plus en plus inéluctable avec les partis réactionnaires.

De cette erreur de point de vue, commune à l'aristocratie et à l'Église de France, se doutait-on dans l'entourage des princes de la maison de France, qui dirigeaient à l'étranger les mouvements de l'émigration et les conspirations de l'intérieur? non.

« Le peuple est sans consistance, écrivait au futur « Louis XVIII, l'un des chefs les plus éminents du « parti royaliste[1]. Seuls, les bourgeois sont vraiment « dangereux. Ce sont eux qui constituent la classe « véritablement régnante...

« Toutefois, il faut distinguer. Il y a plusieurs « classes de bourgeois.

« 1° *Celle des grands scélérats*... les auteurs et les « instigateurs du grand crime de la révolution... Ils « sont douze cents au plus...

« Cette classe est la plus dangereuse de toutes parce « qu'elle est composée en grande partie de gens pleins « d'audace, de ressources, et qui les emploient toutes, « quelqu'atroces qu'elles soient, pour maintenir « l'ordre actuel et empêcher à quelque prix que ce

1. Mss. Cabinet du roi. Juillet 1795.

« soit le rétablissement de la monarchie, comme « absolument inévitable.

« Ils emploieront tous leurs efforts et un million de « crimes, s'il le faut, pour placer un prince étranger « sur le trône. On ne peut douter que leurs princi« paux chefs, et notamment l'abbé Sieyès, n'aient « déjà un plan formé à cet égard. Il ne serait pas abso« lument impossible que ce plan trouvât de puissants « appuis au dehors et il est au moins prudent de ne « pas regarder cette conjecture, comme absolument « chimérique... »

Le ministère anglais, par l'intermédiaire du duc d'Harcourt, ambassadeur *in partibus* du comte de Provence, jugeait autrement les choses. Il prêchait la tolérance.

« Il ne peut être question, disait lord Granville, « le 22 juin 1795, d'imposer à la France par la « force extérieure une forme de gouvernement qui « soit réellement contraire aux vœux de ses habi« tants.

« ... Il s'agirait en premier lieu de concilier et de « rassurer la grande masse des habitants de la France, « en leur montrant dans le rétablissement de la « royauté, l'assurance de cette tranquillité... Si, par « des mesures prématurées, par des démonstrations « formelles, les puissances étrangères se donnaient « l'apparence de vouloir dicter la loi à la France dans « ce moment de crise, de vouloir décider pour elle « cette grande question de laquelle dépendent son « bonheur et sa tranquillité, peut-être cette conduite « ne servirait-elle qu'à retarder l'accomplissement de « nos vœux? Peut-être nuirait-elle essentiellement « à la cause commune, en donnant lieu à des insi-

« nuations perfides et en excitant des jalousies mal « fondées...

« Si, par l'effet des divisions intestines, par la triste « expérience des maux passés ou par la perspective « effrayante des malheurs dont le régime républicain « paraît encore les menacer, les Français, dans quelle « province que ce fût, viennent à reconnaître le droit « de leur souverain, en l'appelant parmi eux et en « lui montrant la possibilité de s'y soutenir par leurs « efforts, aidé par les secours qu'il pourrait espérer « du dehors, une reconnaissance formelle et publique « se rapportant à cet événement serait un coup de « fortune dont on pourrait, dans de pareilles circon- « stances, retirer les avantages les plus solides.

« Le duc d'Harcourt n'ignore pas les mesures qu'on « a déjà prises ici pour préparer cet événement en « Bretagne et dans les provinces qui l'avoisinent [1]... »

Ces conseils étaient justes; ils n'étaient pas écoutés. A la petite cour de Vérone, on voulait bien de l'alliance anglaise et de son argent, mais on prétendait la renier au besoin. « Atténuez le mauvais effet « que peut produire en France la confiance appa- « rente accordée aux Anglais, écrit le régent à Cha- « rette, le 23 août. Si vous apprenez que le roi est à « l'armée de Condé, que cela ne vous étonne pas... Il « est essentiel que l'Angleterre n'en soit pas prévenue, « car voyant le roi avec M. le prince de Condé, elle « pourrait le laisser sur le Rhin dans la dépendance « de l'Empereur [2]. »

Pour le reste, le régent ne voulait également rien

1. Mss. Cabinet du roi.
2. Mss. Archives étrangères.

entendre; il en était toujours au programme de Louis XIV : *tout ou rien*.

«.. Français, il faut, disait-il dans sa proclamation du « mois d'août, rétablir ce gouvernement qui fit pendant « quatorze siècles, la gloire de la France et les *délices* (sic) « des Français, qui avait fait de notre patrie le plus flo- « rissant des royaumes, et de vous-mêmes le plus heu- « reux des peuples. Ce gouvernement, nous voulons vous « le rendre.

«... En composant de trois ordres distincts le corps du « peuple français, la monarchie a gradué sur une exacte « mesure l'échelle de la subordination, sans laquelle « l'état social ne peut se maintenir...

«... Elle met les lois fondamentales, sous la sauvegarde « du roi et des trois ordres, afin de prévenir les révo- « lutions... »

Cette étrange déclaration qui n'était qu'une paraphrase du fameux manifeste du duc de Brunswick, c'est-à-dire une menace pour tous, était signée :

De notre règne le premier.

LOUIS.

par le roi :

le baron de FLACHSLANDEN.

Du reste, le comte de Provence et son entourage comptaient si bien sur la réussite de la conspiration, que le premier écrivait le 2 août à sa femme : « ... Ac- « tuellement, vous devez vous attendre à recevoir « 36,000 demandes sur toutes sortes de sujets; il « faudra faire comme moi et dire nettement que vous « ne voulez ni accorder de grâce ni même prendre « des engagements, que *lorsque nous serons en France*.

« Cela est raisonnable et c'est le moyen de couper « court à toutes les importunités.

« ... Voilà enfin, à ce que j'espère, mon frère lancé « dans la carrière, et j'espère aussi que tout ira bien « de ce côté[1]... »

En attendant l'événement, il soigne sa santé :

« ... Je me suis avisé ces jours passés, écrit-il le 16 « à sa femme, de tousser parce que j'ai eu mal à la « gorge; mais ce qu'il y a d'admirable, c'est que ce « rhume a passé sans fièvre, il est vrai qu'il venait de « chaleur et qu'à force de mettre mes pieds dans « l'eau, de prendre des lavements et de boire de la « limonade, je l'ai assez rondement expédié...

« Adieu, ma chère amie, je suis aussi *bacias*[2] que « vous pouvez l'être, mais quelque *bacias* que vous « puissiez être, je voudrais bien vous voir... »

Sur quel fondement reposait donc cette espérance royale si nettement exprimée? Y avait-il quelque conspiration nouvelle en préparation?

Dès les premiers mois de l'année, la Convention avait compris la nécessité de mettre fin à son mandat. La Constitution de 1791 avait eu pour but de désarmer le pouvoir royal, celle de 1793, d'établir la suprématie de la démocratie pure. Préparer les lois organiques de celle-ci, il ne fallait plus l'espérer. Les événements du 9 thermidor avaient modifié trop profondément l'état des choses pour permettre un retour au passé. La commission nommée, le 21 avril, dut le reconnaître. En réalité ce qu'on souhaitait, c'était une Constitution entièrement nouvelle. Le

1. Mss. Cabinet du roi.
2. *Bacias*, vient probablement du mot espagnol *Bacia* qu signifie *creux, vidé*.

6 mai, une seconde commission fut chargée de la préparer[1]. Le 23 juin, Boissy d'Anglas la présentait. Le 22 août, la Convention la votait, et le 30, elle en décrétait le règlement.

Quelle était cette Constitution? qu'était le gouvernement?

Deux Chambres et un pouvoir exécutif en composaient la charpente principale. Les deux Assemblées ou Conseils étaient nommées par un suffrage à deux degrés. Ils avaient la même durée et différaient uniquement par les fonctions et par les conditions d'âge pour l'admission.

Le Conseil des Cinq-Cents siégeait au palais Bourbon. Il avait l'initiative et l'exécution des lois. Il fallait avoir trente ans accomplis pour en faire partie.

Le Conseil des Anciens ne comprenait que deux cent cinquante membres et tenait ses séances au palais des Tuileries. Il acceptait ou rejetait les lois votées par l'autre Conseil. On ne pouvait être éligible qu'à quarante ans.

« *Le pouvoir exécutif* devait être dévolu à un *Directoire* composé de cinq membres. Les Directeurs avaient la disposition de la force armée et des finances, nommaient les fonctionnaires et conduisaient les négociations avec les puissances étrangères. Ils n'avaient de rapports avec les Conseils que par l'intermédiaire de six ministres responsables, destinés à remplacer les douze commissions exécutives du Comité de Salut public. »

1. La Commission était composée de : Lesage, Daunou, Boissy d'Anglas, Crouzé-Latouche, Berlier, Louvet, La Réveillère-Lepeaux, Lanjuinais, Durand-Maillane, Baudin et Thibaudeau.

Le Directoire se renouvelait par le remplacement annuel de l'un de ses membres.

Le droit de déclaration de guerre appartenait au Corps législatif sur la proposition formelle et nécessaire du pouvoir exécutif. Le décret était rendu par les deux Chambres, réunies en Comité général. Que valait cette Constitution?

« A cette savante et gigantesque machine de « Sieyès, a dit Lanfrey, il ne manquait que le mouve- « ment. C'était le chef-d'œuvre de l'inutilité trans- « cendante et le triomphe de l'apparence. A force de « diviser et de subdiviser l'action et la volonté, on la « supprimait. » La critique était juste. Elle était incomplète.

La machine, bonne en elle-même, ne se trouvait pas à sa place. Elle s'imposait trop tôt. Dès lors que la paix n'était pas conclue, que les partis n'avaient pas désarmé, que l'œuvre de réorganisation n'était pas achevée, le pouvoir n'avait pas le droit de s'affaiblir. A tout prendre, on était encore en période révolutionnaire. La guerre était partout. Dans de telles conditions, l'unité de direction était nécessaire, tellement nécessaire qu'après une expérience de quelques années, cette unité devait passer des mains de la Convention dans celles de celui-là même que le destin tenait en réserve pour présider à la conservation des derniers jours de la grande Assemblée.

Celle-ci toutefois eut le sentiment du danger immédiat qui la menaçait. Elle se rappela à temps les inconvénients des Chambres trop nouvelles et décida le renouvellement par tiers.

Le coup était droit. Il porta. C'était en effet sur ce

changement de pouvoir, sur le vote des assemblées primaires et sur la combinaison d'une attaque générale à l'extérieur et à l'intérieur que la petite cour de Vérone fondait ses espérances.

A Paris, grâce à l'insouciance du commandement et aux affaires de prairial, les sections s'étaient peu à peu reconstituées. On avait éliminé de leurs rangs la partie ouvrière de la population, tous ceux enfin dont les attaches au parti patriote pouvaient gêner la conspiration royaliste.

C'était le 1er vendémiaire an IV (22 septembre) que la Constitution avait été proclamée. Le 2, les sections nommaient une assemblée centrale de résistance, qui se réunissait à l'Odéon. Le 10, le comte d'Artois débarquait à l'île Dieu. Le même jour, la section Le Pelletier lançait son appel à l'insurrection, pendant que Pichegru achevait les préparatifs de sa trahison. En province enfin, les violences s'accentuaient de toutes parts afin d'empêcher les patriotes de se rendre aux salles de vote.

« A Marseille, dit Chénier, à Tarascon, à Aix, à « Nîmes ,etc., on luttait de crimes avec les assassins « de Lyon. La fureur des royalistes ne s'arrêtait plus. « Elle souillait Saint-Étienne, Montbrison, Bourg, « Lons-le-Saulnier. Elle pénétrait jusque dans le « centre de la France et jusqu'aux portes de Paris. » « Les Jehistes, dit Nodier, se livraient leur proie « par échange d'un département à l'autre avec la ré- « gularité du commerce, et jamais une de ces traites « barbares qui se payaient en têtes d'hommes ne fut « protestée à l'échéance. »

Quant à la Convention, elle se montrait hésitante en présence de ce mouvement général si savamment

préparé par une presse soldée[1] et par les comités royalistes. « Elle craignait moins, dit Thibaudeau, « les révolutionnaires blancs que les Jacobins. »

De tout cela Bonaparte se préoccupait peu. Du moins ses lettres à Joseph, celles que nous connaissons, en font foi. « Tout est assez tranquille, écrit-il, « le 1er août. Le peuple de Paris en masse est bon. « Quelques jeunes gens voudraient pousser plus loin « la réaction, mais cela n'est pas dangereux. » Le 1er septembre, même appréciation : « Il y a ici comme « partout un peu de mouvement dans les têtes, à « cause du renouvellement de la Convention; les « royalistes s'agitent; nous verrons comme cela tour- « nera. »

Il ajoute, le 8 septembre : « Quelques sections de « Paris sont agitées par l'esprit insurrectionnel; ce « sont quelques aristocrates qui voudraient profiter « de l'état d'affaissement où l'on a tenu les patriotes « pour les expulser et arborer la révolution; mais les « vrais patriotes, la Convention en masse, les armées « sont là pour défendre la patrie et la liberté. « Cela n'aura aucune suite, » puis, le 26 : « Il y a « beaucoup de chaleur dans les têtes; le moment « paraît critique, mais le génie de la liberté n'aban- « donne jamais ses défenseurs. Toutes nos armées « triomphent. »

La situation était, en effet, des plus critiques à l'intérieur, et c'était cette situation même dont

1. Les journaux royalistes qui attaquaient le gouvernement étaient alors : le *Courrier républicain*, le *Bulletin républicain*, le *Messager du soir*, le *Courrier universel*, la *Gazette universelle*, la *Quotidienne*, le *Postillon des armées*. Les groupes hostiles se réunissaient habituellement au Palais-Royal, au théâtre Feydeau et chez Gaschy, rue de la Loi.

Bonaparte allait si habilement et si heureusement profiter.

Au reçu de l'avis de son renvoi de l'armée, il avait couru chez ses protecteurs habituels, Barras, Tallien et Fréron. On causait alors beaucoup chez Barras, dans son petit hôtel de la rue de Chaillot. On s'y montrait même fort préoccupé des suites de la crise. C'était nuit et jour un va-et-vient de représentants, à la recherche du mot d'ordre, pour la ligne de conduite à tenir, en vue des incidents qui pouvaient surgir.

Que se passa-t-il entre Bonaparte et son ami? Il est probable qu'ils ne perdirent pas de temps en pourparlers. Ils étaient de force à se comprendre et à s'entendre à demi-mot. Leurs intérêts étaient les mêmes. Les faits allaient le prouver.

Tout d'abord, Bonaparte réclama comme unique faveur, celle d'être maintenu sur l'état de proposition pour la mission de Constantinople. C'était un moyen d'attendre et de se rattacher encore à l'armée par une voie indirecte. Il partait; n'était-ce pas tout ce que pouvaient demander ses ennemis? « Il est question « plus que jamais de mon voyage, écrit-il à Joseph, « le 26 septembre. Cela serait même décidé, s'il n'y « avait pas tant de fermentation ici; mais il y a dans « ce moment quelques bouillonnements et des germes « très incendiaires. Cela finira sous peu de jours. J'ai « reçu les pièces de Villeneuve. Il ne peut espérer « davantage que d'être capitaine. Ce ne sera qu'avec « beaucoup de faveur que je le ferai comprendre « pour cette mission en cette qualité, mais le principal est de servir et d'être utile... Lucien est en « route pour venir ici; si j'y suis encore, je verrai à

« lui être utile. » Le 29, en effet, Daunou et Cambacérès, alors membres du Comité de Salut public, écrivaient à la commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre (section de l'artillerie et du génie) : « Il est question, citoyens, d'autoriser « le général de brigade Buonaparte à passer en Tur- « quie pour y prendre du service comme officier « d'artillerie dans les troupes du Grand Seigneur.

« Il n'y a nulle difficulté sur ce point; mais ce qui « peut mériter quelque examen, c'est la demande « que fait le général Buonaparte de la permission « d'emmener avec lui les chefs de bataillon d'artil- « lerie Songis et Roland, les capitaines d'artillerie « Marmont, Aguettaud, Blaise de Villeneuve et « Bourgeois et les sergents-majors Moissonnet et « Scheined. Vous voudrez bien nous faire connaître « votre opinion sur cette demande [1]. »

Mais la crise s'accentuait chaque jour davantage. Les nouvelles étaient mauvaises. Le 11 vendémiaire le gouvernement apprenait l'arrivée d'une flotte anglaise en vue des côtes de France et le débarquement du comte d'Artois à la tête d'un corps nombreux d'émigrés, auxquels s'étaient joints les chasseurs d'York et deux mille fantassins anglais, commandés par lord Moyre. En province, l'agitation était extrême. Charette et Stofflet reprenaient les armes. A Paris, les sections réorganisées se trouvaient sous les ordres de chefs royalistes, tels que Danican [2], Duhoux d'Haute-

1. Mss. Archives de la guerre.

2. *Danican* (Auguste), né en 1763. Simple soldat au régiment de Barrois; colonel de hussards; général de brigade; fit les campagnes de 1793 et 1794 contre les Vendéens. Battu plusieurs fois par les royalistes, il fut accusé par Levasseur (de la Sarthe) d'avoir voulu livrer Angers.

rive[1] et Laffont, tous anciens officiers énergiques et capables.

Sur qui compter ? Les forces du gouvernement étaient dispersées. L'armée, dite de l'intérieur, formait une vingtaine de mille hommes éparpillés sur la surface de plus de dix départements. On avait bien songé à les réunir et les deux représentants chargés de ce soin, Delmas et Laporte, avaient même fait un beau rapport[2] à ce sujet : « C'est en vain que nos armées « prennent Manheim, si nous ne nous mettons pas « en mesure d'empêcher qu'ils ne nous prennent Paris. « Vous devez vous attendre qu'en même temps qu'on « cherchera à troubler cette grande commune contre « l'autorité légitime, on tentera d'exciter des soulèvements dans les départements environnants pour « forcer le gouvernement à diviser les forces du camp « sous Marly, comme on a déjà été obligé de le faire « à l'occasion du soulèvement de Chartres. » On avait alors donné des ordres pour faire rapprocher de Paris les troupes installées près de Saint-Germain et pour les faire remplacer par celles du camp de Saint-Omer. Mais la confiance n'en était pas plus grande. Delmas et Laporte passaient pour peu énergiques. Menou et Baraguey d'Hilliers, les deux chefs de l'armée de l'intérieur, ne montraient guère de tendresse pour la Convention. Enfin, parmi les généraux présents à Paris, tels que Verdier, Montchoisy, Brune, Carteaux,

1. *Duhoux d'Hauterive*, maréchal de camp, commandant le camp de Soissons en 1792, commanda à Lille, puis en Vendée. Il y eut plusieurs affaires malheureuses, qui le firent passer devant un conseil de guerre. Acquitté, il disparut pour reparaître en vendémiaire. Son neveu, le chevalier *Duhoux*, commandait l'avant-garde des Vendéens.

2. Mss. Archives de la guerre.

Berruyer, Vachot, Duvigier, Gardanne, Duvigneau, Loison, Dupont-Chaumont, Lestranges, de Bar, Desperrières, deux seulement étaient sûrs, Carteaux et Berruyer, mais ils étaient sans valeur. Le général Bonaparte au contraire était disponible. On le disait fort et dans l'espèce, il présentait plus de garantie. Compromis par ses relations avec les Robespierre, il devait avoir à cœur de se venger de ceux qui depuis six mois l'avaient poursuivi avec tant d'acharnement. Rancune et intérêt, tout le portait donc à soutenir la Convention. Et puis, c'était la seule chance qui lui restât pour échapper aux conséquences de sa destitution.

Quant à ses opinions, elles étaient alors franchement républicaines. Ses lettres à Joseph en font foi. « Je puis certifier, dit Lucien Bonaparte, qui venait « d'arriver à Paris, que, malgré le brillant diadème « dont il s'est coiffé, il a été républicain sincère et « même ardent, pendant les premières années de la « république française. Nombre de ses actes et de « ses écrits en font foi. Ce n'est que quand il a eu en « main le positif de la puissance souveraine, par son « élévation à la suprême magistrature de la répu- « blique, qu'il fut atteint de la vulgaire faiblesse de « vouloir s'entourer aussi du boursouflé, mais vide et « puéril décorum royal[1]. » Ses instincts l'incitaient d'ailleurs à toutes ces intrigues de coulisse. A Ajaccio, il avait déjà fait preuve de qualités toutes particulières pour ces petites conspirations de clocher. A Paris, il pourrait les développer sur un théâtre autrement vaste. Cette fois, il se retrouvait dans son

1. Mémoires inédits de Lucien Bonaparte.

élément favori. Il était l'homme de la situation et allait faire ses premières armes dans les rues de la grande ville.

Barras l'avait bien deviné. Le 11 au soir, il lui envoyait le billet laconique ci-joint[1] :

« Le citoyen Bonaparte est invité à venir demain à dix « heures du matin, toute affaire cessante, chez le citoyen « directeur Barras, à Chaillot. »

« Salut et fraternité. »

Bonaparte n'hésita pas. Le lendemain 12, il venait prendre les ordres de celui qui devait prendre en main les affaires de la Convention.

« Était-il sage de se décider? a-t-il dit à Sainte-« Hélène[2]. La victoire même aura quelque chose « d'odieux, tandis que la défaite voue à l'exécration « des races futures. Comment se dévouer ainsi à être « le bouc émissaire de tant de crimes auxquels on a « été étranger? Pourquoi s'exposer bénévolement à « aller grossir en peu d'heures, le nombre de noms « qu'on ne prononce qu'avec horreur? »

« D'un autre côté, si la Convention succombe, que « deviennent les grandes vérités de notre Révolution? « Nos nombreuses victoires, notre sang si souvent « versé, ne sont plus que des actions honteuses. « L'étranger que nous avons tant vaincu, triomphe « et nous accable de son mépris ; une race incapable, « un entourage insolent et dénaturé, reparaissent « triomphants, nous reprochent nos crimes, exercent « leur vengeance et nous gouvernent en ilotes par

1. Mss. A. N.
2. Mémoires de Las Cases.

« la main de l'étranger. Ainsi, la défaite de la Con-
« vention ceindrait le front de l'étranger et scellerait
« la honte et l'esclavage de la patrie... »

Évidemment, Napoléon cherche à plaider les circonstances atténuantes, pour expliquer les contradictions de sa conduite. Le fait n'en subsiste pas moins. La légende n'a pu donner le change, pas plus qu'elle n'a pu faire admettre que, sur ses ordres, Murat avait quitté Paris à deux heures du matin pour aller chercher l'artillerie aux Sablons. A cette heure-là, en effet, Bonaparte n'avait encore aucune fonction. Il attendait dans les couloirs de l'Assemblée le décret appelant Barras au commandement effectif des troupes. Or, ce ne fut qu'après une séance de nuit des plus orageuses et à la suite du compte rendu de l'insuccès de Menou, que sur la proposition de Bentabole, Barras fut nommé au commandement en chef de l'armée de Paris et de l'armée de l'intérieur[1]. Il était quatre heures et demie du matin. A cinq heures seulement, Bonaparte recevait de Barras l'avis de sa commission. Il lui fut donc impossible de faire arriver à deux heures du matin l'artillerie des Sablons. L'ordre de rejoindre venait du général Durtubie et non de lui.

Les événements du 13 vendémiaire sont connus. La nomination de Barras et de Bonaparte, ainsi que l'attitude nettement dessinée de la majorité de la Convention avaient suffi pour écarter tout danger.

1. *Moniteur du* 4, *n°* 15. — « Le général de brigade Barras,
« représentant du peuple, est nommé général en chef de la force
« armée de Paris et de l'armée de l'intérieur.
« Toutes les autorités civiles et militaires sont tenues de lui
« obéir. Les représentants du peuple Delmas, Goupilleau et La-
« porte lui sont adjoints. »

« Après avoir épuisé tous les moyens paternels pour « éclairer les esprits et ramener les hommes égarés, « lisait-on dans la proclamation du gouvernement, la « Convention nationale est enfin résolue de faire finir « une lutte scandaleuse entre la volonté du peuple « français et l'opposition d'une poignée de conjurés « royalistes... » Le soir même, après une résistance que quelques coups de canon suffirent à briser, la tranquillité régnait dans Paris. Le lendemain, trois commissions militaires étaient constituées pour juger les coupables.

Les centres de réunion des sections dissidentes étaient fermés, la garde nationale reconstituée sur de nouvelles bases.

En province, l'ordre se rétablit aussi vite; Stofflet et Charette payèrent de leur vie leur nouvelle entreprise, et le 18, le comte d'Artois était prudemment retourné en Angleterre.

Quant à Barras et Fréron, ils s'étaient empressés de payer à Bonaparte leur dette de reconnaissance. « N'oubliez pas, dit en séance le représentant Fré« ron[1], n'oubliez pas que le général Bonaparte nommé « dans la nuit du 12 vendémiaire pour remplacer « Menou, et *qui n'a eu que la matinée du* 13 pour faire « les dispositions savantes dont vous avez vu les heu« reux effets, avait été retiré de son arme pour le « faire entrer dans l'infanterie.

« Fondateurs de la République, tarderez-vous plus « longtemps à réparer les torts qu'en votre nom on « fait essuyer à un grand nombre de ses défenseurs! »

Barras, ajouta de son côté : « J'appellerai l'atten-

1. *Moniteur*, an IV. Séance du 18 vendémiaire (10 octobre).

« tion de la Convention nationale sur le général Bona-
« parte. C'est à lui, c'est à ses dispositions savantes
« et promptes qu'on doit la défense de cette enceinte,
« autour de laquelle il avait distribué des postes avec
« beaucoup d'habileté. Je demande que la Conven-
« tion confirme la nomination de Buonaparte à la
« place de général en second de l'armée de l'inté-
« rieur. »

Séance tenante, le décret fut voté. Le lendemain, il était inséré au *Bulletin des Lois*[1].

Cette fois, il ne s'agissait plus pour Bonaparte de quitter la France. Aussi, lorsque deux jours plus tard, le chef du bureau de l'artillerie adressa au Comité de Salut public un avis favorable, en vue du départ de Bonaparte et de ses amis pour Constantinople[2], il était trop tard. Les rêves d'Orient s'étaient dissipés. D'autres bien plus étranges allaient se produire et se réaliser.

Avant tout, Bonaparte est un homme pratique. Il est, sur le terrain des intérêts, ce qu'il sera sur le

1. Mss. A. G.

« La Convention nationale confirme la nomination faite par le Comité de
« Salut public du général *Buonaparte* au commandement en second de l'ar-
« mée de l'intérieur. »

2. 22 vendémiaire an IV (Mss. A. G.).

« *Rapport au Comité de Salut public.*

« La commission ne voit aucun inconvénient à ce que le Comité de Salut public fasse droit à la demande que fait le général *Buonaparte* d'emmener avec lui en Turquie le chef de bataillon d'artillerie Songis et le citoyen Marmont. Ces deux officiers ne peuvent que remplir les vues du gouvernement en secondant le général *Buonaparte*, tant par leur zèle que par leurs connaissances.

« Quant aux citoyens Roland, Aguetaud, Blaise de Villeneuve et Bourgeois, a commission ne peut rien dire sur leur compte, ne faisant point partie du corps de l'artillerie.

« BENEZECH. »

champ de bataille. Il sait tirer du succès tout le parti désirable. C'est le 20 vendémiaire qu'il a été rétabli dans l'arme de l'artillerie et nommé au commandement en second de l'armée de l'intérieur; le 24, il réclame le brevet provisoire de général de division, et dix jours après, le 4 brumaire, c'est-à-dire le jour où la Convention nationale tient sa dernière séance, où Barras donne sa démission de commandant en chef de l'armée de l'intérieur, il obtient la faveur de le remplacer et la confirmation de son titre de divisionnaire[1].

Coïncidence étrange, en vérité, que celle de l'élévation de cet homme et de la clôture des séances de la grande Assemblée!

Quelle était donc cette position de général en chef de l'armée de l'intérieur?

Lors de l'existence du Comité de Salut public, elle était plus honorifique qu'effective. Elle consistait uniquement à exécuter des ordres et à n'en donner aucun. La Convention, prévoyante et méfiante, n'aurait jamais permis qu'un pouvoir quelconque, surtout un pouvoir militaire, se constituât auprès d'elle. Mais au lendemain du succès de vendémiaire, au moment d'un changement de gouvernement et d'une réorganisation militaire, une telle situation prenait tout naturellement une amplitude dont un chef tant soit peu habile devait savoir tirer plus d'un profit. Tout

1. *Ampliation d'un arrêté du Comité de Salut public*, en date du 4 brumaire an IV de la République, une et indivisible (Mss. A. G.).

« Le Comité de Salut public arrête que le général de division Buonaparte es « nommé général en chef de l'armée de l'intérieur.

« Charge la 9e commission de lui expédier des lettres de service en exécu« tion du présent arrêté. »

d'abord, elle le mettait en rapports constants et journaliers avec les nouveaux directeurs et lui facilitait les moyens de s'entremettre pour quantité de gens.

Or, Bonaparte n'était pas homme à négliger une semblable bonne fortune. Il commença à l'exploiter au profit de sa famille. En cela, il était fidèle à ses habitudes, car, il faut le reconnaître, il a fait énormément pour les siens. Il s'est montré pour eux d'une bienveillance inépuisable; aussi, plus tard, à l'heure des désenchantements, il a eu quelque peu raison de se plaindre de leur ingratitude? A tout prendre, cette conduite n'était-elle que le résultat d'un calcul? En agissant comme il le faisait, en se multipliant pour ses parents et ses amis, pensait-il déjà à se créer des clients fidèles, dont l'intérêt était de le soutenir et de le faire arriver au pouvoir? Tout est admissible de la part de cet homme extraordinaire.

Pour l'instant, il ne perd pas une minute et s'occupe de tout et de tous. Le jour même de sa nomination, il vient s'installer à la maison de commandement de la rue Neuve des Capucines. « J'ai ici, « logement, table et voiture à ta disposition, écrit-il à Joseph.

Son frère Louis est à l'École de Châlons; il le fait revenir, nommer lieutenant et placer auprès de lui en qualité d'aide de camp[1]. Détail curieux et qui montre le soin avec lequel il pense à tout, il lui fait

1. Mss. A. G.

« Le ministre de la guerre, sur la demande du général en chef *Buonaparte* « commandant l'armée de l'intérieur, autorise le citoyen *Buonaparte*, lieute- « nant d'artillerie, à continuer l'emploi d'aide-de-camp.

« 12 novembre 1795.

« *Signé :* AUBERT DUBAYET. »

donner le sabre et le ceinturon dont il a besoin. « Je « vous prie, écrit-il à Milet-Mureau, de faire délivrer « au citoyen Buonaparte, aide de camp, un sabre et « ceinturon à prendre sur les trente mis à ma dispo- « sition [1]. »

Sa mère et ses sœurs sont pourvues de tout par ses soins. « J'ai envoyé à la famille 50 à 60 mille livres, « argent, assignats, chiffons, dit-il à Joseph. N'aie « donc aucune inquiétude... »

A Joseph, qui est toujours à Gênes, il promet monts et merveilles. « Tu ne tarderas pas à avoir un consu- « lat. Si tu t'ennuies à Gênes, je ne vois pas d'incon- « vénient à ce que tu viennes à Paris. » Dans le fait, il renouvelle au ministre des affaires extérieures une demande en sa faveur et la fait apostiller par son protecteur habituel, Barras.

La note est ainsi conçue :

Envoyé et recommandé au ministre des Relations extérieures.

BARRAS.

Le citoyen *Buonaparte* demande une place de consul en Italie, en Espagne ou en Portugal.

Il a été maire de sa commune,

Juge au tribunal,

Procureur général syndic de son département,

Depuis, commissaire de guerre à l'armée. Il parle plusieurs langues.

Il est avantageusement connu par son civisme et par ses lumières.

B.

Recommandé au ministre des *Relations* étrangères

Le général BUONAPARTE [2].

1. Mss. Archives de la guerre. Autographe du 5 frimaire an IV, au quartier général, à Paris.

2. Mss. A. E.

C'était le 4 décembre 1795 qu'il faisait cette nouvelle sollicitation en faveur de son frère; le 7 février suivant, il lui écrivait : « Tu seras immanquablement « nommé consul à la première place qui te convien- « dra... Je n'ai reçu que depuis peu de jours 400 mille « livres pour toi... En attendant, reste à Gênes, « prends une maison particulière et vis chez toi. »

Mais cet argent! d'où provenait-il? Pour des gens qui, peu de temps auparavant, n'avaient ni sou ni maille, pour un général réduit à sa solde, la solution est assez difficile à trouver. Nous ne chercherons pas à la résoudre.

Restait Lucien. Dès le 10 novembre, il le fait partir pour Marseille, sous prétexte d'aller porter des secours à la famille. Lucien le gêne. Lucien est exagéré et léger. Il a des amis compromettants, bons dans des moments de crise, comme le 13 vendémiaire, mais à éviter en temps d'accalmie. Et puis, ce brave Lucien a fait le plus sot des mariages. Ne s'est-il pas avisé d'épouser la jolie nièce d'un aubergiste de Saint-Maximin, Catherine Boyer, qui n'a même pu signer à son contrat? Pour le dépayser, il le fait nommer à une place de commissaire des guerres à l'armée du Nord.

En attendant, il l'expédie à Marseille, en compagnie de son ami Fréron, le beau Fréron qui, non réélu aux Cinq-Cents, et nommé commissaire du gouvernement à Marseille, compte de plus en plus sur la promesse de son ancien protégé pour devenir l'heureux époux de Pauline, son amie de cœur. Pauvre Fréron! Fréron renvoyé de Paris, Fréron privé de son journal, sans influence, sans crédit, criblé de dettes, n'était plus à craindre. Il devait bientôt s'en apercevoir.

Bonaparte n'aimait pas les inutilités et surtout les non-valeurs. « ... Je ne vois aucun inconvénient au « mariage de Paulette, *s'il est riche*, écrit-il à Joseph, à propos d'un nouveau prétendant, et l'on n'est qu'au 11 janvier 1796.

Après Lucien, Jérôme. Le 29 décembre, ce dernier arrive à Paris, en compagnie du général Augereau. « Je vais le placer dans un collège où il sera bien, dit Bonaparte.

Son oncle Fesch est accouru, aussitôt après le succès. Il lui sert de sécrétaire. Lorsqu'il s'agira de partir en Italie, il sera gratifié d'une place de commissaire des guerres.

Ramolino est nommé inspecteur des charrois, puis directeur des vivres; Villeneuve passe chef de bataillon; Ornano est appelé à Paris avec toute la famille, il obtient une place de lieutenant dans la nouvelle légion de police. Chauvet rentre au service avec le titre de commissaire ordonnateur en chef, Songis devient son aide de camp, Marmont est attaché au Comité d'artillerie. Les Rossi, les Permon, les frères et amis d'Ajaccio, tous sont placés; aucun n'est oublié. Bonaparte paye ses dettes. Il les paye largement.

Pour madame Permon, elle habitait à sa porte. Depuis la mort de son mari, survenue quatre jours après vendémiaire, elle avait quitté l'hôtel d'Autriche pour venir occuper la petite maison de M. Varnachon, rue de la Chaussée d'Antin. Au début de son élévation, Bonaparte venait passer volontiers ses soirées dans le salon de la charmante veuve. Il y retrouvait ses amis de prairial.

En vérité, que de changements! La veille, destitué heureux de pouvoir quitter la France, avec un titre de

pacha comme objectif ou un cordonnet de soie autour du cou, comme conclusion à ses intrigues, aujourd'hui préposé à la garde du gouvernement et commandant en chef les troupes de l'intérieur.

Mais cette situation inespérée était plus que délicate, elle était fausse.

On ne sort pas ainsi du néant et d'un néant flétrissant, pour arriver au sommet de l'échelle militaire, sans exciter bien des jalousies. Ses irrégularités de service, ses intrigues, ses relations intimes avec les Robespierre, ses écrits, ses aventures en Corse, celles de sa famille à Marseille, sa nationalité, son âge, sa petite taille, son accent, sa tenue incorrecte, tout servait de thème aux plaisanteries ou aux insinuations des camarades furieux d'un avancement aussi rapide.

Et de ceux-là, le nombre est toujours grand.

En un mot, on lui obéissait, parce qu'il avait le grade, mais l'on souriait volontiers derrière lui.

En haut lieu, il inspirait de la défiance.

Au bas de l'échelle, on le critiquait et on le méprisait.

Nulle part, il n'avait cette autorité que donne le mérite réellement supérieur qui s'affirme par quelque grand succès ou quelque œuvre hors ligne.

De ces sentiments si divers qu'il inspirait, il saisissait admirablement la valeur et la portée. Il se sentait gêné. Aussi, dès le lendemain de son entrée en fonctions en qualité de général en chef de l'armée de l'intérieur, il s'était ingénié à se faire une tête de circonstance. Son écriture, il l'avait modifiée de manière à la rendre illisible et à cacher ses incorrections de style. L'officier obséquieux de la veille, le *tutoyeur* du midi avait fait place à une sorte de

personnage muet, aux allures bizarres, silencieux ou loquace, suivant les circonstances. Parfois, accoudé à la cheminée, il aimait à développer ses étranges théories sociales et militaires. Mais pour cela, il fallait qu'il se trouvât en petit comité et que le milieu lui convînt. Une figure déplaisante suffisait pour lui fermer la bouche.

En général il n'aimait pas la contradiction. Tout en parlant, son regard restait vague, bien que fixe. Il semblait passer par-dessus l'interlocuteur pour aller chercher quelqu'être inconnu ou invisible. Il causait, comme il pensait. On lui eût demandé avec qui il s'entretenait, qu'il eût été fort embarrassé de le dire. Ses idées étaient au delà, dans l'infini. Il suivait son but, comme une étoile fixe, et, à cette étoile il croyait fermement.

Pourquoi n'y eût-il pas eu confiance? Elle lui était assez fidèle. Les obstacles avaient beau s'accumuler devant lui, il arrivait toujours à les surmonter. Ce qui aurait fait la perte irréparable de tout officier de l'armée, était pour lui la cause d'un succès. A chaque nouvelle chute, il rebondissait comme sur un tremplin, pour s'élever plus haut encore.

On eût pu devenir fataliste à moins. Pour lui cette foi dans la fortune était restée la plus ferme des croyances ; le mépris de toutes les lois, de toutes les convenances, sa ligne de conduite.

Quoi qu'il en fût, le milieu parisien devenait un terrain brûlant. Il le comprit. Mais où acquérir cette gloire qui lui faisait défaut, cette autorité qu'il n'avait pas? Et puis, partir; n'était-ce pas abandonner à ses ennemis le champ de bataille où il venait de remporter la victoire? Partir et rester, comment com-

biner ces deux nécessités? Le mariage seul pouvait lui faciliter cette sorte d'ubiquité. Il s'y résolut et mit ce nouveau projet à exécution avec la décision qu'il savait apporter à toute chose, mais, sous la condition, bien entendu, qu'il lui procurât profit et avantage.

CHAPITRE V

LE MARIAGE DE BONAPARTE

Naissance de Marie-Josèphe-Rose de Tascher de la Pagerie, 23 juin 1763. — La famille de la Pagerie et les Beauharnais. — Premier mariage de Joséphine, 13 décembre 1779. — Naissance du futur prince Eugène, 2 septembre 1780. — Naissance de la future reine Hortense, 10 avril 1783. — Acte de séparation entre les deux époux. — Joséphine retourne à la Martinique. — Elle revient en France en 1791. — Réconciliation apparente de Joséphine et de M. de Beauharnais. — Situation politique de ce dernier. — Son arrestation et celle de sa femme en 1794. — Condamnation à mort de M. de Beauharnais. — Mise en liberté de Joséphine. — Adieux touchants du général Beauharnais. — Nonchalance de Joséphine. — Sa liaison avec madame Tallien et les chefs thermidoriens. — Rencontre de Bonaparte et de Joséphine, dans les salons de Barras. — Après vendémiaire Bonaparte reprend ses idées de mariage. — Il songe à madame Permon. — Ses vues sur Joséphine Beauharnais. — Ses premiers rapports. — Portrait de Joséphine par Lucien. — Amour de Bonaparte pour Joséphine. — Sa correspondance. — Bonaparte nommé géneral en chef de l'armée d'Italie, le 2 mars 1796. — Son mariage, 9 mars. — Son départ, 11 mars. — Attitude de la famille Bonaparte vis-à-vis de Joséphine. — Bonaparte à Nice. — Sa famille. — Amours d'Élisa et de Pauline. — Correspondance de Pauline et de Fréron. — Bonaparte à Nice. — Il prend le commandement de l'armée d'Italie. — Sa lettre au Directoire, le 28 mars 1796. — Sa seconde métamorphose. — Fin de la jeunesse de Bonaparte.

Marie-Josèphe-Rose de Tascher de la Pagerie est née le 23 juin 1763, dans la paroisse de Notre-Dame de la Purification des Trois-Ilets, sise en l'île de la Martinique.

Elle était l'aînée de deux sœurs, Cathérine-Marie-Désirée[1] et Marie-Françoise[2].

1. Née le 11 décembre 1764; morte le 16 octobre 1777.
2. Née le 3 septembre 1766.

Son père, Joseph Gaspard, écuyer et chevalier de Saint-Louis, ancien page de madame la Dauphine[1] et capitaine de dragons, faisait valoir ses terres. C'était « un habitant cultivateur, » dit l'acte mortuaire. Sa mère, Rose-Claire des Vergers de Sanois, était fille de Joseph-François Des Vergers de Sanois et de Marie-Catherine-Françoise Brown[2].

Joseph Gaspard avait deux frères, l'un Robert-Marguerite, ancien officier de marine, également retiré à la Martinique, l'autre Louis-Samuel, prêtre, docteur de Sorbonne, aumônier de S. A. S. monsieur le duc de Penthièvre, et une sœur, Marie-Églantine-Désirée Tascher, mariée à un sieur Renaudin.

La famille, établie dans la colonie depuis 1726, était originaire de Châteauneuf, en Thimerais. Elle comprenait deux branches, celle dont nous venons de parler et une seconde, plus nombreuse encore restée en France[3].

Yeyette, comme on appelait Joséphine dans la famille, fut élevée au couvent de Port-Royal. A part la danse et la musique, son instruction était des plus bornées. Elle avait quatorze ans, lorsqu'on parla de son établissement. Elle était déjà formée. Voici le portrait qu'en fait son père : « Elle a une fort belle « peau, de beaux yeux, de beaux bras et une dispo- « sition surprenante pour la musique... »

« Elle a un excellent caractère qui est accompagné « d'une figure assez agréable, mais elle est très « avancée et formée pour son âge... »

Cette idée de mariage préoccupait fort M. de la

1. En 1752.
2. Née en 1737.
3. Voir aux pièces à l'appui.

Pagerie et madame Renaudin, sa tante et marraine. C'était en effet celle-ci qui avait songé à elle pour son filleul, le vicomte de Beauharnais (Alexandre). Ce jeune homme, à peine âgé de dix-huit ans, était le fils cadet d'un ami des deux familles, le marquis de Beauharnais[1], l'ancien gouverneur de la Martinique et des îles du Vent.

Ces Beauharnais étaient originaires de l'Orléanais. Le marquis avait deux fils[2], et une belle-sœur, fort connue du monde littéraire de Paris, la comtesse Fanny[3].

Le marquis se montra tout d'abord peu disposé à accueillir les ouvertures de madame Renaudin. « J'au« rais fort désiré, disait-il, que l'aînée eût quelques « années de moins, elle aurait eu certainement la « préférence... Mais je vous avoue que mon fils, qui « n'a que dix-sept ans et demi trouve qu'une demoi« selle de quinze ans est d'un âge trop rapproché du « sien. Ce sont des occasions où des parents sensés « sont forcés de céder aux circonstances... » M. de la Pagerie partagea cette manière de voir. On se décida pour la cadette. « L'aînée, répondit-il, sera « un peu affectée de la préférence... » Sur ces entrefaites, la troisième mourut et quand le père voulut

1. Sa femme était une dame Marie-Anne-Henriette Pivard du Chastelet.

2. *Beauharnais* (François, marquis de), né à la Rochelle en 1756, mort en 1846. Député de la noblesse aux États généraux, il émigra, servit sous Condé, devint son major général, revint en France sous l'Empire, refusa de se prêter aux vues de l'Empereur en Espagne, fut exilé en Sologne, mourut aveugle.

Sa fille épousa M. de Lavalette, directeur général des postes.

3. *Fanny* (comtesse de Beauharnais), née à Paris en 1738, morte en 1813, fille d'un receveur des finances, mariée au comte de Beauharnais en 1753, séparée de son mari.

emmener la seconde, la mère se refusa à son départ. « ...On lui a si bien fait la leçon, dit M. de la Pagerie, « que je ne puis vaincre sa résistance à ce voyage... « ma fille cadette est une enfant qui ne répéte que ce « qui lui est dicté par une mère qu'un attachement « aveugle conduit. Quant à l'aînée, je n'ai osé lui « donner jusqu'à présent la préférence. » Celle-ci pourtant finit par l'emporter. Le 20 octobre 1779, elle débarquait à Bordeaux et six semaines après, le 13 décembre, elle devenait la femme du vicomte de Beauharnais, tout récemment gratifié d'une compagnie dans le régiment de la Sarre[1].

A cette date, Bonaparte, âgé de dix ans, ne songeait encore qu'à élever des murailles de neige en compagnie de ses jeunes camarades de l'école de Brienne.

Aussitôt après le mariage, les jeunes époux allèrent habiter Paris, rue Thévenot, où vint au monde avant terme, Eugène-Rose, le futur vice-roi d'Italie[2]. L'entente ne fut pas longue dans le ménage, car deux ans plus tard, le vicomte s'embarquait pour l'Amérique, en qualité de volontaire sous les ordres du marquis de Bouillé. Il laissait sa femme enceinte. Le 10 avril 1783[3], en effet, celle-ci accouchait d'une fille, de celle qui, dans l'histoire, devait s'appeler la reine Hortense.

Quant au mari, il ne revint en France que pour plaider en séparation. Avait-il à se plaindre de Joséphine? Les torts des deux époux étaient-ils récipro-

1. L'acte de naissance de Joséphine est aux pièces à l'appui du tome Ier de *Bonaparte et son temps* (p. 311).

2. 2 septembre 1780 (voir t. Ier).

3. 10 avril 1783 (voir tome Ier). Joséphine demeurait alors rue de la Pépinière.

ques? Il est inutile de s'attarder à ces débats intimes. Le fait est que, pendant le procès, Joséphine alla résider à l'abbaye de Panthémont et que le parlement condamna M. de Beauharnais à payer à sa femme une pension de dix mille livres, avec facilité de ne pas cohabiter.

A la suite de ce jugement, Joséphine se retira à Fontainebleau, puis à la Martinique dans sa famille, en juin 1788. Elle y resta jusqu'à la mort de son père, survenue en 1790 [1]. L'année suivante, elle retournait à Paris, sur les instances de la tante Fanny [2]. Bien des événements s'étaient passés. Élu député de la noblesse aux États généraux, le vicomte de Beauharnais y avait joué un rôle important. Dans la nuit du 4 août, il s'était montré l'un des plus ardents promoteurs de la proclamation des droits. Nommé plusieurs fois président de l'Assemblée nationale, il avait fait de son hôtel de la rue de l'Université, un centre de réunion pour les députés libéraux. Dans cette situation, il eut souvent à regretter l'absence de sa femme. Celle-ci avait en effet tout ce qu'il fallait pour tenir un salon et son rang. Fut-ce cette perspective qui la décida? C'est probable; mais quand elle arriva, la

1. M. de Tascher mourut le 6 novembre 1790, comme le déclare « frère Marc, capucin, missionnaire apostolique, curé de la « paroisse de Notre-Dame de la Purification des Trois-Ilets. » L'acte mortuaire, rédigé le 7 novembre, qualifie Joseph-Gaspard Tascher de la Pagerie, « écuyer, ancien capitaine de dragons, « chevalier de la Croix de Saint-Louis... » (Archives de la Martinique, Rég. Martinique, 1773-1790, cahier 1790). Dictionnaire de Jal.

2. Madame de Beauharnais s'embarqua en 1791 sur le vaisseau que commandait le marquis de Bray. « Elle y était, écrit d'Antraigues à Louis XVIII, avec un officier de marine de ses « amis, M. Scipion du Roure. » Mss. A. E.

Constituante n'existait plus. Son mari venait de se retirer dans ses propriétés, à la Ferté-Imbault, en Sologne. Elle l'y suivit, jusqu'au jour où il fut nommé adjudant général à l'armée du Nord, puis appelé au commandement du camp de Soissons.

Devenu général en chef de l'armée du Rhin, le citoyen Beauharnais fit tout le siège de Mayence, donna sa démission et revint dans ses terres. Dénoncé comme traître à la patrie et comme frère du major général de l'armée de Condé, il fut arrêté dans les premiers jours de l'année 1794. Pendant ce temps, Joséphine était retournée à Paris, toujours incertaine, toujours inquiète, ballottée entre le désir de fuir à l'étranger et celui de rester à proximité de ses affections. En 1793, elle eut l'idée d'envoyer ses enfants en Angleterre. Elle les fit même conduire dans ce but à Saint-Martin, près de Saint-Pol en Artois, chez une de ses amies, la princesse de Salm; mais sur les conseils de son mari, elle les fit revenir et demeura cachée à Paris, jusqu'au jour où elle fut arrêtée et enfermée aux Carmes[1].

Ses deux enfants avaient trouvé un refuge auprès de la belle Eglé, sa tante. Celle-ci, grâce à ses relations avec Cubières[2], l'ex-ecclésiastique, l'ex-écuyer de la comtesse d'Artois, devenu membre de la Commune après le 10 août, n'avait pas été inquiétée.

On sait la fin de ce drame de la terreur. Le

1. 20 avril 1794.

2. *Michel de Cubières*, né à Roquemaure le 27 septembre 1752, mort à Paris le 23 août 1820, ecclésiastique, écuyer de la comtesse d'Artois, succéda à Dorat comme commensal de la comtesse Fanny de Beauharnais; membre de la Commune après le 10 août; au retour des Bourbons, reprit son titre d'écuyer et de chevalier de l'ordre du Saint-Sépulcre, mourut méprisé.

18 juillet 1794 (30 messidor an II), un administrateur de police, assisté d'un officier de paix, se transportait à la maison des Carmes pour y recueillir les dénonciations relatives aux complices d'un prétendu complot tendant au renversement de la représentation nationale. Le 5 thermidor, des quarante-neuf détenus convoqués à la barre du tribunal révolutionnaire, quarant-cinq furent condamnés. Du nombre se trouvait Alexandre de Beauharnais[1].

Triste destinée qui faisait périr ce jeune général, au moment où ses codétenus, et en particulier la mère de ses enfants, allaient recouvrer leur liberté. Le 19, en effet, Joséphine sortit de prison en même temps que Detournelle et Dufourmy. Cette liberté, elle la devait à sa compagne de captivité, la citoyenne Cabarrus, la future madame Tallien. L'ordre d'élargissement était signé de la main du conventionnel de ce nom. « Le plaisir d'apprendre, dit un témoin, « que Tallien venait soulager ses peines en brisant « ses fers, excita mille applaudissements, auxquels « elle fut si sensible, qu'elle s'en trouva mal[2]. »

Pour Joséphine, si la liberté était la vie, c'était aussi le commencement de grands devoirs. Pendant ces heures d'épreuve, en effet, se reconnaissent les âmes d'élite. Le général était mort en brave. Sa lettre à sa femme, la veille du jour où il allait passer devant le terrible tribunal, est digne en tous points de ces héros que faisait surgir la révolution. « Toutes les appa« rences de l'espèce d'interrogatoire qu'on a fait subir

1. Mss. A. N. carton 1169, dossier 965. Alexandre de Beauharnais, 34 ans, né à la Martinique, ex-constitutionnel, ex-général, demeurant à la Ferté (Loir-et-Cher).

2. Mss. A. N. Relation de Coëttant.

« aujourd'hui à un assez grand nombre de détenus « sont que je suis la victime des scélérates calomnies « de plusieurs aristocrates, soi-disant patriotes, de « cette maison. La présomption que cette infernale « machination me suivra jusqu'au tribunal révolu- « tionnaire ne me laisse aucun espoir de te revoir, « mon amie, ni d'embrasser mes chers enfants. Je « ne te parlerai point de mes regrets ; ma tendre « affection pour eux, l'*attachement* FRATERNEL *qui* « *me lie à toi* ne peuvent te laisser aucun doute sur « le sentiment avec lequel je quitterai la vie sous ces « rapports.

« Je regrette également de me séparer d'une patrie « que j'aime, pour laquelle j'aurais voulu donner « mille fois la vie et que non seulement je ne pourrai « plus servir, mais qui me verra échapper de son « sein, en me supposant un mauvais citoyen. Cette « idée déchirante ne me permet pas de ne te point « recommander ma mémoire ; *travaille à la réhabiliter*, « en prouvant qu'une vie entière consacrée à servir « son pays et à faire triompher la liberté et l'égalité « doit, aux yeux du peuple, repousser d'odieux calom- « niateurs, pris surtout dans la classe des gens « suspects. Ce travail doit être ajourné ; car, dans « les orages révolutionnaires, un grand peuple qui « combat pour pulvériser ses fers, doit s'environner « d'une juste méfiance et plus craindre d'oublier un « coupable que de frapper un innocent.

« Je mourrai avec ce calme qui permet de s'atten- « drir pour ses plus chères affections, avec ce cou- « rage qui caractérise un homme libre, une conscience « pure, et une âme honnête, dont les vœux les plus « ardents sont pour la prospérité de la République.

« Adieu, mon amie; *console-toi par les enfants; con-*
« *sole-les en les éclairant et surtout en leur apprenant*
« *que c'est à force de vertu et de civisme qu'ils doivent*
« *effacer le souvenir de mon supplice* et rappeler mes
« services et mes titres à la reconnaissance nationale.
« Adieu, tu sais ceux que j'aime; sois leur consola-
« teur et prolonge par tes soins ma vie dans leur
« cœur..... »

Mais Joséphine n'est pas femme à comprendre l'engagement sacré qu'un pareil testament lui impose. Depuis longtemps, elle n'est plus qu'une sœur pour son mari. Elle est créole, elle est coquette, elle raffole de luxe et la misère l'effraie. « Prendre un parti, « écrit-elle à sa tante, a toujours paru fatigant à ma « créole nonchalance qui trouve infiniment plus com- « mode de suivre la volonté des autres[1]. » Joséphine est toute là. C'est une aimable femme, qui n'a jamais su refuser quelque chose à ses amis. Or, le milieu qu'elle allait fréquenter était peu fait pour développer les qualités viriles que sa situation de veuve d'un général mort sur l'échafaud aurait dû réclamer. Sa famille était aux colonies, celle de son mari à l'étranger. Seule, sa tante Fanny était en mesure de lui donner des conseils, mais la belle Eglé, l'amie de tous les beaux esprits du temps, celle de qui l'on disait :

« Eglé, belle et poëte, a deux petits travers »
« Elle fait son visage et ne fait pas ses vers, »

n'était pas femme à réveiller les sentiments élevés de cette belle nonchalante. Joséphine se laissa donc

1. Correspondance de Joséphine (Firmin-Didot).

mener chez Tallien, chez Barras, chez madame Hamelin. Elle devint la commensale de Fréron, de Bentabole, de cette coterie enfin qui avait pour « double objet les tripotages d'affaires et les plaisirs[1]. » Elle s'y lia intimement avec la reine du jour, la Cabarrus. « Madame Tallien, écrit-elle à sa tante, au moment « de son mariage, est toujours belle et bonne, n'em- « ployant son immense crédit qu'à obtenir des grâces « pour les malheureux qui s'adressent à elle et ajoutant « à ce qu'elle accorde un air de satisfaction qui lui « donne l'air d'être l'obligée. Son amitié pour moi est « ingénieuse et tendre ; je vous assure que celle que « j'éprouve pour elle ressemble à ce que j'ai pour « vous. C'est vous donner l'idée de l'affection que je « lui porte. »

Malheureusement, cette affection pour Barras et ses amis paraît avoir donné lieu à plus d'une supposition. Joséphine était sans ressources. Elle accepta l'aide des anciens persécuteurs de sa famille. Sur ce point le doute n'est pas permis. Deux mois à peine après sa sortie de prison, elle écrivait à Barras : « Rien ne « m'est plus agréable que ce que vous m'annoncez, « mais rien ne me surprend moins. Je connais votre « influence et surtout votre zèle ; j'étais sûre de vous « intéresser ; je ne l'étais pas moins que vous réussi- « riez. Me voilà donc certaine de posséder un asile... « Héritiers d'un proscrit, la modestie sied aux vœux « de mes enfants et l'obscurité à leur existence. Celle « dont nous allons jouir à la Malmaison remplit toutes « ces conditions ; et malgré des pertes énormes, si le « père de mes enfants vivait, je n'aurais plus de désir

1. Mémoires du duc de Raguse.

« à former. Mais s'il vivait, vous aurais-je connu?
« aurais-je été malheureuse? et tant de bienveillance
« se serait-elle réunie sur une infortunée?..... J'ai
« subi une épreuve où durant quelques mois, je n'ai
« pu soupçonner un beau jour; je n'avais alors que
« le choix des malheurs; je les crois passés et ce que
« vous faites aujourd'hui pour moi reconmence ma
« vie..... »

Dans de telles conditions, l'amitié devait suivre. Elle fut durable. L'année suivante, Joséphine écrivait à M. de Sauval, un émigré, ancien ami de son mari :
« Votre pétition, arrivée le 12 à la Malmaison, a été
« remise le soir même, et par moi, au citoyen Barras;
« le lendemain envoyée au bureau des émigrés, elle
« a été mise au rapport le 14. Dès le 16, le premier
« examen avait été fait, et hier 20, la décision défini-
« tive a été soumise au Gouvernement. J'ai le plaisir
« de vous annoncer, monsieur, qu'elle vous a été
« favorable et que, rayé de la liste fatale, vous rentrez
« dans tous les droits de citoyen français. Mais en
« vous transmettant une communication qui m'est
« aussi agréable qu'à vous-même, permettez-moi d'en
« augmenter le prix en vous répétant les propres
« paroles dont l'a accompagnée le directeur : « J'ai
« peu à vous refuser ordinairement, madame, m'a-t-il
« dit, en me remettant le paquet qui le contient, et je
« n'ai plus rien à objecter quand il s'agit de servir
« l'humanité..... »

Ce fut dans ce milieu de femmes politiques, où Bonaparte allait dès le mois de juillet 1795, qu'il rencontra la veuve du général Beauharnais. Il éprouva pour elle, comme pour toutes ses amies, ce sentiment d'admiration instinctive qui se fait jour dans sa

correspondance avec Joseph. Il les voyait comme dans un rêve, comme des étoiles inaccessibles pour lui, l'officier Corse, sans ressources, relégué dans une chambre d'hôtel de troisième ordre de la rue des Fossés-Montmartre. A cette époque d'ailleurs, ses vues matrimoniales étaient modestes. Il ne songeait qu'à imiter « ce coquin de Joseph. » Toute son ambition, pendant son court moment de faveur au Comité, était d'obtenir la main de sa belle-sœur, Eugénie Désirée Clary, la future madame Bernadotte.

Après Vendémiaire, ses idées prirent un autre cours. Il comprit de quelle nécessité politique il était pour lui d'avoir à Paris un intérieur, s'il voulait s'éloigner pour courir à la recherche de la fortune et de la gloire. Or, le choix était difficile et délicat. Prendre une jeune fille, il ne le pouvait; il aurait fallu faire son éducation et il n'en avait pas le temps. Une veuve seule pouvait lui convenir; mais le nombre des veuves tenant un salon à Paris ou à même d'en tenir un, n'était pas grand. Deux seulement s'offraient à son choix, madame Permon et madame de Beauharnais. Il songea tout d'abord à la première. Elle était d'origine césarienne ; c'était une Comnène. Elle connaissait la Corse; elle y avait sa famille. Elle avait de quoi vivre; elle pouvait donc être utile. Bonaparte fit sa demande; elle ne fut pas agréée. Madame Permon ne manquait pas de bon sens. Elle fit comprendre au jeune général que l'amie de son père ne pouvait guère devenir la femme d'un officier dont elle pourrait presque être la mère.

Restait la seconde. Plusieurs versions existent des causes de rapprochement de Bonaparte avec madame de Beauharnais. La légende n'a voulu consacrer que

la visite du jeune Eugène de Beauharnais venant réclamer au général Bonaparte l'épée de son père, mort sur l'échafaud. Le récit est poétique. Il a le malheur d'être inexact, par la raison bien simple qu'il n'y eut pas de désarmement des sections après Vendémiaire et qu'en fait de visites domiciliaires, l'amie de Barras était à l'abri de toute vexation de ce genre.

Bonaparte à Sainte-Hélène a laissé une autre narration de sa rencontre avec la jolie créole : « C'est « chez Barras, a-t-il dit, que j'ai vu pour la première « fois ma femme, qui a eu une grande influence « sur ma vie, et dont la mémoire me sera toujours « chère.

« Je n'étais pas insensible aux charmes des femmes, « mais jusqu'alors elles ne m'avaient pas gâté; et « mon caractère me rendait timide auprès d'elles. « Madame de Beauharnais est la première qui m'ait « rassuré. Elle m'adressa des choses flatteuses sur mes « talents militaires, un jour où je me trouvai placé « auprès d'elle. Cet éloge m'enivra; je m'adressais « continuellement à elle; je la suivais partout; j'en « étais passionnément amoureux, et notre société le « savait déjà, que j'étais loin d'oser le lui dire.

« Mon sentiment s'ébruita; Barras m'en parla. Je « n'avais pas de raisons pour le nier. « En ce cas, me « dit-il, il faut que vous épousiez madame de Beau- « harnais. Vous avez un grade et des talents à faire « valoir; mais vous êtes isolé, sans fortune, sans « relations; il faut vous marier; cela donne de « l'aplomb. Madame de Beauharnais est agréable et « spirituelle, mais elle est veuve. Cet état ne vaut « plus rien aujourd'hui; les femmes ne jouent plus de

« rôle; il faut qu'elles se marient pour avoir de la « consistance. Vous avez du caractère; vous ferez « votre chemin; vous lui convenez; voulez-vous me « charger de cette négociation? »

« J'attendis la réponse avec anxiété. Elle fut favo-« rable; madame de Beauharnais m'accordait sa « main. »

Dans une lettre, Joséphine, bien que plus explicite, se borne à faire part de son embarras au moment de prendre une décision.

« On veut que je me remarie, ma chère amie. Tous « mes amis me le conseillent, ma tante me l'ordonne « presque, et mes enfants m'en prient. Pourquoi « n'êtes-vous pas là pour me donner vos avis dans « cette importante circonstance?

« Vous avez vu chez moi le général Buonaparte. Eh « bien! C'est lui qui veut servir de père aux orphelins « d'Alexandre de Beauharnais, d'époux à sa veuve!

« L'aimez-vous? allez-vous me demander. — Mais... « non. — Vous avez donc pour lui de l'éloignement? « — Non; mais je me trouve dans un état de tiédeur « qui me déplaît et que les dévôts trouvent plus « fâcheux que tout en fait de religion. L'amour étant « une espèce de culte, il faudrait aussi, avec lui, se « trouver toute différente de ce que je suis; et voilà « pourquoi je voudrais vos conseils, qui fixeraient « les irrésolutions de mon caractère faible. Prendre « un parti a toujours paru fatigant à ma créole non-« chalance, qui trouve infiniment plus commode de « suivre la volonté des autres.

« J'admire le courage du général, l'étendue de ses « connaissances en toutes choses, dont il parle égale-« ment bien, la vivacité de son esprit qui lui fait com-

« prendre la pensée des autres presqu'avant qu'elle « ait été exprimée ; mais je suis effrayée, je l'avoue, « de l'empire qu'il semble vouloir exercer sur tout ce « qui l'entoure. Son regard scrutateur a quelque « chose de singulier qui ne s'explique pas, mais qui « impose même à nos directeurs ; jugez s'il doit inti- « mider une femme ! Enfin ce qui devrait me plaire, « la force d'une passion dont il parle avec une énergie « qui ne permet pas de douter de sa sincérité, est « précisément ce qui arrête le consentement que je « suis souvent prête à donner.

« Ayant passé la première jeunesse, puis-je espérer « de conserver longtemps cette tendresse violente « qui, chez le général, ressemble à un accès de « délire ? Si, lorsque nous serons unis, il cessait de « m'aimer, ne me reprochera-t-il pas ce qu'il aura « fait pour moi ? Ne regrettera-t-il pas un mariage « plus brillant qu'il aurait pu contracter ? que répon- « drai-je alors ? que ferai-je ? je pleurerai. — La belle « ressource, vous écriez-vous. — Mon Dieu, je sais que « cela ne sert à rien ; mais, dans tous les temps, c'est « la seule ressource que j'aie trouvée lorsque l'on « blessait mon pauvre cœur, si aisé à froisser. Écrivez- « moi promptement, et ne craignez pas de me gronder « si vous trouvez que j'aie tort. Vous savez que, venant « de vous, tout est bien reçu.

« Barras assure que si j'épouse le général, il lui « fera obtenir le commandement en chef de l'armée « d'Italie. Hier Bonaparte, en me parlant de cette « faveur qui fait déjà murmurer ses frères d'armes, « quoiqu'elle ne soit pas accordée : Croient-ils, « me disait-il, que j'aie besoin de protection pour « parvenir ? Ils seront tous trop heureux un jour, que

« je veuille leur accorder la mienne. Mon épée est à « mon côté, et, avec elle, j'irai loin.

« Que dites-vous de cette certitude de réussir? « N'est-elle pas une preuve d'une confiance prove- « nant d'un amour-propre excessif? Un général de « brigade protéger les chefs du gouvernement! Je ne « sais, mais quelquefois cette assurance ridicule me « gagne au point de me faire croire possible tout ce « que cet homme singulier me mettrait dans la tête « de faire; et, avec son imagination, qui peut calculer « ce qu'il entreprendrait?

« Madame Tallien me charge de vous dire qu'elle « vous aime tendrement. Elle est toujours belle et « bonne, n'employant son immense crédit qu'à obtenir « des grâces pour les malheureux qui s'adressent à « elle, et ajoutant à ce qu'elle accorde un air de « satisfaction qui lui donne l'air d'être l'obligée. Son « amitié pour moi est ingénieuse et tendre; je vous « assure que celle que j'éprouve pour elle ressemble « à ce que j'ai pour vous; c'est vous donner l'idée « de l'affection que je lui porte.

« Sans ce mariage qui me tracasse, je serais fort « gaie, en dépit de tout; mais tant qu'il sera à faire, « je me tourmenterai... »

Lucien, lui, est plus catégorique. « Admis à quelques « dîners et soupers du directeur Barras, dit-il dans ses *Mémoires*[1] à propos de son séjour à Paris en novembre 1795, j'y fais connaissance avec madame « de Staël. Je courtise un peu la belle madame « Tallien, sultane favorite du voluptueux Barras. Je « remarque à peine, au milieu de ce cercle nombreux

1. Mss. A. E. Mémoires inédits de Lucien Bonaparte.

« de jolies femmes, réputées généralement galantes, « l'ex-marquise de Beauharnais, veuve du général « guillotiné de ce nom. Mon frère Napoléon la « remarque davantage ou plutôt en est remarqué. « Cette femme qui n'a jamais été belle, plus que sur « le retour, le captive assez pour qu'il désire l'épouser. « Il est vrai que Barras se charge de sa dot qui est « le commandement en chef de l'armée d'Italie. » Et Lucien ajoute, à propos des projets de son frère Napoléon d'aller dans l'Inde : « Je me suis demandé « quelquefois ce que Napoléon aurait fait dans l'Inde, « s'il avait pris du service pour les Anglais et même « contre eux, car il a touché aussi cette corde-là. « Quoi qu'il en soit, l'événement a prouvé qu'il était « habile à se frayer un chemin et que ce n'était pas « sans raison qu'il croyait la protection des femmes « bonne à y réussir. L'histoire n'oubliera pas de « consigner qu'à l'exemple de Mahomet, il rencontra « une *Cadige* (kadidja) dans l'ex-marquise de Beau- « harnais, plus âgée que lui au moins de dix ans, à « la faveur de laquelle il obtint le commandement « en chef de l'armée d'Italie. Au reste, il en usa si « bien pour son honneur et celui des armes fran- « çaises qu'il faut avoir envie de chicaner pour lui « reprocher d'être entré par telle ou telle porte que « ce soit dans ce qu'on appelle le temple de la « gloire.

« Joséphine n'était pas méchante, dit Lucien, ou « pour mieux dire, *l'on a beaucoup dit qu'elle était « très bonne;* mais c'était surtout quand ses actes de « bonté ne lui coûtaient aucun sacrifice. Avec assez « d'usage du grand monde, où son premier mari « l'avait introduite un peu avant la révolution de 1789,

« elle avait peu, fort peu d'esprit, point du tout « de ce que l'on pourrait appeler de la beauté; mais « certains souvenirs créoles dans les souples ondu- « lations de sa taille plutôt petite que moyenne; une « figure sans fraîcheur naturelle, il est vrai, à laquelle « les apprêts de sa toilette remédiaient assez bien « à la clarté des lustres, tout enfin dans sa per- « sonne n'était pas dépourvu de ces quelques restes « d'*attracto-partage* de sa première jeunesse et que « le peintre Gérard, cet habile restaurateur de la « beauté flétrie des femmes sur le retour, a fort « agréablement reproduits dans les portraits qui nous « restent de la femme du premier Consul.

« Dans les brillantes soirées du Directoire, où « Barras m'avait fait l'honneur de m'admettre, c'est « sous cet aspect que j'avais rencontré nombre de « fois la citoyenne Beauharnais, avant que mon frère « l'épousât, et la vérité, c'est que jusqu'alors, malgré « le portrait que j'en fais à présent après coup et dont « je ne crois pas qu'on puisse contester la ressem- « blance, elle avait à peine attiré mes regards, tant « elle me paraissait peu jeune et inférieure aux autres « beautés qui composaient ordinairement la cour du « voluptueux directeur et dont la belle Tallien était « la véritable Calypso...[1] »

Mais si elle n'avait pas produit d'impression sur Lucien, il n'en avait pas été de même sur Bonaparte. Cette nature, qu'on pourrait appeler *fondante*, possédait toutes les qualités susceptibles d'attirer un homme aussi impressionnable et aussi ardent que l'était le jeune général. C'est la loi des contrastes.

1. Mss. A. E. Mémoires inédits de Lucien Bonaparte.

Celui-ci d'ailleurs a toujours éprouvé un sentiment instinctif de répulsion pour les femmes-hommes. Or, cette créole, qui le regarde avec ses yeux voilés, comme la colombe fixe le serpent qui veut l'atteindre, lui plaît. Il est heureux du trouble qu'il occasionne; en un mot, il aime dominer jusque dans son amour même.

Il alla donc rue Chantereine, et y alla souvent. Après Vendémiaire, leurs rapports étaient ceux de gens du monde qui aiment à se rencontrer. Le 28 octobre, il écrivait à Joséphine : « Je ne conçois pas ce « qui a pu donner lieu à votre lettre. Je vous prie de « me faire le plaisir de croire que personne ne désire « autant votre amitié que moi et n'est plus prêt que « moi à faire quelque chose qui puisse le prouver. « Si mes occupations me l'avaient permis, je serais « venu moi-même porter ma lettre. » Depuis lors, les visites prirent un caractère d'assiduité qui n'échappa à personne. Quelques semaines avant le mariage, Bonaparte était passionnément épris, et quelle passion ! « Je me réveille plein de toi, lui écrivait-il. Ton por- « trait et l'énivrante soirée d'hier n'ont point laissé « de repos à mes sens. Douce et incomparable José- « phine, quel effet bizarre faites-vous sur mon cœur; « vous fâchez-vous; vous vois-je triste, êtes-vous « inquiète;..... mon âme est brisée de douleur et il « n'est point de repos pour votre ami, mais en est-il « donc davantage pour moi, lorsque me livrant au « sentiment profond qui me maîtrise, je puise sur « vos lèvres, sur votre cœur, une flamme qui me « brûle ? Ah ! c'est cette nuit que je me suis bien « aperçu que votre portrait n'est pas vous. Tu pars à « midi, je te verrai dans trois heures. En attendant,

« *mio dolce amor*, un millier de baisers, mais ne m'en « donne pas, car ils brûlent mon sang. » Certes, voilà du feu, de l'amour. Il est sincère, quoi qu'on en dise. Était-il clairvoyant ? Il n'est pas permis de ne pas le supposer. Le bien-être dont est entourée Joséphine, bien-être qui dénote la femme élégante et coquette, n'a pas dû passer inaperçu devant lui. L'argent, pas plus que les hôtels et les maisons de campagne, ne tombent du ciel ici-bas. Et puis, Joséphine est dépensière, excessivement dépensière; le vainqueur d'Arcole et de Marengo ne s'en apercevra que trop, plus tard. Bonaparte d'ailleurs n'est pas un naïf. Ce qu'il a fait, il l'a fait en parfaite connaissance de cause. Joséphine lui a plu; il a voulu en faire sa femme, il l'a aimée avec la puissance et l'ardeur qu'il mettait à toute chose. Le reste lui importait peu. La femme qu'il honorait de son affection ne devait dater que de lui. En cela, il avait raison; Joséphine, par sa grâce, par son élégance, par sa science mondaine, était susceptible d'éveiller son affection. Du moment qu'il la faisait sienne, il n'avait qu'à se préoccuper du présent. L'avenir, il comptait le faire tel qu'elle n'aurait pas le temps de regretter le passé.

Le 9 février 1796 les bans furent publiés. Le 2 mars, le Directoire arrêtait que le général Bonaparte serait nommé général en chef de l'armée d'Italie[1]. Le 7,

1. Mss. Archives de la guerre.

Le Directoire exécutif arrête ce qui suit : « Le général de division *Buonaparte* commandant en chef l'armée de l'Intérieur est nommé général en chef de l'armée d'Italie.

12 ventôse, an IV (2 mars 1796).

Signé : — LETOURNEUR, LAGARDE.

L'expédition du brevet eut lieu le 17 ventôse (7 mars).

Bonaparte recevait sa lettre de service, le 9, il se mariait; quarante-huit heures après, il quittait et sa femme et Paris pour se rendre à son poste.

L'acte de mariage est curieux. Le voici:

Deuxième arrondissement municipal du canton de Paris, du dix-neuvième jour du mois de ventôse an IV de la République française, acte de mariage de *Napoléon Bonaparte*, général en chef de l'armée de l'intérieur, âgé de vingt-huit ans, né à *Ajaccio*, département de la Corse, demeurant à Paris rue d'Antin, n° 1, fils de Charles Bonaparte, rentier, et de Letizia Ramolino, et de Marie Joseph Rose Detascher, âgée de vingt-huit ans, née à l'Isle Martinique, dans les isles du vent, demeurant à Paris rue Chantereine, fille de Joseph Gaspard Detascher, capitaine de dragons, et de Rose Claire Desvergers Desanois, son épouse. Moi Charles Théodore François Leclercq, officier public de l'état civil du deuxième arrondissement du canton de Paris, après avoir fait lecture, en présence des parties et témoins.

1° De l'acte de naissance de Napoléon Bonaparte qui constate qu'il est né le *cinq février mil sept cent soixante-huit* de légitime mariage de Charles Bonaparte et de Letizia Ramolini.

2° Acte de naissance de Marie Joseph Rose Detascher qui constate qu'elle est née le *vingt-trois juin mil sept cent soixante sept*, de légitime mariage, de Joseph Gaspard Detascher et de Rose Claire Desvergers Desanois; vu l'extrait de décès de Alexandre François Marie Beauharnais qui constate qu'il est décédé le cinq thermidor an deux (2 juillet 1794), marié à Marie Joseph Rose Detascher; vu l'extrait des publications dudit mariage duement affiché le temps prescrit par la loi, sans opposition, et après que Napoléon Bonaparte et Marie Joseph Rose Detascher ont déclaré à haute voix se prendre mutuellement pour époux, j'ai prononcé à haute voix que Napoléon Bona-

parte et Marie Joseph Rose Detascher sont unis en mariage et ce en présence des témoins majeurs, ci-après nommés savoir Paul Barras membre du directoire exécutif, domicilié palais du Luxembourg, Jean Lemarois aide de camp capitaine, domicilié rue des Capucines, Jean Lambert Tallien, membre du corps législasif, domicilié à Chaillot, Etienne Jacques Jérôme Calmelet domicilié rue de la place Vendôme n° 207, qui tous ont signé avec les parties et nous après lecture. Approuvé sept mots rayés nuls. »

Comme on le voit, Joséphine et Bonaparte s'y donnent à peu près le même âge, vingt-huit ans ; or Joséphine en a en réalité trente-trois et Bonaparte, vingt-sept. Pour ce dernier l'erreur est naturelle ; elle est habituelle. Fait bizarre, lors de leurs mariages, les trois frères, Napoléon, Joseph et Lucien ont adopté la même date et le même lieu de naissance : 1768, *Ajaccio*. A Toulon, Joseph affirme, en présence de cinq témoins corses, qu'il est né en 1768 à Ajaccio. A Saint-Maximin, quand il se marie avec Christine Boyer le 15 floréal an II[1], Lucien produit également un acte de naissance du 21 mai 1768.

En vérité, tout est étrange dans cette famille. On n'y fait rien comme ailleurs. Quels sont les témoins de la mariée? Paul Barras et Tallien ; ceux du général en chef, Calmelet et le capitaine Lemarois ? Barras et Tallien, devenus les répondants de cette ex-marquise, de cette fille et sœur d'émigré, de cette veuve de

1. Mss. Archives municipales de Saint-Maximin.

« Quinze floréal an second..... Devant moi J. S. Garnier, membre du Conseil général de la commune de Marathon, sont comparus pour contracter mariage :

D'une part : *Brutus Bonaparte*, âgé de 26 ans, patriote Corse, réfugié dans le continent, domicilié dans cette commune....

Lecture est faite : 1° de l'acte de naissance de Brutus Bonaparte en date du 21 *mai* 1768, portant qu'il est né la veille dans la commune d'Ajaccio (*sic*)..

guillotiné ! Quelle ironie du sort ! Et, dans cette salle froide de mairie, quelles durent être les réflexions des assistants, en présence de cette jeune femme, dans tout l'éclat de sa maturité, venue elle aussi d'une île éloignée, pour unir sa destinée à celle de ce petit Corse aux cheveux plats, au regard d'acier, général en chef le 7, époux le 9, déjà prêt à partir le 10, bâclant en somme un mariage comme on fait un contrat de vente !

De famille, il n'en est question d'aucune part. Les parents de Joséphine sont absents. La mère de la mariée est toujours à la Martinique, et, par parenthèse, elle ne verra jamais sa fille, même quand celle-ci sera au faîte des grandeurs[1].

Du côté des Bonaparte, il en est de même. Aucun des frères n'assista à la cérémonie. « Notre mère, dit « Lucien, n'avait pas été contente du mariage de son « fils le général avec l'ex-marquise de Beauharnais. « La principale raison et même la seule, dont elle « convint avec nous, était qu'elle était trop âgée pour « son fils et qu'elle ne lui donnerait pas d'enfants. » Il fallut toute la volonté de Bonaparte pour obtenir des siens qu'ils se montrassent simplement polis à l'égard de la jeune femme.

Le 2 avril seulement, madame Letizia se décida à lui adresser une lettre, dont les termes lui furent évidemment dictés, car la brave femme ne savait pas écrire en français : « J'ai reçu votre lettre, madame, « elle n'a pu qu'ajouter à l'idée que je m'étais formée « de vous. Mon fils m'avait appris son heureuse

1. Rose-Claire des Vergers de Sannois, veuve Tascher de la Pagerie, décédée à la Martinique, le 2 juin 1807.

« union, et dès ce moment vous eûtes avec mon « estime, mon approbation. Il ne manque à mon « bonheur que la satisfaction de vous voir. Soyez « assurée que j'ai pour vous toute la tendresse d'une « mère et que je vous chéris autant que mon fils...

« Mes filles se joignent à moi pour précipiter « l'heureuse époque de votre voyage... [1] »

Le 8 avril, ce fut au tour de Joseph de s'exécuter : « Madame, j'ai appris avec le plus vif intérêt votre « mariage avec mon frère. L'amitié qui m'unit à lui « ne me permettait pas d'être insensible au bonheur « qu'il trouvera avec vous. J'en suis aussi convaincu « que lui d'après l'idée que je me suis formé de « vous.

« Agréez, je vous prie, l'assurance des sentiments « fraternels avec lesquels je suis... votre beau frère[2]. »

Les convenances étaient sauvées; c'était tout ce que pouvait exiger Bonaparte.

A Paris, deux jours après son mariage, il écrivait au président du Directoire, Letourneur :

« J'avais chargé le citoyen Barras d'instruire le Direc- « toire exécutif de mon mariage avec la citoyenne Tascher « Beauharnais. La confiance que m'a montrée le Direc- « toire dans toutes les circonstances me fait un devoir « de l'instruire de toutes mes actions. C'est un nouveau « lien qui m'attache à la patrie, c'est un gage de plus de « ma ferme résolution de ne trouver de salut que dans la « République[3] ».

« Salut et fraternité. »

1. Marseille, 12 germinal an IV. — A la citoyenne la Pagerie, rue Chantereine, n° 4.

2. Gênes, 19 germinal an IV.

3. Mss. A. N. Quartier général, Paris, 21 ventôse an IV

Le soir même, il partait en poste avec son aide de camp Junot et l'ordonnateur en chef Chauvet. A Marseille, il descendit à l'hôtel Beauvau. Il y fut reçu avec tous les honneurs par son ami Fréron, alors commissaire du gouvernement dans cette ville.

Que de changements depuis un an! Sa mère et ses sœurs étaient installées rue Paradis. Leur salon était devenu le rendez-vous des officiers de passage et des Corses qui tenaient à faire leur cour à la famille du général en chef de l'armée d'Italie.

On parlait beaucoup de mariage, rue Paradis. Élisa avait vingt ans. Elle était recherchée par un de ses compatriotes, Paschal Bacciochi. L'amiral Truguet, paraît-il, n'avait pas été agréé. « Franchement, dit « Lucien, je l'aurais pour le moins autant aimé que « ce *bon* et *rebon* Bacciochi, qui lui-même, malgré « l'excès de sa *bonacité*, n'aime au fond que son « violon, dont il râcle, il est vrai passablement, mais « si souvent qu'il finit par faire prendre en grippe « son innocent instrument et son voisinage. »

Pauline venait d'avoir seize ans. Elle possédait ce quelque chose d'attractif, qui a fait d'elle une des femmes les plus agréables de son temps. Elle était alors toute à ses amours avec Stanislas Fréron. Le jour même du mariage de son frère, elle écrivait au beau commissaire[1] :

« J'ai été hier dans les grandes inquiétudes sur ta « santé, mon bon ami; j'ai envoyé...; mais trop bête, « il est revenu sans savoir comment tu te portais. « J'étais dans cet état lorsque Nonat vint. Je ne

1. Mss. Didot. (Voir aux pièces à l'appui.)

« m'attendais pas à une de tes lettres; il m'avait dit « que tu avais beaucoup souffert. Pourquoi m'écris-« tu? Tu ne m'aimes donc pas puisque tu me déso-« béis?...

« Je n'ai point répondu à ta lettre d'avant-hier, vu « que j'aimais mieux t'en parler. Mon amour t'est « garant de ma réponse. Oui, je te jure, cher Stanis-« las, de n'aimer jamais que toi seul: mon cœur « n'est point partagé, il s'est donné tout entier. Qui « pourrait s'opposer à l'union de deux âmes qui ne « cherchent que le bonheur et le trouvent en s'aimant? « Non, mon ami, maman ni personne ne peuvent te « refuser ma main.

« Nonat m'a dit hier que tu ne devais pas sortir « de toute la semaine; eh bien! il faut prendre « patience, nous nous écrirons et cela nous dédom-« magera de la privation de ne pas nous voir. Je te « remercie de ton attention à m'envoyer de tes « cheveux; je t'en envoie également des miens, non « pas de ceux de Laure, car Laure et Pétrarque, que « tu cites souvent, n'étaient pas aussi heureux que « nous. Pétrarque était constant, mais Laure... Non, « mon cher ami, Paulette t'aimera autant que « Pétrarque aimait Laure. Adieu, Stanislas, mon « tendre ami, je t'embrasse comme je t'aime. »

Pour Fréron, il était tout à la joie. Il annonçait partout son mariage comme très prochain, et le 24 mars, il écrivait au nouveau général en chef :

« Tu m'as promis avant de partir, mon cher Bona-« parte, une lettre pour ta femme; nous sommes « convenus que tu lui annoncerais mon mariage, afin « qu'elle ne soit point étonnée de la soudaine appari-« tion de Paulette quand je la lui présenterai. Je

« t'envoie une ordonnance à Toulon pour chercher
« cette lettre dont je serai porteur.

« Ta mère oppose un léger obstacle à mon empres-
« sement. Je tiens à l'idée de me marier à Marseille
« sous quatre à cinq jours, tout est même arrangé
« pour cela; indépendamment de la possession de
« cette main que je brûle d'unir à la mienne, il est
« vraisemblable que le Directoire me nommera sur-
« le-champ à quelque poste éloigné qui exigera peut-
« être un prompt départ. Si je suis obligé de revenir
« ici je perdrai un temps précieux et le gouverne-
« ment qui avec raison s'embarrasse peu des affec-
« tions de cœur pourra blâmer mon absence, qui
« retarderait l'objet de la mission qui me sera con-
« fiée. Je t'en conjure, écris sur-le-champ à ta mère
« pour lever toute difficulté; dis-lui de me laisser la
« plus grande latitude pour déterminer l'époque de
« ce moment fortuné. J'ai l'entier consentement, j'ai
« l'aveu de ma jeune amie, pourquoi ajourner ces
« nœuds que l'amour le plus délicat a formés? Mon
« cher Bonaparte, aide-moi à vaincre ce nouvel obs-
« tacle; je compte sur toi.

« Mon ami je t'embrasse, et suis à toi et à elle pour
« la vie. Adieu. »

Restait Caroline. Celle-ci allait sur ses quinze ans et s'annonçait également bien. « Le teint était d'une
« blancheur éblouissante, les cheveux blonds et avec
« cela un regard fixe qui contrastait avec l'apparence
« enfantine de sa personne. »

Tel était ce petit monde féminin au milieu duquel Bonaparte venait d'arriver de façon si imprévue. Il y eut quelque raideur dans les rapports des premiers jours. La question du mariage de Joséphine n'était

pas encore réglée. Le jeune général dut imposer sa volonté. Mais, affaires d'amour et de conquêtes ne vont guère ensemble; les moments d'effusion d'ailleurs étaient comptés. Le 22 mars, Bonaparte était à Nice; le 28, il écrivait au Directoire :

« Je suis depuis plusieurs jours dans l'*enceinte* de « l'armée; *j'ay* depuis hier pris le commandement [1]. »

Nice. — *Signé* : BONAPARTE.

La dépêche portait comme en-tête :

BONAPARTE, *général en chef de l'armée d'Italie*,

tandis que les précédentes contenaient la formule suivante :

BUONAPARTE, *général en chef de l'armée de l'intérieur*.

Du 28 mars 1796, date donc la seconde de ses métamorphoses. Le *Buonaparte*, le Corse ennemi de la France, allait devenir le *Bonaparte* d'Arcole et de Rivoli. De ce jour, la jeunesse de Bonaparte pouvait être considérée comme finie, bien finie. Général en chef et marié, il se trouvait en possession de tous ses moyens d'action.

En fait, nous devrions donc arrêter cette étude à ce moment précis de l'évolution de l'étrange général. Mais cette évolution même n'est pas encore suffisamment marquée. Bonaparte est bien le maître de ses actes en Italie, en tant que général en chef; c'est tout. Son immixtion dans les affaires de l'État n'est qu'in-

1. Mss. A. G. Autographe de Bonaparte.

directe. En Italie, comme en Égypte, Bonaparte est toujours l'officier d'artillerie que nous connaissons, mais simplement plus élevé en grade et plus célèbre. Il n'est pas l'homme de gouvernement, l'homme d'État, qui s'appellera le premier consul.

Il nous a donc paru utile de le conduire jusqu'à cette nouvelle étape, celle du coup d'État de Brumaire. Toutefois, comme, pour la partie technique de guerre de cette période, les détails abondent et dans la *Correspondance* et dans des ouvrages remarquables dont l'autorité est incontestée, il nous a paru bon de les négliger ou tout au moins de n'en donner qu'un résumé. L'important est d'élucider les points douteux, de manière à mieux faire ressortir le transformisme des idées et des tendances de l'extraordinaire officier et à permettre de tirer, de l'étude de cette existence militaire de vingt et une années, les conclusions qu'elle comporte.

CHAPITRE VI

BONAPARTE A L'ARMÉE D'ITALIE

1796-1797

L'instrument. — Conditions pour faire la guerre : un bon instrument, un échiquier convenable. — Organisation de l'armée au mois de mars 1796. — Composition exceptionnelle du personnel des armées de la République. — Composition de l'armée d'Italie. — Ses effectifs. — Sa valeur. — Opinion curieuse des émigrés. — Rapport à Louis XVIII. — Valeur de l'armée autrichienne. — Opinion de Bonaparte.

L'échiquier. — Bonaparte a déjà connaissance du théâtre des opérations. — Nécessité d'une opération immédiate en Italie. — Opinion judicieuse de M. de Cacault. — Son rapport au Directoire. — Le Directoire songe à Bonaparte pour commander en Italie. — Motifs divers de ce choix. — Exposition des plans de Bonaparte. — Ils sont acceptés. — Sa nomination, son mariage, son départ, son arrivée à Nice, 22 mars 1796.

Les opérations. — Merveilleux génie de Bonaparte. — Ses principes de guerre. — Leur application. — Résumé de la campagne. — Parallèle entre la campagne de 1796 et celles de 1866 et de 1870.

Le commandement. — Bonaparte réclame l'unité de commandement. — Il a raison. — Ses observations au Directoire qui veut lui imposer Kellermann. — Il obtient gain de cause. — Ses empiétements successifs. — Sa guerre avec le Directoire. — Il attire tout à lui. — Ses procédés de lutte. — Il met continuellement le marché en mains. — Faiblesse définitive du Directoire. —

La moralité de ce commandement. — Les proclamations de Hoche et de Kléber. — Les proclamations de Bonaparte. — Leurs tendances césariennes — Leurs conséquences. — Désordre et concussions. — Insouciance voulue de Bonaparte. — Résultats de ce système.

La politique. — Duplicité de Bonaparte. — La presse. — Rapprochement des dépêches. — Affaires de Lombardie, — de Turquie, — de Rome, — de Venise. — Résultats de cette politique extérieure.

Le dix-huit fructidor. — Les auteurs du dix-huit fructidor. — Causes premières de ce coup d'État militaire. — Défauts de la Constitution de l'an III. — Toute-puissance de la réaction. — Les agissements de l'émigration à l'étranger et à l'intérieur. — Leurs projets. — Le Directoire était-il en mesure de résister? — Opinion de Carnot. — Opinion de Barras. — Ce dernier

compte faire appel à la force. — Causes premières de cette tendance. — Les adresses aux armées. — Proclamations et adresses de l'armée d'Italie. — Proclamation et adresses de l'armée de Sambre-et-Meuse. — Attitude expectative du général Moreau, à l'armée du Rhin. — Barras se décide à tenter le mouvement avec Hoche. — Hoche accepte. — Ses réticences. — Ses explications. — Ses regrets. — Sa nomination au ministère de la guerre. — Non-réussite du premier projet. — Bonaparte est accepté pour le second. — Dépêche confidentielle des directeurs Barras, Rewbell et La Réveillère à Bonaparte. — Causes de l'acceptation de Bonaparte. — Rapport de d'Antraigues. — Lettre de Bonaparte aux Directeurs. — Histoire du comte d'Antraigues. — Ses papiers. — Son double rôle. — Envoi de Lavalette à Paris avec les papiers de d'Antraigues. — Entente définitive de Barras et de Bonaparte, 22 juillet 1797. — Organisation du complot militaire. — Envoi d'Augereau pour faire le coup. — Sottise et naïveté d'Augereau. — Envoi de Bernadotte. — Journée du 18 fructidor. — Fuite de Carnot. — Arrestation de Barthélemy. — Attitude de Bonaparte. — Son appréciation de la journée du 18 fructidor.

Les résultats. — Toute-puissance de Bonaparte en Italie après le 18 fructidor. — Son attitude nouvelle. — Le traité de Campo-Formio. — Mort de Hoche. — Tentatives précédentes contre la vie de ce général. — Opinion de Bonaparte sur la campagne d'Italie. — Opinion de M. de Sucy. — Opinion du comte d'Antraigues [1].

L'instrument. — Pour entreprendre une guerre et pour la faire heureusement, il faut deux choses : un instrument convenable, c'est-à-dire une bonne armée,

1. *Événements principaux.* — 27 mars 1796, proclamation de Bonaparte; 10 avril, commencement des hostilités; 12 avril, bataille de Montenotte; 13 avril, bataille de Millesimo; 15 avril, combat de Dego; 22 avril, bataille de Mondovi; 25 avril, prise de Cherasco; 28 avril, armistice de Cherasco; 7 mai, passage du Pô à Plaisance; 9 mai, traité avec les ducs de Parme et de Plaisance; 10 mai, bataille de Lodi; passage de l'Adda; 15 mai, entrée à Milan; fête des victoires à Paris; traité de Paris avec la Sardaigne; 30 mai, passage du Mincio; prise de Peschiera; 3 juin, occupation de Vérone; 4 juin, investissement de Mantoue; 19 juin, prise de Bologne, Ferrare, Reggio; 24 juin, armistice de Foligno avec Rome; 28 juin, occupation de Livourne; 29 juillet, combat de Salo; 30 juillet, levée du siège de Mantoue; 30 juillet et 1er août, combat de Lonato; 3 août, bataille de Castiglione; 6 août, combat de Peschiera; 7 août, reprise du blocus de Mantoue; traité de Paris avec le duc de Würtemberg; 19 août, traité d'alliance offensive et défensive avec l'Espagne; 22 août, traité de paix avec Bade; 3 septembre, bataille de Würtzbourg; 4 sep-

et un échiquier favorable sur lequel on puisse faire manœuvrer celle-ci tout à son aise.

Or, quel plus merveilleux instrument que celui dont le général Bonaparte venait d'obtenir la disposition! Quel plus parfait échiquier que celui formé par la haute Italie, où montagnes et vallées se prêtent à toutes les combinaisons stratégiques et tactiques d'un militaire de génie!

. . . .

Réorganisée, d'après les bases de la nouvelle Consti-

tembre, bataille de Roveredo; 8 septembre, bataille de Bassano; 15 septembre, bataille de St-Georges; 19 septembre, création des Républiques transpadane et cispadane; 2 octobre, bataille de Biberach; 10 octobre, traité de Paris avec les Deux-Siciles; 21 octobre, reprise de la Corse; 5 novembre, traité de Paris avec le duc de Parme; 12 novembre, combat de Caldiero; 15, 16, 17 novembre, bataille d'Arcole; 17 novembre, mort de Catherine II, impératrice de Russie; 22 novembre, retraite d'Alvinzi; 9 janvier 1797, combat de Montebaldo; 14 janvier, bataille de Rivoli; 16 janvier, bataille de la Favorite; 28 janvier, combat et prise de Trente; 2 février, reddition de Mantoue; 9 février, prise d'Ancône; 19 février, paix de Tolentino avec le pape; 12 mars, passage de la Piave; 16 mars, bataille et passage du Tagliamento; 19 mars, passage de l'Isonzo; prise de Gradisca; 20 mars, prise de Goritz; 21 mars, entrée à Trieste et en Carinthie; 29 mars, attaque et prise des gorges d'Insprück; 4 avril, combat de Neumarkt; 5 avril, traité d'alliance avec les Sardes; massacre des Français à Vérone; 17 avril, insurrection des Vénitiens; 18 avril, préliminaires de Léoben; passage du Rhin à Neuwied; 20 avril, passage du Rhin à Kehl; 16 mai, entrée des Français à Venise; 20 mai, renouvellement du tiers du Corps législatif; 22 mai, révolution à Gênes; 14 juin, république ligurienne; 28 juin, prise de Corfou; 6 juillet, proclamation de la république ligurienne; 4 septembre (18 fructidor), coup d'État du Directoire; 17 octobre, traité de Campo-Formio; 22 octobre, réunion de la Valteline à la république cisalpine; 16 novembre, ordre du jour de Bonaparte; 17 novembre, son départ pour Rastadt; 1er décembre, convention militaire à Rastadt avec Bonaparte et Cobentzel; 5 décembre, retour de Bonaparte à Paris.

tution[1], l'armée française se trouvait, en mars 1796, dans des conditions réellement excellentes, tout au moins au point de vue de la logicité du mécanisme. Elle comprenait *une garde nationale sédentaire*, composée de tous les citoyens et fils de citoyens, en état de porter les armes, et sous le nom de *garde nationale en activité*, une armée de terre et de mer des plus respectables.

Celle-ci était forte de 531,253 hommes, non compris les troupes destinées à la défense des colonies, les quatre régiments désignés pour le service des ports, les grenadiers de la représentation nationale et la légion de police. L'infanterie de ligne, forte de trois cent vingt-deux mille hommes, formait cent demi-brigades à trois bataillons, ces derniers à neuf compagnies. L'infanterie légère représentait un effectif de 96,960 hommes. L'artillerie comportait 29,128 hommes, sans compter 6,518 canonniers gardes-côtes; le génie, 20,000 hommes; la cavalerie, 58,000 hommes. Les guides, les gendarmes et les vaguemestres fournissaient le complément de l'effectif total.

Toutes ces forces étaient alors réparties entre neuf armées, et quelles armées! quels généraux! Tous ces chefs, dont les noms glorieux retentissent encore à nos oreilles émerveillées, s'étaient déjà signalés sur de nombreux champs de bataille.

A l'armée du Nord, c'est Moreau qui commande, avec Macdonald, Songis, Souham, Durutte, Rostolan et Leclerc pour seconds.

Jourdan dirige l'armée de Sambre-et-Meuse. Les généraux Bernadotte, Championnet, Dumas, Ernouf,

1. Mss. (voir pièces à l'appui), loi du 19 août 1795 et arrêté du 1er novembre 1795.

Grenier, Kléber, Lefebvre, Marceau, Bastoul, Bonet, Dalesmes sont sous ses ordres. Barbier, Brayer, Caffarelli, Cayla, Espagne, Mortier, Ney, remplissent les fonctions d'adjudants généraux.

L'armée du Rhin-et-Moselle est sous les ordres de Pichegru et des généraux Ambert, Bessières, Delmas, Desaix, Gouvion, Liébert, Davout, Lecourbe, Oudinot, Vandamme, avec Abatucci, Decaen, Gudin et Molitor pour adjudants généraux.

A l'armée des Alpes, Berthier et Vaubois ont Kellermann pour général en chef.

Hoche et Grouchy sont à l'armée des côtes de l'Océan;

Pérignon, à l'armée des côtes de Brest;

Berruyer, Vialla, Moncey, Sahuguet, à l'armée de l'intérieur.

L'armée d'Italie était aussi bien partagée. Au moment où Bonaparte en prenait le commandement, elle comptait deux divisions d'avant-garde, Laharpe et Meynier et quatre divisions de corps de bataille, Augereau, Sérurier, Macquard et Garnier. Cet ensemble représentait une force nominale de 60,282 hommes. En en défalquant les prisonniers, les malades, les détachés et les embarqués, elle n'avait plus qu'un effectif réduit de 37,775 présents[1].

Quant à cet effectif de présents, il devait subir les variations suivantes, pendant cette mémorable campagne :

46,378 hommes au 8 mai 1796, quartier général, Plaisance.
41,724 — au 2 août, quartier général, Castiglione.

1. Mss. A. G.

78,000 hommes au 22 octobre, quartier général, Vérone.
52,000 — au 10 juillet 1797, quartier général, Vérone.
79,304 — au 20 avril 1797, quartier général, Trévise.

A cette dernière date, le total des forces de l'armée dite d'Italie était de 141,220 hommes, dont 20,000 se trouvaient absorbés par les garnisons et le reste de l'écart avec les présents, par les indisponibles, c'est-à-dire en définitive, 80,000 présents, 22,000 dans les garnisons, 40,000 indisponibles ou 40 pour 100 de déchet.

L'armée d'Italie, malgré ses pertes successives, a donc été continuellement alimentée en hommes, bien que Bonaparte ait prétendu le contraire. Les situations envoyées par son chef d'état-major en font foi. On en jugera par les suivantes :

ARMÉE D'ITALIE AU 15 GERMINAL AN IV (4 AVRIL 1796.)

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.

Général commandant l'armée.	*Général, chef de l'État-Major.*	*Commissaire ordonnateur en chef.*
BUONAPARTE.	BERTHIER, général de division, chef. Vignolle, adjudant général, sous-chef.	CHAUVET.
Aides de camp.	*Aides de camp.*	
Joachim. Junot. Marmont. / Jean Léonard. Louis Buonaparte.	Dutaillis. / Gonnord.	
	Adjoint.	
	Ballet.	

RAPPORT SUR LES MOTIFS DE LA DIFFÉRENCE DU DERNIER ÉTAT DE SITUATION [1].

Sur la situation au 15 germinal, ne sont point portés 3,704 hommes d'infanterie, attendu qu'ils étaient en mouvement pendant le courant de la quinzaine et non portés sur aucun état rendu par les généraux de division.

1. Mss. A. G. Ces situations sont conformes aux minutes existant dans les archives du ministère de la guerre.

Situation de l'armée d'Italie, commandée par le général Buonaparte, à l'époque du 15 germinal an IV (4 avril 1795).

QUARTIER GÉNÉRAL A NICE.

DÉSIGNATION DES TROUPES	EMPLACEMENT	QUARTIERS GÉNÉRAUX	TOTAL DES TROUPES Effectif total.	TOTAL DES TROUPES Présents sous les armes.
Masséna, commandant l'avant-garde.				
1re Division d'avant-garde. (Laharpe.)	La droite à Voltri, le centre à Scigne, la gauche à la montagne de Melogno, appuyant à la droite de la 1re division du corps de bataille.	Savone.	17.882	11.073
2e Division d'avant-garde. (Meynier.)			7.692	5.428
1re Division du corps de bataille. (Augereau.)	La droite appuyée au village de Lnagueglia, le centre à Ceriale et la gauche au village de Borgio.	Finale.	11.930	7.908
2e Division du corps de bataille. (Sérurier.)	Occupe Garessio, Inferno, Trappa, Colombini, Ormea, Chenea, Saint-Lazare et Pieve.	Ormea.	11.006	6.538
3e Division du corps de bataille. (Macquard.)	La droite bornée par le col de Tende et les montagnes de la Briga, la gauche s'appuyant sur Sospello et le col de Braus.	Broglio.	6.212	3.690
4e Division du corps de bataille. (Garnier.)	La droite appuyée à Lescarene, se prolongeant jusqu'à Roccabigliera, le centre vis-à-vis le col de Fenestre et la gauche correspondant à Isola.	Roccabigliera.	5.556	3.136
			60.282	37.775

	Infanterie.	Infanterie légère.	Artillerie.	Sapeurs ouvriers et mineurs.	Cavalerie.	Dragons.	Chasseurs	Hussards.	Total des prisonniers, congés, hopitaux, détachés, embarqués.	Total des disponibles.
Troupes en garnison	23.588	253	4.817	442	417	1.939	»	2.166	»	»
Troupes disponibles.	42.928	11.259	1.464	1.203	»	»	»	20	22.507	41.472
Total général	66.316	11.212	6.282	1.645	417	1.939	»	2.186	»	»
A l'époque du 1er germinal............									54.007	73.494

ARMÉE D'ITALIE AU 19 FLORÉAL AN IV (8 MAI 1796.)

QUARTIER GÉNÉRAL A PLAISANCE.

NOTA. — A cette date, ni les emplacements, ni les quartiers généraux ne sont indiqués. On ne peut présenter que ce qui suit :

RÉCAPITULATION DE L'ARMÉE ACTIVE.

Avant-garde (Dallemagne)	3.600	1.570
1re Division (Mesnard)	6.561	»
2e Division (Augereau)	7.111	»
3e Division (Masséna)	8.850	»
4e Division (Sérurier)	10.386	»
Garnisons des places conquises	6.200	»
Cavalerie	»	2.100
Artillerie légère	»	»
Totaux	42.708	3.670
	46.378	

DÉCOMPTE PAR ARME :

Infanterie.	Infanterie légère.	Artillerie et gendarmes.	Dragons.	Chasseurs.	Hussards.
34.655	7.662	391	1.220	1.430	1.020
42.708			3.670		

Le lendemain, 20 floréal, veille de la bataille de Lodi, même effectif, à l'exception de la division Masséna, qui n'a plus que 8,749 hommes, c'est-à-dire 101 de moins.

ARMÉE D'ITALIE AU 15 THERMIDOR AN IV (2 AOUT 1796).

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.

Général commandant l'armée.	*Général chef de l'état-major.*	*Commissaire ordonnateur en chef.*
BUONAPARTE.	BERTHIER, général de division, chef. Vignolle, adjudant général, sous-chef.	DENNIÉE.
—		
Aides de camp (1).	*Aides de camp.*	
Junot. Lemarois. Marmont. Lahoz. Louis Buonaparte. Elliot.	Gonnord. Dutaillis. *Adjoint* (2). Ballet.	

RAPPORT SUR LES MOTIFS DE LA DIFFÉRENCE DU DERNIER ÉTAT DE SITUATION.

La demi-brigade des Deux-Sèvres venant de l'armée des Alpes, arrivée pendant cette quinzaine à celle d'Italie, sa force en présents sous les armes est de 617 hommes.

Nonobstant cette augmentation, il se trouve une diminution, pendant la quinzaine, de 2565 hommes, dont la plupart, attaqués de la fièvre, ont été aux hôpitaux.

(1) Au 1er brumaire an V, mêmes aides de camp, Sulkowski en plus.
(2) Au 1er brumaire an V, il ne figure plus d'adjoint.

Situation de l'armee d'Italie, à l'époque du 15 thermidor an IV (2 août 1796).

QUARTIER GÉNÉRAL A CASTILLON.

DÉSIGNATION DES DIVISIONS	EMPLACEMENTS	QUARTIERS GÉNÉRAUX	TOTAL DES TROUPES. Effectif total	TOTAL DES TROUPES. Présents sous les armes
1[re] Division dite du blocus de Mantoue. (Sérurier.)	Blocus de Mantoue.	La Favorite (près Mantoue.)	14.081	7.900
2[e] Division (Angereau.)	La droite à Labadia, le centre à Legnago et la gauche à Zevio.	Legnago.	7.577	5.749
3[e] Division (Despinoy.)	N'a pas donné d'emplacement.	Gazola.	6.529	4.534
4[e] Division (Masséna.)	La droite appuyée à Vérone, le centre à Montebaldo, la gauche à gauche du lac de Garda.	Piovezano.	18.749	15.844
5[e] Division (Sauret.)		Salo.	5.749	4.191
6[e] Division dite de réserve (Kilmaine.)	La division occupe Valeze, position située dans l'entre-deux de Vérone et de Porto-Legnago.	Valeze.	7.538	5.006
			[illegible]	41.724

	Infanterie.	Infanterie légère.	Artillerie.	Artillerie légère.	Sapeurs ouvriers et mineurs.	Cavalerie.	Dragons.	Chasseurs.	Hussards.	Total des prisonniers congés, hôpitaux, détachés, embarqués.	Total des disponib.
Troupes en garnison.	28.057	1.444	4.990	73	73	717	344	82	151	»	»
Troupes disponibles.	34.726	14.910	1.000	309	777	»	1.714	2.414	1.786	18.583	47.239
Total général	62.793	16.353	5.990	376	850	717	2.058	2.495	1.937	»	»
A l'époque du 1[er] thermidor										27.228	76.831

SITUATION DE L'ARMÉE D'ITALIE AU

Nota. — Entre le 1[er] brumaire et le 25, jour de la

QUARTIER GÉNÉRAL

NUMÉROS DES DIVISIONS ACTIVES.	GÉNÉRAUX QUI LES COMMANDENT.	QUARTIERS GÉNÉRAUX.	Officiers.	Infanterie.	Infanterie légère.
1re	Kilmaine.	Rodiga.	603	22.421	1.606
2e	Augereau.	Vérone.	285	6.319	2.022
3e	Masséna.	Bassano.	240	6.319	2.559
4e	Vaubois.	Lavis.	352	8.413	4.824
5e Division du Quartier général.		Vérone.	164	1.702	4.046
Division de Livourne.	Sérurier.	Livourne.	158	2.622	»
Division de Ferrare.	Robert.	Ferrare.	112	2.550	»
Division de la Lombardie.	Baraguey d'Hilliers.	Milan.	106	2.223	107
Division du Tortonais et de l'Alexandrin.	Gaultier.	Tortone.	79	2.269	»
Division de Nice et de Coni.	Garnier et Rey.	Nice et Coni.	279	3.479	116
Total des divisions actives			2.558	58.299	15.280
Renforts arrivés depuis le 1er brumaire an V			»	18.000	»
Indépendamment des 13e et 64e 1/2 brigades formant ensemble 8.500 hommes, qui sont en ce moment en marche pour se rendre à cette armée			»	8.500	»
Totaux généraux			2.558	84.799	15.280

1er BRUMAIRE AN V (22 octobre 1796).
bataille d'Arcole, il n'existe aucune situation complète.

A VÉRONE.

Artillerie.	Sapeurs.	Troupes à cheval.	Chevaux de troupes et d'artillerie.	EFFECTIF Officiers compris.	Présents sous les armes.	EMPLACEMENT DES DIVISIONS ACTIVES.
248	73	2.483	2.727	27.434	14.927	Autour de la ville et citadelle de Mantoue.
270	»	»	466	8.896	5.946	Aux environs des portes de Vérone.
147	»	724	1.891	10.266	5.668	La droite à Roza, le centre à Cazoni, et la gauche à Carpanello sur la Brenta.
167	98	1.001	472	15.035	10.407	La droite appuyée à Lavis, son centre sur les hauteurs en avant de Pressano et sa gauche appuyée à l'Adige en avant de Novi.
315	262	518	804	7.007	2.877	Dans la ville de Vérone, forteresse de Peschiera et forts de Brescia.
164	»	168	213	3.112	2.382	La droite près l'Arno, le centre à Livourne et la gauche à Castiglione.
»	»	»	»	2.362	909	Les garnisons de Ferrare, fort Urbain et Bologne.
221	124	176	268	2.957	1 837	Les garnisons de Milan, Pavie, Crémone, Lodi, Pizzighettone et Cassano.
182	21	14	36	2.565	1.533	Les garnisons de Tortone, Alexandrie et Cherasco.
1.164	»	»	11	5.038	4.995	La droite appuyée à la rive gauche du Var, se prolonge le long de la mer jusqu'à Savone, rivière de Gênes, et occupe les garnisons de Coni et de Ceva.
2.878	578	5.084		84.672	51.481	RENFORTS
»	»	509		18.509	18.509	non compris : 18.000 hommes d'infanterie. et 509 de troupes à cheval.
»	»	»		8.500	8.500	18.509 hommes arrivés. plus 8.500 en route.
2.878	578	5.593		111.681	78.490	27.000 hommes.

SITUATION DE L'ARMÉE D'ITALIE AU 21 NIVOSE AN V (10 janvier 1797).

QUARTIER GÉNÉRAL A VÉRONE (1).

DÉSIGNATION DES DIVISIONS.	QUARTIERS GÉNÉRAUX.	INFANTERIE.	CAVALERIE.	ARTILLERIE.	BOUCHES A FEU.
Blocus de Mantone.					
1re Division (Dumas).	Marmirole.	7.344	376	348	37
2e Division (Dallemagne).	Montenara.				
1re Division active. (Masséna).	Vérone.	8.504	350	192	62
2e Division active (Augereau).	Vérone.	8.520	704	283	13
3e Division active (Joubert).	Rivoli.	9.903	220	176	10
4e Division active (Rey.)	Dezenzano.	3.975	324	140	8
PAYS CONQUIS.					
1re Division (Gaultier).	Coni.	9.337	524	983	»
2e Division (Macquard).	Tortone.				
3e Division (Kilmaine).	Milan.				
4e Division (Vaubois).	Livourne.				
		47.583	2.498	2.122	130
		52.203			

(1) Berthier, chef de l'état-major général, figure comme étant le même jour, 21 nivôse, à Milan, à Bologne, à Vérone; mais on pense que le quartier général était à Vérone.

ARMÉE D'ITALIE AU 1er FLORÉAL AN V (20 avril 1797).

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL

Général commandant l'armée.

BONAPARTE.

—

Aides de camp.

Junot.
Marmont.
Lemarois.
Croisier.

Duroc.
Sulkowski.
Louis Bonaparte.
Lavalette.

Général chef de l'État-Major.

Alex. Berthier, général de division, chef.
Vignolle, général de brigade, sous-chef.

Aides de camp.

Dutaillis. | Leturc.

Commissaire ordonnateur en chef.

VILLEMANZI.

RAPPORT SUR LES MOUVEMENTS OPÉRÉS DANS LE COURANT DU MOIS.

La 58e 1/2 brigade rentrée à l'armée, venant de l'intérieur, ci........................ 2.322 hommes.
Soldats rentrés des hôpitaux et divers dépôts.. 2.004 —

Total...... 4.326 hommes.

	Infanterie.	Infanterie légère.	Artillerie.	Artillerie légère.	Sapeurs ouvriers et mineurs.	Cavalerie.	Dragons.	Chasseurs.	Hussards.	Total des prisonniers congés, hôpitaux détachés, embarqués.	Total des disponib.
Troupes en garnison.	12.045	2.778	2.080	184	460	54	35	1.347	»	»	»
Troupes disponibles.	77.972	25.672	960	554	258	967	3.023	3.993	2.221	54.911	80.096
Total général......	90.017	28.450	3.040	728	718	1.021	3.058	5.340	2.221	»	»
A l'époque du 1er germinal........										55.188	88.574

SITUATION DE L'ARMÉE D'ITALIE, COMMANDÉE PAR LE

QUARTIER GÉNÉRAL

DÉSIGNATION DES DIVISIONS.	EMPLACEMENTS.
1re Division active. (Masséna.)	A Brugg.
2e Division active. (Guieu.)	En avant et en arrière de Léoben.
3e Division active. (Sérurier.)	A Gratz.
4e Division active. (Bernadotte.)	L'avant-garde en avant de Saint-Michel, sur la route de Léoben, le corps de bataille campé en arrière de Saint-Michel, la droite à la mer et la gauche aux montagnes.
5e Division active. (Joubert.)	Bassano, Vicence, Vérone.
6e Division active. (Delmas.)	La droite, appuyée au torrent de Liezer, le centre en avant de Spital, du côté de Saxenburg, la gauche appuyée à la Drave.
7e Division active. (Baraguey d'Hilliers.)	Venise et Mestre.
8e Division active. (Victor.)	Dans le Trévisan.
Division de réserve de cavalerie. (Dugua.)	A Trévise.
Division de l'Adige et du Pô. (Balland.)	Les garnisons de Vérone, Peschiera, Porto-Legnago.
Division du Mantouan. (Miollis.)	Les garnisons de Mantoue.
Division de la Lombardie. (Kilmaine.)	Les garnisons de Milan, Bergame, Pavie et toute la Lombardie.
Division du Tortonais et Alexandrie. (Gardanne.)	Les garnisons de Tortone et Alexandrie.
Division de Coni. (Casabianca.)	Les garnisons de Coni, Ceva et Cherasco.
Division de la côte des Alpes-Maritimes. (Garnier.)	Les garnisons de Nice, Villefranche, Monaco, Menton et sur la grande route de Nice à Turin.
Division de Livourne. (Vaubois.)	La garnison de Livourne.

GÉNÉRAL BONAPARTE, à l'époque du 1er floréal an V (20 avril 1797).

A TRÉVISE.

QUARTIERS GÉNÉRAUX.	TOTAL DES TROUPES.	
	Effectif total.	Présents sous les armes.
Brugg.	18.936	10.431
Léoben.	15.921	9.598
Gratz.	16.614	8.261
Gratz.	15.985	9.570
Bassano.	17.320	10.065
Spital.	11.236	5.141
Venise.	9.813	5.096
Padoue.	14.566	7.853
Trévise.	1.032	494
Vérone.	2.905	2.033
Mantoue.	5.165	2.632
Milan.	4.254	3.593
Tortone.	1.400	1.069
Coni.	1.169	611
Nice.	2.992	1.867
Livourne.	1.918	1.050
	141.223	79.364

dont : 121.420 de troupes actives, 66.509

13.

Les mutations dans le haut personnel ont été tout aussi considérables que celles survenues dans les effectifs. Dallemagne et Mesnard furent nommés divisionnaires, le 8 mai 1796; Despinoy, Sauret, Kilmaine, le 2 août; Vaubois, Baraguey d'Hilliers, Gaultier, Garnier, le 22 octobre; Dumas, Joubert et Rey, le 10 janvier 1797; Guyon, Bernadotte, Delmas, Victor, Dugua, Balland, Miollis, Gardanne et Casabianca, le 21 août.

Au moment d'entrer en campagne, Bonaparte avait pour chef d'état-major, Alexandre Berthier; pour sous-chef, Vignolle; pour aides de camp, Junot[1], Marmont, Joachim, Léonard et Louis Bonaparte; pour commissaire ordonnateur en chef, Chauvet; pour chef de son cabinet, Jullien, le protégé de madame Tallien.

Cette armée, était-elle complète dans le sens absolu du mot, tel que nous le comprenons aujourd'hui? Certes, non; mais elle possédait des qualités *sui generis* tout à fait exceptionnelles. Elle était aguerrie. Elle avait confiance dans ses chefs, dont beaucoup avaient remplacé la science par une expérience péniblement acquise. Depuis quatre années qu'elle se trouvait à la frontière, dans un pays des plus mouvementés, en présence continuelle d'ennemis et de partisans fanatisés (les Barbets), elle avait acquis une solidité incomparable. Grâce à son organisation rationnelle par demi-brigades, brigades et divisions, et à la

1. *Junot* (Andoche, duc d'Abrantès), né en 1771 à Bussy le Grand, près de Semur, enrôlé en 1791 dans le 1er bataillon de la Côte-d'Or, aide de camp de Bonaparte, arrivé successivement général de division, gouverneur de Paris après Marengo, commandant du corps de réserve des grenadiers, grand-officier de la Légion d'honneur en 1804, colonel général des hussards en 1805, ambassadeur à Lisbonne, gouverneur des provinces illyriennes, mort fou le 29 juillet 1813.

composition logique de ses états-majors, elle était des plus mobiles. Chefs et soldats étaient profondément attachés aux institutions républicaines, non pas qu'ils en raisonnassent les causes et les effets, mais ils avaient souffert pour la République, pour cette chère patrie française, et ils l'aimaient pour la souffrance même qu'elle leur avait occasionnée. Aussi, confondaient-ils dans une aversion commune leurs ennemis, les *Kaiserlichs* et les émigrés royalistes.

Du reste, l'opinion de ces derniers mêmes confirme cette appréciation. Elle est curieuse à connaître à plus d'un titre. « Les colonnes se succèdent « journellement dans le Piémont, écrit au prétendant, « son agent de Rome, l'abbé de Pons[1]..... J'ai fait « secrètement moi-même une course pour m'assurer « de ce que je dois dire. Cette armée de renfort com- « mandée par Bernadotte est effectivement composée « *de la plus belle jeunesse*. La colonne que j'ai vue, « est de la division de l'armée de Sambre-et-Meuse et « vient de Coblentz. *Le soldat marche gaiement et sans « l'air de la fatigue.* J'ai parlé à deux officiers, mais « de grades inférieurs. J'en ai tiré peu d'instruction; « mais en général, ils sont très mesurés dans leurs « propos. Ils paraissent ennuyés de la guerre et ne la « continuent que parce qu'il faut bien finir ce qu'ils « ont commencé. *Cette armée traverse le Piémont sans « occasionner aucun trouble, ni faire le moindre dégât. « Tout se passe avec un ordre qui est très surprenant.* » D'Antraigues, le fameux d'Antraigues est tout aussi explicite dans son rapport au roi[2]. « ..... *La disci-*

1. Mss. A. E. Dépêche de l'abbé de Pons au comte de Provence, évrier 1797.
2. Mss. A. E. Rapport de M. le comte d'Antraigues.

« *pline est sévère, exacte ;* les punitions très rigoureuses ; « la subordination établie avec excès même, tant est « grande la distance de l'officier au soldat dès qu'il « s'agit du service. *Tout ce que l'on dit de la familia-« rité du soldat avec l'officier n'est pas vrai.....* Hors « du service, le soldat parle très librement de ses « officiers.

« Généralement le soldat français murmure, est « mécontent. Il taxe Bonaparte d'être un voleur, un « coquin. Mais ce même soldat lui obéira aveuglé-« ment demain : 1° parce qu'il estime sa bravoure « personnelle, 2° qu'il le croit très habile général et « qu'il sait qu'avec lui la peine de la négligence ou « de la trahison est la même et qu'il faut périr ou « obéir.

« Ainsi, tout en l'insultant, il ne trouverait pas bon « qu'on l'insultât. Il veut bien le maudire, non pas le « laisser maudire. Puis M. Bonaparte leur a inspiré « un mépris si profond pour leurs ennemis que ce « mépris double leur courage.

« ... Les officiers peuvent se diviser en officiers « généraux et supérieurs et en officiers subalternes. « Les premiers forment deux factions dans l'armée, « celle des amis et des ennemis du général. Les « seconds n'ont point d'opinion que celle de leurs « chefs.

« Parmi les premiers, ceux qui sont dévoués à « Bonaparte sont Berthier, qu'il appelle avec raison « son bras droit. C'est le chef de l'état-major ; c'est « le plus grand travailleur de l'armée et qui a autant « de sang-froid que Bonaparte a de fureur et de viva-« cité ; celui-là ne le quitte jamais. Viennent ensuite « Masséna, Augereau, Victor, Rusca, Leclerc, Dumas.

« Ces gens-là sont dévoués à Bonaparte; mais le « seul qui connaisse tous les secrets, tous les replis « de cette âme sombre, c'est Berthier. Ses ennemis « sont Kilmaine, Bernadotte, Vignolle, Sérurier. »

En un mot, troupes rompues à la fatigue, personnel entraîné et dévoué, tel était l'instrument que le nouveau général avait entre les mains. A tout prendre, il était incomparablement supérieur à celui dont disposaient ses adversaires. Dans celui-là, en effet, les chefs sont usés, sinon incapables ; les rivalités de cour, de rang, constantes, et le mécontentement des soldats et des sous-officiers jaloux des droits et des succès de leurs *camarades* français, extrême.

Sur ce point encore, l'opinion adverse est intéressante à connaître : « Le général Alvinzi, écrit l'abbé de Pons au prétendant[1], se déshonore en « Italie. Il a bien de la peine à se garantir des « soupçons de trahison..... Ses dernières défaites sont « inconcevables..... » A propos de la valeur des troupes du pape, il ajoutait le 4 mars : «..... Il est « certain que M. le général Colli, avec d'aussi mau- « vaises troupes que celles dont il avait le comman- « dement, était hors d'état d'opposer la moindre « résistance et d'arrêter les Français dans les gorges « et les défilés les plus aisés à défendre. Un colonel « au service de l'Empereur, qui avait été chargé de « visiter certains postes et qui avait été à Viterbe, « Aquapendente, Radicofani et Perugia, me mandait « à son retour à Rome, qu'il venait de faire une « course digne de Don Quichotte, que tout ce qu'il « avait vu était une vraie comédie et que j'aurais de

1. Mss. A. E., 1er janvier 1797.

« la peine à croire ce dont il avait été témoin. Le « pape n'avait pas moins à craindre la lâcheté de ses « officiers et de ses soldats et des ennemis du dedans « que des ennemis du dehors..... »

L'opinion de Bonaparte, du reste, était de nature identique. « Mes succès militaires sont grands, « disait-il[1]; mais aussi comment l'empereur est-il « servi? Ses soldats sont bons et braves, quoique « lourds et peu actifs, en comparaison des miens; « mais quels officiers! Ils sont détestables. Les « généraux qu'on m'a opposés étaient ineptes; un « *Beaulieu qui ne savait pas un mot des localités de* « *l'Italie;* un *Wurmser*, *sourd* et lent à n'en jamais « finir; un *Alvinzi impotent*. On les a accusés d'avoir « été gagnés par moi, ce sont des faussetés, je n'y ai « jamais visé. Mais je puis prouver qu'ils n'ont pas « eu, ces trois généraux, un seul état-major dont plu- « sieurs des principaux ne me fussent dévoués et « vendus. De là, j'ai vu non seulement leurs plans, « mais leurs projets, et je les détruisais, quand ils « étaient encore à délibérer ».

. . . .

L'échiquier. — Bonaparte avait sur ses prédécesseurs un avantage considérable; il connaissait l'échiquier sur lequel il allait manœuvrer. Dès le mois d'avril 1794, il avait pris part aux opérations de l'armée d'Italie et coopéré aux plans de campagne élabo- borés par les deux Robespierre et par les membres du Comité de Salut public. Lors de sa mission secrète à Gênes, il avait, en compagnie de son ami Buonarotti, parcouru le théâtre de ses futurs succès. Italien

1. Mss. A. E., 1797.

d'origine, il se savait des amis et des compatriotes un peu partout; son frère Joseph habitait Gênes depuis neuf mois. Tout concourait donc à faciliter son entreprise.

La nécessité d'opérer en Italie s'imposait d'ailleurs de plus en plus. On n'était plus au temps où Bonaparte écrivait à Robespierre l'aîné[1] : « Il faut frapper l'Alle-« magne, *jamais l'Espagne ni l'Italie*. Si nous obte-« nions de grands succès, *jamais l'on ne doit prendre* « *le change, en s'enfonçant en Italie*, tant que l'Alle-« magne offrira un front redoutable et ne sera pas « affaiblie. »

Les circonstances avaient changé. A la date du 20 décembre, notre agent diplomatique en Toscane, M. Cacault, écrivait au Directoire : « ... Permettez-« moi de répéter qu'il ne faut pas négliger la belle « occasion d'avancer en Italie. Si on en reste là, « qu'avons-nous fait ? Nous avons battu nos ennemis, « Mais *quid inde ?* Si tout l'avantage consiste à nous « être soutenus et avancés dans un pays neuf, cela « nous donne-t-il ou ôte-t-il aux autres un pouce « de terrain? J'entends qu'il serait bien bon de « détacher auparavant les Piémontais et que cela « rendrait les choses bien plus faciles. Mais le plus « sûr et peut être l'unique moyen de les détacher est « d'aller en avant. Ce cabinet ressemble à celui de « Naples. Il est dominé par la passion pour l'Autri-« che et pour l'Angleterre. La peur peut seule le « ramener.

« Je pense donc que l'Empereur vise à la Bavière « et qu'on ne peut compter sur le roi de Prusse pour

1. *Bonaparte et son temps*, t. II, p. 436, Mémoire du 31 mai.

« arrêter un dessein, attendu que le trésor prussien « est épuisé. La cour de Vienne, qui a un autre grand « objet en vue, ne pourra envoyer en Italie des forces « suffisantes. C'est donc ici qu'il faut frapper d'autant « plus que le mécontentement général des Italiens « nous a déjà formé dans cette contrée un parti infi- « niment nombreux[1]..... »

Cacault voyait fort juste. Le moment était des plus propices. Le Directoire le comprit. Il conclut à la nécessité d'une action rapide et immédiate. Comme le général Bonaparte, lors de son court passage au Comité d'études, avait eu à s'occuper d'instructions à donner à Schérer, en vue d'une campagne en Italie, on s'adressa de nouveau à lui. Le fait n'avait rien que de très naturel. En réalité, le Directoire, et tout particulièrement Barras, n'étaient pas fâchés d'éloigner Bonaparte.

« *Nous aimons peu les gens témoins de nos faiblesses.* »

On le trouvait d'ailleurs trop remuant, trop personnel. On tenait toutefois à se l'attacher. On le savait homme à disparaître et à ne plus servir la France, le jour où son intérêt serait en jeu. Il pouvait suivre l'exemple de Paoli. Le jugement de Robespierre le jeune sur son compte restait vrai : « ... Le général Bona- « parte est Corse. Il n'offre que la garantie d'un « homme de cette nation qui a résisté aux caresses « de Paoli, et dont les propriétés ont été ravagées « par ce traître. » On sait le reste. La femme servit d'appeau. Le mariage avec Joséphine devint la condition de l'obtention du brevet.

1. Mss. A. E. Cacault au ministre, 30 frimaire an IV.

Entre Barras et Bonaparte, l'entente était aisée. Le marché fut vite conclu. Le lendemain, Bonaparte était convoqué par les directeurs, pour développer en leur présence le plan de campagne qu'il avait conçu.

« Je demande, leur dit-il en guise de péroraison, « huit cent mille livres en espèces pour le premier suc-« cès. J'y périrai ou je vaincrai. Si je m'établis un « moment sur le territoire ennemi, je ne vous deman-« derai plus un écu pour mon armée. »

Heureux les hommes qui ont la bonne fortune de rencontrer des esprits assez ouverts, assez indépendants pour les comprendre ! Les lueurs du génie effraient le plus souvent les supérieurs médiocres, comme la lumière aveugle les gens dont la vue est affaiblie.

Le 19 janvier 1795 [1], son plan de campagne était définitivement adopté ; le 2 mars, il était nommé général en chef ; le 9, il se mariait ; le 11, il était en route et, le 22, à son poste de combat.

. . . .

Les opérations. — Ainsi donc, armée bonne, militairement parlant, terrain suffisamment connu, conditions politiques favorables, liberté d'action complète, tels étaient les éléments de succès qu'allait avoir entre les mains ce militaire de génie.

Et quel génie ! le plus merveilleux, le plus complet qui se puisse voir. Bonaparte en effet a la saine appréciation du terrain ; il possède ce coup d'œil net et rapide sans lequel on ne fait rien de bien en campagne, ce don d'ubiquité de l'esprit, grâce auquel on

1. Mss. A. G., 29 nivôse an IV.

est partout à la fois, en avant, sur ses flancs, en arrière et avec lequel on lit à livre ouvert dans le jeu de ses adversaires.

Nous n'entrerons pas dans le détail de cette merveilleuse campagne, dont toutes les phases brillantes ont été tant de fois exposées par le menu. La bataille, c'est l'accident, c'est l'abcès qui perce. L'important est de le faire mûrir.

Le général Bonaparte, en reprenant son ancienne combinaison de 1794, avait raison. C'était bien à Savone, au col de Cadibone, au point de soudure, c'est-à-dire de jonction des forces alliées, qu'il fallait frapper. C'était là qu'il comptait appliquer ces principes dont l'exposition avait tellement frappé les deux Robespierre et l'avait fait considérer par eux, comme « un officier d'un mérite transcendant. »

« Il en est des systèmes de guerre comme des sièges « des places, écrivait-il en 1794 à Robespierre l'aîné; « il faut réunir ses feux contre un seul point. La brè- « che faite, l'équilibre est rompu, tout le reste devient « inutile et la place est prise... Il ne faut point dissé- « miner ses attaques, mais les concentrer...

« Il faut se diviser pour vivre et se concentrer pour « combattre...

« L'unité de commandement est nécessaire pour « assurer le succès...

« Le temps c'est tout... »

Et ces préceptes, avec quelle puissance il allait en faire l'application.

Le 27 mai, il était au milieu de son armée.

Le 10 avril, il commençait les opérations.

Le 12, il gagnait la bataille de Montenotte; le 13, celle de Millesimo; le 15, celle de Dégo.

Vainqueur à Mondovi le 25, il traitait à Cherasco le 28, avec la Sardaigne.

En moins de vingt jours, il avait séparé ses adversaires et contraint l'un d'eux à l'impuissance.

Quinze jours plus tard, il faisait son entrée triomphale dans Milan. La campagne était finie.

De Milan, en effet, de ce centre de l'occupation autrichienne, il pouvait rayonner partout et faire face à la fois au nord, au sud et à l'est.

Et de cette circonstance heureuse, avec quelle netteté, quelle précision il use pour se concentrer au moment voulu. Quelle entente parfaite de la guerre!

Qu'on en juge!

Ses opérations contre les Autrichiens et les Sardes durèrent *onze jours*, du 11 avril 1796, jour de l'affaire de Montenotte, au 22 (combat de Mondovi). Le 28 avril, l'armistice de Cherasco était signé.

Son mouvement contre Beaulieu, mouvement qui aboutit à la conquête de la Lombardie, demanda *quinze jours*, du 1er au 15 mai. (Passage du Pô à Plaisance, le 7 mai; passage de l'Adda à Lodi, le 10 mai; entrée à Milan, le 15 mai.)

La deuxième partie de son attaque contre Beaulieu et sa marche sur Livourne et Bologne réclamèrent *vingt-neuf jours*, du 27 mai au 26 juin.

Les premières opérations contre Würmser et Quasdanowich se firent en *neuf jours*, du combat de Salo à la reprise de Peschiera (combat de Lonato, bataille de Castiglione, 3 et 5 août).

La deuxième partie de ses marches et contre-marches contre Würmser exigea *seize jours*, du 3 au 16 septembre; (entrée dans le Tyrol, 3 septembre; combat de San Marco; occupation de Trente, 5 sep-

tembre; bataille de Bassano, 8 septembre; combat de Saint-Georges, 19 septembre.)

Contre Alvinzi, il lui fallut *douze jours*, du 5 au 17 octobre 1796. (Combat de Caldiero, 6 octobre; bataille d'Arcole, 15 octobre.)

La seconde fois, il eut besoin de *trente jours* avant d'obtenir la capitulation de Mantoue, du 3 janvier au 2 février 1797.

Sa lutte contre le Pape ne lui fit perdre que *quinze jours*, du 4 au 19 février, date de la signature du traité de Tolentino.

Enfin, ses dernières opérations, celles contre l'archiduc, réclamèrent *trente-six jours*, du 2 mars, passage de la Piave, au 7 avril, jour de l'entrée de l'avant-garde française à Léoben, à quelques lieues du Sommering et à trente lieues de Vienne.

Cette simple énumération, plus éloquente que les récits les plus détaillés, suffit pour se rendre compte de sa rapidité foudroyante dans l'exécution, rapidité qui fait de cette campagne un modèle du genre pour tous ceux qui sont appelés à commander les armées!

En vérité! que de tristes comparaisons à faire, si l'on songe aux lenteurs de 1866 et de 1870, campagnes étranges, pendant lesquelles Autrichiens et Français se trouvant en présence d'un adversaire tout aussi maladroit que Würmser et Alvinzi, ne surent pas profiter de ses impardonnables fautes!

La guerre, pourtant, n'est qu'une grande *recommenceuse*, s'il est permis d'appliquer à la lutte des humains ce joli mot de madame de Sévigné.

. . . .

Mais il ne suffit pas d'être un merveilleux homme de guerre, d'avoir des soldats excellents, un échiquier

convenable et de gagner bataille sur bataille, pour obtenir des résultats favorables. D'autres questions contingentes entrent dans ce grand problème de l'histoire des nations, questions à côté, si l'on veut, mais les seules en résumé qui permettent d'apprécier en connaissance de cause la valeur du chef et les effets de cette sorte de fantasmagorie de la guerre. Elles correspondent à la partie philosophique de la campagne; elles touchent aux procédés de commandement, de moralité et de politique. Il importe de les passer successivement en revue.

. . . .

Le commandement. — L'unité de commandement, Bonaparte la réclamait de façon absolue. L'unité d'opérations nécessite en effet l'unité de direction. En s'en tenant donc au maintien de ce droit strict, le général en chef de l'armée d'Italie avait raison. Cette prétention, malheureusement, n'était pour lui que l'origine de prétentions plns grandes, qu'il devait affirmer de façon étrange à la suite de chacune de ses victoires et de chacune des faiblesses du gouvernement. C'est en cela que cette étude du développement des idées autoritaires du jeune général est utile et curieuse à faire.

A l'heure même où il venait de passer l'Adda, au lendemain de son rapide succès contre les Piémontais, il recevait du Directoire l'avis du partage de son commandement avec Kellermann. Il n'hésita pas. « Dans la situation des affaires, écrit-il à Car-« not, il est indispensable que vous ayez un général « qui ait entièrement votre confiance. Si ce n'est « pas moi, je ne m'en plaindrai pas, et je redouble-« rai de zèle pour mériter votre estime dans le poste

« que vous me confierez. Chacun a sa manière de « faire la guerre. Le général Kellermann a plus « d'expérience et la fera mieux que moi; mais tous « les deux ensemble, nous la ferons mal.

« ..... Je crois qu'*un mauvais général en vaut* « *mieux que deux bons*. La guerre est comme le gou- « vernement, *c'est une affaire de tact... Je ne veux* « *pas être entravé. J'ai commencé avec quelque gloire,* « *je désire continuer à être digne de vous...* » Il ajoutait : « S'il faut que je réfère de tous mes pas aux « commissaires du gouvernement, s'ils ont droit de « changer mes mouvements, de m'ôter ou de m'en- « voyer des troupes, n'attendez plus rien de bon.

« Je vous jure que je n'ai en vue que la patrie. « Vous me trouverez toujours dans la ligne droite. « Je dois à la République le sacrifice de mes idées. « Si l'on cherche à me mettre mal dans votre esprit, « ma réponse est dans mon cœur et dans ma con- « science [1]... » Les directeurs cédèrent.

« Vous paraissez désireux, lui répondirent-ils, de « conduire toute la suite des opérations de la cam- « pagne actuelle en Italie... Le Directoire a mûre- « ment réfléchi sur votre proposition et la confiance « qu'il a dans vos talents et dans votre zèle républi- « cain, a décidé cette question en faveur de l'affir- « mative. Le général en chef Kellermann restera à « Chambéry... »

ur la question du droit de traiter, ils se montrèrent tout aussi pusillanimes. De leur part, la faute était grossière. Eux seuls étaient responsables, eux seuls avaient en main les renseignements nécessaires, eux

1. Mss. A. G.

seuls étaient donc en droit de donner des instructions sans appel.

Il n'y a en effet que ceux qui sont au centre des affaires, qui peuvent juger de l'opportunité de tel ou tel mouvement. Dans un théâtre de lutte, qui s'étend de la mer du Nord à l'Adriatique, les armées sont comme les pièces d'un échiquier; elles doivent rester dans la main du joueur, c'est-à-dire dans celle du pouvoir central, du gouvernement.

Le général qui opère sur l'Adda, ne sait pas ou sait mal ce qui se passe sur la Meuse. Il n'est point au courant des nouvelles survenues et des mobiles secrets de la politique. Ce n'est pas son rôle, d'ailleurs.

Comme les pièces de l'échiquier, chacune des armées a son action propre sur son théâtre d'opérations particulier, rien de plus. Leurs chefs respectifs sont là pour attaquer ou se défendre, en raison des forces dont dispose l'adversaire. Le droit de signer des traités ne leur appartient pas.

Actuellement, de semblables conflits d'attributions ne sont plus possibles. Le télégraphe, en supprimant les distances, a détruit du même coup ces sortes de résistances intéressées. Mais ce fait même, en démontrant la nécessité d'une centralisation intelligente, a prouvé l'obligation de préparer à l'avance la mobilisation des services civils et militaires, afin d'éviter la période critique du passage du pied de paix au pied de guerre. Tant que ce travail n'aura pas été fait et bien fait, on pourra affirmer que la réorganisation militaire de la France n'est pas achevée.

De cette faute énorme en tout temps, les directeurs ne tardèrent pas à s'apercevoir. Dès le lendemain de cet acte de condescendance, Bonaparte, sûr de sa

force, cessait de rendre compte aux directeurs et écrivait aux commissaires du gouvernement Gareau, et Salicetti : « Je vous prie de vous restreindre aux « fonctions qui vous sont prescrites. Quand vous étiez « représentants du peuple, vous aviez des pouvoirs « illimités; aujourd'hui, vous êtes commissaires du « gouvernement[1]. » Un mois plus tard, il ajoutait : « Il faut une unité de pensée militaire, diplomatique « et financière. Ici, il faut brûler, faire fusiller, pour « établir la terreur et donner un exemple éclatant... « Vous sentez que lorsque chaque puissance, cha- « que municipalité s'adresse indistinctement à l'un « des commissaires et à moi, et que chacun y ré- « pond selon sa manière de voir, il n'est plus possible « qu'il y ait une seule pensée et que l'on suive un « même plan[2]... » Le Directoire céda encore. De ce jour allait commencer cette alternative de violences, de reproches et d'offres de démission qui donnent des rapports du général avec ses chefs une opinion si pénible.

« La chaleur est ici excessive, écrit-il à Carnot, « le 9 août, ma santé affaiblie. S'il est en France « un seul homme pur et de bonne foi qui puisse sus- « pecter mes intentions politiques et mettre du « doute sur ma marche, je renonce à cet instant « même au bonheur de servir ma patrie. Trois ou « quatre mois d'obscurité calmeront l'envie, réta- « bliront ma santé..... Ce ne sera qu'en sortant à « temps de l'armée d'Italie que je pourrai consacrer « le reste de ma vie à la défense de la Républi-

1. Mss. A. G.
2. Mss. A. G. 28 juin 1796.

« que[1]... » Dans les derniers jours de l'année, cette triste comédie continue, pour recommencer avec l'année 1797. « ... Quant à moi, je vous demande du « repos, écrit-il aux directeurs, le 19 avril 1797[2]... « La calomnie s'efforcera en vain de me prêter des « intentions perfides; ma carrière civile sera comme « ma carrière militaire, une et simple. Cependant, « vous devez sentir que je dois sortir de l'Italie, et « je vous prie avec instance de renvoyer avec la ra- « tification des préliminaires de paix, des ordres sur « la première direction à donner aux affaires d'Ita- « lie et un congé pour me rendre en France. »

A la veille du traité de Campo-Formio, la même scène se renouvelle. « Il est constant, écrit-il, que « le gouvernement en agit envers moi à peu près « comme avec Pichegru, après vendémiaire.

« Je vous prie, citoyens Directeurs, de me rem- « placer et de m'accorder ma démission. Aucune « puissance sur la terre ne sera capable de me faire « continuer de servir après cette marque horrible de « l'ingratitude du gouvernement, à laquelle j'étais « bien loin de m'attendre.

« Ma santé, considérablement altérée, demande « impérieusement du repos et de la tranquillité.

« La situation de mon âme a aussi besoin de se « retremper dans la masse des citoyens. Depuis trop « longtemps, un grand pouvoir est confié dans mes « mains. Je m'en suis servi dans toutes circonstances « pour le bien de la patrie; tant pis pour ceux qui « ne croient point à la vertu et pourraient avoir sus-

1. Mss. A. G. 22 thermidor an IX.
2. Mss. A. G. 30 germinal an V.

« pecté la mienne. Ma récompense est dans ma con-
« science et dans l'opinion de la postérité. »

En présence de cette mise en demeure, le Directoire ne sut que répondre : « Comment est-il possible « que vous ayez accusé d'ingratitude et d'injustice « envers vous le gouvernement qui n'a cessé de vous « marquer la plus entière, comme la plus juste con- « fiance?.....

« Citoyen général, craignez que les conspirateurs « royalistes, au moment où peut-être ils empoison- « naient Hoche, n'aient essayé de jeter dans votre « âme des dégoûts et des défiances capables de priver « votre patrie des efforts de votre génie. Jamais elle « n'en eut tant besoin. Vous parlez de repos, de santé, « de démission? Le repos de la République vous « défend de penser au vôtre. Si la France n'est pas « triomphante, si elle est réduite à faire une paix « honteuse, si le fruit de vos victoires est perdu, « alors, citoyen général, nous ne serons pas seule- « ment malades, nous serons morts.

« Non, le Directoire exécutif ne reçoit pas votre « démission. Non, vous n'avez pas besoin avec lui de « vous réfugier dans votre conscience et de recourir « au témoignage tardif de la postérité.

« Le Directoire exécutif croit à la vertu du général « Bonaparte, il s'y confie.....

« Au 18 fructidor, la France a repris place dans « l'Europe; elle a besoin de vous pour l'y maintenir.

« S'il pouvait vous rester du doute..... Mais non, « citoyen général, vous ne devez plus en avoir au « moment où cette dépêche pourra vous parvenir, et « désormais, vous compterez sur le Directoire exé- « cutif, comme il compte sur vous. »

C'en était fait. Le petit général qui, dix-huit mois auparavant, était heureux d'accepter au prix d'un marché honteux la direction des opérations en Italie, régentait ses protecteurs de la veille. Du commandement modeste d'un corps d'armée, il avait réussi à faire un pouvoir exorbitant, grâce auquel il se croyait en droit de traiter de clerc à maître avec le gouvernement de sa patrie, en attendant qu'il se substituât à lui.

Discipline. — La possibilité seule de tels empiétements dénotait un état moral fâcheux dans l'armée. Le fait n'était que trop réel. Les proclamations de Bonaparte et les dépradations des officiers en sont autant de preuves convaincantes.

« Le républicain qui ne connaît pas de maître, » dit Hoche à ses soldats, au moment d'entrer en campagne contre les Vendéens, « mais qui chérit ses « devoirs, et dont la discipline sévère consiste dans « l'ardent amour de son pays, les observe partout; « il protège les faibles contre l'oppression des forts, « fait respecter rigidement les propriétés, console les « malheureux; il fuit la volupté et l'ivresse, elles « dégradent l'âme. Il ne connaît pas d'autre parure « que l'entretien de ses armes et de son vêtement. Il « est vainqueur ou il périt honorablement. »

« Le courage, » dit également Kléber dans l'une de ses proclamations, « ne doit pas être la seule vertu « qui vous caractérise; un amour ardent de vos « devoirs me répond de la discipline que vous obser« verez dans le pays que vous allez conquérir. Les « propriétés des paisibles habitants des campagnes se« ront donc respectées; vous ne souffrirez pas que des « hommes ennemis de votre gloire, de votre honneur,

« ternissent vos victoires par des actions indignes de « de l'humanité, se portent partout au pillage et ne « présentent aux malheureux paysans que l'horrible « spectacle de ces hordes du Nord qui, jadis, ne « quittaient leur pays que pour porter chez leurs « voisins le fer, la flamme et tous les crimes qui « accompagnent l'anarchie et la licence; le soldat « français traite en frères ceux qui ne sont point « armés contre lui[1] ! »

De la part du nouveau commandant en chef de l'armée d'Italie, le procédé est tout autre. Ce n'est pas aux nobles sentiments des soldats qu'il s'adresse, ce n'est ni l'amour du prochain ni celui de la patrie qu'il cherche à éveiller dans leur âme, c'est l'intérêt qu'il met en jeu, c'est la soif des richesses qu'il excite. La première de ses proclamations est tout une révélation. C'est l'éclosion d'un système; c'est l'ère des *pronunciamentos* qui s'ouvre.

« Soldats, leur dit-il, vous êtes nus, mal nourris; « le gouvernement vous doit beaucoup, il ne peut « rien vous donner. Votre patience, le courage que « vous montrez au milieu de ces rochers, sont admi- « rables; mais ils ne vous procurent aucune gloire; « aucun éclat ne rejaillit sur vous. Je veux vous con- « duire dans les plus fertiles plaines du monde. *De « riches provinces, de grandes villes seront en votre « pouvoir; vous y trouverez honneur, gloire et richesses.* « Soldats d'Italie, manqueriez-vous de courage ou « de constance[2] ? »

1. Proclamation datée de Créfeld, 25 mai 1796.
2. Mss. A. G. Quartier général de Nice, 7 germinal an IV (27 mars 1796)

Celles qui suivent sont conçues dans un ordre d'idées identique. Au moment de s'embarquer pour l'Égypte : « Soldats, leur dit-il encore, il y a deux « ans que je vins vous commander. A cette époque, « vous étiez dans la rivière de Gênes, dans la plus « grande misère, manquant de tout, ayant sacrifié « jusqu'à vos montres pour votre subsistance. Je vous « promis de faire cesser vos misères, je vous con- « duisis en Italie. Là, tout vous fut accordé. Ne vous « ai-je pas tenu parole ? Eh bien ! apprenez que vous « n'avez pas encore assez fait pour la patrie, et que « la patrie n'a pas encore assez fait pour vous. Je vais « vous mener dans un pays où, par vos exploits « futurs, vous surpasserez ceux qui étonnent aujour- « d'hui vos admirateurs, et rendrez à la patrie les « services qu'elle a le droit d'attendre d'une armée « d'invincibles. *Je promets à chaque soldat qu'au « retour de cette expédition, il aura à sa disposition de « quoi acheter six arpents de terre.* »

On le voit, le procédé de démoralisation est érigé par lui en principe. Comment aurait-il pu en être autrement? Bonaparte ne voyait dans la guerre que le moyen de donner satisfaction à ses appétits. En réalité, il restait identique à lui-même; il s'exprimait comme il pensait.

Quant aux conséquences d'un tel système, elles ne pouvaient être que déplorables; elles le furent. Le désir de s'enrichir devint l'unique mobile de tout ce personnel d'officiers et de fonctionnaires. Sur ce point les avis des contemporains sont unanimes. « On pilla « sans pudeur, on afficha un luxe scandaleux que « Bonaparte exigea de tous ceux qui l'entouraient, « tandis que, par un charlatanisme aisé à apercevoir,

« il affectait une grande simplicité dans ses vêtements,
« afin d'être mieux distingué par le contraste.

« Une nuée de vautours, à laquelle il faut joindre « les membres de sa famille, tombèrent sur cette « malheureuse Italie pour s'acharner sur son cada- « vre.... » Bonaparte reconnaissait lui-même l'exactitude de cette situation. « Je suis entouré de voleurs, » écrivait-il, le 8 octobre. Et le surlendemain il ajoutait : « Vous avez calculé, sans doute, que vos admi- « nistrateurs voleraient, mais qu'ils feraient le service « et auraient un peu de pudeur ; mais ils volent d'une « manière si ridicule et si impudente que, si j'avais « un mois de temps, il n'en est pas un qui ne pût « être fusillé. » Il est vrai que peu de temps auparavant, il prenait leur défense : « Ces malheureux sont « excusables. Après avoir soupiré trois ans au sommet « des Alpes, ils arrivent à la terre promise ; ils veulent « en goûter. »

Où était le temps où Saint-Just faisait condamner à mort les fournisseurs concussionnaires, où le général Méquillet, à la suite d'un jugement rendu contre trois malheureux soldats reconnus coupables d'avoir volé quelques volailles, croyait favoriser suffisamment l'un d'eux en le faisant fusiller le premier, parce qu'il était le fils de son intime ami? L'armée d'Italie était en train de devenir une armée de prétoriens. Pour Bonaparte, c'était de propos délibéré qu'il voulait une telle aberration de l'esprit militaire. Il se rappelait les préceptes des maîtres qu'à Brienne on lui avait appris à imiter, les généraux de l'ancienne Rome et leur devise : *panem et circenses*. Il partait de ce point de vue si faux et si dangereux pour les hommes arrivés au pouvoir, que des chefs corrompus sont plus

dévoués que les honnêtes et les indépendants, car ils ont tout intérêt à soutenir ceux qui les ont acceptés et qui sont leur unique garantie.

Le César perçait déjà derrière le général en chef. Brumaire, Décembre, Mexique et Metz se préparaient dans les ténèbres de l'avenir.

D'Antraigues pouvait donc dire avec raison de l'armée d'Italie: «Les officiers généraux sont riches « en argent comptant et ne savent où le placer. Ils ne « veulent pas l'envoyer en France et n'osent s'en « séparer. Kilmaine traîne avec lui plus de deux mil- « lions, ainsi des autres. Tous se sont enrichis ; aucun « ne s'est abstenu de voler[1]. »

. . . .

La politique. — On devine ce que dut être la politique avec un tel système et des procédés de commandement si bizarres. La duplicité fut à l'ordre du jour, et, quand on passe en revue cette partie des agissements de Bonaparte, on ne sait en vérité de quoi s'étonner le plus, ou de son aplomb, ou de la merveilleuse souplesse de son esprit inventif.

L'officier d'artillerie d'Ajaccio, du 10 août et du 13 vendémiaire, se retrouve là tout entier, sur un théâtre plus vaste et mieux approprié à ses instincts, et, cette fois, avec une puissance et une autorité doublées par le succès.

Pour arriver à ses fins, tout lui est bon, mensonges, dénonciations, incitations aux révoltes. La presse

1. Lucien Bonaparte parle dans ses *Mémoires* de la galerie de *vingt mille tableaux* qu'avait acquise son oncle le cardinal Fesch. « Ce chiffre n'est nullement exagéré, » dit-il. Lucien, en 1800, en possédait pour sa part *trois cents*, tous de grands maîtres et venant d'Italie.

entre ses mains devient un fécond auxiliaire de désagrégation. Le *Courrier de l'armée d'Italie*, le *Journal de Milan* et le *Patriote français*[1], dont ses secrétaires Jullien, Lavalette et Bourrienne, sont les inspirateurs, contiennent chaque jour la pensée du chef, pensée qui se transforme au gré de l'intérêt en jeu, sans préoccupation des ruines que la réalisation peut entraîner. Que sont en effet les gens? que sont les peuples pour ce jongleur émérite? rien. Aussi pour se rendre compte de cette curieuse palinodie, le mieux est-il de laisser parler les dépêches et de mettre en regard quelques-unes d'entre elles.

S'agit-il de cette belle Lombardie, si pleine de dévouement, si disposée à faire fête aux libérateurs? voici ce qu'il en dit au moment où il foule, pour la première fois, son riche territoire.

Mai 1796.	Mai 1796.
Proclamation.	*Dépêche au Directoire.*
« Peuple d'Italie, l'armée « d'Italie vient pour rompre « vos chaînes. Le peuple fran- « çais est l'ami de tous les « peuples, venez avec confiance « au-devant d'elle. »	« Nous tirerons de ce pays-ci « vingt-millions de contribu- « tions. Cette contrée est une « des plus riches de l'univers; « mais elle est entièrement « épuisée par cinq années de « guerre. »

Et l'année suivante, à l'heure où il traite avec l'Autriche abattue :

12 avril 1797.	16 avril 1797.
Aux Milanais.	*Au Directoire.*
« Vous demandez des assu- « rances pour votre indépen-	« ... Sa majesté l'empereur a « déclaré ne vouloir aucune

1. Le *Rédacteur* et le *Moniteur*, qui se rédigeaient à Milan, demeuraient les organes du Directoire.

« dance à venir ; mais ces assu-
« rances ne sont-elles pas dans
« les victoires que l'armée
« d'Italie remporte chaque jour.
« Chacune de nos victoires est
« une ligne de votre charte
« constitutionnelle. Les faits
« tiennent lieu d'une décla-
« ration par elle-même puérile.
« *Vous ne doutez pas de l'intérêt*
« *et du désir qu'a le gouverne-*
« *ment de vous constituer libres*
« *et indépendants.* »

« compensation en Allemagne.
« *Je lui ai offert pour le premier*
« *article l'évacuation du Mila-*
« *nais et de la Lombardie.* Ils
« n'ont pas voulu. »

Est-ce de l'Empire ottoman qu'il s'occupe? La méthode est la même.

16 août 1797.

Au pacha de Scutari.

« La République française
« est l'amie vraie de la Su-
« blime Porte.
«... Votre Seigneurie trou-
« vera ci-joint l'ordre que j'ai
« donné pour que désormais le
« pavillon ottoman puisse voya-
« ger sans inquiétudes dans
« l'Adriatique. Non seulement
« les Turcs seront traités comme
« les autres nations, mais même
« avec une spéciale partialité. »

16 août 1797.

Au Directoire.

« L'empire des Turcs s'écroule
« tous les jours ; la possession
« des îles du Levant nous mettra
« à même de le soutenir autant
« que cela sera possible, ou d'en
« prendre notre part. »

Pour Rome, le procédé est identique :

Octobre 1796.

Dépêche au délégué du pape.

«... Vous pouvez assurer le
« pape que j'ai toujours été con-
« traire au traité qu'on lui a pro-
« posé et surtout à la manière
« de négocier... J'ambitionne
« bien plus le titre de Sauveur
« que celui de destructeur du
« Saint-Siège. »

Octobre 1796.

Dépêche à Cacault.

«... Vous sentez bien que je
« n'attends que le moment fa-
« vorable pour m'élancer sur
« Rome et y venger l'honneur
« national... Il faut en finir
« avec le vieux renard (le pape). »

Mais « le Souverain Pontife et la majeure partie « des cardinaux, paraît-il, ne voulaient pas entendre « parler de paix, » écrivait l'abbé de Pons au prétendant[1]. « Ce qui n'est pas moins dangereux pour « Rome, ajoutait-il, c'est la quantité de Jacobins « qu'elle renferme dans son sein et qui n'attendent « que le moment de faire une explosion... Il est ques- « tion *d'un bref qui serait adressé aux Français pour « les inviter à se réunir contre les factions qui ne « veulent que l'anéantissement de la religion et la sub- « version de l'ordre social.* »

Quinze jours plus tard, les troupes françaises étaient aux portes de Rome, et Bonaparte écrivait :

19 février 1797.

Au Souverain pontife.

« La République française « sera à l'avenir une des amies « les plus vraies de Rome... « Toute l'Europe connaît les « intentions pacifiques et les « vertus conciliantes de votre « Sainteté! J'envoie mon aide « de camp pour exprimer à « votre Sainteté l'estime et la « vénération parfaite que j'ai « pour sa personne, et je la « prie de croire au désir que « j'ai de lui donner dans « toutes les occasions les preuves « de respect et de vénération « avec lesquels j'ai l'honneur « d'être..... »

18 février 1797.

Au général Joubert.

« L'armée est à trois jours de « Rome. Je suis à traiter avec « cette prêtraille, et pour cette « fois-ci Saint-Pierre sauvera « encore le Capitole... »

19 février 1797.

Au Directoire.

«... Mon opinion est que Rome « une fois privée de Bologne, « de Ferrare, de la Romagne et « des trente millions que nous « lui ôtons, ne peut plus exis- « ter. Cette vieille machine se « détraquera toute seule.... »

A quelques jours de là, l'abbé de Pons disait, en guise de péroraison au futur Louis XVIII :

1. Mss. A. E. 28 janvier 1797.

« Votre Majesté, aura sans doute été surprise de la « modération de Buonaparte. Il avait raison de dire « au cardinal Mattei et aux autres députés, que ce « qu'il laissait au pape était un pur don de sa part; « car il n'a tenu qu'à lui de le dépouiller entière- « ment, de le chasser de ses États, d'y établir une « autre forme de gouvernement, de s'emparer de « Rome et de toutes ses richesses. Il est certain que « M. le général Colli, avec d'aussi mauvaises troupes « que celles dont il avait le commandement, était « hors d'état d'opposer la moindre résistance et « d'arrêter les Français dans les gorges et les défilés « les plus aisés à défendre. Un colonel, au service de « l'Empereur, qui avait été chargé de visiter certains « postes et qui avait été à Viterbe, Aquapendente, « Radicofani et Perugia, me mandait à son retour à « Rome, qu'il venait de faire une course digne de Don « Quichotte, que tout ce qu'il avait vu était une vraie « comédie et que j'aurais de la peine à croire ce dont « il avait été témoin. Le pape n'avait pas moins à « craindre la lâcheté de ses officiers et de ses soldats « et ses ennemis du dedans que ses ennemis du « dehors. S'il avait quitté Rome au moment où on le « lui avait conseillé, c'en était fait de cette ville. Elle « était pillée et saccagée par ses propres habitants. « Elle renfermait dans son sein une prodigieuse quan- « tité de gens de tout état qui, à l'approche de l'armée « française, se sont montrés partisans du système ré- « volutionnaire et républicain. Ils ont frémi de rage, « lorsqu'ils ont appris le traité conclu le 19 février « entre le Souverain Pontife et la République fran- « çaise. Ils ne pardonnent pas à Buonaparte de s'être « arrêté dans sa marche victorieuse et de n'être pas

« entré à Rome. Ils l'accusent de perfidie et de trahi-
« son, et invoquent contre lui la sévérité du Directoire.
« Tous les Jacobins de l'Italie tiennent le même lan-
« gage et poussent les hauts cris.

« On ignore si Buonaparte a eu ordre du Directoire
« de ne pas aller jusqu'à Rome. S'il a pris sur lui de
« ne pas pousser plus avant ses conquêtes, la cour de
« Rome et S. S. ne peuvent lui refuser de la reconnais-
« sance. Il est certain qu'il se conduit parfaitement
« bien à l'égard des prêtres qu'il appelle *réfractaires*
« et il leur accorde sa protection. Il a même ordonné
« aux maisons religieuses des pays conquis de se par-
« tager ceux qui y sont restés et de fournir à leur en-
« tretien et nourriture et défendu à ses soldats d'en
« insulter aucun sous les peines les plus graves[1]... »

A Venise, malheureusement, la comédie allait tourner au drame. Et quel drame ! le plus poignant qui se puisse voir, car il s'agit de tout un peuple sacrifié aux rêves de conquêtes en Orient, d'un chef d'armée sans scrupules. Qu'on en juge !

26 mai 1797.

Bonaparte à la municipalité de Venise.

« ... Dans toutes les circon-
« stances je ferai tout ce qui
« sera en mon pouvoir pour
« donner les preuves que j'ai
« de voir se consolider votre
« liberté et de voir la misérable
« Italie se placer enfin avec
« gloire, libre et indépendante
« des étrangers, sur la scène
« du monde et de reprendre
« parmi les grandes nations le

30 avril 1797.

Bonaparte au Directoire.

« ... Je sais que le seul parti
« qu'on puisse prendre est de
« détruire ce gouvernement fé-
« roce et sanguinaire... »

27 mai 1797.

Bonaparte au Directoire.

« Nous avons eu aujourd'hui
« avec M. de Galbo la pre-
« mière conférence sur le traité
« de paix définitif. Nous nous

1. Mss. A. E. 4 mars 1797.

« rang auquel l'appellent sa na-
« ture, sa position et le des-
« tin... *Venise est la seule popu-*
« *lation digne de la liberté.* »

« sommes résumés et nous
« sommes convenus d'écrire
« réciproquement pour présen-
« ter le projet suivant :

« Pour l'Italie : *Venise à l'Em-*
« *pereur.* » Bonaparte ajoutait :

« Venise, qui va en déca-
« dence depuis la découverte
« du cap de Bonne-Espérance
« et la naissance de Trieste et
« d'Ancône, peut difficilement
« survivre aux coups que nous
« venons de lui porter.

« *Population inepte, lâche,*
« *nullement faite pour la li-*
« *berté*, sans terre, sous eaux,
« il paraît naturel qu'elle soit
« laissée à ceux à qui nous
« donnons le continent.

« Nous prendrons tous les
« vaisseaux, nous dépouillerons
« l'arsenal, nous enlèverons
« tous les canons, nous détrui-
« rons la banque, nous garde-
« rons Corfou et Ancône pour
« nous. »

Et à quelque temps de là, quand, à l'annonce de la remise prochaine de la noble et malheureuse cité aux Autrichiens, le représentant de la France, le jeune Villetard, républicain sincère et naïf, écrivait indigné à Bonaparte : « ... Huit ans de révolution ne les ont « point encore formés au malheur, et ils gémissent; « ne les ont point mûris au machiavélisme et ils blas- « phèment ; ne les ont point corrompus à l'effronterie « politique et ils n'osent se plaindre... » ce dernier se contenta de répondre qu'il ne comprenait rien à ces scrupules et que tout ce qui arrivait était LA « SUITE D'UN GRAND PLAN ; que les Vénitiens étaient « un peuple lâche, corrompu, indigne de la liberté,

« comme tous les Italiens; que les patriotes n'étaient « qu'une poignée de bavards et de fous, qui voulaient « la République universelle... »

Les résultats de cette politique sans nom, on les connaît. Deux ans après, l'Italie, cette alliée naturelle de la France, accueillait en libérateurs ses ennemis de la veille, comme soixante-dix ans plus tard, à la suite d'un acte semblable de félonie, commis par un descendant de cette dynastie néfaste, elle devenait l'alliée de la Prusse, et rentrait, grâce à celle-ci, en possession de cette glorieuse province, qu'on appelle la Vénétie. Tout se paye ici-bas, les fautes politiques comme les autres. Le dix-huit fructidor venait d'en être la preuve manifeste.

. . . .

Le dix-huit fructidor. — Barras a fait le 13 vendémiaire avec Bonaparte; Bonaparte a fait faire le 18 fructidor avec Barras, en attendant qu'il fasse lui-même le 18 brumaire, sans Barras.

Pour l'apprenti conspirateur d'Ajaccio, le 18 fructidor est un coup d'essai, une sorte de sondage politique. C'est une étape dans la voie du crime.

Cinq individus ont mené toute la conjuration ou du moins l'ont fait aboutir : Bonaparte, Barras, le comte d'Antraigues, Lavalette et Augereau.

Les défectuosités de la Constitution de l'an III n'avaient pas tardé à produire leurs tristes résultats. Cette machine compliquée, à peine possible en temps de paix, impraticable en temps de guerre, craquait de toutes parts. Les élections de l'an V avaient été mauvaises pour le gouvernement et l'entrée de Barthélemy au Directoire, en remplacement de Letourneur, un désastre.

Dans les Conseils, le parti clichyen, c'est-à-dire le parti royaliste, avait réussi à composer les bureaux avec ses créatures. Pichegru, le général vendu à l'émigration, avait été nommé président des Cinq-Cents, Barbé-Marbois aux Anciens et avec lui, comme secrétaires, Vaublanc, Henri Larivière, Siméon[1] et Parisot. Partout, il en était de même. Les royalistes peuplaient les administrations; les émigrés rentraient en foule et se regardaient déjà comme les maîtres. Mais ce qui rendait cette ingérence particulièrement dangereuse, c'était la complicité de l'étranger. La découverte d'une partie des papiers de l'agence royale de Paris et le jugement de ses principaux membres, Duverne de Presle, Frédéric Poli, Charles Brottier et de la Villeheurnois[2] ne laissaient sur ce point place à aucune ambiguïté pour le gouvernement.

L'avertissement fut nul, paraît-il, car, à quelque temps de là, Talleyrand pouvait écrire à Bonaparte : « ... Les cours de Vienne et de Londres étaient « tout à fait d'accord avec les factions de l'intérieur... Les membres de Clichy et le cabinet de « l'Empereur avaient pour objet commun et manifeste

1. « Le citoyen Siméon, écrivait M. Cacault, le 30 frimaire « an IV, jadis avocat au parlement d'Aix, a demeuré à Livourne, « où il était regardé comme émigré. Le gouvernement de Toscane lui ayant donné ordre de partir, je sais qu'il dit à Corsini, « secrétaire d'État, qu'il se ferait recommander à son choix ou « de la part de Monsieur, ou comme patriote par une autre voie. « Il paraît qu'il avait alors des rapports doubles. Je vois, par « la liste des représentants, qu'il est rentré, et le voilà membre « du Corps législatif. Je ne puis vous en taire ma surprise et « négliger de vous avertir d'exercer à son égard quelque sur- « veillance. »

2. Mss. A. G. Jugement rendu le 7 avril 1797.

« le rétablissement d'un roi en France et une paix « honteuse par laquelle l'Italie devait être rendue à « ses anciens maîtres. » Et les Directeurs ajoutaient : « ... Tous se flattaient d'être bientôt à Paris avec les « émigrés. Condé, le chef de ceux-ci, était déjà secrè- « tement en France et avait, à l'aide de ses intelli- « gences, pénétré jusque près de Lyon... » L'assertion était juste. Jusqu'au dernier moment et même pendant la crise de fructidor, la petite cour de Blankenberg avait cru au succès de la partie qui devait se jouer à Paris. « Le 18 fructidor, écrit M. de Tin- « seau au roi, aurait dû tourner contre ceux qui « l'avaient provoqué. Le plan que nous avions conçu « était simple, et à mon avis, infaillible... En voici les « bases : gagner la *troupe appelée à Paris dont partie* « *nous était déjà dévouée; convertir les principaux offi-* « *ciers parmi lesquels nous ne connaissions qu'Augereau* « *d'insusceptible d'être ramené;* ces précautions prises, « laisser agir le Directoire. Aussitôt que l'ordre d'en- « vahir les salles des conseils eût été exécuté, Piche- « gru revêtu de son uniforme se mettait à la tête de « la troupe, lui faisait connaître le crime dont on la « rendait l'instrument, s'assurait d'Augereau, se por- « tait au même instant au Luxembourg, s'emparait « des Directeurs et les amenait au Corps législatif qui « n'eût pas pu s'empêcher de sévir puisqu'ils auraient « été pris en flagrant délit.

« Avec ce moyen, la plupart des députés conspira- « teurs s'y fussent réunis pour écarter tout soupçon « de complicité. En profitant du premier moment, « on nommait des directeurs « *bien franchement,* « *bien chastement royalistes.* » Une fois à ce poste, « toutes les fonctions publiques auraient été confiées

« à des hommes également purs. Chaque jour eût « produit une nouvelle preuve de l'inconvenance « de la Constitution. On eût fait réclamer la révi« sion par les départements. Le Directoire et la « majorité des Conseils n'eussent pas manqué de « l'accueillir[1]. »

« Malheureusement, ajoute tristement M. de Tin« seau, la trahison d'Aubry[2], » l'ancien girondin, l'ancien membre du Comité de Salut public, l'homme de l'agence de Paris « a tout fait manquer... »

Trahison ou non, le gouvernement se trouvait donc, au mois de juin 1797, en présence d'une sorte de coup d'État latent qui avait la prétention d'être légal. Se trouvait-il suffisamment armé? Carnot le croyait. D'après lui, les succès militaires et diplomatiques remportés, le relèvement du crédit, la crainte, enfin, du retour d'un passé menaçant pour les gens en place, lui paraissaient fournir des moyens de résistance suffisants. Les directoriens étaient d'un avis contraire. Maintenus au pouvoir par le coup de force du 1er prai·

1. Mss. A. E.
2. Mss. A. E.

Aubry (François), fils de Nicolas-Marie et de Marie-Anne Le Roux, né le 12 décembre 1747, à Paris, marié à Julie-Roman Guiraud. Élève à l'école d'artillerie de la Fère, le 17 mai 1765; lieutenant au régiment de Strasbourg, 28 janvier 1767; capitaine, 9 mai 1778; capitaine de gendarmerie, 15 juin 1791; lieutenant-colonel du 38e d'infanterie, 13 mai 1792; adjudant général employé à l'armée du Midi, 9 septembre 1792; député à la Convention, 21 septembre 1792; en mission, 1792; général à l'armée des côtes de Cherbourg, 15 mai 1793; membre du Comité de Salut public, avril 1795; général de division d'artillerie, 13 juin 1795; sorti du Comité, 2 août 1795; membre des Cinq-Cents, 28 octobre 1795; arrêté le 4 septembre 1797; déporté et décédé à Demerari (Guyane hollandaise), le 17 juillet 1798; chevalier de Saint-Louis, le 23 mars 1791.

rial et du 13 vendémiaire, ils subissaient les conséquences des fautes qu'ils avaient commises.

« On redoute aisément ce qu'on a fait soi-même. »

Barras surtout penchait pour une action vigoureuse et immédiate. Ses collègues Rewbell et La Réveillère partageaient cette manière de voir. Barthélemy et Carnot n'avaient pas été consultés.

Mais à qui s'adresser ? Trois chefs militaires seulement présentaient alors assez de surface pour prêter un concours utile. C'étaient Hoche, Bonaparte et Moreau.

Aussitôt après les élections, les trois Directeurs s'empressèrent de s'adresser confidentiellement aux officiers généraux dont nous venons de parler, en vue de réclamer leur concours éventuel. Ils les invitèrent à profiter de toutes les occasions, et particulièrement des fêtes du 14 juillet et du 10 août, pour rappeler aux troupes sous leurs ordres les obligations qu'elles devaient à la Révolution.

Les deux premiers répondirent à l'appel.

« Soldats, dit Bonaparte, c'est aujourd'hui l'anni-
« versaire du 14 juillet. Vous voyez devant vous les
« noms de nos compagnons d'armes morts au champ
« d'honneur pour la liberté de la patrie ; ils vous ont
« donné l'exemple. Vous vous devez tout entiers à la
« République ; vous vous devez tout entiers au bon-
« heur de trente millions de Français ; vous vous de-
« vez tout entiers à la gloire de ce nom qui a reçu
« un nouvel éclat par vos victoires.

« Soldats, je vois que vous êtes profondément af-
« fectés des malheurs qui menacent la patrie ; mais la

« patrie ne peut courir de dangers réels. Les mêmes « hommes qui l'ont fait triompher de l'Europe coa- « lisée sont là. Des montagnes nous séparent de la « France ; vous les franchiriez avec la rapidité de « l'aigle, s'il le fallait, pour maintenir la Constitution, « défendre la liberté, protéger le gouvernement et les « républicains.

« Soldats, le gouvernement veille sur le dépôt des « lois qui lui est confié. *Les royalistes, dès l'instant « qu'ils se montreront, auront vécu.* Soyons sans in- « quiétude et jurons par les mânes des héros qui sont « morts à côté de nous pour la liberté, jurons sur nos « nouveaux drapeaux :

« *Guerre implacable aux ennemis de la République « et de la Constitution de l'an III!* »

Le soir, au banquet où se trouvaient réunis les chefs de service et les officiers supérieurs de l'armée d'occupation, les toasts furent plus chaleureux encore.

« A la Constitution de l'an III! s'écrie Berthier. Au « Directoire! qu'il soit, par sa fermeté, digne des « armées et des hautes destinées de la République, et « qu'il anéantisse les contre-révolutionnaires qui ne « se déguisent plus. » « A la destruction du club de « Clichy! ajoute le général Lannes. Les infâmes! ils « veulent encore des révolutions. Que le sang des pa- « triotes qu'ils font assassiner retombe sur eux! » Et le lendemain, Bonaparte écrivait au Directoire [1] :

« ..... L'armée reçoit une grande partie des jour- « naux qu'on imprime à Paris, surtout les plus mau- « vais ; mais cela produit un effet tout contraire à

1. Mss. A. G. Quartier général de Milan, 27 messidor an V (15 juillet).

« celui qu'ils se promettent ; l'indignation est à son « comble dans l'armée. Le soldat demande à grands « cris si, pour prix de ses fatigues et de six ans de « guerre, il doit être, à son retour dans ses foyers, « assassiné comme sont menacés de l'être tous les « patriotes. Les circonstances s'aggravent tous les « jours et je crois, citoyens Directeurs, qu'il est im- « minent que vous preniez un parti.

« Vous trouverez ci-joint la proclamation que j'ai « faite à l'armée : elle a produit le meilleur effet.

« Il n'y a pas un seul homme ici qui n'aime mieux « périr les armes à la main que de se faire assassiner « dans un cul-de-sac de Paris...

« Je vois que le club de Clichy veut marcher sur « *mon cadavre* pour arriver à la destruction de la « République. N'est-il donc plus en France de répu- « blicains et, après avoir vaincu l'Europe, serons- « nous donc réduits à chercher quelque angle de la « terre pour y terminer nos tristes jours?

« Vous pouvez d'un seul coup sauver la République « et deux cent mille têtes, peut-être, qui sont atta- « chées à son sort, et conclure la paix en vingt-quatre « heures. Faites arrêter les émigrés ; détruisez l'in- « fluence des étrangers. Si vous avez besoin de forces, « appelez les armées. Faites briser les presses des « journaux vendus à l'Angleterre, plus sanguinaires « que ne le fut jamais Marat.

« Quant à moi, citoyens Directeurs, il est impossible « que je puisse vivre au milieu des factions les plus « opposées ; s'il n'y a point de remède pour faire pu- « nir les maux de la patrie, pour mettre un terme aux « assassinats et à l'influence de Louis XVIII, je de- « mande ma démission.

« *Vous trouverez ci-joint le stylet pris sur les assassins* « *de Vérone...* »

Berthier écrivait de son côté aux administrateurs des départements : « Faites connaître à vos conci- « toyens qu'au même instant et dans toutes les « parties de l'armée, le même vœu, le même cri « s'est fait entendre, et ce cri a été : guerre impla- « cable aux royalistes et fidélité inviolable au gou- « vernement républicain et à la Constitution de « l'an III. »

A l'armée de Sambre-et-Meuse, les protestations étaient aussi violentes. « Amis ! je ne dois pas le dissi- « muler, dit Hoche à ses troupes, vous ne devez pas « vous dessaisir encore de ces armes terribles avec les- « quelles vous avez tant de fois fixé la victoire. Avant « de le faire, peut-être aurons-nous à assurer la tran- « quillité de l'intérieur que des fanatiques et des re- « belles aux lois républicaines essaient de troubler [1]. » Au banquet, les toasts furent également chaleureux. « Au maintien de la République ! s'écrie le général « Ney ; grands politiques de Clichy, daignez ne pas « nous forcer à faire sonner la charge. » « Aux mem- « bres du gouvernement qui feront respecter la Ré- « publique ! dit à son tour le général Chérin. » « A la « coalition légitime de l'armée d'Italie et de l'armée « de Sambre-et-Meuse ! » conclut un commissaire des guerres.

A l'armée du Rhin, on se montra plus calme. Le Directoire fit même demander des explications. Moreau se contenta de répondre que les officiers manquaient de beaucoup de choses. Si on les faisait

1. Mss. A. G. 23 thermidor an V (10 août 1797).

délibérer, ajoutait-il, il était à craindre qu'ils ne se livrassent à des actes d'insubordination.

A ce dernier, les Directeurs n'avaient donc pas à songer. Restaient Hoche et Bonaparte. Celui-ci, Barras le connaissait de longue date. Il l'écarta, pour le moment du moins, et s'adressa au premier.

Hoche était généreux, inquiet et naïf. Il ne vit pas le piège qu'on lui tendait. Appelé à Paris et mis au courant de la situation, il promit son concours. Le plan était de diriger ostensiblement sur Brest des détachements de l'armée de Sambre-et-Meuse, de les acheminer vers Paris, d'appeler Hoche au ministère de la guerre et de profiter de sa présence pour tenter le coup de force, aussitôt après la réception des adresses militaires du 14 juillet, c'est-à-dire du 20 au 25 juillet.

Le 3 juillet, en effet, le général Richepanse, qui commandait la division de chasseurs à cheval de l'armée de Sambre-et-Meuse, recevait l'ordre de partir avec ses quatre régiments de cavalerie pour se rendre à Brest, en passant par Chartres et Alençon. D'autres détachements d'infanterie suivaient. L'avis leur avait été transmis à Mézières par les soins de l'adjudant général Évrard et exécuté malgré l'opposition du général Férino. Officiers et soldats ne dissimulaient pas qu'ils marchaient contre le Corps législatif.

Questionné sur ce fait, le Directoire se montra des plus embarrassés. Tout d'abord, il prétendit avoir ignoré le mouvement des troupes et l'avoir contremandé dès qu'il l'avait connu. De leur côté, les officiers interrogés répondirent diversement : « Je n'ai « fait qu'exécuter les ordres, disait Richepanse. C'est

« moi qui ai tracé la marche des troupes, et j'ignorais « tellement l'article 69 de la Constitution que j'eusse « fait passer mes hommes par Paris, si je n'avais « craint de ne pouvoir maintenir l'ordre et la disci- « pline dans une grande ville. » Le commissaire des guerres, Lesage, fit une déposition identique. Pour Hoche, il affirma avoir reçu simplement mission d'aller à Brest et n'avoir rien su de la marche rétrograde prescrite à ses troupes. Entre les réponses de Hoche et celles du Directoire il y avait contradiction. Le rapporteur de l'enquête, Delarue, la fit toucher du doigt. Afin d'en atténuer l'effet, Hoche, une fois retourné à son poste, adressa au Directoire une protestation indignée : « Vous avez dû être invité par un « message du conseil des Cinq-Cents, écrit-il, à tra- « duire devant les tribunaux les signataires des ordres « donnés aux troupes pour leur marche vers l'inté- « rieur.

« Cette fois, M. Villot a été, sans s'en douter, « mon organe auprès de la représentation nationale « et de vous... Permettez-moi donc de vous supplier « de m'indiquer le tribunal auquel je dois m'adresser « pour obtenir enfin la justice qui m'est due. Il est « temps que le peuple français connaisse l'atrocité des « accusations réitérées contre moi par des hommes « qui, étant mes ennemis particuliers, devraient au « moins faire parler leurs amis ou plutôt leurs pa- « trons, dans une cause qui leur est personnelle. Il « est temps que les habitants de Paris surtout con- « naissent ce qu'on entend par l'investissement d'un « rayon, qu'on leur explique comment neuf, dix, je « suppose même douze mille hommes, pourraient « faire le blocus d'une ville qui, au premier bruit du

« tambour, mettrait cent cinquante mille citoyens « sous les armes, pour la défense de ses propriétés « et de ses lois...Il est bon aussi que M. Charon s'ex- « plique sur la présence de treize mille hommes dans « son département, où pas un soldat d'infanterie n'a « mis le pied (la légion des francs tireurs, qui formait « l'avant-garde de la colonne, n'a pas dépassé Le- « Chêne-le-Pouilleux); le reste des troupes est encore « dans les départements d'où il n'est pas sorti... Enfin, « je vous demande un tribunal, afin d'obtenir pour un « frère d'armes et pour moi la juste réparation qu'on « nous doit. On m'a peint comme un séditieux, ils ont « été traités et accueillis comme des brigands; nos « accusateurs doivent prouver nos crimes, non par « les ouï-dire de M. Charon, qui ne veut pas que je « passe à Reims pour me rendre à Cologne, bien « qu'il n'y ait pas d'autre route, mais par des pièces « authentiques et irréfutables. Toutes celles que j'ai « signées vont paraître, elles sont à l'impression. Si « quelques soldats ont témoigné leur indignation de « la manière dont ils étaient accueillis en rentrant « chez eux, on verra que j'y ai moins participé que « ceux que quatre régiments de chasseurs ont tant « fait trembler. Depuis longtemps, je suis en posses- « sion de l'estime publique, non à la manière de « quelques égorgeurs révolutionnaires, devenus ou « plutôt reconnus les agents en chef de nos ennemis, « mais ainsi qu'un homme de bien peut y prétendre. « On doit donc s'attendre que je n'y renoncerai pas « pour l'amour de quelques Érostrates, parvenus de- « puis un moment sur la scène de la révolution et « qui ne sont encore connus que par des déclama- « tions insignifiantes et les projets les plus destruc-

« tifs de toute espèce d'ordre et de gouvernement[1]. »

Le même jour, Hoche adressait à l'un de ses amis la lettre suivante, destinée à la publicité : « Lorsqu'on « veut marcher sur une ville, on prend un chemin plus « direct, on ne divise pas ses troupes, on reste avec « elles. J'ai ordonné aux troupes, d'après les ordres « du gouvernement, car souvent il ne voulait pas que « je m'embarquasse seul, de marcher sur Brest par « Alençon ; le ministre de la guerre a été officiellement « instruit de ce mouvement. Le Directoire a pris le 8 « un arrêté confirmatif de ma conduite ; c'est moi qui « ai arrêté les troupes dans les départements fron- « tières ; je défie de faire voir un ordre du Directoire « qui ordonne, je ne dis pas de les faire rétrograder, « mais seulement de les arrêter. »

L'aventure, au fond, n'en était pas moins exacte. Le 16 juillet, en effet, Hoche avait été nommé ministre de la guerre[2]. Seulement, au moment de signer le décret, on s'était aperçu que le général n'avait pas l'âge requis par la Constitution de l'an III (trente ans). D'autre part, le conflit qui s'était élevé dans le Directoire à son sujet, les observations de Carnot, et particulièrement celles de son aide de camp, Chérin, l'avaient empêché de s'engager complètement. Le terrain manquait sous lui. Il se voyait en présence d'un concurrent nouveau, le délégué de Bonaparte, Lavalette, qui venait d'arriver avec des arguments autrement puissants que les siens : des hommes, de l'argent et des papiers compromettants pour quantité de gens. Dégoûté, il quitta vite Paris et retourna à

1. Mss. A. G. Wetzlar, 19 thermidor an V (6 août 1797).
2. Mss. A. N. 28 messidor an V (16 juillet 1797).

son poste. Pour le couvrir, Carnot lui avait délivré l'arrêté suivant :

Paris, le 8 thermidor an V (26 juillet 1797).

« Le Directoire exécutif approuve que le général Hoche « ait ordonné à 6,000 hommes d'infanterie, 2,000 hommes « de troupes à cheval, et 1,000 hommes d'artillerie de l'ar- « mée de Sambre-et-Meuse, de se rendre dans les dépar- « tements de l'ouest pour l'expédition d'Irlande.

« Le présent arrêté sera expédié au ministre de la « guerre et ne sera pas imprimé[1]. »

Pour expédition conforme :

Le président du Directoire exécutif,

Signé : CARNOT.

Le 6 août, Hoche écrivait la lettre que l'on sait. Le coup était manqué.

Il n'était que remis. Bonaparte venait d'entrer en ligne. C'était la carte forcée.

Le 24 juin, Barras, Rewbell et La Reveillère lui avaient écrit confidentiellement : « Nous avons vu, « citoyen général, avec une extrême satisfaction, les « témoignages d'attachement que vous ne cessez de « donner à la cause de la liberté et à la Constitution « de l'an III. Vous pouvez compter sur la plus entière « réciprocité de notre part. Nous acceptons avec « plaisir toutes les offres que vous nous avez faites « pour venir au secours de la République. Elles sont « une nouvelle preuve de votre sincère amour pour « la patrie. Vous ne devez pas douter que nous n'en « ferons usage que pour sa tranquillité, son bonheur

1. Mss. A. N.

« et sa gloire[1]. » Le 30 juin, Bonaparte recevait cette dépêche en même temps que la nouvelle de la fameuse motion d'ordre de Dumolard, votée par le conseil des Cinq-Cents, et blâmant ses procédés quelque peu irréguliers à l'égard des populations de l'Italie et particulièrement de celle de Venise. Le soir même, il avait pris ses dispositions définitives pour soutenir Barras.

« Le parti que j'ai favorisé au 18 fructidor, disait-il « à Sainte-Hélène, était resté maître de la Répu« blique. Je l'avais favorisé parce que c'était le mien « et parce que c'était le seul qui pût faire marcher la « Révolution. Or, plus je m'étais mêlé des affaires, plus « je m'étais convaincu qu'il fallait achever cette Révo« lution, parce qu'elle était le fruit du siècle et des « opinions. Tout ce qui retardait sa marche ne servait « qu'à prolonger la crise. » Il s'était expliqué dans le même sens à madame de Rémusat : « On m'a repro« ché, disait-il, d'avoir favorisé le 18 fructidor. C'est « comme si l'on me reprochait d'avoir soutenu la « Révolution. Il fallait en tirer parti de cette Révolu« tion et mettre à profit le sang qu'elle avait fait « couler. Quoi! consentir à se livrer sans condition « aux princes de la maison de Bourbon qui nous « auraient jeté à la tête nos malheurs depuis leur « départ, et imposé silence par le besoin que nous « aurions montré de leur retour! Changer notre dra« peau victorieux contre *ce drapeau blanc qui n'avait « pas craint de se confondre avec les étendards enne« mis;* et moi, enfin, me contenter de quelques « millions, et de je ne sais quel duché! Certes, *ce*

1. Mss. A. N. 6 messidor an V (24 juin 1797).

« *n'est pas un rôle difficile que celui de Monk;* il m'eût
« donné moins de peine que la campagne d'Égypte et
« que le 18 brumaire; mais y a-t-il une expérience
« pour les princes qui n'ont jamais vu le champ de
« bataille. A quoi de bon le retour de Charles II a-t-il
« conduit les Anglais, si ce n'est à détrôner encore
« Jacques? Il est certain que j'aurais bien su, s'il l'eût
« fallu, détrôner une seconde fois les Bourbons, et le
« meilleur conseil, qu'il y eût eu à leur donner, eût
« été de se défaire de moi. »

L'aveu est clair; il est incomplet. Ses dépêches et le rapport du comte d'Antraigues le confirment. « En « cette circonstance, écrit ce dernier à son royal « correspondant, le 15 septembre 1797, Bonaparte a « été forcé de prendre le parti d'une des deux factions « qui divisaient la France. Il a choisi celle de Barras; « c'est tout naturel. Mais il détruira Barras ou l'asser- « vira.

« Pour cela, il veut être toujours à la tête d'une « grosse armée, dans un pays où il domine et ce pays « est l'Italie. Il n'en sortira jamais que pour marcher « sur Paris.

« Il veut la guerre ou une paix détestable.

« Barthélemy qui l'avait pénétré voulait, avec Car- « not, lui arracher ce prétexte de faire la paix. De là « est venue sa fureur et leur perte. Il y allait de son « existence... »

D'Antraigues voyait juste. Le 30 juin, Bonaparte, avons-nous dit, avait pris son parti. Le même jour, il avertissait confidentiellement Barras de son concours absolu et adressait au Directoire sa fameuse dépêche en réponse à l'interpellation Dumolard.

« Je reçois à l'instant, citoyens Directeurs, la

« motion d'ordre de Dumolard (23 juin 1797), il s'y
« trouve la phrase suivante :

« Que plusieurs anciens, ayant depuis élevé des
« doutes sur les causes et la gravité de ces violations
« criminelles (Venise) du droit des gens, l'homme
« impartial ne fera point un reproche au Corps légis-
« latif d'avoir accordé sa croyance à des déclarations
« aussi précises, aussi solennelles et garanties avec
« autant de chaleur par la puissance exécutive.

« Cette motion a été imprimée par ordre de l'As-
« semblée ; il est donc clair que cette phrase est con-
« tre moi.

« J'avais le droit, après avoir conclu cinq paix et
« donné un coup de massue à la coalition, sinon à des
« triomphes civiques, du moins à vivre tranquille et
« à la protection des premiers magistrats de la Répu-
« blique. Aujourd'hui, je me vois desservi, persécuté,
« décrié par tous les moyens honteux que leur poli-
« tique apporte à la persécution.

« J'aurais été indifférent à tout ; mais je ne puis
« pas l'être à cette espèce d'opprobre dont cherchent
« à me couvrir les premiers magistrats de la Répu-
« blique.

« Après avoir mérité dans ma dernière démarche
« de bien mériter de la patrie, je n'avais pas le
« droit de m'entendre accuser d'une manière aussi
« absurde qu'atroce. Je n'avais pas le droit d'atten-
« dre qu'un manifeste signé par des émigrés et soldé
« par l'Angleterre, acquît au conseil des Cinq-Cents
« plus de véracité que le témoignage de quatre-vingt
« mille hommes, que le mien !

« Eh quoi ! nous avons été assassinés par des traî-
« tres : plus de quatre cents hommes ont péri, et les

« premiers magistrats de la République lui feront un « crime de l'avoir cru un moment.

« L'on a traîné dans la boue plus de quatre cents « Français ; l'on est venu les assassiner à la vue du gou- « verneur du fort ; on les a percés de mille coups de « stylet pareils à celui que je vous envoie ; et des re- « présentants du peuple français feront imprimer que « s'ils ont cru ceci un instant, ils étaient excusables.

« Je sais bien qu'il y a des sociétés où l'on dit : Ce « sang est-il donc si pur !

« Que des hommes lâches et qui sont morts au sen- « timent de la patrie et de la gloire nationale l'aient « dit, je ne m'en plaindrais pas, je n'y eusse pas fait « attention ; mais j'ai le droit de me plaindre de l'avi- « lissement dans lequel les premiers magistrats de la « République traînent ceux qui ont agrandi et porté « si haut la gloire du nom français.

« Je vous réitère, citoyens Directeurs, la demande « que je vous ai faite de ma démission, j'ai besoin de « vivre tranquille, si les poignards de Clichy voudront « me laisser vivre.

« Vous m'avez chargé de négociations ; j'y suis peu « propre. »

Trois jours après, Bonaparte faisait partir pour Paris le plus habile et le plus sûr de ses secrétaires, Lavalette[1].

Il lui remettait ses dernières instructions, de l'argent,

1. *M. A. Chamans, comte de Lavalette*, né à Paris en 1769, mort en 1830. Fils d'un marchand ; entré chez un procureur ; aide de camp du général Baraguey d'Hilliers ; destitué pour s'être prononcé contre le 13 vendémiaire ; chef d'état-major d'une division de l'Ouest ; attaché à Bonaparte après Arcole ; secrétaire aux négociations de Léoben ; envoyé en mission à Paris à propos de fructidor, puis à Rastadt ; marié à mademoiselle Émilie de

beaucoup d'argent et les moyens pratiques, nécessaires à Barras pour mettre ce dernier en mesure d'exécution son coup de force.

Ces moyens, quels étaient-ils? Qui les lui avait fournis? Comptait-il agir lui-même ou faire agir une tierce personne? C'est à propos de ces points curieux et jusqu'ici inédits qu'il est intéressant d'entrer dans certains détails.

Le 21 mai 1797, Bonaparte avait fait arrêter un émigré, émissaire du comte de Provence, agent politique officieux de la Russie, le comte d'Antraigues [1]. « C'était un homme de beaucoup d'esprit, a dit Las « Cases, intrigant et doué d'avantages extérieurs. Il « avait acquis une certaine importance au commen-« cement de la Révolution. On trouva dans ses papiers, « pris dans les avant-postes, entre autres choses, tou-« tes les preuves de la trahison de Pichegru. »

M. de Las Cases ajoute : « Cette découverte influa « pour beaucoup sur le parti que prit Bonaparte dans « les affaires de fructidor. »

L'insinuation, faite après coup pour les besoins de la cause, paraît peu fondée. La comparaison des dates suffit pour le démontrer. Le 18 fructidor correspond au 4 septembre, or, la saisie des papiers est du 21 mai

Beauharnais, fille de Louis de Beauharnais, frère aîné du premier mari de Joséphine ; conseiller d'État, directeur général des postes; arrêté par ordre de M. Decazes, en 1815; condamné à mort, évadé.

1. *Antraigues* (Emmanuel-Louis-Henri de Launay, comte d'), publiciste, constituant, né à Villeneuve de Berg (Ardèche) en 1755, assassiné à Bath, près de Londres, le 22 juillet 1812; officier, neveu de M. de Saint-Priest, — mémoire sur les états généraux en 1788, — émigra en 1790, — conseiller de légation russe à Dresde, — trahit l'empereur Alexandre en 1807, — assassiné avec madame Saint-Huberty.

et leur communication à Barras, du 18 juillet. Entre ces deux dates, il y a presque deux mois d'écart. Bonaparte ne s'est donc décidé à livrer ces papiers qu'au moment opportun et après mûre réflexion. Il avait d'ailleurs en partie connaissance de leur contenu dès le mois de décembre de l'année précédente. A cette époque, en effet, un nommé Royer ou Rocher, se disant comte de Montgaillard [1], s'était fait près de lui l'interprète de certaines ouvertures de la part du parti royaliste. Il lui avait proposé le brevet de la vice-royauté héréditaire de Corse, celui de duc et pair, le bâton de maréchal de France et le cordon bleu. Il lui avait également fait part des dispositions secrètes de Pichegru et de celles plus aléatoires de Moreau.

Le fait paraît assez étrange au premier abord. Il n'a rien pourtant que de très plausible si l'on en juge par la dépêche suivante du chef du cabinet politique du prétendant, M. le comte d'Avaray, au comte d'Antraigues.

« Je m'empresse, mon cher comte, de vous faire « mon compliment sur votre heureuse évasion et de « vous témoigner la joie que le roi en a ressentie. Il

1. Mss. A. E. Dépêche de Talleyrand à Lombard, envoyé extraordinaire de la République française, à la Haye, 15 frimaire an VII.

« ... Il est vrai que l'émigré *Montgaillard* a obtenu, pour prix « des renseignements qu'il a donnés dans le temps au citoyen « Roberjot, et qu'il continue, une sorte de tolérance. Et quoique « vous n'ayez point eu à son sujet d'instructions positives, on « approuve que vous lui ayez fait rendre la liberté. » *Montgaillard* (Maurice-Jacques Rocques, comte de), né près de Coulome en 1761, mort en 1841, — sous-lieutenant, agent royaliste en 1791, — émigré après le 10 août, se rendit en 1797 à Hambourg pour remettre à Roberjot les lettres des princes. — Il toucha une pension, sous l'empire et sous la restauration.

« vous avait écrit pendant votre captivité; j'avais « joint ma lettre à la sienne; je les avais adressées « l'une et l'autre, toutes ouvertes, à M. l'abbé de Pons « qui me les a renvoyées en m'annonçant votre déli- « vrance.

« Je suis enchanté que le roi ait recouvré un servi- « teur ardent et fidèle et je vais vous indiquer un « moyen de le servir en publiant des vérités.

« Vous savez depuis longtemps que le Directoire a « fait imprimer une conversation relative à Pichegru, « que *Bonaparte prétend avoir trouvée dans votre porte- « feuille* et que cette pièce, vraie ou fausse, et, dans « le premier cas, bien certainement altérée, a été *le « principal prétexte de la catastrophe du 4 septembre.* « Quoiqu'elle ait malheureusement produit son effet, « il me paraît utile, si vous n'employez pas la déné- « gation absolue, d'éclairer promptement le public « sur la perfidie *qui a tronqué des faits pour choisir sa « victime entre deux généraux également vendus au « royalisme.*

« Si on croit les rapports que Montgaillard vous fit « à Venise, vous pourriez donc imprimer et publier « hautement que votre conversation avec un intrigant « nommé Montgaillard avait deux parties, l'une con- « cernant Pichegru, l'autre relative à Bonaparte, que « Montgaillard prétendait avoir été accueilli par « celui-ci, comme il l'avait été par l'autre, qu'il lui « avait fait les mêmes offres, en avait reçu les mêmes « promesses, que Buonaparte enfin n'a envoyé au « Directoire ou que le Directoire n'a publié que ce « qui concernait Pichegru. Cette version véritable « est aussi la plus vraisemblable, car Montgaillard « n'ayant eu d'autre objet que d'escroquer de l'argent,

« il était tout simple qu'il se montrât en mesure de
« traiter avec le général d'Italie. De là, suppression
« faite par Buonaparte ou par le Directoire de la partie
« qui le concerne. Vous tirerez toutes les conséquences
« que fournit un pareil sujet et, à coup sûr, le public
« éclairé en conclura que Montgaillard n'a fait que
« des fagots sur l'un et l'autre général, et que les
« triumvirs s'en sont servi pour perdre celui des
« deux qui leur paraissait apparemment le plus
« redoutable.

« Cette mesure, mon cher comte, paraît être utile
« et personne ne peut en tirer un meilleur parti que
« vous [1]. »

Mais le comte d'Avaray parlait en homme incomplètement instruit des événements qui s'étaient passés. Au mois de décembre précédent, Montgaillard avait effectivement rencontré à Venise, le comte d'Antraigues et l'abbé du Montet, autre agent du prétendant. Il leur avait fait part de ses projets et de sa mission. Informé de ces pourparlers, Bonaparte avait fait surveiller les démarches du comte. Le 21 mai, nous l'avons dit, il le faisait arrêter ainsi que sa compagne, une madame Saint-Huberty.

D'Antraigues fut conduit chez le général. Que se passa-t-il entre eux? L'entrevue fut des plus violentes, assure d'Antraigues. Elle se renouvela même; mais, paraît-il, elle se termina cette fois à la satisfaction commune des deux intéressés, car le mystérieux personnage, au lieu d'être envoyé devant une cour martiale, fut simplement consigné à Milan. « Vous ordon-

1. Mss. A. E. Le comte d'Avaray ajoutait : « Je vous prie de « ne pas douter de mon sincère attachement. L'indication de « mon nom vous suffira. » L. C. d'A. — 28 septembre 1797.

« nerez, écrit Bonaparte à Berthier[1], le 4 juin, que « M. d'Antraigues soit logé dans le château, de ma- « nière à ce qu'il puisse avoir avec lui sa femme et « qu'il ait les commodités que paraît nécessiter sa « santé. Si le château n'offre point de ces commodités, « il pourra choisir un logement en ville[2], où il sera « mis en bonne garde. Vous lui remettrez tous ses « papiers, hormis les trois ou quatre pièces qui sont « relatives aux objets politiques.

« Vous ordonnerez au médecin Noscati de lui « donner ses soins. »

Tant d'aménités devaient produire leur fruit. Le 12 juin, d'Antraigues se trouvait par hasard adresser à l'Agence royale de Paris, cette fameuse note, relative à Pichegru et à ses complices, qu'on saisissait si facilement en route. Le 28 août, il se sauvait de Milan, et sa *femme*, allait tranquillement le rejoindre sur le territoire autrichien. La complicité de l'émissaire royal était évidente. Pour échapper à la mort et obtenir sa liberté, d'Antraigues avait livré à Bonaparte une partie des secrets dont il était dépositaire, en se prêtant à cette petite comédie de l'arrestation préméditée du courrier du 12 juin précédent. La manœuvre était adroite. Elle faisait honneur à leur auteur. Elle n'échappa pas à la perspicacité de l'abbé du Montet.

« ... En deux mots, » dit ce dernier au prétendant, dans un mémoire fort étendu où il relate toute « l'affaire, M. d'Antraigues a été arrêté comme un des « plus violents ennemis du gouvernement de la France.

1. Mss. A. G. Monbello, 16 prairial an V (4 juin 1797).
2. D'Antraigues et madame Saint-Huberty furent en effet installés chez le marquis Manfredi.

« Ceux qui l'ont arrêté lui ont rendu publiquement « sa liberté, sans procédure, sans jugement ; *donc il a « employé des moyens extraordinaires pour être traité « aussi modérément*, et ce qui met le comble aux « preuves qui établissent sa trahison, c'est que, après « son départ de Milan, sa femme, y étant encore, a « écrit une lettre à M. le marquis de Manfredi pour « le remercier de son logement et des attentions qu'il « avait bien voulu avoir pour elle et son mari. Elle « n'a pas demandé le secret sur cette démarche, « puisque sa lettre a été consignée de suite dans tous « les journaux d'Italie, et bientôt après dans tous « ceux de l'Europe.

« ... Est-il vraisemblable que si on eût trouvé en « toutes lettres la conversation de M. de Montgail- « lard, c'est-à-dire *la conjuration dans les papiers de « M. d'Antraigues, est-il, dis-je, vraisemblable qu'on « eût attendu trois mois pour la déjouer ?*

« *M. d'Antraigues fut arrêté à la fin de mai et ses « papiers pris en même temps, tandis que le grand coup « n'a été frappé qu'au commencement de septembre.* « D'ailleurs, les Français en la publiant n'auraient « certainement pas omis les circonstances majeures « qui la rendaient vraisemblable, c'est-à-dire les « efforts employés par les Autrichiens et les Anglais « pour la faire réussir. Si cette conversation eût été « écrite en toute lettre, M. d'Antraigues, bien loin de « pouvoir s'en faire un mérite et obtenir son évasion, « eût été vraisemblablement confondu avec les con- « jurés et aurait certainement éprouvé leur sort. Il « n'eût pas pu avoir le prétexte de tout dévoiler, si « on avait tout écrit. Il est donc vraisemblable *qu'on « a tout révélé de vive voix*, et ce qui le prouverait

« invinciblement, n'en eût-on pas d'ailleurs la cer
« titude, *c'est qu'il est impossible d'imaginer que Buo*
« *naparte eût pu inventer les choses et désigner nomina*
« *tivement les personnes qui avaient été employées dans*
« *cette affaire, il est impossible qu'il connût mon nom*
« *et qu'il sût que j'étais allé chez M. d'Antraigues au*
« *commencement de décembre, surtout pour le sujet qui*
« *m'y avait amené...* »

L'abbé du Montet ne se trompait pas. Tout s'était passé comme il le supposait. Seulement, une fois les preuves de trahison d'un certain nombre de personnages entre les mains, Bonaparte avait hésité sur l'emploi qu'il devait en faire. Les propositions confidentielles de Barras, et l'interpellation Dumolard lui fournirent le prétexte qu'il cherchait. Le 30 juin, il écrivait au Directoire la lettre que nous avons reproduite ; le 3 juillet[1], à une heure du matin, il ajoutait :

« Citoyens Directeurs, vous trouverez ci-joint des
« lettres interceptées sur un courrier qu'expédiait
« M. d'Antraigues. Celle sous le nº 1 avait pour
« adresse : A monsieur Boissy d'Anglas, membre du
« conseil des Cinq-Cents. Cet homme, loin d'être en
« prison, est dans une maison particulière où il est
« bien traité. L'insolence de cet homme est inconce-
« vable ; il me menace presque de l'opinion en
« France, où il se croit déjà le maître. »

Le même jour, Lavalette partait pour Paris. Il y fut bien accueilli, comme on pense. Le moment était propice ; la combinaison Hoche venait de manquer. Le 22, il écrivait à Bonaparte : « Barras m'a dit et

1. Monbello, 15 messidor an V (3 juin 1797).

« répété que dans la crise où ils se trouvaient, de « l'argent les aiderait puissamment. Je lui ai fait « votre proposition; il l'a acceptée avec transport... » Le 24, Barras ajoutait de sa main à son ancien coopérateur du 13 vendémiaire : « Point de retard; songe « bien que c'est avec l'argent seulement que je « peux remplir tes honorables et généreuses intentions[1]... »

L'entente était donc complète. Les mesures furent prises en conséquence. Le général Dammartin vint d'Italie tout exprès pour remplacer le général Durtubie dans le commandement de l'artillerie de l'armée de l'intérieur. Le général Chérin fut nommé commandant de la garde du Directoire, et Verdières, commandant de la place de Paris. Enfin, fait plus grave, la 8e division militaire, qui comprenait la vallée du Rhône, de Lyon à Marseille, et les vallées de la rive gauche jusqu'aux Alpes, fut réunie à l'armée d'Italie. Cette disposition avait l'avantage de permettre à Bonaparte la libre circulation sur la route de Milan à Lyon, et par suite, une concentration rapide et sans contrôle sur cette dernière ville, s'il en était besoin. Restait à remplacer le commandant de l'armée de l'intérieur, le général Hatry, brave homme, sans énergie. Qui prendre ? Le choix était délicat à faire. Il fallait un officier suffisamment brave pour tout oser, suffisamment naïf pour tout accepter. Bonaparte proposa Augereau. Il le connaissait aventureux, bête et vaniteux. Il ne pouvait mieux tomber.

1. Lavalette à Bonaparte, le 16 août : « ... Un nommé Viscowitz a donné au Directoire les 600 mille francs convenus. Il « m'est impossible de toucher de l'argent, sans qu'on le sache. « Je suis surveillé par les inspecteurs des Cinq-Cents. »

Le 17 juillet, il le faisait venir de Vicence par exprès; le 27, il l'expédiait à Paris.

« Le général Augereau, écrit-il au Directoire [1], m'a « demandé de se rendre à Paris, où ses affaires l'ap- « pellent. Je profite de son occasion pour vous faire « passer les pétitions originales de l'armée.

« Il vous fera connaître de vive voix le dévouement « absolu des soldats d'Italie à la Constitution de « l'an III et au Directoire exécutif. » Et le même jour, il ajoute à Lavalette : « Augereau [2] se rend à « Paris, ne vous livrez pas à lui. Il a jeté le désordre « dans l'armée. C'est un factieux. »

On ne pouvait, en vérité, se mieux moquer des gens. Et, c'était là, l'homme qu'on allait charger du triste rôle de *croquemitaine* politique, l'homme qu'attendaient si impatiemment les conspirateurs. « Sa « présence, écrivait Barras, le 18 juillet, en fera pâlir « plus d'un, surtout quand nous lui aurons donné un « nouveau titre, qui donnera plus de poids à ses dis- « cours et à ses actions. »

1. Mss. A. G. 9 thermidor an V (27 juillet 1797).

2. *Augereau* (Charles-Pierre-François), duc de Castiglione, né à Paris, rue Mouffetard, le 21 octobre 1757, mort des suites d'une hydropisie de poitrine, en 1816.

Il était fils de Pierre Augereau, domestique, et de Marie-Joseph Kresline, son épouse.

Engagé volontaire; maître d'armes en Suisse; engagé dans les troupes napolitaines; volontaire en 1792; en Italie, à partir de 1795; commandant la 17e division militaire à Paris, au 18 fructidor; député aux Cinq-Cents; prit part à Brumaire; maréchal de France et duc de Castiglione, le 18 mai 1804; trahit l'empereur en 1814; nommé pair de France, le 4 juin 1814; abandonna les Bourbons; chassé par l'empereur, rejeté par tout le monde, il se retira dans sa terre de la Houssaye. (*Les fourgons d'Augereau sont restés légendaires.*)

Son frère, le baron, fut lieutenant général et chevalier de Saint-Louis

Le pauvre homme n'avait pas besoin de cette faveur inattendue pour se rendre ridicule. Grisé par le choix dont il venait d'être l'objet et qu'il attribuait à son seul mérite, Augereau se voyait déjà directeur, dictateur, que sais-je ? Dès le 15 août, il traitait Bonaparte d'égal à égal, et se permettait de lui donner des conseils. « *J'ai* provoqué, lui écrivait-il, et obtenu la « suppression de l'armée des Alpes. *J'ai* développé à « Barras le système des révolutionnaires et *j'ai* été « nommé sur le champ commandant de la 17e division militaire. La destitution de toutes les autorités « civiles et militaires est définitivement arrêtée. « *Songez* soigneusement que le salut de la Répu« blique est dans *nos* mains et que *notre* pureté et « *notre* courage, dirigés par la pureté d'opinions et « d'actions, sont seuls capables de la sauver du pré« cipice affreux où l'ont plongée les agents du trône « et de l'autel. » Bonaparte ne soufflait mot ; il laissait son lieutenant s'enferrer de lui-même « .... Augereau « en est très piqué, lui disait Lavalette. » Bien plus, le bravache en était arrivé à critiquer son chef : « ... Bo« naparte, allait-il répétant dans les salons du Direc« toire, se fait beaucoup de tort par ses éloges donnés « à Bernadotte et Sérurier. *Il est imprudent d'avoir « envoyé Bernadotte. Il sait bien qu'il n'y a que lui « et moi qui puissent sauver la République et que je « puis seul le mettre au fait de ce qui se passe. Au fait, « qu'il fasse ce qu'il voudra, je ne lui écrirai plus.* »

Ces propos étaient d'un sot. En envoyant Bernadotte le 9 août, sous prétexte de porter les drapeaux, Bonaparte avait voulu prévoir le cas où Augereau se

1. Mss. A. G. 22 thermidor an V (9 août 1797).

serait rendu impossible. « Cet excellent général[1], qui « a fait sa réputation sur la rive du Rhin, est aujour- « d'hui l'un des officiers les plus essentiels à la gloire « de l'armée d'Italie. Il commande les trois divisions « qui sont sur les frontières de l'Allemagne. Vous « voyez en lui un des amis les plus solides de la Ré- « publique, incapable, par principe, comme par « caractère, de capituler avec les ennemis de la « liberté, pas plus qu'avec l'honneur. »

L'éloge était mérité. Il devait être inutile. Quand Bernadotte arriva, les dernières dispositions étaient prises. Le coup devait se faire dans la nuit du 31 août au 1er septembre; il n'eut lieu que dans celle du 3 au 4.

Le même jour, Augereau en annonçait la nouvelle à son ancien chef :

« Enfin, mon général, *ma* mission est accomplie et « les promesses de l'armée d'Italie ont été acquittées « cette nuit.

« Le Directoire *s'est déterminé à un coup de vigueur :* « le moment était encore incertain, les préparatifs « incomplets; *la crainte d'être prévenu a précipité les* « *mesures.*

« A minuit, *j'ai* envoyé l'ordre à toutes les troupes « de se mettre en marche vers des points désignés. « Avant le jour, tous les ponts et toutes les princi- « pales places étaient occupés avec du canon. A la « pointe du jour, les salles des Conseils étaient cer- « nées; les gardes des Conseils fraternisaient et les

1. *Bernadotte* (Jean-Baptiste-Jules), né à Paris, le 26 janvier 1764; mort le 8 mars 1844; sergent-major, en Corse, en 1789; divisionnaire à Fleurus, en 1794; devenu roi de Suède et de Norwège, sous le nom de Charles-Jean XIV.

« membres, dont vous verrez la liste ci-après, ont été « arrêtés et conduits au Temple. On est à la poursuite « d'un plus grand nombre; *Carnot a disparu..*, *n'ou-* « *bliez pas la lettre de change de vingt-cinq mille francs*, « *cela est urgent*[1]. » Vingt-cinq mille francs! Le salaire après la besogne! Et quelle besogne!

Carnot a disparu, disait Augereau. C'était exact. Le régulateur de la victoire, le grand travailleur était en fuite. Pauvre Carnot! Il était de la classe des laborieux et des naïfs. Depuis deux mois, il passait son temps à sermonner son jeune protégé, le général Bonaparte. « Vous voyez ce qui se passe, d'une manière « peu favorable à la vérité, lui écrivait-il. Il n'y a « rien à craindre. Ce sont les mouches du coche. « Soyez sans inquiétude. La République ne périra « pas...

« On vous prête mille projets plus absurdes les uns « que les autres. On ne peut pas croire qu'un homme « qui fait de si grandes choses puisse vivre en « simple citoyen. » Et, le 17 août, il ajoutait: « Chaque faction a le cauchemar; chacune d'elles « s'arme pour combattre les moulins à vent. L'on « commence à s'éclairer; la peur a fait le mal; elle « fera le remède. Au nom du ciel, faites-nous la paix « sur la base même des préliminaires; elle sera « encore superbe; sans elle, la République est un « problème; assez de gloire vous couvre; *soyez le* « *héros de l'humanité*. » A ces réflexions d'un honnête homme Bonaparte répondait par des assurances de dévouement.

Lavalette était chargé de cette fonction d'endor-

1. Mss. A. G. 18 fructidor an V (4 septembre 1797).

meur. Carnot était condamné d'avance. Il était une des deux victimes promises, Barthélemy[1] à Barras, Carnot à Bonaparte.

On n'aime guère ici-bas les gens qui vous ont été utiles, qui connaissent vos secrets ou qui vous devinent. Or, Carnot avait assisté à l'éclosion de cette ambition faite homme, qui s'appelait le général Bonaparte. Il avait été le confident de ses défaillances et de celles de sa femme. C'était *un gêneur*. Il fallait le faire disparaître. Pauvre Carnot!

Pour Augereau, il était resté tout penaud avec son succès. Directeur, il ne le fut pas; remercié, encore moins. Le 16 septembre, il en était toujours à réclamer son salaire.

« L'esprit public, écrivait-il au *Petit Corse*, gagne « de jour en jour, promet par la sagesse des Français « un avenir heureux et bannit toute crainte de rechute, « quoique le royalisme n'ait pas perdu toute espé« rance. *Il y a déjà longtemps que je n'ai pas reçu de « vos nouvelles*. Vous m'aviez fait espérer que j'en « aurais sous peu de jours, et que le courrier m'ap« porterait *l'ordre de toucher les fonds. Je suis dans l'at« tente de l'un et de l'autre, car je suis obligé de me ser« vir de beaucoup de personnes et d'employer de grands « moyens pour être au courant de tout*. Veuillez, citoyen

1. *Barthélemy* (François de), né à Aubagne, le 20 octobre 1747; mort à Paris, le 3 avril 1830. Entré dans les bureaux du duc de Choiseul, il fut envoyé en Suisse, fit le traité de Bâle; arrêté au 18 fructidor, emprisonné au Temple avec Pichegru, Aubry, Barbé-Marbois, Tronçon du Coudray, Ramel, etc.; transporté à Cayenne avec Pichegru, s'évada; sénateur, le 13 février 1800; vice-président du Sénat; offrit à Bonaparte le Consulat à vie, le 15 août 1802; comte de l'Empire; pair de France, le 14 juin 1814; grand-officier, le 4 janvier 1815; ministre d'État, puis fait marquis.

« général, être persuadé qu'à quelque prix que ce « soit, je surmonterai les obstacles et parviendrai au « but d'assurer la République et de la faire respecter « dans l'intérieur par des moyens constitutionnels. « Donnez-moi de vos nouvelles, *tenez vos promesses et* « *je me charge de ce qu'il y a à faire.* »

Le naïf! sept jours plus tard, il était bel et bien mis à la porte et expédié sur les bords du Rhin pour y commander les troupes. La campagne y était terminée : l'inconvénient de sa présence n'était pas grand.

Pour Bonaparte, l'annonce de la réussite de l'affaire de fructidor l'avait comblé de joie. L'expérience était faite; le 18 brumaire restait à faire. Le même jour, il écrivait au Directoire[1] :

« Ci-joint une proclamation à l'armée, relative- « ment aux événements du 18. J'ai fait partir pour « Lyon la 45e demi-brigade, commandée par le géné- « ral Bon et une cinquantaine d'hommes à cheval; le « général Lannes, avec le 20e d'infanterie légère et le « 9e de ligne pour Marseille; j'envoie dans les dépar- « tements du Midi la proclamation ci-jointe. Je vais « également m'occuper d'une proclamation pour les « habitants de Lyon, dès que je saurai à peu près ce « qui s'y sera passé. Dès l'instant que j'apprendrai « qu'il y a le moindre trouble, je m'y porterai avec « rapidité. Comptez que vous avez ici cent mille « hommes qui, seuls, sauraient faire respecter les « mesures que vous prendrez pour asseoir la liberté « sur des bases solides. Qu'importe que nous rem- « portions des victoires, si nous sommes honnis dans

1. Mss. A. G. 26 fructidor an V (12 septembre 1797).

« notre patrie? *On peut dire de Paris ce que Cassius* « *disait de Rome : qu'importe qu'on l'appelle reine,* « *lorsqu'elle est, sur les bords de la Seine, l'esclave de* « *l'or de Pitt?* »

La proclamation était digne de la dépêche : « Sol- « dats, nous célébrons le 1er vendémiaire, l'époque la « plus chère aux Français; elle sera un jour bien « célèbre dans les annales du monde.

« C'est de ce jour que date la fondation de la Ré- « publique, l'organisation de la grande nation; et la « grande nation est appelée par le destin à étonner « et consoler le monde.

« Soldats, éloignés de votre patrie et triomphants « de l'Europe, on vous préparait des chaînes; vous « l'avez su, vous avez parlé : le peuple s'est réveillé, « a fixé les traîtres et déjà ils sont dans les fers.

« Vous apprendrez par la proclamation du Direc- « toire exécutif, ce que tramaient les ennemis de « la patrie, les ennemis particuliers du soldat, et spé- « cialement des divisions de l'armée d'Italie.

« *Cette préférence nous honore : la haine des traîtres,* « *des tyrans et des esclaves sera dans l'histoire notre* « *plus beau titre à la gloire et à l'immortalité.* »

Quant à la moralité de cette triste aventure, Bonaparte la tirait lui-même dans ce dernier paragraphe de la lettre à son digne acolyte, le citoyen Talleyrand[1] :

«... *Tous les grands événements ne tiennent jamais*

1. Mss. A. N. Passeriano, 26 septembre 1797.

Talleyrand de Périgord (Charles-Maurice), né le 2 février 1754; marié le 23 fructidor an X (10 septembre 1802), au 10e arrondissement, avec mademoiselle Catherine-Noël Worlée, âgée de 39 ans, née à Tranquebar le 21 novembre 1762. Talleyrand mourut en 1838.

« *qu'à un cheveu. L'homme habile profite de tout, ne* « *néglige rien de tout ce qui peut lui donner quelques* « *chances de plus; l'homme moins habile quelquefois,* « *en en méprisant une seule, fait tout manquer.* »

. . . .

Les Résultats. — Ils ne devaient pas tarder à se faire sentir. On n'a pas impunément de tels complices. Le Directoire allait en faire la pénible expérience.

De ce jour, en effet, Bonaparte agit comme si le gouvernement n'existait pas. Le 17 octobre 1797, malgré les ordres reçus, il signait le traité de paix de Campo-Formio, qui donnait à la République Cisalpine la Vénétie jusqu'à l'Adige, à l'Autriche la Vénétie, y compris Venise de l'Adige à l'Isonzo, avec l'Illyrie et la Dalmatie, et à la France les îles Ioniennes; articles honteux dont la France de 1870 devait subir le contre-coup. Mais, à cette époque, on était trop éloigné de cette partie du continent et trop peu au courant des choses politiques, pour se rendre compte de l'infamie du procédé, du mobile qui l'avait suscité et des graves conséquences qui devaient en découler. Pour l'instant, c'était la paix après six années de lutte, c'est-à-dire un moment de halte au milieu de cette course effrénée. L'événement fut accueilli avec une joie immense. Bonaparte l'avait bien compris. Le 14 novembre 1797, il faisait sa proclamation d'adieu et s'apprêtait à regagner la France, entouré déjà d'une sorte d'auréole légendaire.

Seul de tous les généraux de la République, il rentrait victorieux dans son pays. Moreau avait été remlacé par Augereau; Hoche, son compétiteur de l'ar-

mée de Sambre-et-Meuse et presque du 18 fructidor, venait de mourir [1].

Lazare Hoche, disait-on, était mort empoisonné.

Tout est possible. Ce n'était pas la première fois que le jeune général était l'objet d'un attentat. Le 25 vendémiaire (16 octobre) de l'année précédente [2], il se trouvait à Rennes. Il était au théâtre. On jouait Charles IX. Le spectacle fini, il rentrait, lorsqu'en passant rue Fougères, un ouvrier de l'arsenal, posté près de la borne touchant à la maison Cuillié, tira sur lui un coup de pistolet. La charge se composait de deux balles tournées et d'un morceau de piston; elle passa près de ses oreilles et vint s'aplatir contre la muraille. Arrêté, l'ouvrier déclara avoir été gagné par un nommé Charles qui lui avait promis douze cents francs de récompense s'il réussissait. Arrêté également à proximité du lieu de l'accident, chez une femme nommée Potin, ce Charles prétendit exercer la profession de marchand de chevaux, n'être que de passage à Rennes et n'avoir jamais vu l'assassin. Or, cette Potin était fort connue pour ses relations avec les Chouans et les prêtres insoumis. Bien plus, on trouva chez elle des pistolets, des munitions de guerre et trois fusils à vent. Puisaye, affirmait-on, y avait soupé le soir même.

C'était mettre au compte du chef royaliste une infamie qui paraît aussi peu admissible que celle tentée

1. Le 11 novembre 1797, une loi accorda une pension de 2,400 francs au père de Hoche.

Le 2 juin 1804, un décret impérial devait accorder une pension de 6,000 francs à sa veuve.

2. Mss. A. G. Rapport sur l'attentat commis contre le général Hoche. 16 octobre 1796.

en automne 1797[1]. En tout cas, ce pauvre Puisaye ne devait guère être récompensé de tout son zèle. L'année suivante, le prétendant écrivait à propos de lui au duc d'Harcourt : « Puisaye qui avait dit et écrit des « merveilles, comme vous l'avez vu par ce qu'en a « rapporté le comte de Caraman, intrigue de plus « belle, mais une circonstance m'offre le moyen de « me débarrasser de ses intrigues, sans qu'il ait le « droit de se plaindre... »

Au total, la mort de Hoche était un coup de fortune pour le général de l'armée d'Italie.

Mais de cette fortune, de son rôle politique, Bonaparte avait-il eu conscience? oui.

C'est le soir de la bataille de Lodi, l'Adda franchi, la route de Milan libre, qu'il en eut la prescience. Il l'a dit et répété lui-même à Sainte-Hélène : « Ce jour-« là, je me regardai pour la première fois, non plus « comme un simple général, mais comme un homme « appelé à influer sur le sort du peuple. Je me vis dans « l'histoire. »

« Je fis une belle campagne, disait-il également à « madame de Rémusat, à l'heure des confidences, à « Pont de Briques. Je devins un personnage pour « l'Europe. D'un côté, à l'aide de mes ordres du jour, « je soutenais le système révolutionnaire ; de l'autre, « je ménageais en secret les émigrés, je leur permet-« tais de concevoir quelques espérances. Il est bien « facile d'abuser ce parti-là, parce qu'il part tou-« jours, non de ce qui est, mais de ce qu'il voudrait

1. Mss. A. E. Il faut lire aux pièces à l'appui la curieuse lettre du comte d'Antraignes au comte d'Avaray, à propos des dépêches empoisonnées, « *afin que ceux qui voudraient chauffer le papier fussent les premiers victimes.* »

« qui fût. Je recevais des offres magnifiques pour « le cas où je voulais suivre l'exemple du géné- « ral Monck. *Le prétendant m'écrivit même dans son « style hésitant et fleuri.* Je conquis mieux le pape « en évitant d'aller à Rome que si j'eusse incendié « sa capitale. Enfin, je devins important et redou- « table. »

De cette importance présente et future, ses contemporains se rendaient-ils déjà un compte bien exact? Évidemment, ce n'est pas Augereau, celui qui répondait à madame de Staël, à propos d'une question sur les projets ambitieux du général de l'armée d'Italie « ..... c'est impossible. C'est un jeune « homme trop bien élevé pour cela. » Mais il en était d'autres, doués de plus de perspicacité. Que dire, en effet, de cet ami de Bonaparte, de ce commissaire des guerres, M. de Sucy[1], qui écrivait à M. de Josselin, et cela à la veille du 18 fructidor? « ...Ce ne « peut être le lieu de traiter le chapitre de l'homme; « d'ailleurs, il faudrait beaucoup trop de détails. Je « pourrais avoir une opinion sur lui; peut-être dé- « truirait-elle une partie de celle que vous avez con- « çue. Du reste, nous tomberons d'accord, si vous ne « l'envisagez que comme ayant fait de grandes choses. « *Je puis même ajouter que je ne lui connais pas de « point d'arrêt autre que le trône ou l'échafaud.* D'après « cela, vous ne devez pas le considérer comme au « bout de sa carrière... » Mais, fait plus curieux encore, à quelques jours de là, un homme qui avait eu l'occasion de voir journellement Bonaparte à propos de ce même 18 fructidor, faisait de lui ce remar-

1. Sucy à M. de Josselin, 17 thermidor an V (4 août 1797).

quable portrait, qui se trouvait être un horoscope, et qui nous servira de conclusion pour cette mémorable campagne d'Italie [1].

« Bonaparte est un homme de petite stature, d'une « chétive figure, les yeux ardents, quelque chose dans « le regard et la bouche d'atroce, de dissimulé, de « perfide; parlant peu, mais se livrant à la parole « quand sa vanité est en jeu ou qu'elle est contrariée; « d'une santé très mauvaise, par suite d'une âcreté « prodigieuse dans le sang. Il est couvert de dartres, « et ces sortes de maladies accroissent sa violence et « son activité.

« Cet homme est toujours occupé de ses projets, et « cela sans distraction. Il dort trois heures par nuit, « ne fait des remèdes que lorsque les souffrances sont « insupportables.

« *Cet homme veut maîtriser la France et, par la « France, l'Europe.* Tout ce qui n'est pas cela, lui pa- « raît, même dans ses succès, ne lui offrir que des « moyens. Ainsi, il vole ouvertement, il pille tout, il « se forme un trésor énorme en or, argent, bijoux, « pierreries. Mais il ne tient à cela que pour s'en ser- « vir. Ce même homme, qui volera à fond une com- « munauté, donnera un million sans hésiter un mo- « ment à l'homme qui peut le servir. Si cet homme a « des haines et des vengeances à désirer, il lui prêtera « tous les moyens de se satisfaire.

« Rien au monde ne lui coûte pour obtenir de « l'homme qu'il croit lui être utile, et *avec lui un mar- « ché se fait en deux mots et deux minutes.* Voilà ses

1. Rapport du comte d'Antraigues à M. de Movikinoff. Mss. A. E. Septembre 1797.

« moyens de séduire. » (D'Antraigues le savait par expérience.)

« Voici le contre-poison de ses moyens. Le service « rendu, il exige un asservissement total ou il devient « ennemi implacable, et quand il a acheté des traî- « tres, le service rendu, il leur garde peu de secrets.

« *Cet homme abhorre la royauté;* il déteste les Bour- « bons et ne néglige aucun moyen d'en éloigner son « armée.

« *S'il y avait un roi en France et que ce ne fut pas « lui, il voudrait l'avoir créé;* que ses droits fussent « au bout de son épée; ne jamais abandonner cette « épée, *pour la lui plonger dans le sein, s'il cessait de « lui être asservi un moment.* »

CHAPITRE VII

BONAPARTE A PARIS

5 décembre 1797 — 4 mai 1798.

Bonaparte quitte Milan, le 17 novembre 1797. — Il se rend au congrès de Rastadt. — Son voyage. — Il ne s'arrête pas à Offenbourg, quartier général d'Augereau. — Mécontentement de ce dernier. — Arrivée à Rastadt. — Arrivée à Paris, 5 décembre 1797. — Bonaparte vient s'installer dans l'hôtel de sa femme, rue Chantereine, nº 6.

Changements survenus depuis dix-huit mois dans la position de la famille Bonaparte.

Joseph Bonaparte. — Ses déplacements depuis l'entrée de Bonaparte en campagne. — Son voyage en Corse. — Il est nommé résident dans le duché de Parme, 27 mars 1797. — Il est élu au conseil des Cinq-Cents, le 11 avril, puis ambassadeur à Rome, le 15 mai. — Son retour à Paris dans le courant du mois de janvier 1798. — Mariage de Bernadotte.

Lucien Bonaparte. — Ses vicissitudes comme commissaire des guerres. — Son voyage à Milan. — Son retour à Marseille. — Bonaparte cherche à l'empêcher de se rendre à Paris. — Il l'envoie en Corse. — Lettre de Christine Bonaparte à son beau-frère, 1er août 1797. — Lucien se fait élire aux Cinq-Cents. — Irrégularité de cette nomination. — Protestation. — Lucien s'installe définitivement à Paris avec sa femme, au mois de janvier 1798. — Son attitude politique. — Ses discours. — Sa correspondance avec madame Récamier.

Louis Bonaparte. — Il sert en Italie en qualité d'aide de camp du général en chef. — Il est nommé capitaine, le 21 août. — Ses états de service. — Inexactitudes étranges de ce document. — Louis passe de l'artillerie dans la cavalerie, en qualité de capitaine au 5e régiment de hussards. — Retour de Louis à Paris. — Il accompagne son frère en Égypte et revient en France, le 11 mars 1799. — Ses réclamations pour son grade de chef d'escadrons. — Il est nommé chef d'escadrons, le 2 août 1799. — Il est à Paris au moment du 18 brumaire.

Jérôme Bonaparte. — Il est au collège de Juilly.

Madame Lætitia Bonaparte. — Elle quitte Marseille au mois de mai 1797, se rend à Milan, puis à Rome et à Ajaccio.

Élisa Bonaparte. — Son mariage civil avec Paschal Bacciochi, le 1er mai 1797.

— Son mariage religieux à Monbello. En 1798, elle est à Paris et s'y trouve en brumaire.

Pauline Bonaparte. — Ses amours avec Fréron. — Refus de Bonaparte d'y prêter la main. — Départ de Pauline pour Milan en janvier 1797. — Rupture définitive avec Fréron. — Pauline épouse le général Leclerc.

Caroline Bonaparte. — Elle accompagne sa mère pendant cette période.

Joséphine Bonaparte. — Nature de ses relations avec Bonaparte. — Sa correspondance. — Plaintes de Bonaparte. — Voyage de Joséphine en Italie. — Son séjour dans cette contrée. — Sa rentrée en France, le 19 décembre 1797.

Eugène Beauharnais. — Il est nommé aide de camp de Bonaparte, le 30 juin 1797. — Ses missions.

Fesch. — Fonctions de l'oncle Fesch. — Il devient l'intendant de la famille. — Ses pérégrinations. — Situation difficile de Bonaparte à Paris. — Jalousies qu'il suscite. — Son attitude douteuse. — Ses projets. — Il demande à partir pour l'Egypte. — Ses propositions sont acceptées. — Son départ pour Toulon le 4 mai 1798 [1].

Le 17 novembre 1797, Bonaparte quittait Milan pour se rendre au congrès de Rastadt. Il passa la nuit à Turin, traversa les Alpes au mont Cenis, puis gagna directement Bâle par Chambéry, Berne et Soleure. A Offenbourg, quartier général d'Augereau, il ne daigna même pas s'arrêter. Celui-ci, par parenthèse, se montra fort marri de ce peu de courtoisie. « C'est un mau-« vais tour, lui écrivait-il, que vous avez joué à un « de vos anciens lieutenants, qui, s'il avait été prévenu « de votre passage, n'aurait certainement pas été privé « du plaisir de vous embrasser. » Mais Augereau était de ceux qui ne comptent pas. On s'en sert et on les paye ; c'est plus que suffisant.

1. *Événements principaux.* — 10 décembre 1797, réception solennelle de Bonaparte à Paris ; 20 décembre, fête ; 28 décembre, Bonaparte est nommé membre de l'Institut ; 31 décembre, la rue Chantereine est nommée rue de la Victoire ; 4 janvier 1798, adoption du système continental ; 1er mars, le congrès de Rastadt ; 2 mars, prise de Fribourg, de Soleure, de Morat ; 5 mars, prise de Berne ; 16 mars, réunion de Genève à la France ; 4 mai, départ de Bonaparte pour l'expédition d'Égypte.

Schérer, ministre de la guerre, du 23 juillet 1797 au 21 février 1799.

Le 25 novembre, Bonaparte était à Rastadt; il y fit une entrée solennelle, en voiture attelée de huit chevaux et escortée par un détachement de hussards autrichiens. Un très bel appartement lui avait été réservé. Dès le lendemain, il entrait en conférence avec Cobentzel, rendait compte au Directoire de ses démarches et repartait tout aussitôt pour Paris. Il y arriva le 5 décembre et vint s'installer dans la petite maison de sa femme, au nº 6 de la rue Chantereine[1].

Que de changements depuis dix-huit mois ! Le général obscur, le stipendié de Barras du 13 vendémiaire, revenait en triomphateur, hautain avec tout le monde, mesurant ses paroles et ses gestes, observant tout, choses et gens.

Que de changements aussi dans sa famille, et qu'il semblait déjà loin le temps où les siens vivaient au jour le jour des maigres secours accordés par la Convention !

. . . .

Le citoyen Joseph, l'ex-petit commissaire des guerres de l'armée de Carteaux, le mari de l'une des filles de l'ancien marchand Clary, était devenu le citoyen ambassadeur, le représentant de la République française à Rome.

Dès le début des opérations de l'armée d'Italie, Joseph, alors installé à Gênes depuis près d'un an, pour affaires de commerce et autres, était venu rejoindre son frère à son quartier général. Au lendemain de ses premiers succès contre les Piémontais, il partit pour Paris, en compagnie du fidèle Junot.

1. Le 31 décembre, par suite d'une attention délicate de la municipalité parisienne, la rue Chantereine devenait rue de la Victoire.

Il avait mission d'expliquer au Directoire les motifs pour lesquels le jeune général avait cru devoir traiter si rapidement avec les Sardes. C'était pour lui un moyen de prendre pied dans les affaires diplomatiques et d'obtenir rapidement ce consulat tant convoité.

A ce voyage, Joseph fit la connaissance de sa belle-sœur, la citoyenne Joséphine. Pour un Corse, qui pour la première fois fréquentait les salons parisiens et se trouvait en contact avec ce monde de femmes quelque peu mélangé, l'impression dut être étrange. En tous cas, elle ne semble pas avoir été à l'avantage de sa parente, car depuis lors, malgré sa bonhomie naturelle, Joseph a toujours conservé vis-à-vis d'elle un air de contrainte, dont Lucien constate souvent l'existence dans *ses Mémoires*.

Ce fut même pour mettre fin à certains bruits d'inconséquences commises qu'il engagea le général à rappeler sa femme et qu'il partit avec elle dans les derniers jours du mois de juin 1796.

Au mois d'août, Joseph débarquait à Bastia avec le général Gentili et reprenait, cette fois en maître, le chemin de la maison paternelle qu'il avait quittée si brusquement au moment du conflit avec Paoli. Il y était encore au mois de décembre. « La paix avec « Parme est faite, lui écrit Bonaparte, le 10 décem« bre ; j'attends à chaque instant la nouvelle que tu « es promu à la place de Parme. Reviens le plus tôt « possible ; ne te mêle point ou peu des affaires de « Corse ; mets en ordre nos affaires domestiques, sur« tout notre maison d'habitation, que je désire à tout « événement voir dans une situation propre et digne « d'être habitée ; il faut la remettre comme elle était,

« en y joignant l'appartement d'Ignazzio ; fais « les petits arrangements pour que la rue soit plus « habitable.

« J'attends Fesch et Paulette à Milan dans quinze « jours. »

En janvier, Joseph était auprès de son frère. Il avait emmené avec lui le jeune Arrighi que Salicetti, par habitude sans doute, venait de nommer d'office sous-lieutenant d'une compagnie franche du Liamone.

En mars, Joseph quittait Léoben pour retourner à Milan. Il y trouvait sa nomination de résident près la cour de Parme [1]. Mais, à force de courir, l'appétit s'était ouvert, paraît-il, car le poste de Parme ne parut plus suffisant à l'ex-commissaire des guerres. Il venait d'être élu membre du Conseil des Cinq-Cents. Il réclama. Le 6 mai, il obtenait la place de résident à Rome, et le 15 mai, celle d'ambassadeur près de la même cour.

Au mois de juin, il se trouvait à son poste. La famille l'avait accompagné. Il resta à Rome jusqu'au moment où éclata l'émeute dans laquelle le général Duphot trouva la mort. Le mois suivant, il s'intallait définitivement à Paris, dans l'hôtel qu'il avait acheté, rue du Rocher. Il y était encore en brumaire ; seulement les acquisitions s'étaient accrues, le citoyen Joseph avait maison de campagne et maison de ville. Sa belle-sœur, Bernardine-Eugénie-Désirée Clary, précédemment destinée à l'infortuné Duphot, avait épousé le général Bernadotte [2]. La tante de sa femme, la tante Victoire,

1. Mss. A. N. 7 germinal an V (27 mars 1797). Le brevet est signé *Lacroix*.

2. *Bernadotte* (Jean-Baptiste), né à Paris, le 26 janvier 1763.

comme on l'appelait, habitait place Vendôme. En un mot, Joseph était devenu une sorte de personnage. Il tenait un salon politique et traitait de puissance à puissance avec les autorités du jour.

Lucien Bonaparte, l'ex-Brutus avait eu une existence plus mouvementée encore. Après vendémiaire, son frère le général s'était vu dans la nécessité de l'éloigner de Paris et de Marseille pour plus d'une raison.

Lucien avait la prétention de ne vouloir pas mettre ses opinions politiques au goût de celles adoptées par le général en chef de l'armée de l'intérieur. Il était devenu compromettant et fort enclin à la dépense. On le nomma commissaire des guerres à l'armée du Nord.

Lors de son mariage, il habitait une petite maison, rue de la Lune, n° 3, à Sceaux.

Voici l'acte de mariage :

« Aujourd'huy, 30 thermidor de l'an sixième de la République française (17 août 1798), à 7 heures du soir, pardevant moi, Étienne Bouvet, agent municipal de la commune de Sceaux-L'unité... sont comparus *Jean-Baptiste Bernadotte*, âgé de 35 ans, général divisionnaire des armées de la République, demeurant actuellement en cette commune... et Bernardine-Eugénie-Désirée Clary, âgée de 18 ans, fille mineure de défunt François Clary, négociant à Marseille et de Françoise-Rose Sonis, ses père et mère, résidant actuellement à Gênes, lesquels futurs conjoins étaient accompagnés de

Antoine Morin, âgé de 26 ans, capitaine au 10e régiment de chasseurs à cheval,

François Desgranges, cinquante ans, notaire public,

Joseph Bonaparte, âgé de *trente ans* (?), membre du conseil des Cinq-Cents, fondé de pouvoir de la citoyenne Françoise-Rose Sonis,

Justinienne-Victoire Sonis, âgée de 50 ans, propriétaire,

Lucien Bonaparte, âgé de 26 ans, membre du Conseil des Cinq-Cents, demeurant actuellement à Paris, rue du Rocher, ainsi que son frère Joseph.

Lucien quitta Marseille dans les premiers jours de l'année 1796. A peine à Bruxelles, il se brouilla avec l'ordonnateur de la division, refusa de se rendre à Anvers, se sauva, traversa l'Allemagne, se rendit à Munich, et vit Bonaparte à Milan. Il n'en reçut pas fort bon accueil, paraît-il, car, le 19 juin, il écrivait de Marseille à son ami Fréron. « Toujours en course depuis « mon départ de Paris, j'arrive avant hier à Marseille « et mon premier soin est de t'écrire, je suis dans les « bras de ma famille et mon bonheur pour être parfait « n'a plus besoin que d'être partagé par les personnes « qui me sont chères, *j'ai grande envie d'aller à Paris « vous voir et terminer quelques affaires qui m'intéres- « sent beaucoup*... j'ai vu Napoléon à Milan, mais si « occupé *qu'aucune nouvelle de famille* (c'est-à-dire « celle relative à Pauline) n'a été discutée entre « nous... »

La vérité était que ce pauvre Lucien se trouvait fort embarrassé pour s'expliquer. Il avait voulu parler à Bonaparte de sa promesse d'autoriser le mariage de Paulette avec Fréron. Il n'avait même pas été écouté. Bien plus, il avait été invité à ne pas retourner à Paris. Il n'obéit pas, il faut croire, car le 9 août, son frère, furieux, écrivait à Carnot :

« Un de mes frères, commissaire des guerres, à Mar- « seille, s'est rendu à Paris sans permission. Ce jeune « homme joint à quelque esprit une très mauvaise « tête; il a eu toute sa vie la fureur de se mêler de « politique. Dans un moment où il me paraît qu'un « grand nombre de personnes désirent me faire du « tort et que l'on emploie toute l'intrigue pour accré- « diter des bruits aussi bêtes que profondément « méchants, je vous prie de vouloir bien me rendre le

« service essentiel de lui faire ordonner de se rendre
« sous vingt-quatre heures à son armée. »

Le 25 octobre, il ajoutait : J'ai reçu, mon cher
« Directeur, votre lettre du 17 vendémiaire. Vous
« aurez vu, par la seule lecture de la lettre de mon
« frère (Lucien), combien ce jeune homme a la tête
« exaltée.

« Il s'est compromis en 93 plusieurs fois, malgré
« les conseils réitérés que je n'ai cessé de lui donner.
« *Il voulait faire le jacobin*, de sorte que si, heureu-
« sement pour lui, les dix-huit ans qu'il avait alors
« n'étaient son excuse, il se trouverait compris avec
« le petit nombre d'hommes, *opprobre de la nation.*

« Son séjour à Marseille serait dangereux, non
« seulement pour lui, mais même pour la chose
« publique. Les intrigants ne manqueraient pas de le
« circonvenir ; d'ailleurs, ses anciennes liaisons dans
« ce pays-là, sont très mauvaises. *La Corse étant*
« *libre aujourd'hui*, vous m'obligeriez beaucoup en lui
« donnant l'ordre de s'y rendre, puisque sa tête ne lui
« permet pas de rester à l'armée du Rhin. Il serait,
« dans ce pays-là, utile à la République.

« Je vous demande bien pardon de vous entre-
« tenir de ces petites tracasseries domestiques ; mais
« lorsque je vois que l'on me fait souvent parler, agir
« et écrire au gré des différentes factions ; quand je
« vois qu'un homme qu'on a assassiné à Lyon, on le
« fait tout de suite passer pour un de mes envoyés
« ou parents, homme dont je n'ai jamais entendu
« parler, je conçois que je dois porter quelque sur-
« veillance à la conduite politique des personnes qui
« me tiennent de près. »

Lucien obéit. Il était à Ajaccio en février. Sa femme

l'accompagnait. Elle accoucha dans cette ville de son troisième enfant. Le 1er août, elle profitait de cet événement pour écrire à son beau-frère : « Permettez-« moi de vous appeler du nom de frère.

« Mon premier enfant est né dans une époque où « vous étiez irrité contre nous. Je désire bien qu'elle « puisse vous caresser bientôt, afin de vous indèm-« niser des peines que mon mariage vous a causées.

« Mon second enfant n'est pas venu au jour. Fuyant « Paris, d'après votre ordre, j'ai avorté en Alle-« magne.

« Dans un mois, j'espère vous donner un neveu. « Une grossesse heureuse et bien d'autres circon-« stances me font espérer que ce sera un neveu. Je « vous promets d'en faire un militaire ; mais je désire « qu'il porte votre nom et que vous soyez son parrain. « J'espère que vous ne refuserez pas à votre sœur.

« Je vous prie d'envoyer votre procuration à Bac-« ciochi, ou à qui bon vous semblera. La marraine « sera maman. J'attends cette procuration avec impa-« tience.

« Parce que nous sommes pauvres, vous ne nous « dédaignerez pas ; car, après tout, vous êtes notre « frère ; mes enfants sont vos seuls neveux, et nous « vous aimons plus que la fortune. Puissé-je un jour « vous témoigner toute la tendresse que j'ai pour « vous. »

« Votre sœur bien affectionnée,

« CHRISTINE BONAPARTE. »

« *P. S.* Je vous prie de ne pas m'oublier auprès « de votre épouse que je désirerais bien connaître. « A Paris, on me disait que je lui ressemblais beau-

« coup. Si vous vous rappelez ma physionomie, « vous devez pouvoir en juger. C. B.[1] »

Que répondit Bonaparte? Lucien ne le dit pas.

Les événements marchaient. Le 18 fructidor venait d'avoir lieu. Lucien, plus agité que jamais, s'était fait nommer député aux Cinq-Cents. Par quel procédé? Il est assez difficile de le deviner. Né en 1775, il n'avait que vingt-deux ans; or, il en fallait vingt-cinq pour être éligible. Se servit-il de ce fameux acte de naissance, à l'aide duquel il s'était marié à Saint-Maximin? Tout est possible de la part des membres de cette famille.

Mais cette cause d'inéligibilité n'était pas la seule. Lucien Bonaparte et son frère Joseph se trouvaient quelque peu accusés de complicité de *baraterie*.

Un bâtiment, naviguant sous pavillon marocain, avait été pris près des côtes de Toscane par un corsaire Corse, le *Patriote*. Les matelots avaient été tués, la prise vendue cent quatre-vingt mille francs et répartie entre les armateurs, dont les deux Bonaparte. Pour légitimer la prise, il avait fallu déclarer *forban* le bâtiment marocain, puisque cette puissance n'était pas en guerre avec la France. A cet effet, on avait dû produire des pièces et des témoignages fictifs devant le tribunal d'Ajaccio. Il y eut même jugement, et, pour expliquer toute l'affaire, le directeur du service maritime de correspondance entre la France et la Corse, le citoyen Sapey, dut fournir au Conseil des explications plus ou moins satisfaisantes. Toujours est-il que l'élection de Lucien fut validée, et que dans

1. Mss. A. G. Ajaccio, 14 thermidor an V (1er août 1797).

les premiers jours de l'année 1798, Brutus-Lucien était à Paris. Sa femme vint l'y rejoindre plus tard, après son installation au n° 1125 de la grande rue Verte, dans la maison qui formait le coin de la rue de Miromesnil.

Lucien faisait alors tous ses efforts pour devenir un personnage. Il cumulait; il faisait des discours et des madrigaux. Au mois de juillet 1799, il était devenu le Roméo d'une belle Juliette parisienne, Jeanne-Françoise-Julie-Adélaïde Récamier[1]. Il lui adressait des déclarations, et quelles déclarations! « Roméo vous « écrit, Juliette. Si vous refusez de le lire, vous seriez « plus cruelle que nos parents dont les longues que- « relles viennent de s'apaiser...

« .... O Juliette! la vie sans l'amour n'est qu'un « long sommeil. La plus belle des femmes doit être « sensible. Heureux le mortel qui deviendra l'ami de « votre cœur!... »

Mais Lucien, paraît-il, en fut pour ses frais de rhétorique. Il s'en consola avec la politique. Il se mêla

1. *Jeanne-Françoise-Julie-Adélaïde Bernard* est née à Lyon le 4 décembre 1777. Elle était fille d'un notaire, mort en 1828, et de Julie Matton, décédée en 1807. Elle s'était mariée au citoyen Récamier, le 24 avril 1793. En 1799, elle occupait rue du Montblanc l'ancien hôtel de madame de Staël.

Lucien Bonaparte l'avait rencontrée pour la première fois chez le citoyen Sapey, le défenseur intéressé de son élection.

A propos de madame Récamier, Lucien raconte l'anecdote suivante, dans ses *Mémoires :*

« Le célèbre fournisseur Ouvrard donnait une fête au Raincy. Il y avait une cinquantaine d'invités. Le souper fut très gai, les femmes en général jeunes et jolies. Madame Récamier était du nombre, et sa beauté, alors dans tout son éclat, n'y avait que peu ou point de rivales. Lucien occupait une place en face d'elle qui était à côté de l'amphytrion, possédant à sa gauche madame Tallien avec laquelle il était alors fort lié. Nous ne savons plus

activement aux conspirations successives de Barras et de Sieyès, en vue de brumaire. A cette date, il était président du conseil des Cinq-Cents et à la tête d'un groupe politique important, occupé à préparer le coup d'État.

Louis Bonaparte, laissé à Paris pour régler quelques affaires, ne vint rejoindre son frère qu'au moment de l'ouverture des opérations, en qualité de lieutenant aide de camp.

Le 21 août 1796, il fut nommé capitaine. Le décret portait :

« Le Directoire exécutif arrête que le citoyen *Bonaparte*
« lieutenant aide de camp du général en chef de l'armée
« d'Italie est promu au grade de capitaine [1]. »

Il était signé : La Réveillère-Lepeaux.

Le ministre de la guerre était chargé de l'exécu-

qui fut le premier qui proposa de toaster à la santé de toutes les jolies femmes présentes. Un autre ajouta : à la santé des jolies femmes absentes que chacun pouvait regretter ne pas voir assister à ce banquet.

« Cette proposition, très gaiement accueillie, donna lieu à une infinité de gracieuses plaisanteries, arrosées du plus fin vin de Champagne, quand tout à coup Lucien, qui ne buvait jamais de vin et qui était connu pour l'horreur qu'il en avait, se leva de table le verre en main, mais plein d'eau, en disant : « Un toast « à la plus belle des femmes !

« Aussitôt les regards se dirigèrent vers madame Récamier, qui baissa modestement les yeux, en rougissant et en tournant plus que jamais sa bouche en cœur.

« Nommons donc cette plus belle des femmes », disaient tous les convives. « Eh bien ! messieurs, c'est la Paix !... que nous « désirons tous, n'est-ce pas ?

« Ce toast fut accueilli très gaiement et très sincèrement, excepté peut-être par la beauté de laquelle le jeune Roméo croyait avoir le droit, ce jour-là, d'humilier la coquetterie... »

1. Mss. A. G. Paris, 17 fructidor an IV (3 septembre) (Extrait des registres du 4 fructidor an IV (21 août 1796).

tion. Or, cette exécution, paraît-il, rencontra plus d'une difficulté. Sortir de l'école de Châlons, au mois d'octobre, après un séjour de trois mois et demi à ladite école, pour passer capitaine neuf mois plus tard à dix-huit ans d'âge, c'était, en vérité, un avancement tant soit peu intempestif.

Au bureau de l'artillerie, on se contenta de mettre en marge de l'ordre directorial :

« Comme l'arrêté ci-joint n'indique pas l'arme dans « laquelle le citoyen Bonaparte est lieutenant, le bu- « reau des officiers généraux, qui peut seul le savoir, « est invité à donner copie de cet arrêté au bureau « chargé de l'exécution. »

L'observation était sèche. Quelques jours après, le même bureau ajoutait : « L'organisation particulière « à cette arme ne permet pas d'y attacher le citoyen « Buonaparte. »

En présence de ce refus, Louis demanda à passer avec son grade dans l'arme de la cavalerie. L'opposition y fut la même :

« Attendu le régime particulier de l'artillerie, « disait le rapport, l'avancement que cet officier a « obtenu ne peut lui compter dans cette arme, où « lui-même ne compte plus depuis qu'il a été appelé « à des fonctions d'état-major. Pour éviter l'inconvé- « nient de ne tenir à aucun corps, s'il cessait ses « fonctions, il demande d'être attaché avec son grade « au 5e régiment de hussards.

« Sur la communication donnée de sa demande au « bureau de la cavalerie, il a été répondu que les lois « s'opposaient au passage d'une arme dans l'autre.

« L'autorité seule du Directoire exécutif peut donc « opérer le changement demande

« Il n'y aurait, toutefois, aucune difficulté de l'at-
« tacher à une demi-brigade d'infanterie. »

Cela ne faisait pas l'affaire de notre jeune Corse. Pas plus que son frère aîné, il ne tenait à servir dans cette arme, tout au plus bonne pour Joseph. Aussi, il se démène, il réclame et finalement adresse au Directoire un mémoire et, à l'appui, ses états de service.

Il faut lire ce document d'un jeune homme de dix-huit ans pour se rendre compte de son aplomb.

ÉTAT DES SERVICES DU CITOYEN BUONAPARTE[1].

LOUIS BONAPARTE né à Ajaccio, le 5 *septembre* 1776 (?), département du Liamone.

SERVICES.

Aspirant au corps de l'artillerie, le 25 *janvier* 1791 (?)

Adjoint à l'artillerie avec le grade d'adjudant de régiment le 28 *frimaire an I* (?)

Lieutenant d'artillerie au 4e régiment d'artillerie le *4 brumaire an III*(?)

Comme il est constaté par les pièces ci-jointes, il servirait depuis le 28 frimaire de l'an I, comme adjoint au commandant de l'artillerie, au siège de Toulon, et ensuite au général de l'artillerie de l'armée d'Italie, d'abord avec le grade d'adjudant et ensuite de lieutenant d'artillerie.

Renvoyé par le Comité de Salut public à l'école de Châlons, le 27 prairial an III.

Rappelé près du général de l'armée de l'intérieur à Paris, comme lieutenant d'artillerie, aide de camp, *le 22 brumaire an IV*.

Capitaine, aide de camp du général en chef de l'armée d'Italie, le 4 fructidor an IV.

1. Mss. A. G. Ce document, qui est du 13 octobre 1796, est autographe.

CAMPAGNES.

A fait les campagnes de l'an I, II, III et IV.

ACTIONS.

1° Siège et prise de Toulon.

2° Expédition d'Oneille; prise de la vallée de Loano, Garessio, Ormea; combat de la Brigi; siège et prise de Saorgio.

3° Bataille du Cairo; expédition maritime.

4° Conquête du Piémont.

5° Passage du Pô; passage de l'Adda; prise de Pizzighetone; reddition de Pavie; bataille de Borghetto; siège de Mantoue; reprise de Brescia; reprise de Salo; combat de Lonato.

L'aide de camp du général en chef,
LOUIS BONAPARTE.

P. S. Ci-joint trois brevets, signés de Salicetti, Turreau, Aubert-Dubayet.

Or, tout est inexact dans cet incroyable document, à commencer par la date de la naissance. Mais, à quoi bon se gêner, le général Bonaparte était déjà de ceux auxquels le Directoire n'osait plus rien refuser. La nomination de Louis, au 5e hussards, fut bel et bien acceptée et confirmée[1]. Ce fut en cette qualité que Louis fit le reste la campagne.

En 1798, il accompagna son frère en Égypte et le quitta, le 11 mars 1799, au moment où il se mettait en marche pour la Syrie. Louis était gravement ma-

1. Mss. A. G. Le Directoire exécutif arrête :
« Le citoyen Bonaparte, aide de camp capitaine, sera attaché « en son grade au 5e régiment de hussards. »

22 vendémiaire an V (13 octobre 1796).

lade des suites d'une affection chronique, contractée en Italie[1]. Après une traversée difficile, il débarqua à Ajaccio. A peine à terre, il écrivit au Directoire pour lui faire part des nouvelles dont il était porteur[2]. Quelques semaines plus tard, il était à Paris, installé chez son frère et en quête de son grade de chef d'escadrons.

Renvoyée au ministère de la guerre[3], sa pétition fut l'objet d'un rapport spécial, dont les conclusions lui furent favorables. Le 2 août, Louis était promu. Aussitôt après, il partait pour les eaux des Pyrénées et, à son retour, le 3 octobre, demandait à Dubois de Crancé, alors ministre de la guerre : « qu'en atten-« dant que l'on reçût des nouvelles officielles de l'ar-« mée d'Orient, par laquelle il recevait des ordres,

1. On lit dans le *Mémorial de Sainte-Hélène:* « Les belles ita-« liennes eurent beau déployer leurs grâces, je fus insensible à « leurs séductions. Elles s'en dédommageaient avec ma suite. « Une d'elles, *la comtesse C... laissa à Louis*, lorsque nous pas-« sâmes à Brescia, un gage de ses faveurs dont il se souviendra « longtemps. »

2. Mss. A. E.

« Citoyens directeurs, je vous ai envoyé par Toulon et par Gênes « deux duplicata des dépêches dont je suis chargé. Il se présente « aujourd'hui l'occasion d'un officier allant en Italie pour l'ap-« provisionnement de Malte, et je profite de son départ pour vous « envoyer un troisième duplicata des dépêches en chiffres, ci-« jointes. Je prie l'officier de remettre le paquet au général en « chef de l'armée d'Italie, que j'engage à vous expédier un de ses « aides de camp. Le paquet que j'ai envoyé par Toulon était « confié à un courrier de l'armée d'Orient que j'avais emmené « avec moi ; celui que j'ai adressé au consul de la République à « Gênes a été confié à un aspirant de marine de l'aviso de la « République, sur lequel je suis passé ici.

« Salut et respect,

« Louis BONAPARTE. »

3. Mss. A. G., A. E. (Voir aux pièces à l'appui.)

« on lui fit donner une autorisation pour rester a « Paris et y toucher ses appointements. » Dubois de Crancé se contenta de faire répondre « qu'il n'y avait « rien à faire, puisque le pétitionnaire devait avoir « des nouvelles du général Bonaparte et de son « armée par son frère Joseph. »

Le 9, en effet, Bonaparte débarquait à Fréjus; le 16, il était à Paris. Dès le lendemain, Louis reprenait ses fonctions d'aide de camp.

Pendant tout ce temps, si bien employé par ses frères, le jeune *Jérôme* continuait au collège de Juilly le cours de ses études.

. . . .

Du côté des femmes, la fortune s'était montrée également complaisante.

Madame Bonaparte la mère, restée à Marseille à cause du mariage de sa fille aînée Élisa, était partie pour l'Italie au mois de mai 1797. A Monbello elle rencontra sa belle-fille. Elle ne demeura pas auprès d'elle, retourna à Milan, suivit à Rome Joseph et sa femme, puis, après la catastrophe de Duphot, vint pour quelque temps s'installer à Ajaccio. Sa plus jeune fille, *Caroline*, l'accompagnait.

Mademoiselle de Saint-Cyr, Élisa, aussitôt après son mariage civil[1] avec « le bonace et violoniste », Paschal Bacciochi, était allée rejoindre sa belle-sœur. Elle avait hâte de participer aux grandeurs de son frère, le général en chef.

Pauline se trouvait près de Joséphine, dès les premiers jours de l'année 1797. Bonaparte avait tenu à la

1. Le mariage eut lieu à Marseille, le 1er mai 1797. Le mariage religieux se fit en Italie, au château de Monbello.

dépayser, afin de couper court à son roman avec le malheureux Fréron.

Aussitôt après Lodi, il écrivait à Joseph : « Je te « prie d'arranger l'affaire de Paulette. Mon intention « n'est pas que Fréron l'épouse. Dis-le lui et fais-le lui « dire. »

Pauvre Paulette! qui prétendait rester fidèle et résister aux injonctions de sa famille : « Mon ami, « écrivait-elle encore à Fréron, le 10 juillet 1796, « tout le monde s'entend pour nous contrarier. Je « vois par ta lettre que tes amis sont des ingrats, « jusqu'à la femme de Napoléon que tu croyais pour « toi. Elle écrit à son mari que je serais déshonorée si « je me mariais avec toi, ainsi qu'elle espérait l'em- « pêcher. Que lui avons-nous fait? Est-il possible, « tout est contre nous! Que nous sommes malheu- « reux!...

« Je te conseille d'écrire à Napoléon; je voudrais « lui écrire, qu'en dis-tu?... Tu peux adresser tes « lettres sous l'adresse de maman.

« Adieu, mon ami, pour la vie, ta fidèle amante.

«... *Amami sempre, anima mia, mio bene, mio tenero* « *amico, non respiro, se non peré ti amo.* »

Et le 15, elle ajoutait : «... Tu connais ma sensibi- « lité et tu n'ignores pas que je t'idolâtre. Non! il « n'est pas possible à Paulette de vivre éloignée de « son tendre ami Stanislas.

« Autrefois, j'avais la douce consolation de pou- « voir parler de toi et de m'épancher avec Élisa, « mais je ne l'ai plus. Lucien m'a montré ta lettre : « je vois que ta situation est toujours la même. Ah! « comme je l'ai baisée cette lettre, comme je l'ai « pressée contre mon sein, contre mon cœur.

«... Enfin, nous partons de cette maison, demain
« je t'écrirai l'adresse.

« Adieu, mon bon ami, écris-moi souvent et épan-
« che ton cœur dans celui de ta tendre et constante
« amante.

P. B.

«... *Ti amo sempre, e passionattissimamente, per*
« *sempre ti amo, sbell'idol mio, sei cuore mio, tenero*
« *amico, ti amo, amo, amo, amo, si amatissimo amante.*»

Puis, en désespoir de cause, la pauvre enfant s'adressait à son grand frère :

« J'ai reçu votre lettre, elle m'a fait la plus grande
« peine; je ne m'attendais pas à ce changement de
« votre part. Vous aviez consenti à m'unir à Fréron.
« D'après les promesses que vous m'aviez faites
« d'aplanir tous les obstacles, mon cœur s'était livré
« à cette douce espérance et je le regardais comme
« celui qui devait remplir ma destinée. Je vous envoie
« sa dernière lettre; vous verrez que toutes les ca-
« lomnies qu'on a débitées contre lui ne sont pas
« vraies.

« Quant à moi, je préfère plutôt le malheur de ma
« vie que de me marier sans votre consentement et
« de m'attirer votre malédiction. Vous, mon cher
« Napoléon, pour lequel j'ai toujours eu l'amitié la
« plus tendre, si vous étiez témoin des larmes que
« votre lettre m'a fait répandre, vous en seriez tou-
« ché, j'en suis sûre. Vous, de qui j'attendais mon
« bonheur, vous voulez me faire renoncer à la seule
« personne que je puisse aimer. Quoique jeune, j'ai
« un caractère ferme : je sens qu'il m'est impossible
« de renoncer à Fréron après toutes les promesses

« que je lui ai faites de n'aimer que lui ; oui, je les « tiendrai ; personne au monde ne pourra m'empê- « cher de lui conserver mon cœur et de recevoir ses « lettres, de lui répondre, de répéter que je n'aimerai « que lui. Je connais trop mes devoirs pour m'en « écarter ; mais je sais *que je ne sais pas changer sui-* « *vant les circonstances.*

« Adieu, voilà ce que j'ai à vous dire : soyez heu- « reux, et, au milieu de ces brillantes victoires, de « tout ce bonheur, rappelez-vous quelque fois *de* « la vie pleine d'amertumes et *des* larmes que je ré- « pands tous les jours. »

Ce fut l'épilogue. Bonaparte n'entendait pas céder.

Le 4 janvier 1797, Lucien écrivit à Fréron : «... Ma « femme t'embrasse. Maman me charge de te deman- « der à qui tu veux qu'elle *remette ta correspon-* « *dance*... Mon ami, cet article me pèse, finissons-le.

« Adieu, mon cher Fréron, le torrent peut nous « rapprocher. Quels que soient les caprices de l'aveu- « gle déesse, il est doux de compter sur un vrai ami. « Compte sans réserve sur ton frère. »

Quinze jours plus tard, Pauline, l'amoureuse Pauline, était à Milan. Au mois de septembre suivant elle épousait le général Leclerc[1].

Pour *Joséphine*, les douceurs de la lune de miel n'avaient pas été de longue durée. Mariée le 9 mars,

1. *Leclerc* (Victor-Emmanuel), fils de Jean-Paul et de Marie-Jeanne-Louise Masquinet, né le 17 mars 1772, à Pontoise. Élu lieutenant au 2e bataillon de volontaires, le 19 octobre 1791 ; démissionnaire, le 22 septembre 1792 ; aide de camp du général Lapoype, 3 octobre 1792 ; sous-lieutenant au 2e régiment de cavalerie, 1er décembre 1792 ; adjoint aux adjudants généraux de l'armée d'Italie, le 5 février 1793 ; chef d'état-major de la division de l'Est à Toulon ; adjudant général, le 17 décembre 1793 ; adju-

son extraordinaire mari l'avait quittée le 11. Le 14, il lui écrivait :

« Chaque instant m'éloigne de toi, adorable José-
« phine, et à chaque instant je trouve moins de force
« pour supporter d'être éloigné de toi. Tu es l'objet
« perpétuel de ma pensée; mon imagination s'épuise
« à chercher ce que tu fais. Si je te vois triste, mon
« cœur se déchire et ma douleur s'accroît; si tu es
« gaie, folâtre avec tes amis, je te reproche d'avoir
« bientôt oublié la douloureuse séparation de trois
« jours; tu es alors légère, et dès lors tu n'es affectée
« par aucun sentiment profond. Comme tu vois, je
« ne suis pas facile à contenter; mais, ma bonne
« amie, c'est bien autre chose si je crains que ta
« santé soit altérée ou que tu aies des raisons d'être
« chagrine, que je ne puis deviner; alors, je regrette
« la vitesse avec laquelle je m'éloigne de mon cœur.
« Je sens vraiment que ta bonté naturelle n'existe
« plus pour moi, et que ce n'est que tout assuré qu'il
« ne t'arrive rien de fâcheux, que je puis être content.
« Si l'on me fait la question si j'ai bien dormi, je sens
« qu'avant de répondre j'aurai besoin de recevoir un
« courrier qui m'assurât que tu as bien reposé. Les
« maladies, la fureur des hommes ne m'affectent que
« par l'idée qu'ils peuvent te frapper, ma bonne amie.
« Que mon génie, qui m'a toujours garanti au milieu

dant général chef de brigade, le 19 avril 1794; réformé, le 13 juin 1795; remis en activité, le 19 avril 1796; employé à l'armée de l'intérieur, le 27 avril 1796; employé à l'armée d'Italie, le 3 mai 1796; général de brigade, le 6 mai 1797; chef de l'état-major de l'armée d'Italie, 1798; chef d'état-major de l'armée d'Angleterre; général de division, le 26 août 1799; à l'armée du Rhin, 3 décembre 1799; général en chef de l'armée de Saint-Domingue, le 25 octobre 1801; mort dans cette colonie, le 2 novembre 1802.

« des plus grands dangers, t'environne, te couvre, et
« je me livre découvert. Ah! ne sois pas gaie, mais
« un peu mélancolique et surtout que ton âme soit
« exempte de chagrin, comme ton corps de maladie:
« tu sais ce que dit là-dessus notre bon Ossian.

« Écris-moi, ma tendre amie, et bien longuement
« et reçois les mille et un baisers de l'amour le plus
« tendre et le plus dévoué... »

Le 29 avril, il ajoutait : « Je ne sais pourquoi de-
« puis ce matin, je suis plus content. J'ai un pressen-
« timent que tu es partie pour ici. Cette idée me
« comble de joie.

« Ne va pas surtout être malade. Non, ma bonne
« amie, tu viendras ici; tu te porteras très bien; tu
« feras un petit enfant, joli comme sa mère, qui t'ai-
« mera comme son père et quand tu seras bien vieille,
« bien vieille, que tu auras cent ans, il fera ta conso-
« lation et ton bonheur. »

A cette exaltation, cette mariée de trois jours ne savait que répondre. Trop créole, trop nonchalante, trop habituée aux mille riens de la vie parisienne et aux douceurs de son petit nid de la rue Chantereine, pour se résoudre à prendre une décision, Joséphine se contentait d'entasser ces épîtres brûlantes dans son chiffonnier et de remettre au lendemain une solution tant souhaitée. Et puis, il faut l'avouer, toute cette ardeur l'effrayait plus qu'elle ne l'attirait.

De son côté, furieux d'une passivité dont il ne pouvait saisir les nuances, Bonaparte envoyait lettre sur sur lettre, aide de camp sur aide de camp, et en arrivait, son imagination aidant, à écrire à Carnot : « Je
« suis au désespoir, ma femme ne vient pas; elle a
« quelque amant qui la retient à Paris. Je maudis

« toutes les femmes; mais j'embrasse de cœur mes « bons amis[1]. »

Il fallut pourtant se résoudre au départ. Tout le monde s'en mêlait, le Directoire, Joseph, Junot. Le 24 juin, les passeports arrivèrent.

Le 25, la jeune femme se mettait en route, en compagnie de son beau-frère et du capitaine Hippolyte Charles, de l'état-major du général Leclerc. Le prince Serbelloni et Murat suivaient, dans une deuxième voiture.

Son voyage en Piémont ne fut qu'une longue ovation. Lorsqu'elle arriva à Milan, son ardent époux n'y était déjà plus. « J'ai battu l'ennemi, lui écrit-il, le « 6 juillet... Je te prie de partir tout de suite pour te « rendre à Vérone; j'ai besoin de toi, car je crois que « je vais être bien malade. Je te donne mille baisers. « Je suis au lit[2]. » Et le surlendemain, au moment de se rendre à Vérone, il faisait prier le général Despinoy de lui expédier un courrier, aussitôt après l'arrivée de sa femme.

L'entrevue ne fut pas longue; tout au moins elle fut tendre, car, le 17, l'infatigable général lui écrivait : « Depuis que je t'ai quittée, j'ai toujours été « triste. Mon bonheur est d'être près de toi. Sans « cesse je repasse dans ma mémoire tes baisers, tes « larmes. Ton aimable jalousie et les charmes de « l'incomparable Joséphine allument sans cesse une « flamme vive et brûlante dans mon cœur et dans « mes sens... »

Cette fois, Joséphine se montra disposée à suivre

1. *De Coston*, Histoire de la jeunesse de Bonaparte.
2. Roverbello, 18 messidor an IV (6 juillet 1796).

son mari dans ses pérégrinations guerrières; mais l'expédition ne lui réussit guère. A Brescia, elle tomba en pleine insurrection et dut s'échapper au plus vite pour gagner un séjour moins agité. « Je ne « t'aime plus du tout, lui écrit Bonaparte, le 13 no-« vembre; au contraire, je te déteste. J'espère qu'a-« vant peu, je te serrerai dans mes bras et je te cou-« vrirai d'un million de baisers, brûlants comme sous « l'équateur. » Et le 19, il ajoutait ce mot charmant, qui montre bien le bouillonnement des idées dont son âme est pleine, à une des époques les plus critiques de sa carrière militaire :

« Enfin, mon adorable Joséphine, je renais; la « mort n'est plus devant mes yeux, et la gloire et « l'honneur sont encore dans mon cœur, l'ennemi est « battu à Arcole. Demain nous réparons la sottise de « Vaubois qui a abandonné Rivoli. Mantoue dans « huit jours sera à nous, et je pourrai bientôt dans « tes bras te donner mille preuves de l'ardent amour « de ton mari. Dès l'instant que je le pourrai, je me « rendrai à Milan; je suis un peu fatigué.

« J'ai reçu une lettre d'Eugène et d'Hortense; ces « enfants sont charmants.

« Comme toute ma maison est un peu dispersée, « du moment que tout m'aura rejoint, je te les en-« verrai.

« Nous avons fait cinq mille prisonniers et tué au « moins six mille hommes aux ennemis; adieu, mon « adorable Joséphine; pense à moi souvent. Si tu « cessais d'aimer ton Achille, ou si ton cœur se refroi-« dissait pour lui, tu serais bien affreuse, bien injuste; « mais je suis sûr que tu seras toujours mon amante, « comme je serai toujours ton tendre ami.

« La mort, elle seule, pourra rompre l'union que la « sympathie, l'amour et le sentiment ont formée.

« Donne-moi des nouvelles du petit ventre. Mille « et mille baisers tendres et amoureux. »

La campagne finie, Bonaparte partit immédiatement pour Milan. Quand il y arriva, c'était au tour de Joséphine de ne plus y être. « J'arrive à Milan, je me « précipite dans ton appartement; j'ai tout quitté « pour te voir, te presser dans mes bras... tu n'y « étais pas; tu cours les villes avec les fêtes; tu « t'éloignes de moi, lorsque j'arrive et ne te soucies « plus de ton cher Napoléon. Un caprice t'a fait l'ai- « mer; l'inconstance te le rend indifférent.

« Accoutumé aux dangers, je sais le remède aux « ennuis et aux maux de la vie. Le malheur que j'é- « prouve est incalculable; j'avais le droit de n'y pas « compter.

« Je serai ici jusqu'au 9, dans la journée. Ne te « dérange pas; cours les plaisirs; le bonheur est fait « pour toi. Le monde entier est trop heureux, s'il « peut te plaire, et ton mari seul est bien, bien « malheureux. »

Bonaparte, était-il sincère en traçant ces lignes désespérées? Il est permis de le supposer; mais chez lui les sentiments les plus opposés se succédaient avec une telle rapidité, qu'il est assez difficile de se rendre compte du degré de véracité qu'il faut attacher à leur expression.

En Italie, les rapports des deux époux avaient toujours été des plus transitoires; leurs goûts et les événements n'y étaient pas étrangers. Les pérégrinations de Joséphine furent, d'ailleurs, nombreuses pendant son séjour. Au mois de février 1797, elle

habitait Bologne; en avril, mai et juin, la résidence princière de Monbello, Rome en octobre.

Le 19 décembre, elle passait à Lyon, et revenait à Paris pour les fêtes de Noël. Elle y retrouva son petit hôtel de la rue de la Victoire, qu'elle avait fait somptueusement arranger pendant son absence[1].

Elle y resta jusqu'au mois de mai 1798, accompagna son mari à Toulon, y demeura huit jours, refusa d'aller en Égypte, et revint à Paris qu'elle ne quitta plus jusqu'au 18 brumaire.

1. L'hôtel de la rue Chantereine fut acheté par Bonaparte à la femme de Talma, le 31 mars 1798.

Le père du célèbre acteur, *Michel-François-Joseph*, valet de chambre, fils de François-Joseph Talma et de Marie-Catherine Hardy, habitait Paris. A 27 ans il avait épousé, le 29 avril 1760, Anne Mignolet, âgée de 28 ans, fille de Pierre Mignolet et de Marguerite Trouvé. Il demeurait avec elle rue des Meurtriers.

De leur union était né, le 15 janvier 1763, celui qui devait être l'ami du César français.

Il fut baptisé le même jour à la paroisse Montmartre. Le parrain fut Philippe-Joseph Talma, cuisinier, oncle de l'enfant, demeurant rue de Clichy, et la marraine, Marie-Thérèse Mignolet, fille majeure, tante de l'enfant.

Vingt-sept ans plus tard, le 30 avril 1790, l'éminent comédien épousait à son tour Louise-Julie Carreau, fille naturelle de Marie Carreau et de François Proch. Elle était née le 8 janvier 1756. Son père ne la reconnut que le 6 août 1801.

Mademoiselle Carreau était plus âgée que Talma. Elle était riche. Elle habitait l'hôtel que devait occuper plus tard la fameuse Joséphine. Elle l'avait acheté 50,000 livres à l'architecte du comte d'Artois, un sieur Perrard de Montreuil.

Le 1er mai 1791, elle accoucha de deux jumeaux, Castor et Pollux, qui moururent jeunes.

Dix années plus tard, le 6 février 1801, elle divorçait et se remariait avec un colonel, le comte de Chalot.

De son côté, Talma avait épousé, le 16 juin 1802, une femme divorcée, Charlotte Vannove. Le 20 octobre 1826, il mourait d'un cancer aux intestins.

(Voir aux pièces à l'appui le contrat de vente de l'hôtel de la rue Chantereine à Bonaparte.)

Pendant cette longue expédition d'Orient, fut-elle aussi inconstante qu'on l'a prétendu? Les mémoires de Bourrienne, les propos de Junot, les lettres de Bonaparte à Joseph, tout semble le laisser supposer. Nous n'avons pas à rechercher le plus ou moins d'authenticité et de véracité de ces propos. Ces faits sont du domaine de la vie privée. Joséphine, d'ailleurs, n'a joué qu'un rôle tout à fait effacé dans le développement des projets et des idées de son mari. Elle a été la *femme* de cet exceptionnel mari; voilà tout.

. . . .

En définitive, si le général Bonaparte, à son retour à Paris, avait le droit de se montrer satisfait de la position matérielle de sa famille et de la sienne, il n'en était pas de même de sa situation politique.

On n'est pas un homme de génie sans heurter toutes les médiocrités, sans susciter les jalousies et les rancunes inavouables de ses camarades.

Bonaparte, au reste, nous a laissé trace de ses déboires. « Quand je revins en France, disait-il à ma-
« dame de Rémusat, je trouvai les opinions plus
« amollies que jamais. A Paris, et Paris, c'est la
« France, l'on ne sait jamais prendre intérêt aux
« choses, si l'on n'en prend aux personnes. Les usages
« d'une vieille monarchie vous ont habitués à tout
« personnifier.

« C'est une mauvaise manière d'être pour un peuple
« qui voudrait sérieusement la liberté; mais vous ne
« savez guère rien vouloir sérieusement, si ce n'est
« peut-être l'égalité. Et encore on y renoncerait
« volontiers si chacun pouvait se flatter d'être le pre-
« mier. Être égaux en tant que tout le monde sera
« au-dessus; voilà le secret de toutes vos vanités. Il

« faut donc donner à tous l'espérance de s'élever. Le « grand inconvénient pour les Directeurs, c'est que « personne ne se souciait d'eux et qu'on commençait « à se soucier trop de moi. Je ne sais ce qui me fût « arrivé *sans l'heureuse idée que j'eus d'aller en* « *Égypte...* »

A Sainte-Hélène, il était tout aussi explicite. « On « ne conserve à Paris le souvenir de rien. Si je « reste longtemps sans rien faire, je suis perdu. « Une renommée dans cette grande Babylone en « remplace une autre. On ne m'aura pas vu trois « fois au spectacle que l'on ne me regardera plus; « aussi n'irai-je que rarement. » A Bourrienne, à Junot, il disait également : « Je ne veux pas rester ici, « il n'y a rien à faire. Ils ne veulent entendre à rien. « Je vois que si je reste, je suis coulé dans peu. Tout « s'use ici-bas. Je n'ai déjà plus de gloire. Cette petite « Europe n'en fournit pas assez. Il faut aller en « Orient. Toutes les grandes gloires viennent de là... »

Qu'y avait-il de vrai dans ces doléances?

Aussitôt après la signature du traité de paix de Campo-Formio, il avait fait rentrer en France de nombreux détachements de troupes. Celles-ci étaient officiellement désignées pour faire partie de l'armée en formation sur les côtes de la Manche, en vue d'un débarquement en Angleterre, et dont son beau-frère, le général Leclerc, venait par parenthèse d'être nommé chef d'état-major général. Cette allégation était plausible. Était-elle aussi sérieuse que celle invoquée par Hoche, lors du 18 fructidor?

Le fait est que, dans le monde diplomatique, on croyait à une tout autre combinaison : « On pense, « écrivait l'ambassadeur de Prusse à son royal cor-

« respondant[1], que la création de l'armée d'Angle-
« terre est pour forcer l'Angleterre à la paix ou pour « introduire dans l'intérieur de Paris, et à peu de dis- « tance, cent mille hommes et plus s'il le faut, pour « assurer l'*exécution d'un vaste projet, conçu par les « amis Bonaparte et Barras, d'accord avec des person- « nages plus importants...* »

En effet, tout était possible de la part de ces deux hommes. En fait de tentative de coup d'État [2], il n'y a que le premier pas qui coûte, paraît-il. Or, le général Bonaparte était passé maître en ce genre d'intrigues, depuis le jour où, dans sa ville natale, il avait montré tant d'ingénieuse souplesse. Il n'était donc pas inadmissible que son voyage à Rastadt, son retour à Paris et le passage du sud au nord des troupes de l'armée d'Italie ne correspondissent à un plan préparé à l''avance. Son projet de réorganisation constitutionnelle, communiqué à Talleyrand et à Sieyès [3], ses relations avec ces deux diplomates et surtout ses

1. Mss. A. E. Sandoz-Rollin au roi de Prusse.

2. Sur toutes ces parties de l'histoire de Bonaparte, où il s'agit de son séjour à Paris, les documents sont fort difficiles à retrouver, et pour cause. Les communications se font verbalement et les témoins ont disparu, ou tout au moins détiennent encore les pièces capitales.

Louis, le secrétaire de Barras, fut expédié subitement à Cayenne, après Brumaire, ainsi des autres.

Lagarde, le secrétaire général du Directoire, qui devint le serviteur de Bonaparte, est accusé par La Réveillère-Lepeaux d'avoir falsifié ou supprimé les pièces du temps du Directoire.

« *Daunou*, dont la véracité ne peut être mise en doute, affir- « mait également que Camus, qui l'avait précédé dans ses fonc- « tions d'archiviste, et qui, certes, n'abandonnait pas aisément « ce qu'il avait entrepris, n'avait jamais pu, malgré l'opiniâtreté « de ses démarches, obtenir de Bonaparte que les papiers du « Directoire exécutif fussent transférés aux archives d'État. »

3. *Sieyès* (Emmanuel-Joseph-Comes), né à Fréjus, le 3 mai

instances pour faire partie du Directoire, dénotent l'existence d'une combinaison politique.

Sur ce dernier point, le vainqueur d'Arcole ne fut pas plus heureux que son lieutenant Augereau. Comme Hoche, à propos du ministère de la guerre, Bonaparte se vit écarté à cause de l'âge; il n'avait pas trente ans.

En tout cas, ces démarches, ces mouvements de troupes, le souvenir des événements encore récents de fructidor, n'avaient pas été sans éveiller la méfiance des membres du gouvernement. De tous les côtés parvenaient des renseignements et des plaintes relativement à la conduite du général Bonaparte en Italie. L'orage grondait. Il était menaçant.

Bonaparte le comprit. Il se tint tranquille. En politique, comme en guerre, il avait l'habitude de tourner les difficultés. Il n'abordait de front que celles dont il pouvait avoir aisément raison. Caché dans son hôtel de la rue de la Victoire, il évitait de se montrer en public. Le 21 janvier, pour assister à la cérémonie de l'anniversaire de la mort de Louis XVI, il revêtit le costume de membre de l'Institut, où il venait d'être nommé en remplacement de Carnot, sa victime de la veille.

Le 10 février, sous prétexte d'examiner les points d'embarquement du corps expéditionnaire d'Angleterre, il s'esquiva en compagnie de Bourrienne, pour visiter Étaples, Ambleteuse, Boulogne, Calais, Dunkerque, Furnes, Newport, Ostende, Anvers, Bruxelles, Lille et Saint-Quentin. De retour à Paris,

1748, mort à Paris, le 20 juin 1806, devenu président du Séna grand officier et comte de l'Empire.

il fit part de ses observations, relativement au peu de chances de réussite que lui paraissait offrir le projet présenté. Ce fut alors qu'il émit de nouveau l'idée d'une grande opération militaire et politique en Orient.

Cette insinuation arrivait à point. Les Directeurs ne demandaient pas mieux que de se débarrasser d'un personnage aussi absorbant. D'autre part, notre consul en Égypte, le citoyen Magallon, venait de faire parvenir un rapport très étendu et fort bien présenté sur les avantages à retirer d'une occupation effective de l'Égypte [1]. On reprit donc l'ancien projet de Talleyrand. Les plans de Bonaparte furent acceptés. Le 12 avril, il était nommé général en chef de l'armée d'Égypte. Dès le lendemain, des ordres étaient donnés; Beauharnais et Louis Bonaparte partaient à Lyon pour presser les arrivages de troupes.

Un incident diplomatique faillit pourtant tout remettre en question. A Vienne, l'ambassadeur français, le général Bernadotte, avait été l'objet d'une manifestation hostile de la part de la population. Il s'ensuivit un refroidissement entre les deux puissances, refroidissement qui faillit amener la rupture du congrès de Rastadt. Bonaparte voulait retourner auprès de Cobentzel. Le Directoire n'y tenait guère; il désigna François de Neufchateau pour se rendre auprès du plénipotentiaire autrichien.

L'affront était direct. Bonaparte le sentit. Il voulut renouveler ses scènes de colère de l'année précédente, s'emporta en pleine séance du Directoire et finalement offrit sa démission. « Signez, vous avez

1. Mss. A. E. Février 1798.

« besoin de repos, » se contenta de lui répondre Rewbell en lui présentant une plume. Merlin la lui arracha des mains.

Furieux, Bonaparte se retira, en prononçant ces paroles fatidiques : « La poire n'est pas mûre. »

Le lendemain, Barras lui-même lui conseilla de partir au plus vite : « Crois-moi, lui disait-il, c'est un « bon conseil que je te donne. »

Il le suivit. Le 4 mai, Bonaparte quittait Paris. Joséphine l'accompagnait. Le 9, il arrivait à Toulon.

Il allait chercher les pays chauds, pour faire mûrir cette poire qu'on prétendait l'empêcher de cueillir.

CHAPITRE VIII

BONAPARTE EN ÉGYPTE

19 mai 1798. — 23 août 1799.

La Campagne d'Égypte et ses origines. — Départ de Bonaparte pour l'Égypte, le 19 mai 1798. — Prétendus motifs de son expédition. — Idée d'un grand royaume oriental indépendant. — Valeur de cette idée. — Nouveaux projets de Bonaparte sur l'Orient, en 1796. — Reprise de l'île de Corse. — Conquête des îles Ioniennes. — L'île de Malte. — L'île d'Elbe. — L'Égypte. — La République de Venise est sacrifiée à ces combinaisons.

Guerre et sentiments. — Prise de Malte, le 10 juin 1798. — Prise d'Alexandrie. — Bataille des Pyramides. — Entrée au Caire. — Sentiments de Bonaparte pendant cette expédition. — Sa correspondance. — Ses lectures. — *Les lunettes.* — Saint-Jean d'Acre.

Relations de Bonaparte avec la France. — Bonaparte a-t-il été prévenu des événements qui se passaient en France? — Courriers du Directoire. — Courriers de la famille. — Courriers de Bonaparte. — L'affaire de Barras et de l'amiral Brueix. — La dépêche du Directoire du 7 prairial et le courrier de Vado, du 6 juin. — L'affaire Sieyès et Talleyrand. — Rapport de Talleyrand du 17 fructidor sur le retour de l'armée d'Égypte. — Ordre pour traiter de l'évacuation de l'Égypte, le 24 fructidor an VII. — Notes confidentielles relatives à cette évacuation. — Dépêche du Directoire à Bonaparte, le 2e jour complémentaire an VII. — La mission de Vitallis. — Conclusions.

Départ de Bonaparte pour la France. — Situation de l'armée d'Égypte au moment du départ. — Rapport du général Kléber. — État fâcheux du corps expéditionnaire. — Fautes de Bonaparte. — Sa trahison. — Son devoir militaire. — Procédés qu'emploie Bonaparte pour tromper ses généraux et rentrer en France. — Bonaparte et Bazaine[1].

La campagne d'Égypte et ses origines. — Le 19 mai 1798, Bonaparte quittait la rade de Toulon. « Je ne

1. *Événements principaux.* — 5 mars 1798, Bonaparte est nommé général en chef de l'armée d'Orient; 9 mai, arrivée à Toulon; 19 mai, départ de Bonaparte; 10 juin, prise de Malte;

« savais pas, disait-il, si je ne disais pas un éternel « adieu à la France, mais je ne doutais pas qu'elle « me rappelât.

« Les séductions d'une conquête orientale me dé- « tournèrent de la pensée de l'Europe plus que je ne « l'avais cru. Mon imagination se mêla, pour cette « fois encore, à ma pratique. *Mais je crois qu'elle est « morte à Saint-Jean d'Acre.* Quoi qu'il en soit, je ne « la laisserai plus faire.

« En Égypte, je me trouvais débarrassé du frein « d'une civilisation gênante. Je rêvais toutes choses « et je voyais les moyens d'exécuter tout ce que

30 juin, arrivée en Égypte; 2 juillet, prise d'Alexandrie; 21 juillet, bataille des Pyramides; 25 juillet, entrée au Caire; 1er août, désastre naval d'Aboukir; 5 septembre, vote de la conscription; 12 septembre, la Porte déclare la guerre à la France; 22 et 24 octobre, révolte du Caire; 6 décembre, déclaration de guerre au roi de Naples; 10 décembre, occupation de Turin; 15 décembre, occupation de Rome; 18 décembre, traité entre la Russie et l'Angleterre; 23 janvier 1799, occupation de Naples; 6 février, marche de Bonaparte sur la Syrie; 3 mars, reddition de Corfou; 7 mars, prise et sac de Jaffa; 18 mars, siège de Saint-Jean-d'Acre, 27 mars, arrestation du pape; 16 avril, bataille du Monthabor, 27 avril, bataille de Cassano; 16 mai, Sieyès nommé directeur; 20 mai, levée du siège de Saint-Jean-d'Acre; 24 mai, reddition de Milan; 14 juin, rentrée de Bonaparte au Caire; 16 juin (30 prairial), les directeurs La Réveillère et Merlin remplacés par Roger Ducos et Moulins; 17 juin, bataille de la Trebbia; 20 juin, reddition de Turin; 22 juillet, reddition d'Alexandrie; 25 juillet, bataille d'Aboukir; 30 juillet, reddition de Mantoue; 15 août, bataille de Novi; 23 août, Bonaparte s'embarque sur le *Muiron*, 18 septembre, bataille de Bergen; 25 septembre, bataille de Zurich; 6 octobre, bataille de Castricum; 7 octobre, prise de Constance; 9 octobre, débarquement de Bonaparte à Fréjus.

Ministres de la guerre. — Schérer, jusqu'au 21 février 1799; Milet de Mureau, du 21 février au 2 juillet 1799; Bernadotte, du 2 juillet au 14 septembre 1799; Milet de Mureau, du 14 septembre au 24 septembre 1799; Dubois de Crancé, du 24 septembre au 10 novembre 1799.

« j'avais rêvé. Je créais une religion ; je me voyais sur « le chemin de l'Asie, parti sur un éléphant, le tur- « ban sur ma tête, et dans ma main un nouvel Alco- « ran que j'aurais composé à mon gré. J'aurais réuni « dans mes entreprises les expériences des deux « mondes, fouillant à mon profit le domaine de toutes « les histoires, attaquant la puissance anglaise dans les « Indes, et renouant par cette conquête mes relations « avec la vieille Europe. Ce temps que j'ai passé en « Égypte a été le plus beau de ma vie, car il en a été « le plus idéal. Mais le sort en décida autrement[1]. » Et plus tard, à l'heure des réflexions amères, il disait à ses confidents : « La paix était faite sur le continent. « Nous n'étions plus en guerre qu'avec l'Angleterre ; « mais faute de champ de bataille, cette guerre nous « laissait dans l'inaction. J'avais la conscience de mes « moyens ; ils étaient de nature à me mettre en évi- « dence, mais ils n'avaient point d'emploi. Je savais « cependant qu'il fallait fixer l'attention pour rester « en vue et qu'il fallait pour cela tenter des choses « extraordinaires, parce que les hommes savent gré « de les étonner.

« *C'est en vertu de cette opinion que j'ai imaginé l'ex-* « *pédition d'Égypte.* »

Ces assertions, faites après coup pour les besoins de la cause, sont incomplètes. L'idée d'aller en Orient n'est pas spontanée ; elle date de loin. « *C'est la suite* « *d'un grand plan* », écrivait-il à Villetard, à propos de ses projets sur Venise.

En 1793, nous avons eu l'occasion de le dire, Bonaparte aimait à développer devant ses frères ses pro-

1. *Mémoires de madame de Rémusat.*

jets de guerre et de grandeur en Orient. Il leur parlait volontiers de ses intentions d'aller servir dans les Indes, soit pour l'Angleterre, soit contre elle, si les chances d'avancement, que lui offrait l'armée française, ne lui paraissaient pas suffisantes.

En 1795, lors de sa disgrâce et de sa délicate situation à Paris, il tourna de nouveau ses yeux du côté de l'Orient. La mission militaire de Constantinople lui en fournit le prétexte, et un instant même, il put se croire à la veille de voir son rêve réalisé. Sa nomination était signée ; son départ, décidé. Sans le 13 vendémiaire, Bonaparte serait donc allé porter chez les Ottomans cette humeur remuante et cette ambition effrénée, d'un placement si difficile en Europe et particulièrement en France.

Que n'a-t-il pu mettre son projet à exécution ! Que de changements dans le monde !

. . . .

Faire de la Corse, de l'île d'Elbe, de Malte, des îles Ioniennes, de l'Égypte, de la Syrie, de l'isthme de Suez, le centre d'un grand État méditerranéen indépendant, d'où l'on pourrait rayonner à la fois dans les trois mondes, était un plan en parfaite harmonie avec les vastes conceptions du jeune officier Corse.

Il ne l'est pas plus que celui réalisé plus tard par l'Angleterre. Il n'est pas plus surprenant que ne le serait aujourd'hui celui de réunir les races latines (Arméniens, Grecs, Italiens, Français, Espagnols), dans une sorte de fédération, de manière à faire du bassin méditerranéen le centre d'une grandiose association du progrès, du commerce et de l'industrie, dont le canal de Suez, les Dardanelles et le détroit de Gibraltar seraient les traits d'union gigantesques.

L'avenir est aux simplifications, aux unités. La routine, les vieilles machines, les petites combinaisons, les petites armes parallèles, les petites écoles militaires rivales, les petits forts, les petites guerres ont fait leur temps. Les nations se dressent tout d'un bloc. Les démocraties triomphent; elles sont mûres pour la raison et pour la liberté.

D'autres causes, d'ailleurs, auraient dû mettre les historiens en garde contre cette prétention de la génération spontanée d'une expédition, telle que celle d'Égypte. On n'entreprend pas des opérations de cette nature à la légère et du jour au lendemain, surtout à une époque où ni la vapeur, ni l'électricité n'étaient à la disposition des directeurs d'une semblable entreprise. Or, Bonaparte n'arrive à Paris qu'en décembre. C'est en février qu'il visite les ports de la mer du Nord; c'est le 12 avril seulement qu'il a en poche son brevet de général en chef de l'armée d'Égypte, et le 19 mai, il est déjà en route, avec une armée de trente mille hommes, une flotte nombreuse, deux convois, etc... Il est donc évident qu'il y a eu combinaison préalable et qu'un esprit aussi clairvoyant, aussi pratique que celui de Bonaparte s'est déjà longuement préparé à la possibilité d'une pareille expédition.

L'officier Corse de 1793 et de 1795, si désireux d'aller en Orient, se retrouve en effet tout entier et identique à lui-même dans le plan de campagne de 1798.

C'est au lendemain du passage de l'Adda et de son entrée dans la coquette capitale de la Lombardie que ces rêves de puissance et de grandeur commencent à le hanter. La France et ses armées ne sont déjà plus

pour lui que des moyens. Derrière l'auteur des proclamations qu'on connaît, se retrouve le mercenaire, l'étranger dont la seule préoccupation est l'établissement de sa propre fortune et de celle des siens.

A peine à Milan, Bonaparte s'était préoccupé de la reprise de l'île de Corse sur les Anglais. Le fait était des plus naturels. « Une grande quantité de réfugiés, « écrivait-il à Vaubois, le 20 juillet[1], se rendent à « Livourne, pour de là passer en Corse. Tenez quatre « mille fusils de chasse, un millier de paires de pis« tolets, six milliers de poudres et des balles en pro« portion à la disposition du citoyen Sapey qui sera « chargé de les faire parvenir aux patriotes insurgés « de ce département. Ils recevront vos ordres pour « s'y rendre, et quoique absents de leurs corps, ils « jouiront de leurs grades et prérogatives militaires. » Les volontaires une fois formés et prêts à partir, il charge les généraux corses Gentili[2], Cervoni et Casalta de leur direction.

Au mois d'octobre, tout ce monde était en route; l'opération ne fut pas longue. Le 16, Casalta débarquait au cap Nord; le 18, il s'emparait de Bastia et des émigrés du régiment de Dillon, qui s'y trouvaient en garnison. Le 1er novembre, il était maître de Saint-Florent. Le 3, Gentili, Miot et Joseph arrivaient avec le reste des troupes. Le 20, ils se trouvaient à Ajaccio. Le 25, Salicetti venait à son tour, porteur des derniers ordres de son ancien protégé.

Quant aux instructions, elles sont curieuses; elles sont surtout précises. « ... Créez partout des colonnes

1. Mss. A. G. Castiglione.
2. *Gentili*, né en 1751, mort en 1799. Volontaire sous Paoli, général de division en 1799.

« mobiles; payez les gens indécis; la conquête faite,
« envoyez le plus de monde possible à l'armée.

« Il faut maintenir deux départements.

« N'employez dans les places aucun corse.

« Le peuple corse est un peuple extrêmement dif-
« ficile à connaître; ayant l'imagination très vive, il
« a les passions extrêmement vives. »

Les mesures répressives à l'égard des adversaires politiques de la veille sont tout aussi rigoureuses. Les Bonapartes ne se sont jamais montrés généreux envers leurs ennemis personnels.

« Vous accorderez, dit-il, un pardon général à tous
« ceux qui n'ont été qu'égarés, mais vous ferez arrê-
« ter et juger par une commission militaire les quatre
« députés qui ont porté la couronne au roi d'Angle-
« terre, les membres du gouvernement et les me-
« neurs de cette infâme trahison, entre autres les
« citoyens Pozzo di Borgo, Bertholani, Péraldi, Ste-
« fanopoli, Tartaroli, Palestrini, Filippi et les chefs de
« bataillon qui seront convaincus d'avoir porté les
« armes contre les troupes de la République [1]. »

Ces actes de sévérité n'étaient que le prélude d'autres du même genre. L'hiver se passa à ces représailles.

Au printemps de l'année 1797, la malheureuse Corse pouvait être considérée comme pacifiée. Le moment était donc propice pour la reprise des projets de Bonaparte. Tout d'abord, il songea à l'occupation de l'île d'Elbe et de celle de Caprara. Le 26 mai [2], il écrivait au Directoire : « La Corse est actuellement

1. Mss. A. G.
2. Mss. A. G. Monbello, 7 prairial an V.

« complètement pacifiée... j'envoie le général Gentili « avec quinze cents hommes, cinq ou six cents Véni- « tiens, et une partie de nos flottilles pour s'emparer « de Corfou, de Zante et de Céphalonie. Pour *Corfou*, « je crois que nous devons irrévocablement la garder.

« *L'île de Malte* est pour moi d'un intérêt majeur. « Le grand maître est mourant. Il paraît que ce sera « un Allemand qui sera son successeur. Il faudrait « cinq à six cent mille francs pour faire grand maître « un Espagnol. Ne serait-il pas possible d'insinuer au « prince de la Paix de s'occuper de cet objet qui est « très essentiel ? Lavalette a trente-sept mille habi- « tants qui sont extrêmement portés pour les Fran- « çais. »

Cette fois, le plan se dessine. La base d'opérations de la campagne d'Égypte est nettement tracée. Il ne s'agit plus que de lui donner l'ampleur qui lui convient et la portée qu'elle doit avoir.

Les ingénieurs, dessinateurs, géographes, artistes et officiers qui faisaient partie de la mission envoyée par la Convention à Constantinople, étaient rentrés. Ils venaient de débarquer à Ancône. Bonaparte les fait venir à Milan, les interroge, et les garde auprès de lui pour en former le noyau de sa mission scientifique future. De ce jour, les dépêches se multiplient[1]. Le jeune général embrasse tout à la fois, la Turquie, les îles du Levant, l'Égypte. « ... C'est en vain, écrit-il « à son confident, le citoyen Talleyrand, que nous « voudrions soutenir l'empire de Turquie. Nous ver-

1. Mss. A. G., A. E. Dépêches : 26 mai 1797, 5 juin, 6 juin, 23 juin, 14 juillet, 30 juillet, 1er août, 16 août, 13 septembre, 21 septembre, 27 septembre, 7 novembre, 18 octobre, 14 décembre, 6 janvier 1798.

« rons sa chute de nos jours. L'occupation de ces « quatre belles îles (Ioniennes) sera pour nous un « moyen de la soutenir ou de nous faire notre part.

« Corfou et Zante nous rendent maîtres de l'Adria- « tique et du Levant. » Et le même jour, il ajoute au Directoire :

« *Les îles de Corfou, de Zante et de Céphalonie sont* « *plus intéressantes pour nous que toute l'Italie en-* « *semble.*

« *Je crois que si nous étions obligés d'opter, il vau-* « *drait mieux restituer l'Italie à l'Empereur et garder* « *les quatre îles*, qui sont une source de *richesse et de* « *prospérité pour notre commerce.* L'empire des Turcs « s'écroule tous les jours ; la possession de ces îles « nous mettra à même de le soutenir autant que cela « sera possible ou d'en prendre notre part.

« Les temps ne sont pas éloignés où nous sentirons « que pour détruire véritablement l'Angleterre, *il* « *faut nous emparer de l'Égypte.* »

Le 13 septembre, il est plus explicite encore. « Pour- « quoi ne nous emparerions-nous pas de l'île de « Malte, écrit-il à Talleyrand.

« S'il arrivait qu'à notre paix avec l'Angleterre, « nous fussions obligés de céder le cap de Bonne- « Espérance, il faudrait nous emparer de l'Égypte. « Ce pays n'a jamais appartenu à une nation euro- « péenne.

« Je désirerais, citoyen ministre, que vous prissiez « quelques renseignements pour me faire connaître « quelle réaction aurait sur la Porte *notre expédition* « *d'Égypte.*

« Avec des armées comme les nôtres, pour qui « toutes les religions sont égales, mahométans,

« cophtes, arabes, idolâtres, etc., tout cela nous est « fort indifférent, nous respecterons les uns comme « les autres. »

« Le Directoire approuve vos idées sur Malte, ré- « pond le ministre... quant à l'Égypte, vos idées à « cet égard sont grandes et l'utilité doit en être sen- « tie. Je vous écrirai sur ce sujet au large.

« Aujourd'hui, je me borne à vous dire que si l'on « en faisait la conquête, ce serait pour déjouer les « intrigues russes et anglaises, qui se renouvellent si « souvent dans ce malheureux pays. Un si grand ser- « vice rendu aux Turcs les engagerait aisément à « nous y laisser toute la prépondérance et les avan- « tages commerciaux, dont nous avons besoin. « L'Égypte, comme colonie, remplacerait bientôt les « produits des Antilles, et, comme chemin, nous don- « nerait le commerce de l'Inde ; car tout, en matière « de commerce, réside dans le temps et le temps nous « donnerait cinq voyages contre trois par la route « ordinaire. » Mais Bonaparte n'avait pas attendu ces encouragements pour agir. Dès le 16 septembre, il faisait part de ses projets de conquête aux marins de Brueix. « Sans vous, leur disait-il, nous ne pouvons « porter la gloire du nom français que dans un petit « coin de l'Europe; avec vous, nous traverserons les « mers et porterons l'étendard de la République « dans les contrées les plus éloignées. » Le mois suivant, c'est son beau-fils, Eugène Beauharnais, qu'il envoie à Venise, à Corfou, Otrante et Naples. C'est le même qu'il fera partir, le 18 avril 1798, en compagnie de Junot, pour hâter les préparatifs de la campagne.

On le voit; la pensée se suit avec une netteté indis-

cutable. L'objectif reste le même, qu'on soit en 1796 ou en 1798. L'expédition d'Angleterre n'est qu'un trompe-l'œil politique et militaire. Le moment venu, lorsque le rapport du consul Magallon[1] aura été discuté, Bonaparte reprendra son idée première, avec cette persévérance qu'il met en toutes choses.

Son propos de Passeriano reflète bien l'idée qui le domine et qui le dominera toujours. « L'Europe est « une taupière ; il n'y a jamais eu de grands empires « et de grandes révolutions qu'en Orient, où vivent « six cent millions d'hommes. »

. . . .

Guerre et sentiments. — On connaît les phases diverses de l'expédition. Le 10 juin, Bonaparte s'emparait de cette île de Malte tant convoitée. Le 2 juillet, Alexandrie tombait entre ses mains. Le 25, il faisait son entrée au Caire, après avoir dispersé les bandes ennemies, dans cette journée célèbre, qu'on a appelée la bataille des Pyramides. Le 1er août, il perdait sa flotte et ses transports, à la suite du désastreux combat naval d'Aboukir. Le 22 octobre, il mettait fin à la révolte du Caire ; enfin, après quelques mois d'un repos employé à mettre un peu d'ordre dans sa nouvelle conquête, il se mettait en route pour la Syrie, le 14 mars 1799.

Pendant cette période, quels avaient été les sentiments réels de Bonaparte ?

1. Mss. A. E. (Voir aux pièces à l'appui.) A Constantinople, les ambassadeurs avaient été les suivants : après Descorches, Verninac (2 novembre 1794 — 28 décembre 1795). Aubert-Dubayet fut nommé le 8 février 1796. Il mourut en décembre 1797. L'ambassade fut alors gérée par Carra-Saint-Cyr, premier secrétaire, et par Ruffin. Ce dernier resta seul chargé d'affaires (décret du 25 février 1798.)

« C'est la plus belle époque de ma vie... Je ne savais « si je reverrais jamais la France, » disait-il à madame de Rémusat.

Il y a du vrai dans ces paroles; mais comme toujours, Bonaparte évite de dire la vérité complète. Il passe sous silence les côtés sombres de ce tableau tout oriental. Et quelles ténèbres! quelles tristesses au milieu de cette fantasmagorie de projets et de conquêtes!

Quatre phases bien distinctes sont à remarquer dans cette campagne : *la phase de l'incubation*, de mai 1796 à mai 1798; *celle de l'exécution*, *du succès et des rêves*, du 4 mai 1798, jour du départ, au désastre naval d'Aboukir, 1er août 1798; *la phase des réflexions*, depuis Aboukir, jusqu'au départ pour la Syrie; *celle des regrets et de la préoccupation du retour*, depuis le jour de la levée du siège de Saint-Jean d'Acre, le 20 mai 1799, jusqu'à l'heure de la fuite clandestine, dans la nuit du 22 au 23 août de la même année.

Les deux premières phases ont été agréables, on le comprend. Être seul à rêver l'exécution d'un grand projet, parvenir à le faire accepter et à l'appliquer, entraîner à sa suite une armée d'hommes et de savants, traverser les mers à la tête d'une flotte nombreuse, asservir Malte, ce centre de l'antique chevalerie, conquérir l'Égypte, être à deux pas des immensités de l'Afrique, des déserts de l'Arabie, des plages phéniciennes, des plateaux de l'Asie Mineure, ce théâtre des exploits d'Alexandre et de Gengis-Khan, en vérité, il y avait de quoi éprouver la plus ineffable des satisfactions.

Par contre, au lendemain du désastre d'Aboukir

en présence de cette impossibilité de pouvoir commu niquer librement avec la France, en face de cette lutte avec un climat terrible et des populations fanatisées, l'heure du désenchantement arriva vite. Celui-ci fut profond pour tous. Dans les troupes, le mécontentement était extrême, si l'on en juge par les lettres interceptées que les Anglais publièrent à cette époque[1].
« Nous habitons un pays où tout le monde se déplaît
« à la mort. *Si l'armée l'avait connu, avant de sortir*
« *de la France, nul de nous ne se serait embarqué, et*
« *chacun aurait préféré mille fois la mort à nous voir*
« *réduits à la misère où nous sommes.* Nous avons l'en-
« nemi partout : devant, derrière et sur les côtés ;
« c'est exactement la Vendée. Il nous est mort dans
« l'espace de cinq à six jours, sans exagérer, de 5 à
« 600 hommes par la soif. *Il existe un mécontentement*
« *général ; le despotisme n'a jamais été au point qu'il*
« *est aujourd'hui.* Nous avons des soldats qui se sont
« donné la mort en présence du général en chef, en
« lui disant : voilà ton ouvrage. Nous nous sommes
« bien trompés sur cette entreprise si belle et si
« vantée. On voit des soldats qui, témoins des souf-
« frances de leurs camarades, se brûlent la cervelle ;
« d'autres se jeter, armes et bagages dans le Nil, et
« périr au milieu des eaux. Les soldats disent en
« voyant passer les généraux : voilà les bourreaux
« des français, et profèrent cent autres imprécations
« de ce genre. Parmi les quarante mille français,
« tout le monde veut retourner en France ; il n'y

1. Ce fut le 9 août 1798 que les Anglais s'emparèrent du courrier (Copies of original Letters from the army of Bonaparte in Egypt, Londres, 1798).
La lettre de Bonaparte à Joseph est du 25 juillet (p. 261).

« en a pas quatre qui pensent autrement, etc. »

Et le tableau est réel. Il faut avoir fait campagne dans le sud de l'Algérie et cela, de nos jours, c'est-à-dire avec tous les perfectionnements et les adoucissements que procure la rapidité des communications actuelles, pour se rendre compte de l'état dans lequel devait se trouver une armée privée de tout et principalement des nouvelles de la patrie lointaine. Au reste, cette sorte de désespérance, Bonaparte la partageait lui même. On la pressent, on l'entrevoit à chaque ligne de sa dépêche à son frère Joseph.

« Tu verras dans les papiers publics, lui dit-il, le « résultat des batailles et la conquête de l'Égypte qui « a été assez disputée pour ajouter une feuille à la « gloire militaire de cette armée. L'Égypte est le « pays le plus riche en blé, lin, légumes, viandes, « qui existe sur la terre; la barbarie y est à son « comble. Il n'y a point d'argent, pas même pour « solder les troupes. Je puis être en France dans deux « mois. *Je te recommande mes intérêts. J'ai beaucoup « de chagrin domestique, car le voile est entièrement « levé.* Toi seul me reste sur la terre, ton amitié m'est « bien chère, il ne me reste plus pour devenir misan- « thrope qu'à la perdre et te voir me trahir... C'est « une triste position que d'avoir à la fois tous les sen- « timents pour une même personne dans un seul « cœur... Tu m'entends.

« Fais en sorte que j'aie une campagne à mon ar- « rivée, soit près de Paris ou en Bourgogne; je « compte y passer l'hiver et m'y enfermer, je suis « ennuyé de la nature humaine ! J'ai besoin de soli- « tude et d'isolement, les grandeurs m'ennuient, le « sentiment est desséché. La gloire est fade à vingt-

« neuf ans, j'ai tout épuisé, il ne me reste plus qu'à « devenir bien vraiment égoïste! Je compte garder « ma maison, jamais je ne la donnerai à qui que ce « soit. Je n'ai plus que de quoi vivre! Adieu, mon « unique ami; je n'ai jamais été injuste envers toi! « Tu me dois cette justice malgré le désir de mon « cœur de l'être... Tu m'entends! Embrasse ta femme, « Jérôme. »

Et cette lettre si profondément triste est écrite au lendemain d'une victoire, au moment même où il vient de faire son entrée dans la capitale de l'Égypte. Qu'eût-elle été cinq jours plus tard, après Aboukir?

On n'est pas toujours dans une salle de rapport, entouré d'officiers assidus à vous plaire, ou à cheval, suivi d'une escorte nombreuse. Il est des heures solitaires, même en campagne, et celles-là devaient être lourdes pour celui dont la responsabilité était si grande. On a beau être égoïste, s'enfermer dans son cabinet, fuir tous les regards pour essayer d'échapper à soi-même et à sa conscience, il est des instants où celle-ci redevient maîtresse, où des images fâcheuses se dressent devant les yeux et viennent silencieuses et sombres murmurer aux oreilles les noms de ceux qu'on a sacrifiés à une ambition sans frein ou à une jalousie sans honneur.

Ces heures-là! Bonaparte les a eues. Ses lectures mêmes en sont restées la preuve ineffaçable. Au moment de son départ, sa sœur Caroline lui avait fait don d'une petite bibliothèque portative[1]. Ces livres ont été lus, bien lus et, dans plusieurs d'entre eux, le

1. Cette collection se composait de 34 volumes. Au retour

signet est demeuré au milieu des feuilles froissées comme un témoin muet d'une attention plusieurs fois renouvelée. Les *Essais* de Bacon, l'*Influence des Passions* de madame de Staël et les *Visions philosophiques* de Mercier paraissent avoir été ses livres de prédilection.

« C'est une étrange passion, » pouvait-on lire à la page 28 et marquée, du tome Ier de l'ouvrage de Bacon, « que celle de vouloir dominer sur les autres « en perdant sa propre liberté. On ne monte point « sans peine aux grandes dignités. On parvient par « le travail à de plus grands travaux, aux dignités « par les dignités.

« Il est difficile de se soutenir dans les grands em- « plois, on n'en est point privé sans essuyer une « chute, ou pour le moins une éclipse, qui est tou- « jours une chose triste. *Cum non sis qui fueris, non* « *es cur velis vivere.*

« On ne peut pas toujours se retirer quand on le « veut; souvent on ne le veut pas quand on le pour- « rait. La plupart des hommes ne peuvent souffrir « une vie privée, malgré la vieillesse et une mau- « vaise santé, qui demandent cependant l'ombre et

d'Égypte, la caisse qui la contenait resta à Marseille et fut conservée pendant nombre d'années à la bibliothèque de Marseille. Ce fut là qu'un ancien bibliothécaire de cette ville, M. Reboul, la retrouva intacte et fit les judicieuses observations qu'il a consignées dans une brochure intitulée : *Cartons d'un ancien bibliothécaire.*

La collection comprenait : *Cours d'étude, par Condillac*, t. Ier, III, IV, V et VI. — *Œuvres diverses d'Arnaud*, 7 volumes. — *Essais, par Bacon*, 2 vol. — *De l'influence des passions, par madame de Staël*, t. II. — *Les amours de Henri IV*, t. II. — *Zélie dans le désert, par mademoiselle D...*, 3 vol. — *Les visions philosophiques, par Mercier.*

« le repos. Ils ressemblent à ces vieux bourgeois qui « n'ayant pas la force de se promener dans la ville, « s'asseoient encore devant leur porte et se donnent « en spectacle, quoiqu'ils courent risque de se faire « moquer d'eux.

« Ceux qui sont dans les grands emplois ont besoin « de l'opinion des autres pour se trouver heureux; « s'ils jugent par ce qu'ils sentent eux-mêmes, ils ne « trouveront pas qu'ils le soient. Mais s'ils font at- « tention à ce que les autres pensent et combien l'on « souhaite d'être à leur place, ils se trouveront heu- « reux par cette opinion d'autrui et pendant qu'ils « sentent peut-être en eux-mêmes qu'ils ne le sont « pas; car ils sont les premiers à sentir leurs dou- « leurs, quoiqu'ils soient les derniers à sentir leurs « défauts. *Les hommes aux grands pouvoirs ne se con- « naissent pas ordinairement, parce qu'étant occupés et « distraits par les affaires, ils n'ont pas le temps de « penser aux soins que demandent le corps et l'esprit.* »

Le passage suivant intitulé : *sur l'Ambition*, de madame de Staël, semble également avoir fixé ses regards [1].

« Il ne faut qu'ouvrir l'histoire pour connaître la « difficulté de maintenir les succès de l'ambition. Ils « ont pour ennemis la majorité des intérêts particu- « liers, qui tous demandent un nouveau tirage, « n'ayant point eu de lots dans le résultat actuel du « sort. Ils ont pour ennemis le hasard, qui a une « marche très régulière quand on le calcule dans un « certain espace de temps et avec une vaste applica- « tion ; le hasard qui ramène à peu près les mêmes

1. *Sur l'influence des passions*, p. 96.

« chances de succès et de revers et semble s'être « chargé de répartir également le bonheur entre les « hommes. *Ils ont pour ennemis le besoin qu'a le public « de juger et de créer du nouveau, d'écarter un nom « trop répété, d'éprouver l'impression d'un nouvel « événement;* enfin la multitude, composée d'hommes « obscurs, veut que d'éclatantes chutes relèvent de « temps en temps le prix des conditions privées et « prêtent une force agissante aux raisonnements « abstraits, qui vantent les paisibles avantages des « destinées communes.

« *Les places éminentes se perdent aussi par le « changement qu'elles produisent sur ceux qui les « possèdent.- L'orgueil ou la paresse, la défiance ou « l'aveuglement naissent de la possession continue de « la puissance.* »

Mais c'était un conte de Mercier, intitulé *les Lunettes* [1], qui l'avait plus particulièrement intéressé. Il s'agissait d'un marchand ambulant, d'un charlatan, offrant des miroirs, lunettes et autres objets magiques, doués de la propriété de faire lire dans le grand livre de l'avenir.

« On honorait *Misnar* comme le plus vaillant capi- « pitaine de l'Inde; au milieu de la foule empressée, « l'admiration, le respect que son nom inspirait per- « mirent une libre approche au marchand. Il fut un « des premiers qui obtinrent ce présent. Il le reçut « avec un sourire ironique, comme indifférent ou « supérieur à sa propre destinée. Misnar attacha un « regard du côté du bonheur. Il vit la victoire en-

1. *Les Lunettes* (songe 18), *Des visions philosophiques de Mercier*, p. 118.

« chaînée à son char, des villes soumises, des peuples « vaincus ; des poètes empressés à recueillir ses hauts « faits, pour les transmettre à la postérité. Misnar « aurait vécu longtemps heureux et satisfait ; mais « il voulut connaître la suite de ses triomphantes « destinées. Quel changement ! un roi jaloux le dé- « possède et l'exile et ceux qu'il a comblés de faveurs « le déchirent à l'envi. Les statues qui lui furent « érigées sont abattues ; les inscriptions, déchirées. « Misnar demeure immobile d'étonnement. On le « vit, pendant des années entières insensible aux « palmes qui ombrageaient son front. Parmi les « fêtes brillantes instituées en son honneur, il enten- « dait une voix qui murmurait à son oreille : *Tu « mourras dans l'exil et dans l'oubli.* Combien de « fois il maudit l'instant où il avait désiré un tel « avenir ! »

« Tu mourras dans l'exil ! » triste destinée, vers laquelle Bonaparte s'acheminait au pas de sa jument grise, tout en marchant en tête de la longue colonne d'hommes, de mules et de chameaux, qui serpentait à travers les plaines désertes de la Mésopotamie.

Que de rêves pourtant dans ce cerveau toujours en travail ! « Je me créais une religion ; je me voyais sur « le chemin de pénétrer en Asie, porté sur un élé- « phant, un turban sur ma tête et dans ma main un « nouvel Alcoran que j'aurais composé à mon gré. » Et Saint-Jean d'Acre n'était pas loin !

Le 18 mars, Bonaparte arrivait devant cette place. Deux mois plus tard, après quatre assauts infructueux, il se voyait dans l'obligation de lever le siège et de regagner la haute Égypte.

« Je crois que mon imagination est morte à Saint-
« Jean d'Acre, disait-il plus tard. »

C'était inexact. Cette idée de l'Orient devait rester dominante, fatale.

« *J'ai manqué ma fortune à Saint-Jean d'Acre* » répétait-il maintes fois à son frère Lucien.

Et cette fortune, cette gloire, c'était après elle qu'il courait avec cette fougue que l'on connaît. A peine au consulat, il revient en effet à ses projets d'empire Méditerranéen.

« Il faut à tel prix que ce soit, écrit-il à Lucien,
« devenir les maîtres de la Méditerranée[1]...

« ... Je désire que vous m'envoyiez des renseigne-
« ments sur les possessions qu'ont les Espagnols sur
« les côtes de Maroc et surtout sur la situation des
« ports et fortifications des villes qui leur appartien-
« nent. J'aimerais assez un point fortifié dans l'em-
« pire du Maroc et situé sur le détroit[2]... »

Ses instructions secrètes à Gouvion Saint-Cyr, à Berthier, à Dumanoir reflètent la même préoccupation.

Dans la conquête de l'Espagne en 1808, il ne verra que la possibilité de l'occupation de quatre points, Gibraltar, Cadix, Lisbonne et Tanger, comme il était prêt à sacrifier l'Italie tout entière à la possession de deux îles, Corfou et Malte.

Derrière Saint-Jean d'Acre, on entrevoit la Moskowa, Friedland, Moscou, c'est-à-dire la route des Indes. Il veut par la Russie se rabattre sur l'Asie, entraîner avec lui les masses occidentales et renouveler quelque gigantesque empire.

1. Mss. A. E. 9 ventose an IX (27 février).
2. Mss. A. E, 23 germinal an IX (12 avril).

Sur ce point le doute n'est pas douteux. En 1807, à Mantoue, il fit part à Lucien, de ses vastes projets.

« Son, « *j'ai manqué ma fortune à Saint-Jean « d'Acre,* » dit à ce propos Lucien, m'avait révélé le « conquérant. Mais ce que je le supposais capable de « regretter n'avoir pas fait en Asie, me semblait plus « difficile à tenter en France. Et c'est un des phéno- « mènes les plus extraordinaires observés à notre « époque d'avoir vu surgir du sein de l'Europe civi- « lisée un homme, non seulement destructeur des « libertés publiques de son pays, mais imbu de l'es- « prit de conquête des Gengis-Khan ou de Tamerlan « et qui, s'il vit longtemps, finira par précipiter « l'Europe sur cette Asie, objet de ses regrets, dont « une guerre heureuse avec la Russie et qui n'est « pas difficile à prévoir plus tôt que plus tard ne lui « ouvrira que trop faiblement les portes [1]. »

Saint-Jean d'Acre a donc été un désastre moral pour Bonaparte.

Et fait étrange, fatidique! C'était un ancien camarade d'arme de l'École militaire... son supérieur d'un rang sur le tableau de classement (avec le numéro 41), sorti deux jours avant lui, le 27 octobre 1785, le Picard de Phélippeaux qui, par son opiniâtre et savante défense, avait arrêté l'essor de ce nouveau Mahomet.

La phase des regrets allait commencer et celle-là cuisante, persévérante, avec toute l'âpreté que cet homme savait mettre à toutes choses.

Rentré au Caire, le 14 juin, Bonaparte comme

1. Mss. A. E. Mémoires inédits de Lucien Bonaparte. Ce passage a été écrit en 1807.

plus tard Bazaine, n'eut plus qu'une pensée, sortir à tout prix de l'impasse dans laquelle il se voyait acculé. Tout l'incitait à une pareille décision. Mais pour se permettre un tel acte, il lui fallait un succès. Ce succès, l'affaire d'Aboukir allait le lui donner tout à point.

. . . .

Nouvelles de France et d'Égypte. — Bonaparte a-t-il connu les événements qui se passaient en Europe, au printemps de l'année 1799? A-t-il été invité à revenir? Et par qui? En France, a-t-on été prévenu de son retour? Et par qui? Voilà ce qu'il importe de rechercher.

Jusqu'à présent, il était de mode de répéter que le général en chef de l'armée d'Égypte n'avait jamais eu de nouvelles de France. Le fait est tout aussi inexact que l'affirmation semblable, émise à propos du siège de Metz.

Bonaparte et Bazaine ont toujours été au courant des événements de l'extérieur. La seule différence entre eux est la suivante : Bonaparte avait intérêt à cacher les mauvaises nouvelles : Bazaine ne divulguait que celles-là. Le but était le même.

Ces moyens de communications, quels étaient-ils?

Dans les derniers jours de l'année 1798, des bruits étranges circulaient dans les Cours européennes, à propos de l'attitude du général en chef de l'armée d'Égypte[1]. On ne parlait de rien moins que de projets de vastes conquêtes et d'indépendance de sa part. D'autre part, des difficultés inattendues, suscitées par l'or de l'Angleterre, surgissaient en Europe. La guerre

1. Mss. A. E. Dépêches de Sandoz-Rollin, etc.

paraissait imminente. Inquiet, le Directoire prescrivit l'organisation d'un service régulier de courriers avec l'Égypte.

Les ministres des relations extérieures et de la marine furent naturellement chargés de ce soin. Partout où la République avait des agents consulaires dans des ports, où les commerçants se trouvaient en rapport avec les États barbaresques, la Syrie et l'Égypte, des instructions furent données dans ce sens. A Gênes, le consul Belleville reçut l'ordre de tenir un aviso ou deux toujours prêts à quitter la rade.

« Le citoyen Mourveau part demain pour l'Égypte, « écrit-il, le 2 pluviôse (21 janvier 1799). »

« Un aviso est parti, ajoute-t-il le 11 février;... deux « sont prêts... j'ai donné l'ordre d'en acheter six... »

Les dépêches qui suivent roulent sur le même objet. Dans la dernière, qui est du 13 juillet, et dans laquelle il rend compte de la capture de l'*Isis*, il prévient le ministre qu'un aviso attend ses ordres pour mettre à la voile.

Or, ce qui a lieu à Gênes, se passe également à Ancône, à Livourne, à Otrante, partout enfin où l'on a des chances de réussite.

A Cadix, à Carthagène, les procédés sont les mêmes. C'est cette voie qu'emploiera Bonaparte pour communiquer avec Menou.

« Faites passer sur le champ des bâtiments en Égypte, « écrit-il à son frère Lucien Bonaparte, alors ambassa- « deur à Madrid, le 1er nivôse, an IX (21 décembre 1800).

« Faites en sorte, ajoute-t-il, que le premier puisse par- « tir huit ou dix jours après la réception du courrier.

« Le citoyen Clément, officier supérieur de la garde,

« part après demain avec des dépêches, vous le ferez em
« barquer sur ce bâtiment.

« ... Il se trouve toujours dans les ports d'Espagne des
« bâtiments ragusains, tunisiens, algériens, marocains
« qui se chargent de ces expéditions.

« Dans ces envois de bâtiments d'Espagne pour
« l'Égypte, le gouvernement a deux objets en vue : 1° y
« faire passer deux fois par mois des nouvelles d'Europe,
« des fusils, des boulets et des médicaments ; 2° y faire
« passer plusieurs gros bâtiments porteurs de vins,
« liqueurs, etc.....

« Quoique l'on agisse du côté de l'Italie en même
« temps que du côté de l'Espagne, vous ne devez pas
« moins vous considérer, comme si vous étiez le seul qui
« expédiassiez des bâtiments en Égypte.

« ... Servez-vous des corsaires...., etc. »

Sur les côtes d'Afrique, Beaussier, consul à Tripoli, Devoize à Tunis, Moltedo à Alger, sont employés dans le même but, jusqu'au moment où les Etats barbaresques entrent en lutte avec la République française. A Turin, comme à Tripoli, ces agents utilisent, soit les caravanes, soit les petits bâtiments de commerce.

Beaussier donnait deux cent cinquante piastres à chacun de ses courriers, pour entreprendre un voyage par terre jusqu'au Caire.

« Vos trois lettres me sont arrivées par la voie de Car-
« thage, écrit Talleyrand à Beaussier, le 12 avril 1799...
« Je vous remercie de votre exactitude à me transmettre
« les nouvelles que vous recevez d'Égypte, ainsi que
« celle avec laquelle vous mandez au général Bonaparte,
« tout ce qui lui importe de savoir sur les affaires d'Eu-
« rope. Je vous invite à continuer cette correspondance
« autant que votre situation vous le permettra et en com-

« muniquant au citoyen Devoize à Tunis, dans leur entier « les nouvelles que vous pouvez recevoir d'Égypte, afin « que si vos paquets étaient interceptés, cette perte pût « être réparée par ceux de Tunis[1]... »

Du reste, cette voie par les États barbaresques est la plus sûre. C'est celle que proposera Talleyrand, le 3 septembre 1799, pour faire parvenir à Bonaparte la fameuse dépêche du Directoire. C'est par celle-là que le général de l'armée d'Égypte avouera avoir reçu des nouvelles de sa famille et des affaires de l'Europe.

Quant au procédé, il était long, impraticable le plus souvent pour des Européens, mais simple. Si le transfert des dépêches se faisait par terre, le courrier descendait à Benghazi ou Dernah, et de là gagnait le Caire par caravane. Si l'opération se tentait par mer, le petit bâtiment nolisé à cet effet, voyageait sous pavillon neutre à destination d'un port quelconque de l'Asie Mineure, louvoyait le long des côtes et profitait de l'absence des croiseurs anglais pour se jeter dans le port le plus voisin.

Était-il visité, le capitaine en était quitte pour jeter à la mer les dépêches enfermées et scellées dans une enveloppe de plomb.

Or, ce que le gouvernement, ce que Talleyrand, ce que le ministre de la marine exécutaient officiellement ou officieusement, la famille Bonaparte le faisait de son côté dans un intérêt privé. Joseph avait des amis, des parents à Gênes, à Livourne, en Corse..... C'est par ces points que lui, Lucien et Louis ont fait parvenir des nouvelles au jeune conquérant.

1. M. A. E. Consulat de Tripoli, 23 germinal, an VII.

Si l'on ajoute à ces moyens de renseignements ceux fournis indirectement par les prises, les journaux étrangers, les communications des puissances neutres, telles que l'Espagne, la Suède, la Prusse, l'Amérique, etc... dont les bâtiments sillonnaient les eaux de la Méditerranée et dont les agents consulaires résidaient dans les principaux ports de cette partie de l'Europe, l'on sera en droit de conclure que les rapports, pour n'être ni réguliers, ni officiels, ni complets, ont du moins été suffisants, au point de vue des informations réciproques.

Toutefois, l'énumération de ces difficultés suffit à démontrer qu'il a été moins aisé de faire parvenir des dépêches à Bonaparte que d'en recevoir de lui. Les courriers français ont eu un objectif restreint à atteindre. Ils ne pouvaient choisir le moment d'arrivée. Bonaparte au contraire était à même de profiter de toutes les négligences des croiseurs anglais et des autres circonstances favorables. Ce fait explique comment il a toujours pu faire partir des bâtiments, et comment lui et son frère Louis ont quitté si aisément les côtes d'Égypte.

Du reste, il suffit d'énumérer les courriers, dont les noms nous sont connus, pendant les six derniers mois du séjour de Bonaparte en Égypte, pour se rendre compte de cette différence.

Le courrier Thibaut, parti d'Alexandrie le 5 novembre 1798, est parvenu à Ancône le 13 décembre.

Louis Bonaparte, sorti le 7 décembre, n'a pu aborder en Corse qu'en janvier. Il arrivait à Paris, le 11 mars 1799, la veille du jour de la déclaration de guerre à l'Autriche.

La dépêche de Bonaparte du 10 février et publiée

en partie le 15 avril, avait été apportée par le *Saint-Jean-Baptiste*[1]. Dans cette missive, le général annonçait son départ pour la Syrie, et ajoutait en chiffres : « Si dans le courant de mars, le rapport du citoyen « Hamelin se confirme et que la France soit en armes « contre les rois, je passerai en France. »

Les derniers courriers officiels abordèrent successivement à Marseille les 25 et 29 septembre. Ils apportaient des nouvelles de la victoire d'Aboukir et les secrètes résolutions du général en chef. L'un monté sur l'*Osiris* avait quitté les côtes d'Afrique, le 29 juillet; le second était parti d'Alexandrie, sur l'*Hirondelle*, le 14 août.

D'autres officiers de marine étaient arrivés dans l'intervalle, l'amiral Perrée, MM. Godfernau et Stendelet, etc., sans compter les nombreux convoyeurs dont nous avons parlé, tous porteurs de nouvelles, de lettres ou de journaux[2].

Du côté de l'armée d'Égypte, les difficultés ont été plus grandes; elles n'en ont pas moins été surmontées plusieurs fois avec succès.

Le courrier Le Simple, qui avait pris passage sur l'*Anémone*, débarqua sur les côtes d'Égypte, le 17 juillet 1798. Le 9 septembre, il remettait ses dépêches à Bonaparte.

Le citoyen Mourveau arriva avec l'*Osiris* à Rosette, le 22 février.

Les dépêches expédiées de Paris à Brueix, le 26 mai, parvenues en rade de Vado, le 6 juin et envoyées le

1. Mss. A. E. Le courrier parti d'Alexandrie, le 6 mars 1799, avait débarqué à Toulon, le 5 avril.

2. Mss. A. E. — A. M. — A. G. La liste de ces arrivages individuels est trop longue pour être reproduite.

12 juin, rencontrèrent probablement Bonaparte du 15 au 17 juillet. Enfin, le dernier courrier, celui du 20 septembre, dont Vittallis était chargé, retrouvait Bonaparte à Aix, le 10 octobre.

Dans ce nombre, nous ne comptons pas les dépêches officieuses ou isolées, expédiées par les soins des consuls français et espagnols établis le long des côtes italiennes, africaines et espagnoles, et dont M. de Talleyrand fait mention[1].

A ce propos, on a beaucoup parlé d'une mission du même genre qu'aurait accomplie à cette date un certain Bourbaki. Ce qui a donné créance à cette hypothèse, ce sont deux lettres de recommandation de Joseph Bonaparte pour cet agent. « Je recommande « à votre bienveillance, écrit Joseph à Talleyrand, « le 1er mai 1802, le citoyen Bourbaki, auquel je « prends le plus vif intérêt. Le premier Consul a pro- « mis de le nommer agent consulaire à Céphalonie. « Le citoyen Bourbaki a été envoyé en Égypte, il y a « trois ans. Il est plein de zèle et de bonne volonté. » Vingt-sept ans plus tard, le même Joseph, devenu roi, puis comte de Survilliers, écrivait à M. de Presle[2] : « M. Bourbaki, grec de Céphalonie, père du « colonel Bourbaki et de M. Bourbaki qui a été consul « en Grèce, fut envoyé par moi avec des dépêches « pour le général de l'armée d'Égypte. Les fils de « M. Bourbaki m'ont assuré qu'il avait rempli sa mis-

1. Au nombre des tentatives qui sont à notre connaissance et qu'on peut citer, il est juste de signaler celles des citoyens Ragmey, Cerfbeer, Piveron, de Geouffre, de Ferrières-Sambœuf, Cordellier, Guys, Dubois-Thainville, Aimé Lescotte, Lefranc, Coytier, Brack, Hamelin et Livron (arrivés), etc.....

2. Mss. A. E. 30 août 1829. *Le Directoire et l'armée d'Égypte*, par M. Boulay de la Meurthe.

« sion. *Mon frère ne m'a jamais donné la même assu-*
« *rance...* » Le doute est en effet permis. M. *Bourbaki* (Constantin), natif de Céphalonie, est resté à Corfou jusqu'au moment de la capitulation. Il n'arriva à Ancône qu'en juin. Le 9 juillet, il était à Paris avec ses enfants, puisqu'à cette date il sollicitait un secours[1], et le 7 octobre, il renouvelait sa demande. Or, Bonaparte débarque à Fréjus le 9; on ne voit donc pas trop le moment qu'il aurait pu choisir pour accomplir une telle entreprise, cette année-là.

Le fait importe peu d'ailleurs; ce qu'il fallait seulement bien constater, c'est que du mois de septembre 1798 au mois de juillet 1799, Bonaparte a eu des nouvelles de France, dépêches officielles, lettres privées et journaux.

Un point reste à établir. Bonaparte a-t-il été prévenu de l'intention du gouvernement de le voir revenir en France? Le Directoire a-t-il manifesté ce désir? A quelles époques l'a-t-il mis à exécution?

Cette fois encore, la réponse est affirmative. A deux reprises différentes le gouvernement a songé au rappel de Bonaparte et a donné des ordres en conséquence.

Trois jours après la déclaration de guerre à l'Autriche, le 14 mars 1799, l'amiral Brueix avait été

1. La demande de secours était signée par le citoyen Bourbaki. Le secours fut minime; il fut de 25 francs. Si le citoyen Bourbaki avait rendu un tel service, il est probable qu'il aurait été payé plus largement. Du reste, le nombre des individus qui se sont présentés pour aller en Égypte et tâcher d'avoir quelques sous par ce moyen, est considérable. Il est donc présumable qu'en passant à Ancône et en arrivant à Pavis, le citoyen Bourbaki s'est présenté pour avoir une mission de ce genre et qu'il aura été employé du temps de Menou.

nommé général en chef de l'armée navale de Brest. Il n'était nullement question d'aller en Égypte chercher Bonaparte. La dépêche du 24 avril, adressée par le Directoire à Bonaparte, est explicite : « L'ar « mement, à Brest, de vingt-quatre vaisseaux, lui « dit-on, est maintenant presque entièrement ter- « miné.... Le citoyen Brueix, ministre, est parti pour « Brest, afin de s'assurer de nos dernières ressour- « ces et d'en tirer sur le champ parti. Les mouve- « ments du port et de la rade de Brest, inquiétant « l'ennemi et l'Irlande, paraissent être un des points « principaux de sa sollicitude. »

Ce fut seulement six jours plus tard, le 10 avril, au reçu des dépêches officielles de Bonaparte, arrivées le 5, datées de Rosette et annonçant en chiffres son intention de rentrer en France, si les nouvelles militaires transmises par Hamelin et Livron se confirmaient, que Barras proposa à ses collègues de rappeler son ancien complice et de lui confier le commandement de l'armée d'Italie. « Son nom devait « en imposer à l'ennemi et donner plus de confiance « à l'armée française.... Mais, il n'y a eu qu'un « cri, parmi ses collègues, ajoute l'ambassadeur de « Prusse, pour s'y opposer : n'avons-nous pas assez « de généraux qui voudraient usurper l'autorité, sans « avoir besoin de joindre encore celui-là. Le général « Bonaparte est bien où il est et notre plus grand « intérêt politique est de l'y laisser.[1] » Cette belle assurance ne dura pas. Les désastres survenaient coup sur coup. Tout le terrain si glorieusement gagné en Italie avait été perdu. Les élections étaient

1. Mss. A. E. *Dépêche de Sandoz-Rollin*, avril 1799.

mauvaises. L'opinion s'en prenait au gouvernement. Inquiets, quelques-uns des membres du Directoire, Treilhard, La Réveillère-Lepeaux et surtout Barras s'entendirent avec le ministre des relations extérieures pour envoyer Brueix à la recherche de Bonaparte et de ses troupes. La dépêche est du 26 mai, elle est précise. « Les efforts extraordinaires, citoyen général, que l'Autriche et la Russie viennent de déployer, « la tournure sérieuse et presque alarmante que la « guerre a prise, exigent que la République concen- « tre ses forces. Le Directoire vient en conséquence « d'ordonner à l'amiral Brueix d'employer tous les « moyens en son pouvoir pour se rendre maître « de la Méditerranée et *pour se porter en Égypte*, *à* « *l'effet d'en ramener l'armée que vous commandez*. Il « est chargé de se concerter avec vous sur les moyens « à prendre pour l'embarquement et le transport. « Vous jugerez, citoyen général, si vous pouvez avec « sécurité laisser en Égypte une partie de vos forces, « et le Directoire vous autorise à en confier le com- « mandement à qui vous jugerez convenable.

« Le Directoire vous verrait avec plaisir à la tête « des armées républicaines que vous avez jusqu'à « présent si glorieusement commandées. »

La lettre de Talleyrand est aussi concluante : « Voilà « votre mission revenue à votre première idée, « mon cher Brueix ; j'en suis enchanté ! Vous voilà « hors du vague ; vous avez un but, un but prescrit, « un but de la plus grande importance. Le Directoire « n'écrit qu'un mot à Bonaparte ; je lui envoie une « lettre de Barras à laquelle j'ai joint quelques lignes. « Le *Directoire s'en rapporte à vous pour l'instruire* « *de notre situation intérieure et extérieure. Ramenez-le.*

« On vous recommande le secret le plus absolu sur « votre mission. Adieu, je vous embrasse et vous « aime bien. » Ces dépêches trouvèrent l'amiral à Vado, le 6 juin. Le 10, Brueix répondait au président du Directoire : « J'étais au mouillage de Vado, près Savone, et fort occupé des besoins de « l'armée d'Italie, lorsque je reçus la dépêche par « laquelle le Directoire exécutif m'ordonnait d'abord « d'opérer ma jonction avec les Espagnols, de bat- « tre ensuite l'ennemi et *d'aller prendre Bonaparte* « *après....* [1]. »

Le moment est donc psychologique pour les Bonapartes et leurs amis Barras et Talleyrand. Dépêches officielles, dépêches particulières, journaux, tout afflue aux endroits d'où partent les courriers.

Lequel de ces documents parvint au général? il est impossible de le savoir d'une façon précise; mais ce qu'on est en droit d'affirmer, c'est qu'il en arriva. Sur ce point le doute n'est pas admissible. Plusieurs faits le prouvent.

« C'est par la voie de Tunis, dit Bonaparte, que « j'ai eu des nouvelles de ma famille et des événe- « ments d'Europe. »

C'est le 20 juillet qu'il prévient en secret Murat et Gantheaume de se tenir prêts à partir.

« Vous trouverez ci-joints les papiers d'Europe jusqu'au 10 juin, » écrit-il à Kléber et à Menou.

1. La lettre de Brueix à Bonaparte était ainsi conçue :

« Croyez que ce sera pour moi le plus beau jour et pour la brave armée que je commande, un jour de gloire et de bonheur, que celui où elle pourra rendre à la patrie les héros qui l'ont tant illustrée.

« *P. S.* J'ai promis au grec qui vous remettra cette lettre que vous lui feriez un présent de 500 louis. Je pense, citoyen général, que, malgré l'énormité de cette somme, vous n'hésiterez pas à la lui donner. »

)o-
)ar
et
m-
lui
ms
la-
ant
rer

oire
our
pa-
e ils
nces

iens
rses,
erre
put
e, et

rable

rt au

d'ob-
ourir
Répu-

seuls
es du
ntérêt

« de voir les Français évacuer l'Égypte; les Turcs « pour délivrer leur territoire d'un ennemi; les An-« glais, parce que cette évacuation les rassurera sur « leur établissement dans l'Inde.

« ... Je crois devoir proposer d'entrer en négocia-« tion sur l'objet dont il s'agit avec la Porte et les « Anglais en même temps.

« ... Mais où doit être entamée cette négociation? « Je pense qu'elle doit l'être à Constantinople, siège « de la puissance qui a le plus d'intérêt apparent dans « l'évacuation de l'Égypte par les Français...

« Je ne dois pas déguiser que si cette convention « pour le retour de notre armée avait lieu, elle con-« tiendrait pour principale condition la promesse de « la part des généraux, officiers et soldats, de ne pas « servir pendant la durée de la guerre actuelle. Il « serait possible que la Porte ne l'exigeât pas d'elle-« même, parce que peu lui importent, en général, « les affaires des chrétiens; mais elle ne peut échap-« per à la sagacité et à la haine des négociateurs « anglais.

« Cette condition sera dure, sans doute, pour Bona-« parte et ses compagnons, ainsi que pour le gou-« vernement français, qui verra par cette clause tant « de bravoure et de talents frappés de paralysie; « mais il faudra bien y souscrire pour sauver ces « Français, puisque nous n'avons ni la Syrie, ni une « flotte puissante sur la Méditerranée.

« Se rendre dans l'Inde serait le parti le plus avan-« tageux que Bonaparte pourrait prendre dans la « situation où se trouve ce général; mais dès qu'il ne « l'a pas tenté, il faut croire qu'il trouve dans cette « expédition des obstacles insurmontables.

« Les Etats de Barbarie jusqu'au détroit de Gi-
« braltar, ne lui présentent non plus aucune issue
« favorable. Il sont devenus nos ennemis et de plus
« la peste y exerce ses ravages. Bonaparte aurait par
« conséquent à combattre les hommes et la conta-
« gion. Il faut donc renoncer à cette voie.

« ..... Pour parvenir à ce résultat et surtout à la
« convention pour l'évacuation de l'Égypte, le négo-
« ciateur devra prendre toutes les précautions imagi-
« nables pour que le ministre russe n'ait pas con-
« naissance de sa mission. S'il en était instruit, il
« ferait tous ses efforts pour s'opposer à son succès,
« car l'évacuation de l'Égypte par les Français ren-
« drait l'assistance de la Russie inutile à la Porte et
« par conséquent y diminuerait son influence et sa
« domination. Si la convention projetée a lieu, Bona-
« parte sera libre d'y adhérer ou de la rejeter. Il se
« déterminera à cet égard d'après sa véritable posi-
« tion en Égypte. *S'il ne la croit pas aussi critique
« qu'elle nous le paraît*, il pourra refuser la capitula-
« tion qui aura été adressée par lui à Constantinople,
« et alors la responsabilité du Directoire exécutif est
« à l'abri de tout reproche ultérieur. C'est pourquoi il
« me paraîtrait convenable de tenter tous les moyens
« possibles pour informer Bonaparte de la négo-
« ciation si elle est entamée. La saison dans laquelle
« nous allons entrer est favorable à cet égard. Ainsi
« prévenu, le général pourra fixer d'avance ses réso-
« lutions et ranimer le courage peut-être abattu de
« ses compagnons par l'espoir d'un prompt retour
« dans leur patrie. »

Sept jours plus tard, Reinhardt, le successeur de Talleyrand, faisait approuver le projet par le Direc-

toire [1]. Il l'accompagnait d'une note confidentielle [2] sur les moyens d'exécution.

« On propose, disait la note, Osman-Aga, négo- « ciant tunisien, pour aller en Orient.

« L'importance extrême de cette mission et les renseignements avantageux qui existent de toutes parts, sur la probité, la loyauté et la fidélité de ce tunisien, en ce qui regarde ses engagements, ont déterminé le ministre des relations extérieures à le sonder sur ses dispositions à se charger d'une dépêche pour Bonaparte, qu'*il ferait passer de Tunis* à Bonaparte.

« ... En supposant que le parlementaire mette à la voile le 15 vendémiaire (6 octobre), il doit arriver à Tunis le 30 du même mois, au plus tard. En sup-

1. Mss. A. E.

24 Fructidor an VII.

Ministère des relations extérieures.

« Je prie le Directoire exécutif de vouloir bien revêtir de son approbation les propositions suivantes :

1° Le ministre des relations extérieures est autorisé à faire négocier à Constantinople l'évacuation de l'Égypte par les Français, à la condition qu'il fera fournir au général Bonaparte, à son armée et à ses agents civils et militaires qui lui sont attachés, à quelque nation que ce fût, des moyens sûrs et solides de rentrer en France.

2° M. de Bouligny, ministre du roi d'Espagne auprès de la Porte sera chargé de cette négociation...

3° Il sera réservé dans tous les cas au général Bonaparte la faculté d'obtempérer ou non à la convention qui pourrait avoir lieu. »

Reinhardt.

appprouvé par le Directoire exécutif;

Pour expédition conforme :

Le Président du Directoire exécutif,

Sieyès.

2. « La note que j'ai l'honneur de présenter au Directoire exécutif renferme les bases d'une négociation à entamer avec la Porte ottomane.

« *Mon prédécesseur*, M. de Talleyrand, me l'a remise comme étant le résultat de son *dernier travail* avec le Directoire exécutif, dans sa séance du 17 de ce mois. »

posant qu'il faille un délai de soixante jours, et c'est beaucoup plus qu'il ne faut, pour que l'homme expédié de Tunis à Alexandrie puisse s'y rendre, la dépêche y sera au 1er nivôse (21 décembre) pour le plus tard.

« Osman exige pour cette affaire le plus profond secret et c'est avec raison, parce que si elle transpirait, il courrait de grands risques.

« Comme la dépêche doit être soigneusement cachée par le porteur, Osman demande qu'elle soit sur parchemin, afin qu'elle ne puisse être déchirée par les frottements.

« Elle sera chiffrée.

« Quoique cette dépêche doive contenir beaucoup de choses, il faut qu'elle tienne peu d'espace, afin qu'on puisse la soustraire aux regards de la curiosité et aux recherches du soupçon.

« Elle devra être rédigée en style très concis.

« Elle devra contenir plus de résultats que de développements.

« Il semble au ministre des relations extérieures qu'elle devrait être terminée par une invitation au général Buonaparte, de faire les recherches les plus profondes pour voir s'il n'y aurait pas moyen d'envoyer par terre ou par mer environ 8,000 hommes de son armée dans l'Inde, pour secourir et soutenir les princes indiens qui ont commencé la guerre contre les Anglais et qui succomberont infailliblement si des troupes européennes ne leur parviennent pas. »

La dépêche destinée à Bonaparte était conçue dans l'ordre d'idées indiqué par la note.

« Général, le Directoire exécutif m'a autorisé[1] à faire

1. Mss. A. E. 2e jour complémentaire an VII (18 septeubre 1799).

négocier à Constantinople l'évacuation de l'Egypte par les Français, à condition qu'il vous fût fourni, ainsi qu'à votre armée, aux agents civils et militaires de quelque nation que ce soit qui vous sont attachés, des moyens sûrs et solides de rentrer en France. M. de Bouligny, ministre d'Espagne à Constantinople, sera chargé de cette négociation...

« La faculté d'obtempérer ou non à la convention qui pourra avoir lieu vous sera réservée... Tant de moyens qui ont été tentés pour vous instruire directement de nos affaires ayant manqué, je tente celui de vous faire passer une simple lettre...

« Depuis peu de jours, nous connaissons votre retraite de Saint-Jean d'Acre par les papiers anglais. Nous vous supposons de retour en Égypte. De votre côté, vous aurez appris nos revers exagérés. Joubert est mort sur le champ de bataille de Novi, le 28 thermidor. La nation a pleuré sur sa tombe comme sur celle de Hoche. En Suisse, Masséna se soutient ; Lecourbe fait des prodiges tantôt sur les frontières des Grisons, tantôt dans les montagnes de Schwitz et de Glaris. Une armée nouvelle, formée dans le département de l'Isère par Championnet, va se réunir à l'armée d'Italie. Moreau passe à l'armée du Rhin, dont Muller a le commandement provisoire...

« Vous voyez, général, qu'il nous faut du courage, et nous en avons. Une conscription de 200,000 français, citoyen, nous a déjà rendu l'égalité du nombre dont la supériorité seule avait donné à nos ennemis les moyens de nous vaincre. Un emprunt forcé de cent millions a été décrété et se perçoit en ce moment.

« ... La grande majorité du Corps législatif seconde les intentions et les membres du Directoire. Si partout

les esprits sont exaltés, si les passions s'agitent, partout la nation se montre attachée à la Constitution. Une vaste conspiration royaliste qui avait éclaté dans le département de la Haute-Garonne, a été comprimée sur le champ par la levée en masse des citoyens.

« L'Espagne reste alliée fidèle. Massaredo commande une escadre de quatorze vaisseaux qui jointe à la nôtre est venue de la Méditerranée à Brest. Brueix commande l'escadre combinée...

« ... Le Directoire exécutif, général, vous attend, vous et les braves qui sont avec vous. Il ne veut pas que vous vous reposiez exclusivement sur la négociation de M. de Bouligny; il vous autorise à prendre, pour hâter et assurer votre retour, toutes les mesures militaires et politiques que votre génie et les événements vous suggéreront. »

Un Grec, nommé Vittallis, fut chargé de porter cette fameuse note à Bonaparte. Sa mission ne devait pas être longue. Parti de Paris le 6 octobre, il rencontrait à Aix celui qu'il allait chercher si loin[1].

En résumé, deux invitations de retour ont donc été adressées à Bonaparte en 1799; l'une émanait de

1. Mss. A. E.

Ce 26 vendémiaire an VIII (17 octobre 1799).

Vittallis, chargé d'une mission pour l'Égypte, au Directoire exécutif.

Citoyens Directeurs,

« J'ai remis à *Ex* au Général Buonaparte la mission dont vous m'aviez honoré et m'en suis revenu ici avec lui pour y recevoir vos ordres de nouveau si vous daignez m'en confier.

« Croyez bien, Citoyens Directeurs, que mon amour pour la République française me fera braver tous les dangers et que si vous jugez nécessaire mon départ de nouveau je l'exécuterai avec la plus grande activité, avec de nouvelles dépêches. »

Salut et respect

VITTALLIS

Barras, la seconde de Sieyès ; toutes les deux avaient eu Talleyrand pour instigateur ou pour confident.

De l'une, Bonaparte n'avait eu connaissance que par les dépêches plus ou moins explicatives de ses frères et de Brueix; la seconde, il l'avait reçue en France. Les renseignements complémentaires lui avaient été fournis par son adversaire même de Saint-Jean d'Acre et d'Aboukir, le commodore Sidney Smith. C'est de bonne guerre. Un chef ennemi a intérêt à répandre les mauvaises nouvelles chez ses adversaires. Le prince Frédéric-Charles n'y a pas manqué devant Metz. Pour l'Égypte, Bonaparte reconnaît l'exactitude du fait. « Je me procurai à l'issue de « plusieurs conférences diplomatiques les *Gazettes* « *d'Angleterre jusqu'au* 6 *juin*, par lesquelles je fus « instruit des défaites de Jourdan en Allemagne et de « Schérer en Italie[1]. » A Sainte-Hélène, il disait également : « De retour en Égypte, je reçus des nouvelles « par la voie de Tunis. Elles m'apprirent l'état déplo- « rable de la France, l'avilissement du Directoire et « le succès de la coalition. »

Mais, en France, les partisans et les parents de Bonaparte ont-ils été prévenus du retour prochain du général de l'armée d'Orient? Le fait est indéniable. Le bâtiment parti d'Alexandrie, le 28 juillet 1799, aborda à Civita-Vecchia avant d'arriver à Marseille. Les lettres confidentielles qu'il portait furent expédiées de suite en France. Elles parvinrent par conséquent à destination avant celles arrivées à Marseille, les 25 et 29 septembre. Dans ces sortes d'aventures, il en est comme pour les coups de bourse. le temps est tout.

1. Mss. A. E

C'est donc à cette sorte de supercherie que fait si finement allusion le ministre de la guerre, Dubois de Crancé, quand, le 3 octobre, il répond à Louis Bonaparte, alors en instance d'un congé à solde entière pour attendre, disait-il, des nouvelles de son frère : « C'est bien inutile, puisque le citoyen Louis « doit en avoir de toutes récentes, grâce au citoyen « Joseph. »

Louis Bonaparte, en effet, se trouvait alors installé chez Lucien, l'un des conjurés de Brumaire. Il était donc en mesure de savoir à quoi s'en tenir sur le retour du général. Sa demande n'était qu'une comédie. Le ministre le lui avait fait sentir

. . . .

Départ de Bonaparte. — Dès le 20 juillet, nous l'avons vu, Bonaparte était décidé à revenir en France. La victoire d'Aboukir le confirma dans son idée et en facilita singulièrement la réalisation. L'annonce d'un succès est toujours une heureuse entrée en matière, en ces sortes d'aventure.

Mais dans quelle situation se trouvait alors l'armée d'Égypte ?

« L'Égypte, à l'abri de toute invasion, est entièrement « à nous, » disait-il au Directoire, le 10 octobre 1799.

« Faites mettre au *Moniteur*, écrivait-il aux Consuls « le 15 mai 1800, que si je fusse resté en Égypte, cette « superbe colonie serait encore à nous..... »

A Sainte-Hélène, au contraire, il répétait : « Aucun « motif ne me retenait en Égypte ; c'était une entre- « prise épuisée. Tout général était bon pour signer « une capitulation que le temps rendait inévitable.

« ... La bataille d'Aboukir détruisit ma flotte et « livra la mer aux Anglais. *Je compris dès ce moment*

« que l'expédition ne pouvait se terminer que par une « catastrophe; car toute armée qui ne se recrute pas « finit toujours par capituler, un peu plus tôt ou un « peu plus tard. »

De ces deux assertions contradictoires, laquelle est la vraie? la dernière.

Depuis longtemps, Bonaparte se rendait parfaitement compte de sa situation désespérée. Il avait tenté d'en sortir par un coup d'audace sur la Syrie. Il n'avait abouti qu'à un désastre, et quel désastre! quelle retraite!

« Une soif dévorante, dit un des compagnons du jeune général, le manque total d'eau, une chaleur excessive, une marche fatigante dans des dunes brûlantes, démoralisaient les hommes et firent succéder à tous les sentiments généreux le plus cruel égoïsme, la plus affligeante indifférence. J'ai vu jeter de dessus les brancards des officiers amputés, dont le transport était ordonné et qui avaient même réuni de l'argent pour récompenser de la fatigue. J'ai vu abandonner des amputés, des blessés, des pestiférés, ou soupçonnés seulement de l'être. La marche était éclairée par des torches allumées pour incendier les petites villes, les bourgades, les villages, les hameaux, les riches moissons dont la terre était couverte. Le pays était tout en feu. Ceux qui avaient ordre de présider à ces désastres semblaient, en répandant partout la désolation, vouloir venger leurs revers et trouver un soulagement à leurs souffrances. Nous n'étions entourés que de mourants, de pillards et d'incendiaires. Des mourants, jetés sur les bords du chemin, disaient d'une voix faible : « Je ne suis pas pestiféré »; et pour convaincre les passants, on en voyait rouvrir leur blessure ou s'en faire une nouvelle. Personne n'y croyait; on disait : *Son affaire est faite;* on passait; on se tâtait, et tout était oublié. Le soleil, dans tout son

éclat sous ce beau ciel, était obscurci par la fumée de nos continuels incendies. Nous avions la mer à notre droite ; à notre gauche et derrière nous le désert que nous faisions; devant nous, les privations et les souffrances qui nous attendaient. »

Quel avenir! De ce jour, Bonaparte, comme Bazaine à Metz, ne songe plus qu'à rechercher dans les combinaisons de la politique une solution à ce problème de vie ou de mort. Aussi, quel tableau que celui tracé à Talleyrand dans la dépêche que trois de ses officiers, déguisés en musulmans, avaient mission de porter en lieu sûr[1]!

Ce tableau, le ministre l'expose dans la séance du 3 septembre ; Kléber le répète dans son rapport, qui n'est en réalité qu'un long réquisitoire : « L'armée « est réduite de moitié..... Cependant, il ne s'agit « plus comme autrefois de lutter contre des hordes « de mamelucks découragés, mais de combattre et « de résister aux efforts réunis de grandes puis- « sances, la Porte, les Anglais et les Russes.

« Le dénûment d'armes, de poudre de guerre, de « fer coulé et de plomb présente un tableau aussi « alarmant... Les troupes sont nues et cette absence « de vêtements est d'autant plus fâcheuse qu'il est « reconnu que, dans ce pays, elle est une des causes « les plus actives de la dyssenterie et des ophtalmies « qui sont les maladies constamment régnantes. La « première surtout a agi cette année sur les corps « affaiblis et épuisés par les fatigues. Les officiers de « santé remarquent et rapportent constamment que,

1. Mss. A. E.

« quoique l'armée soit considérablement diminuée, il « y a, cette année, un nombre beaucoup plus grand « de malades qu'il n'y en avait l'année dernière, à la « même époque. Le général Bonaparte, avant son « départ, avait, à la vérité, donné des ordres pour « habiller l'armée en drap ; *mais pour cet objet com- « me pour beaucoup d'autres, il s'en est tenu là* et la « pénurie des finances, qui est un nouvel obstacle à « combattre, l'a mis, sans doute, dans la nécessité « d'ajourner l'exécution de cet utile projet.

« Il faut parler de cette pénurie.

« Le général Bonaparte a épuisé toutes les res- « sources extraordinaires dans les premiers mois de « notre arrivée. Il a levé alors autant de contributions « de guerre que le pays pouvait en supporter. Revenir « aujourd'hui à ces moyens, alors que nous sommes, « au dehors, entourés d'ennemis, serait préparer un « soulèvement à la première occasion favorable. « *Cependant, Bonaparte, à son départ, n'a pas laissé « un sou en caisse, ni aucun objet équivalent.*

« Il a laissé au contraire *un arriéré de douze millions;* « c'est plus que le revenu d'une année dans la cir- « constance actuelle. *La solde arriérée pour toute l'ar- « mée se monte seule à quatre millions.*

« L'inondation rend impossible en ce moment le « recouvrement de ce qui reste dû sur l'année qui « vient d'expirer et qui suffirait à peine pour la dé- « pense d'un mois. Ce ne sera donc qu'au mois de « novembre qu'on pourra en recommencer la percep- « tion, et alors, il n'en faut pas douter, on ne pourra « s'y livrer, parce qu'il faudra combattre.

« Enfin, le Nil étant cette année très mauvais, « plusieurs provinces, faute d'inondation, offriront

« des non-valeurs auxquelles on ne pourra se dispen-
« ser d'avoir égard.

« Tout ce que j'avance ici, citoyens Directeurs, je « puis le prouver, et par des procès-verbaux, et par « des états certifiés des différents services. »

Kléber montre ensuite l'Égypte prête à se soulever, tranquille en apparence, mais non soumise et attendant le moment de la revanche, les Mamelucks toujours en armes, le sultan préparant une nouvelle campagne, envoyant sans cesse des forces nouvelles, enflammant le fanatisme des Arabes et leur prodiguant les dons pour les détacher de nous; il rappelle que le succès d'Aboukir a été illusoire, qu'El-Arych et Alexandrie « les deux clefs de l'Égypte » selon Bonaparte, sont, l'une « un méchant fort à quatre jours de marche du désert » très difficile à approvisionner et à défendre, l'autre un camp sans résistance sérieuse, depuis que son artillerie de siège a été employée et perdue[1] dans la désastreuse campagne de Syrie, depuis que le général Bonaparte a retiré toutes les pièces de marine pour armer au complet les deux frégates avec lesquelles il est parti.

« Telle est, citoyens Directeurs, ajoute Kléber, « la situation dans laquelle Bonaparte m'a laissé

1. A ce propos, le commodore anglais Sidney-Smith, annonçait, le 9 avril, à son frère, alors ambassadeur à Constantinople, qu'il était arrivé devant Saint-Jean d'Acre, deux jours avant le siège, commencé le 15 mars. Il ajoutait qu'ayant arrêté six bâtiments qui portaient d'Alexandrie à Caïffe quarante-quatre canons de tous calibres, depuis 24 jusqu'à 4 livres de balle et les munitions nécessaires, cette même artillerie chargée à mitraille avait culbuté les assiégeants dont les pertes étaient considérables, à en juger par l'encombrement des fossés.

Leur feu, disait-il en terminant, a cessé le 7 avril. Il faut l'attri-

« l'énorme fardeau de l'armée d'Orient. Il voyait la « crise fatale s'approcher ; vos ordres, sans doute, ne « lui ont pas permis de la surmonter.

« Que cette crise existe, ses lettres, ses instruc- « tions, sa négociation entamée en font foi ; elle est « de notoriété publique et nos ennemis semblent « aussi peu l'ignorer que les Français qui se trouvent « en Égypte.

« Si cette année, me dit le général Bonaparte, mal- « gré toutes les précautions, la peste était en Égypte, « et que vous perdissiez plus de 1500 soldats, perte « considérable, puisqu'elle serait en sus de celle que « les événements de la guerre occasionneraient jour- « nellement, dans ce cas, vous ne devez pas hasarder « à soutenir la campagne prochaine et vous êtes au- « torisé à conclure la paix avec la Porte ottomane, « quand même l'évacuation de l'Égypte en serait la « condition principale.

« Je vous fais remarquer ce passage, citoyens Direc- « teurs, parce qu'il est caractéristique sous plus d'un « rapport et qu'il indique surtout la situation critique « dans laquelle je me trouve.

« *Que peuvent quinze cents hommes de plus ou de* « *moins dans l'immensité de terrain que j'ai à défendre* « *et aussi journellement à combattre !* »

Et c'était dans cette position terrible que le général

buer à la diminution sensible des munitions, qui obligea le général français à les conserver pour une dernière attaque que l'on ne redoute pas à cause de la bravoure de la garnison et de l'habileté des canonniers envoyés de Constantinople, secondés par ceux des deux vaisseaux et dirigés par Phélippeaux, le même qui m'a fait évader du Temple et m'a suivi dans cette expédition.

Mss. A. E. Dépêche de Beaussier, consul de Tripoli à Talleyrand, du 6 messidor (24 juin 1799).

Bonaparte abandonnait l'armée confiée à son honneur. C'était cet homme qui, au moment du départ, osait écrire à Kléber :

« L'intérêt de la patrie, sa gloire, l'obéissance, les « événements extraordinaires qui viennent de s'y « passer me décident seuls à passer au milieu des « escadres ennemies pour me rendre en Europe.

« Je serai d'esprit et de cœur avec vous ; je regar- « derai comme mal employés tous les jours de ma « vie, où je ne ferai pas quelque chose pour l'armée, « dont je vous laisse le commandement et pour con- « solider le magnifique établissement dont les fon- « dements viennent d'être jetés[1]. »

On ne pouvait en vérité se moquer plus agréablement des gens. De quel droit, d'ailleurs, Bonaparte se faisait-il juge de l'opportunité de son retour ? Le Directoire, dira-t-on, lui en avait exprimé le désir ; mais l'avis officiel, celui relatif à la dernière décision du gouvernement, ne lui était parvenu qu'en France. Dans cet avis d'ailleurs, on lui parlait de la possibilité de traiter, mais non d'abandonner son armée. Les deux hypothèses étaient connexes. Le déshonneur ne se commande point, pas plus qu'à Metz les officiers soucieux de leur devoir et de leur conscience n'ont consenti à livrer leurs drapeaux, pas plus qu'ils n'ont voulu se prêter à des compromissions déshonorantes. Le pays leur a donné raison ; il a bien fait. On ne discute pas avec ces sentiments-là ; on les sent.

Et puis, cet appel même à la guerre civile n'était que le résultat d'un complot. Il était de nul effet et

1. Quand la nouvelle de la mort du général Kléber parvint à

devait être regardé comme un outrage de la part de celui qui le recevait.

Bonaparte obéissait à des intérêts purement personnels. Corfou était pris, l'Italie perdue, la Corse révoltée, la royauté prête à revenir et avec elle Paoli, Panattieri, Pozzo di Borgo, c'est-à-dire, la perte définitive de ses propriétés, la ruine des siens, pour lui l'exil ou la mort; c'était en vérité plus qu'il n'en fallait pour le décider à risquer le dernier coup de dé qui lui restait à jouer dans cette grande partie engagée contre la société.

En agissant comme il l'a fait, le général Bonaparte a donc été le digne continuateur du lieutenant d'Ajaccio, en attendant qu'il serve de modèle au futur commandant en chef de l'armée du Mexique. « Trans- « fuge de l'armée d'Orient et violateur des lois sani- « taires, » a avoué l'un de ses complices les plus autorisés, le duc d'Otrante, « il eût été brisé devant « un gouvernement fort. »

En quittant la terre d'Égypte, en s'embarquant avec quelques fidèles, Bonaparte a donc été coupable.

Avait-il conscience de la gravité de l'action qu'il commettait? oui. Le soin pris par lui, pour faire ses préparatifs de départ et pour tromper tout le monde, le prouve d'une façon inéluctable.

« Ce qu'on sait être honnête, on le fait au grand jour. »

Kléber l'a dit, du reste :

« Bonaparte ne confiait jamais à personne que ce

Paris, Joseph en fut et se montra fort affligé au premier Consul qui lui dit : « Bah ! vous m'ennuyez ; au bout du compte, c'est « un rival de moins. »

Mss. A. E. *Mémoires inédits de Lucien Bonaparte.*

« que les circonstances ne lui permettaient pas de « faire lui-même. »

Aussitôt après le gain de la bataille d'Aboukir, il avait prescrit au vice-amiral Gantheaume de prendre ses dispositions pour le départ des frégates la *Muiron* et la *Carrère* et des avisos la *Revanche* et l'*Indépendant*.

Le 17 août, le général en chef écrivait au Divan pour le prévenir de son intention d'aller visiter sous peu de jours la basse Égypte. Le surlendemain, il envoyait à Kléber l'ordre de se trouver, le 24, à Rosette. Il avait, disait-il, à l'entretenir d'affaires d'une extrême importance[1].

Menou[2] recevait un avis de même nature. Le 22, Kléber prenait connaissance de l'invitation qui lui était faite. Le 24, à dix heures du soir, il était à Rosette. Bonaparte n'y avait pas même paru.

Dans la nuit du 22 au 23 août, il était parti.

Parti! sans daigner attendre le général auquel il confiait la mission de commander à tant de braves gens.

Parti! sans un regret, sans un remords.

1. Lettre de Kléber à Menou, du 25 août 1799.

2. Comte de Menou (Jacques-François), fils de René-François de Menou, chevalier seigneur de Boussay, Genilly, Chambon et autres lieux, et de Louise-Marie-Charlotte de Menou, né le 3 septembre 1750 à Boussay (Indre-et-Loire). Volontaire au régiment des carabiniers du comte de Provence, le 1er janvier 1766; sous-lieutenant, 20 avril 1768; colonel, 16 novembre 1788; député, 5 mai 1789; commandant la 17e division à Paris, (12 août 1792-8 septembre 1792); général de division, 15 mai 1793; commandant la 17e division, 20 mai 1795; destitué, le 5 octobre 1795; réformé, le 12 mai 1797; employé à l'armée d'Orient, 6 mai 1798; rentré en 1801; membre du tribunat, 17 mai 1802; gouverneur général de la Toscane, 1808; gouverneur de Venise, 1809; décédé à la villa Corneso, près Mestre, le 13 août 1810.

Accoudé au bastingage du *Muiron*, suivant d'un œil inquiet le sillon d'écumes que traçait la proue de la frégate dans les flots de la Méditerranée, il était tout à ses méditations, tout à l'avenir. De l'armée d'Égypte, de ses compagnons des Pyramides et de Saint-Jean d'Acre, qu'il vouait à une mort certaine ou tout au moins à la captivité, il se préoccupait peu. Son regard plongeait dans l'immensité et cherchait au milieu des brumes du matin une réponse à ses secrètes aspirations. Que n'eût-il eu les lunettes du conquérant de l'Inde, de Misnar, de ce héros des contes de Mercier, il eût pu y lire, tracé en lettres de sang, ce surnom que lui donnera la postérité : celui d'un soldat heureux, mais peu scrupuleux ! d'un Bazaine qui a réussi !...

CHAPITRE IX

BONAPARTE A PARIS

(Le 18 brumaire)

16 OCTOBRE 1799 — 9 NOVEMBRE 1799.

Bonaparte quitte l'Égypte dans la nuit du 22 au 23 août 1799. — Bonaparte à Paris, le 16 octobre. — Rencontre de Vittallis à Aix. — Lettre de Bonaparte aux Directeurs, 10 octobre.—Situation vraie de la France, au 16 octobre 1799. — Dépêche de Sandoz-Rollin au roi de Prusse, 17 octobre 1799.

Les trois conspirations.

La restauration monarchique. — Ses chances de succès. — Le Conseil royal de Paris. — Son organisation. — Ses pleins pouvoirs. — Plan des royalistes. — Leur connivence avec les généraux, avec Barras. — Crainte d'une restauration orléaniste. — Instructions secrètes de Louis XVIII. — Entrevue de Dumouriez avec la Cour.

Complot monarchique. — Les trois partis. — Émoi causé par les premiers insuccès. — Propositions du parti des patriotes ou du Manège. — Le spectre rouge. — Les patriotes n'ont pas la majorité dans les Conseils. — Omnipotence des centres. — On adopte des demi-mesures. — Mauvaises élections. — Crainte des Directeurs.— Les idées de Barras.— Premier projet de rappeler Bonaparte, pour faire un nouveau fructidor, 26 mai 1799. — Déroute des Directeurs. — Leur remplacement.

Sieyès. — Son caractère. — Ses vues. — Son arrivée à Paris. — Changement dans le Directoire. — Projets de Sieyès. — Choix de Joubert. — Sa mort. — Habileté de Talleyrand. — Proposition de rappeler Bonaparte. — Son rappel. — Rapport de Talleyrand. — Renvoi de Bernadotte. — Mesures de rigueur prises par Sieyès — Craintes des Conseils. — Omnipotence du parti Sieyès.

Victoires des armées françaises. — Cause de ces victoires. — Dubois de Crancé au ministère. — Ses projets. — Sa mort. — Arrivée de Bonaparte. — Sa perplexité. — Son habileté. — Naïveté de Gohier. — Bonaparte au Directoire. — Il se décide à faire le coup avec Sieyès. — Bonaparte et les Bourbons. —Bonaparte était-il en pourparlers avec le prince de la Paix? — Lettre

de Louis XVIII au duc d'Harcourt. — Organisation du complot. — Le pronunciamento. — Le 18 brumaire. — Anxiété de Bonaparte. — Succès définitif des deux journées. — Le rapport à Louis XVIII sur le 18 brumaire. — Le mot de la fin : « *C'est du fumier retourné* [1]. »

Parti dans la nuit du 22 au 23 août 1799, Bonaparte se trouvait le 1er octobre à Ajaccio. Il y restait jusqu'au 7, débarquait le 9 à Fréjus, et le 16 arrivait à Paris.

Il était accompagné d'un certain nombre d'officiers et d'un détachement de guides, commandé par Bessières.

A Aix, il avait rencontré le messager du Directoire, Vittallis, porteur de la fameuse lettre que l'on sait. Il répondait tout aussitôt : « Citoyens Directeurs, « depuis mon départ de France, je n'ai reçu *qu'une* « *seule fois de vos dépêches;* elles me sont arrivées le « 5 germinal (25 mars 1799) devant Acre; elles « étaient datées du 14 brumaire (24 novembre « 1798), et du 5 nivôse (25 décembre 1798.)

« ..... Je me procurai, à l'issue de plusieurs con- « férences diplomatiques, les gazettes d'Angleterre, « jusqu'au 6 juin, par lesquelles je fus instruit des « défaites de Jourdan, en Allemagne, et de Schérer, « en Italie. Je partis sur le champ, à l'heure même, « avec les frégates *la Muiron* et *la Carrère*, quoique

1. *Événements principaux.* — 16 octobre 1799, arrivée de Bonaparte à Paris; 18 octobre, capitulation d'Alkmaer; 9 novembre (18 brumaire), abolition du Directoire, création du Consulat; 11 novembre, déportation de trente-six députés républicains; 24 décembre, proclamation de la Constitution de l'an VIII, Bonaparte premier consul.

Ministres de la guerre. — Dubois de Crancé, du 24 septembre 1799 au 10 novembre 1799; Berthier, du 10 novembre 1799 au 2 avril 1800.

« mauvaises marcheuses. Je n'ai pas cru devoir cal-
« culer le danger ; je devais me trouver où ma pré-
« sence pouvait être le plus utile. Animé de ces sen-
« timents, *je me serais enveloppé dans mon manteau et*
« *serais parti sur une barque*, si je n'eusse pas eu des
« frégates...

« L'Égypte, à l'abri de toute invasion, est entière-
« ment à nous.

« ... Je serai à Paris presque en même temps que
« ce courrier, mais l'air sec et froid qu'il fait ici me
« saisit et me fatigue extrêmement, ce qui m'occa-
« sionne un retard de trente ou quarante heures. »

Telle était cette curieuse missive, dont nous n'avons pas à faire ressortir les exagérations et les invraisemblances. Mais, cette France, était-elle donc dans une situation aussi critique que le prétendait le général en chef de l'armée d'Orient ? Non. Mise un instant en péril, par suite des fautes intentionnelles de Bonaparte en Italie et des complots persistants des adversaires de la République, elle venait de se relever de façon éclatante, grâce aux succès des armées, grâce à la conscription, au sentiment national ainsi qu'aux brillantes qualités des deux derniers ministres de la guerre, Bernadotte et Dubois de Crancé.

Partout victorieuse, elle avait seulement besoin d'un peu de tranquillité intérieure, pour reprendre sûrement le cours de ses destinées libérales. Ce fait est indéniable. Le jour même de l'arrivée de Bonaparte à son petit hôtel de la rue de la Victoire, Sandoz-Rollin, l'ambassadeur de Prusse, le fin observateur de toutes nos discordes, écrivait à son roi : « Jamais calme ne fut plus parfait que celui qui « continue de régner ici ; on ignore même s'il a existé

« des factions et des troubles intérieurs. *Les victoires* « *semblent avoir réuni Jacobins, Républicains, Roya-* « *listes, et n'en faire qu'un seul et même corps. Les vic-* « *toires ont fait plus encore; elles ont relevé le crédit* « *public et disposé les citoyens à prêter leur argent au* « *gouvernement.* On se dit aujourd'hui ce qu'on n'au- « rait-pas dit il y a deux mois[1]. »

Et c'était ce moment que les hommes du centre et les politiques allaient choisir pour tenter un nouveau 18 fructidor, mais celui-là, sans Barras, pour le compte de son protégé de vendémiaire et de son complice de 1797.

Ce calme, il est vrai, était trompeur. La France venait, grâce à la gloire de ses armes, d'échapper à la plus terrible des crises. Depuis six mois, elle se trouvait sous le coup de trois conspirations, l'une royaliste et les deux autres, constitutionnelles. Elle avait esquivé les deux premières; il était dit qu'elle ne pourrait éviter la troisième.

Jamais, en effet, depuis l'entrée des Prussiens à Verdun, en 1792, jamais la restauration monarchique n'avait été aussi près de passer à l'état de fait accompli.

Assaillie à la fois par la Russie, par l'Angleterre, et par l'Autriche, la France avait vu ses anciens succès compromis et ses armées battues. Au mois d'août, tout semblait perdu. Souvarow s'apprêtait à passer les Alpes pour en finir avec Masséna, les Anglais débarquaient sur les côtes de la Hollande.

Le prétendant était radieux. Les dépêches succédaient aux dépêches. L'invasion semblait prochaine

1. Mss. A. E. Paris, 17 octobre 1799

et avec elle la possibilité de rentrer sur cette terre bénie de l'ultramontanisme.

L'Agence royale de Paris s'était reconstituée sous le nom de Conseil royal. « Notre conseil établi par lettre « patentée de ce jour, disait l'auguste décret, sera « composé de trois membres et d'un secrétaire[1] rap- « porteur qui aura voix délibérative et qui sera « chargé spécialement de la correspondance avec « nos commissions résidant en Souabe[2]....

« Il aura plein pouvoir pour ratifier les promesses « faites aux militaires et aux civils (sauf les emplois « de cour).

« Les départements correspondant aux provinces « d'Alsace, Franche-Comté, Bourgogne, Lyonnais et « tout le midi de la France, resteront sous la direction « immédiate de nos commissaires établis en Souabe « et notre Conseil royal de Paris n'établira des rela- « tions avec cette partie de notre royaume que pour « seconder les vues et projets de nos Cours. »

De son côté, le général Pichegru, alors installé à Uberlingen en compagnie des députés échappés aux décrets du 18 fructidor, organisait un corps de déserteurs sur les frontières du Rhin et de la Suisse. Il devait marcher sous les ordres de Monsieur et se joindre à Souvarow, pendant que M. de Vézet se rendrait à Lyon auprès de M. de Précy et que M. Delamarre irait à Paris.

Plusieurs généraux et officiers comptaient se déclarer au moment opportun. « Du royalisme de Masséna « et de Moreau, on ne doutait pas », écrivait-on à Dandré, le 4 juillet.

1. *Dandré.*
2. Le prince de Condé présidait ces commissions. Mss. A. E.

« Quand l'Agence trouvera le moment, elle assurera « ces deux généraux de l'amnistie, de la conservation « de leurs grades et de la gratitude du roi. »

Joubert également, le jeune mari de mademoiselle de Sémonville, avait été l'objet de certaines démarches. Le 23 septembre, le comte d'Avaray, en parlant de lui à son correspondant du Conseil de Paris, disait : « Joubert!... le voilà mort et *ses rapports « avec le Roi, terminés.* »

Le concours de Barras semblait assuré ; la Cour était depuis longtemps en pourparlers avec ce personnage. Les dames de Montpezat, le duc de Fleury, Fauche-Borel, Maisonfort avaient été successivement mêlés à l'intrigue qui le concernait. On lui assurait le gouvernement de l'île Bourbon et une dotation considérable[1].

Tout allait donc à souhait pour les meneurs de la Restauration. Certains agents pourtant, M. de Tinseau entre autres, paraissaient redouter l'établissement d'un gouvernement représentatif ou le rappel de la faction d'Orléans. Ces craintes n'étaient pas sans fondement. La correspondance du comte d'Avaray avec le Conseil en témoigne « ..... L'Autriche trompe, l'Angleterre joue « le roi, la Russie seule est bonne ; celle-ci lui dit : « attendez et laissez faire, vous irez dans votre « royaume quand tout sera prêt par nos soins. »

Aussi, pour calmer ces craintes, le roi s'était décidé à faire connaître à ses adhérents les principaux

1. La chute de Barras au 18 brumaire dérangea les projets de la Cour. « Nous désirions que Barras n'eût pas été éconduit, et « je ne crois pas impossible que sa retraite à Grosbois ne soit « que momentanée. Du reste, cela finit enfin la ridicule histoire « de Fauche-Borel, dont le silence et la disparition ne sont pas « moins extraordinaires. »

articles du programme[1] qu'il comptait réaliser à son retour :

« *La personne royale considérée comme royale et sacrée.*

« *Le roi chef suprême de l'armée, de la justice, de l'administration.*

« *Droit de convoquer, proroger et dissoudre les assemblées de la nation, de faire des lois provisoires, d'emprunter ou d'imposer une somme dont le maximum aura été fixé par l'assemblée précédente*

« Les articles, que je ne veux ni ne puis accorder en aucun cas, ajoutait le roi, sont :

« *La permanence des corps représentatifs.*

« *La confusion des trois ordres dans une seule Chambre.*

« *La responsabilité des ministres.*

« *La confirmation des ventes des biens dits nationaux.* »

Pour l'orléanisme, il n'existait pas en réalité. Son seul représentant autorisé à l'étranger, le général Dumouriez, alors retiré à Copenhague, venait de se mettre officiellement en rapport avec la Cour. Le 17 août, il s'était rendu à Helmenshorn, y avait rencontré le comte d'Avaray et l'avait prié d'assurer le roi de son dévouement ainsi que de celui des princes. A la suite de cette entrevue, il avait même obtenu la faveur d'être admis dans l'armée russe.

Restait la possibilité de l'avènement d'un prince constitutionnel, d'origine étrangère. Cette éventualité, le prétendant n'était pas sans la connaître. Il en

1. *Instructions secrètes* du roi. Elles débutaient ainsi :
« Je vais donc ouvrir mon âme tout entière à ceux que je « rends les dépositaires d'une portion de mon autorité, et que je « destine à l'exercer jusqu'au moment de mon arrivée ou jusqu'à « ce que mon frère Monsieur puisse me précéder dans mon « royaume. »

savait le point de départ et se trouvait au courant des intrigues de Sieyès à Berlin.

Y avait-il donc en France quelque combinaison de cette nature, quelque complot parallèle à celui dont nous venons de retracer les principales lignes?

Dans les Conseils, trois partis se trouvaient en présence :

« Celui des patriotes ou du Manège, avec Jourdan « pour chef;

« Celui des *pourris*, sous la haute direction de « Barras;

« Celui des *mous* ou des politiques, menés par « Sieyès et Moreau. »

Lors des premiers insuccès des armées françaises, éparpillées de la mer du Nord à l'extrémité sud des Apennins, il y avait eu beaucoup d'émoi, et dans le pays et dans le gouvernement. Que faire? Quelles mesures adopter? Telles avaient été naturellement les premières impressions.

Revenir aux procédés de la Convention, décréter les Conseils en permanence, déclarer la patrie en danger, appeler tout le monde aux armes, rétablir la loi des suspects, semblaient aux patriotes tels que Jourdan, Bernadotte, Briot et autres, la seule ligne de conduite à suivre. C'était logique. En ces sortes de crise, nous l'avons dit et nous ne cesserons de le répéter, l'unité de direction est rigoureusement nécessaire. Il eût fallu pouvoir réunir les deux Conseils en congrès et redonner au Directoire exécutif épuré les pleins pouvoirs attribués au Comité de Salut public. Malheureusement, à cette époque, l'éducation politique de la nation et même celle du Parlement n'étaient pas suffisamment faites. On ne voyait derrière

ce retour à un passé terrible que le rappel des excès qui l'avaient signalé. On faisait surgir les fantômes habituels : le spectre rouge et l'ordre social en danger. Les membres du *Manège* d'ailleurs n'étaient pas en majorité dans les Chambres ; quant à leurs collègues des centres, ils n'étaient plus animés de ce feu sacré qui, en 1790, 1791 et 1792, leur avait fait adopter tant de patriotiques ordonnances.

On se contenta de voter les dispositions militaires urgentes, entre autres l'application de la *conscription*, et d'arrêter le choix d'un ministre de la guerre expérimenté, Bernadotte. Pour le reste, on ne fit rien.

« C'était un faux bruit, dit Sandoz au roi de « Prusse, que celui répandu hier que le Directoire se « mettrait en permanence et proposerait aux deux « Conseils d'en faire autant... Le représentant *Bona-* « *parte* (Lucien) que j'ai vu dans le même jour y trou- « vait de la possibilité ! Il prétendait qu'elle n'avait « échoué que parce que Barras et Rewbell s'y étaient « opposés..... Talleyrand avec qui j'ai conféré hier « sur le même objet a présenté ce bruit comme sorti « de l'antre des Jacobins, où l'on cherchait à incen- « dier et à ameuter les esprits. Je n'ai pu y croire [1]... »

Sur ces entrefaites, les élections survinrent. Elles furent déplorables, on le comprend de reste. La peur est mauvaise conseillère. Dans le public, la presse aidant, on s'en prenait aux Directeurs des défectuosités de la Constitution et des revers subis. Le public est ainsi fait, il ne juge que par les apparences ; il ne voit pas ce qui se passe derrière la coulisse et ne reconnaît pas les meneurs.

1. Mss. A. E. 14 avril 1799.

La situation, en somme, était des plus tendues et le maintien des trois Directeurs, Treilhard, Barras et La Réveillère-Lepeaux, peu assuré. C'est le jeu des institutions constitutionnelles de faire disparaître l'un pour faire surgir l'autre. Mais Barras et les *pourris* n'étaient pas gens à accepter aussi aisément une chute devenue nécessaire... Barras surtout, grisé qu'il était par ses victoires successives de prairial, de vendémiaire et de fructidor, songeait encore à employer les moyens qui lui avaient si bien réussi précédemment. Au nombre de ces moyens, se trouvait Bonaparte ; mais Bonaparte était en Égypte. Que fallait-il faire? le rappeler. Lui et ses collègues s'y décidèrent et, de concert avec Talleyrand, fixèrent l'envoi de cette fameuse note du 26 mai, remise, le 6 juin, à Brueix, en rade de Vado.

En principe, Barras comptait pour une réédition de fructidor sur le concours d'une partie du Manège et des politiques de la droite. Mais, il y avait loin de Paris à Alexandrie. C'était le 26 mai que les dépêches de Barras, de Talleyrand et des Bonapartes étaient parties. A quelques jours de là, les Directeurs disparaissaient successivement dans la tourmente. Seul entre tous, Barras parvenait encore à se maintenir au pouvoir, et cette fois, sans crédit et sans influence.

L'entrée de Sieyès dans le gouvernement avait été le point de départ de la débâcle. Sieyès venait de Berlin, où il remplissait les fonctions d'ambassadeur. Il y avait fait de la politique pour son compte personnel. En quittant la Prusse, il avait reçu du roi un cadeau princier et s'était vu reconduit à la frontière avec une escorte d'honneur.

« Sieyès est un morose, presque insociable, dit le « noble correspondant du prétendant. Opiniâtre dans « ses idées, il est incapable de les défendre, ne sachant « jamais ce que c'est que de revenir à une opinion qui « a échoué, dissimulant l'amour comme la haine.

« Il n'est dans les affaires qu'un caustique hypo- « crite et un causeur enveloppé de dissimulation. »

Le portrait est frappant. Sieyès était de cette classe de bourgeois timorés, mais infatués d'eux-mêmes, que redoutait tant le cabinet du roi ; de ces bourgeois prêts à tout et disposés à prendre pour chef le premier prince avec lequel ils pourraient compter et dont ils n'auraient rien à redouter.

Sa mission de Berlin l'avait comme étourdi. En vrai bourgeois gentilhomme, il se croyait appelé à transformer le cours des destinées humaines. « Sieyès, raconte « Sandoz-Rollin[1], n'est point descendu au Luxem- « bourg au moment de son arrivée, mais chez son « ami Regnier. Il a été seul tout le jour avec Talley- « rand. Le lendemain, il a fait dire à ses collègues « qu'ayant besoin de se reposer des fatigues du « voyage, il ne se rendrait auprès d'eux que le jour « suivant, qui est aujourd'hui. Ce peu d'empresse- « ment du nouveau Directeur à voir ses collègues les « a fort étonnés et scandalisés...

« Talleyrand lui aura parlé dans ses premiers en- « tretiens, ou je me trompe, de son système de paix, « c'est-à-dire de celui de détacher l'Angleterre à tout « prix de la coalition... »

« Il paraît content et raffermi dans sa place depuis « l'arrivée de Sieyès, ajoute-t-il le 12 juin ; j'en juge

1. Mss. A. E. Paris, 8 juin 1799.

« au moins d'après sa contenance et sa conversation.
« Vous serez satisfait, m'a-t-il dit avant-hier, nous « aurons dans l'espace de six mois un système de politique extérieure qui, à ce que j'espère, nous procurera des alliés. Il ne sera plus question de donner « des coups de bâton à l'Europe, pour les voir rejaillir ensuite sur la France.
« De quelque manière que la guerre finisse, je crois « pouvoir dire sans présomption que nous reprendrons l'offensive et que la fin de la campagne « tournera à notre avantage. Mais, soyez certain d'une « chose, Sieyès et le parti dominant du Directoire « n'en abuseront pas. »

Le fait était exact. Sieyès, sûr de la majorité dans les Conseils, cherchait dans un remaniement de la Constitution et dans la possibilité même d'un acheminement vers un régime assez semblable au système politique anglais une solution aux difficultés présentes. Pour atteindre rapidement ce but, il eût voulu des collègues de son choix, tels que Talleyrand et Marescot; il échoua. Le terrain n'était pas suffisamment préparé. Méfiants, les Conseils nommèrent Moulins, Roger-Ducos et Gohier.

« Moulins[1], dit le correspondant royal, est un général obscur, une inutilité. Roger-Ducos, ancien « juge de paix, est aussi nul que Gohier. »

En somme, Sieyès restait l'homme dominant, l'homme en vue du Directoire. Il pouvait, en toute sécurité, reprendre sa combinaison, un peu moins

1. *Moulins* (Jean-François-Auguste), né à Caen le 14 mars 1752, mort à Pierrefitte le 12 mars 1810, enrôlé en 1791, général de division le 5 ventôse an IV, nommé directeur le 20 juin 1799, en remplacement de La Réveillère-Lepeaux.

ouvertement, voilà tout. Avec des collègues de cette force, il était sûr de n'être pas gêné. Quant à Barras, il suffisait de le surveiller ou de se l'attacher, une fois le moment critique arrivé.

On renoua donc l'intrigue si bien commencée. Des démarches furent faites auprès du prince de la Paix. Seulement, il fallait un général pour renouveler le coup du 18 fructidor. Lequel prendre? Dans les divers conciliabules qu'eurent les conspirateurs, Talleyrand glissa bien le nom de son ami Bonaparte; mais ce nom seul avait le don d'effaroucher les plus timorés. Brune, Moreau, furent successivement écartés. Restait Joubert. On le savait ambitieux, peu républicain. On lui fit des propositions. Il les accepta, et, pour le mettre à même de faire figure, on renouvela pour lui ce qu'on avait fait pour Bonaparte, on lui donna une femme riche, mademoiselle de Sémonville[1], et comme cadeau de noce, le commandement de l'armée d'Italie.

La mort de Joubert vint mettre un terme à toute cette belle entreprise. Et pendant ce temps, les événements marchaient; les désastres succédaient aux désastres. Il fallait aviser. Ce fut alors que Talleyrand glissa de nouveau sa carte forcée, Bonaparte, et celle-là, la veille même du jour où il quittait le ministère. Le fin diplomate, déjà au courant du complot de Barras, en mai, et du retour possible de Bonaparte, allait se trouver ainsi dans les deux jeux, le jeu ancien et le jeu nouveau.

Le Directoire accepta. On sait le reste. Le rappel de l'armée d'Égypte et de son général fut décidé et

1. Madame Joubert devint plus tard madame Macdonald.

Reinhardt chargé d'expédier les derniers ordres. Le 20 septembre, Vittallis se disposait à les porter.

Mais au ministère, il y avait alors « *un homme obs-* « *tacle* », Bernadotte. Très intelligent, très fin, très dévoué aux institutions républicaines, Bernadotte savait voir. C'était gênant. Il fut sacrifié. Le 14 septembre, il recevait brusquement avis de son renvoi.

« Le Directoire exécutif, citoyen ministre, d'après « le vœu que vous lui avez si souvent manifesté de « reprendre votre activité aux armées, vient de vous « remplacer au ministère de la guerre. Il charge le « général de division *Milet-Mureau* du portefeuille de « la guerre par intérim. Vous lui en ferez la remise. « Le Directoire vous recevra avec plaisir pendant le « séjour que vous ferez à Paris, pour conférer sur « tous les objets relatifs au commandement qu'il vous « destine [1]. »

A cette dépêche était joint l'arrêté suivant :

« La démission donnée par le citoyen général Ber- « nadotte de ses fonctions de ministre de la guerre « est acceptée.... »

Le procédé était plus que léger. Jamais Bernadotte n'avait parlé de son désir de quitter le ministère. Il se contenta de répondre :

« Je reçois à l'instant votre arrêté d'hier 28 et la « lettre obligeante qui l'accompagne. *Vous acceptez* « *la démission que je n'ai pas donnée.* »

Cet événement était grave. Joint aux mesures de rigueur prises à l'égard des journaux de l'opposition, il dénotait l'approche d'une crise. Dans les Conseils l'effet fut immense.

1. Mss. A. G. Paris, 28 fructidor an VII (14 septembre 1799). La lettre était signée : *Sieyès*.

« C'est le prélude de quelque coup d'État, disaient « ceux qui voyaient d'où le coup partait... »

« C'est du moins, disaient les plus modérés, la « preuve certaine que la guerre est déclarée aux « républicains ! songeons tous à nous défendre... »

« Jurons qu'on ne nous enlèvera de dessus nos « chaises curules qu'après nous avoir donné la mort !» s'écriait Jourdan [1].

« Nous pouvons différer d'opinion sur les moyens de sauver la patrie, mais d'intention et de but jamais... »

« Il faudra, disait Augereau, me faire tomber la « tête avant de commettre un attentat sur un seul « d'entre nous. »

« Je viens réunir ma déclaration à celle de mes « collègues, répétait à son tour Lucien Bonaparte, « je viens répéter avec Augereau que si une main « sacrilège voulait se porter sur les représentants du « peuple, il faudrait penser à leur donner à tous « la mort, avant que de violer le caractère d'un « seul...

« J'ai demandé la parole pour rappeler une loi « rendue sur la proposition de Français de Nantes, « qui a prévenu les craintes qui vous occupent ; c'est

1. *Jourdan*, fils de Roch Jourdan, maître chirurgien juré, et de Jeanne Foréan Franciquet ; né le 29 avril 1762, à Limoges, mort le 24 novembre 1833.

Volontaire en 1778 ; libéré en 1784 ; lieutenant élu en 1790 ; général de brigade en 1793 ; général de division en juillet 1793 ; démissionnaire en 1796 ; aux Cinq-Cents, en mars 1797 ; promoteur et rapporteur de la loi sur la conscription, 5 septembre 1798 ; commandant en chef de l'armée du Danube, 14 octobre 1798 ; démissionnaire en 1799 ; exilé au 18 brumaire ; inspecteur général en 1800 ; maréchal en 1801 ; chevalier de Saint-Louis, pair de France, comte, gouverneur des Invalides en 1830.

« celle qui met hors de la loi quiconque porterait « atteinte à la sûreté de la représentation nationale. « Cette loi, n'en doutez pas, si un attentat se machi« nait, serait exécutée. »

A la suite de ces protestations, Jourdan réclama la permanence des Conseils. Sa proposition fut rejetée par 245 voix contre 151. C'en était fait. Le 18 brumaire se trouvait virtuellement accompli. Il ne s'agissait plus que d'attendre le moment favorable, c'est-à-dire le retour de Bonaparte.

Et pourtant, les événements eux-mêmes semblaient se donner le mot pour empêcher l'accomplissement de cette nouvelle infamie. C'était sur les malheurs publics, sur les défaites de nos troupes que les royalistes, que Barras, que Sieyès fondaient la nécessité d'un bouleversement à l'intérieur. Un instant, tout avait semblé leur donner raison et maintenant, tout revenait au beau. Les victoires succédaient aux victoires. Au Nord comme au Midi, à Bergen, à Castricum, comme à Zurich, les armées françaises remportaient des succès inouïs.

La conscription avait produit tout son effet [1]. « Quoi qu'en disent les malveillants, écrivait Sandoz « à son roi, l'autorité du Directoire est encore dans « toute sa force. La levée de deux cent mille cons« crits s'effectue dans la capitale et dans les dépar« tements sans éprouver la moindre résistance. Ce « n'était donc pas une assurance trop présomptueuse « du ministre de la guerre, lorsqu'il m'a assuré que « dans un mois, les conscrits seraient rendus aux « frontières. Les communes avancent les frais de

1. Mss. A. E. 25 avril 1799.

« leur équipement, en déduction des impositions. »

Sandoz avait raison; les habiles dispositions du nouveau ministre, le général Bernadotte, avaient fait le reste. Hommes, argent, munitions, tout était arrivé à temps. Enfin, l'entrée de Dubois-Crancé[1] au ministère permettait d'espérer des succès plus décisifs encore. Jamais, en effet, officier général n'avait apporté plus de sagacité dans cette grande chose, la direction des armées. C'était bien l'homme de génie, à qui la France avait dû un moment le *service obligatoire* et ce merveilleux mécanisme de la demi-brigade, de la brigade et de la division, mécanisme si simple et si complet, grâce auquel les jeunes généraux de la République avaient su vaincre l'Europe étonnée. Dès le lendemain de son entrée en fonctions, il avait compris les dangers d'une administration compliquée, où chaque chef cherchait à faire de son bureau ou de

1. Mss. A. G. *Dubois de Crancé* (Edmond-Louis-Alexis), fils de Germain et de Remiette Faguié de Mardeuil, né le 17 octobre 1747 à Charleville.

Admis dans les mousquetaires, 14 avril 1762; réformé avec la compagnie, le 15 décembre 1775; député, 5 mai 1789; volontaire dans la garde nationale parisienne (section des Enfants rouges), le 15 novembre 1789; chef de bataillon de la garde nationale, 6 mai 1791; capitaine aide de camp du général de Wimpffen, 30 juin 1791; lieutenant-colonel du 4e régiment d'infanterie, le 13 mai 1792; adjudant général lieutenant-colonel à l'armée du Midi, 31 mai 1792; député à la Convention, 21 septembre 1792; président de la Convention, 21 février 1793; général de brigade, 8 mars 1793; membre du Comité de Salut public, 26 mars 1793; à l'armée des Alpes, 19 juillet 1793; décrété d'arrestation, le 15 octobre 1793; relâché le 19; général de division, le 21; membre du Comité de Salut public, le 5 décembre 1794; membre de la Commission des Cinq, le 22 octobre 1795; aux Cinq-Cents, 27 octobre 1795; sorti du Corps législatif, le 20 mai 1797; inspecteur général, 15 septembre 1798; ministre de la guerre, le 14 septembre 1799; réformé, le 26 mars 1800; admis à une solde de retraite de 3,958 fr. 33, le 27 avril 1801; décédé le 29 juin 1814.

son arme une sorte de forteresse dans laquelle le voisin n'avait rien à voir, comme si tout ne concourait pas à un but identique et unique.

D'un trait de plume, en quelques phrases d'une merveilleuse lucidité, il avait tracé ces grands principes qui resteront le modèle du genre : division des services en trois grandes sections, *personnel*, *matériel*, *secrétariat* (correspondance générale et cabinet). Tout en effet, quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, revient à l'une de ces trois divisions, une question d'homme ou de chose, c'est-à-dire de personnel ou de matériel, une question de rapport avec les autres administrations.

Pour l'application, c'est-à-dire pour la préparation de la guerre, il la confiait à un comité d'études, placé en dehors du ministère et auquel était annexé le dépôt des cartes et plans. Il voulait même y joindre, comme sous la Convention, le dépôt des cartes de la marine. A ce propos, il prétendait qu'il fallait détruire toutes ces petites chapelles parallèles qui servaient uniquement à former des sinécures, à fournir des logements et à empêcher l'œuvre de l'unité de la guerre.

Mais en décrétant ces mesures simples et logiques, le grand conventionnel ne se doutait guère que c'était son testament qu'il laissait à la France.

Noble testament qui sera son honneur éternel, car l'admirable patriote ne devait sortir du ministère que pour quitter à jamais l'armée[1] et d'une façon bien digne du général corse et de son docile acolyte

1. Le 31 décembre 1797, Dubois-Crancé recevait l'avis suivant : « Le citoyen DUBOIS-CRANCÉ n'ayant point fait la guerre, soit

Berthier; on le faisait rétrograder, lui, le grand patriote, au rang d'adjudant général, et on l'envoyait en cette qualité à l'armée du Rhin. Dubois de Crancé refusa cet excès d'honneur. Il préféra vivre en exil dans son beau et noble département des Ardennes, en attendant que la mort, la plus belle des morts, vint l'atteindre, celle d'un homme de cœur, d'un vieillard, succombant à la douleur de voir le pays qu'il avait tant aidé à sauver, envahi par l'étranger triomphant.

Ainsi donc, c'était à l'heure même où la France joyeuse renaissait à l'espérance, où tout semblait sérieusement remis en place, que l'on songeait à renverser l'édifice établi. Triste responsabilité pour ceux qui se sont faits les instigateurs et les auteurs de ce drame !

A son arrivée à Aix, le 10 octobre 1799, Bonaparte s'était trouvé fort perplexe. Venir en effet d'aussi loin pour faire un coup d'État avec Barras, et à peine débarqué, se voir proposer la même affaire par d'autres, Sieyès et Talleyrand, c'était en vérité un problème difficile à résoudre, aussi difficile que celui de choisir la route pour se rendre à Paris. L'important, c'était d'arriver le plus vite possible, de cacher ses intentions à tout le monde et d'accepter le plus offrant et meilleur enchérisseur. Or, cette politique

« comme général de brigade, soit comme général de division,
« reprend *le grade d'adjudant général*, qu'il avait avant d'être
« nommé député à la Convention nationale et sera employé
« en cette qualité à l'armée du Rhin...»

Le 25 mars il était mis en réforme.

« Avis au général Dubois de Crancé que le premier Consul l'a admis à jouir du traitement de réforme de général de division, à compter de ce jour, époque de la cessation de son activité. »

était trop dans les habitudes de Bonaparte pour ne pas lui convenir.

Sur l'une des routes, celle de Lyon, il était sûr de rencontrer sa femme et ses amis, c'est-à-dire l'influence Barras; sur l'autre, au contraire, celle du Bourbonnais, il n'était exposé à aucune surprise. Il la prit. Le 16, il était à Paris, où ses frères et Talleyrand le mettaient rapidement au courant de cet imbroglio.

Le soir même, il allait rendre visite au vice-président du Directoire, à Gohier. Le 22, le jour où Lucien était nommé président du Conseil des Cinq-Cents, il y dînait, en compagnie de Sieyès et de Moreau. Pauvre et honnête Gohier ! On ne peut prononcer son nom sans songer au fameux billet de Joséphine et à la naïve réponse du brave homme, digne pendant de celle d'Augereau à madame de Staël le questionnant su les projets de Bonaparte : « C'est un jeune « homme trop bien élevé pour faire une chose « pareille. » La veille donc de l'aventure, Joséphine, sur l'ordre de son mari, envoyait au président ce doux billet :

AU CITOYEN GOHIER

Président du Directoire exécutif de la République française.

Ce 17 brumaire an VIII.

« Venez, mon cher Gohier, et votre femme, déjeûner « avec moi demain à huit heures du matin, n'y manquez « pas, j'ai à causer avec vous sur des choses très intéres- « santes. »

« Adieu, mon cher Gohier, comptez toujours sur ma sincère amitié. »

LAPAGERIE BONAPARTE.

Et ce soir-là, quand des amis bien informés venaient prévenir le digne président des bruits alarmants qui circulaient et des propos tenus par certains officiers; « mais non, répondait-il, mais non, c'est impossible; « tenez, en voici la preuve; je suis invité à déjeûner « pour demain matin. »

Dès son arrivée, Bonaparte s'était rendu chez les Directeurs. La rencontre fut des plus froides, on le comprend. Être obligé de recevoir un homme, qui légalement aurait dû être arrêté et qui survient précisément au moment où on ne l'attend pas, c'est gênant. Les Directeurs essayèrent de se tirer de ce mauvais pas, en proposant au général le commandement d'une armée à son choix. « Je n'ai pas voulu « refuser, disait le lendemain Bonaparte, mais je « leur ai demandé quelque temps pour rétablir ma « santé..... Pour éviter d'autres offres embarras- « santes, je me suis retiré. Je ne retournerai plus à « leurs séances... » C'en était fait. Bonaparte allait prendre ses mesures pour en finir le plus tôt possible avec ces *gens-là*. Le soir même, il adoptait définitivement la combinaison Sieyès.

Il ne s'agissait plus que de renouer tous ces fils encore un peu flottants. Il fallait surtout déployer beaucoup d'habileté. Dans cette circonstance, Bonaparte se montra réellement supérieur. Tous ses instincts de conspirateur corse se réveillèrent. Les membres de sa famille l'aidèrent puissamment. Ils étaient à la hauteur d'un tel rôle.

« J'étais le pivot des conspirations, avouait-il à « Sainte-Hélène. Mais il n'y avait pas un homme à la « tête de tous ces projets qui fût capable de les me- « ner. Ils comptaient tous sur moi, parce qu'il leur

« fallait une épée. Je ne comptais sur personne et je
« fus le maître de choisir le plan qui me convenait le
« mieux. » « Je reçus des lettres de France, disait-il
« également à madame de Rémusat. Je vis qu'il n'y
« avait pas un instant à perdre. Je rentrai dans le
« positif de l'état social et je revins à Paris où on
« traite les plus grands intérêts dans un entr'acte de
« l'Opéra.

« Le Directoire frémit de mon retour; je m'obser-
« vais beaucoup; *c'est une des époques de ma vie où j'ai
« été le plus habile.* Je voyais l'abbé Sieyès et lui pro-
« mettais l'exécution de sa verbeuse Constitution;
« je recevais les chefs des jacobins, *les agents des
« Bourbons.* Je ne refusais de conseils de personne,
« mais je n'en donnais que dans l'intérêt de mes plans.
« Je me cachais au peuple, parce que je savais que
« lorsqu'il en serait temps, la curiosité de me voir
« le précipiterait sur mes pas. Chacun s'enferrait
« dans mes lacs, et, quand je devins le chef de l'État,
« il n'existait point en France un parti qui ne plaçât
« quelque espoir sur mon succès. »

« Je recevais les agents des Bourbons. » Y a-t-il quelque chose de vrai dans cette assertion? Il faut le croire. Le Conseil royal n'avait pas manqué à ses habitudes d'embauchage. Il avait renouvelé en 1799 les démarches faites en 1797 par Montgaillard. Entre autres intermédiaires, on peut même citer un gentilhomme de Bordeaux, un sieur Goffreteau de la Gorse, un autre du Limousin, le comte Eenis de la Prade, ancien gendarme de la garde, chevalier de Saint-Louis, colonel et maréchal de camp sous Condé. Fait assez bizarre, ce dernier, très lié autrefois avec Bonaparte qui venait souvent chez lui,

paraît-il, rue des Champs-Élysées, nº 8, très lié également avec Haller, le banquier et l'intime de Robespierre et du jeune corse, ce M. de la Prade se faisait fort de décider son ancien ami à jouer le rôle de Monk.

A cette date, M. de Mouraview, dans un rapport confidentiel au prétendant, faisait observer qu'il était de la plus grande importance de garder un secret absolu sur la lettre adressée par Bonaparte au ministre des relations extérieures, Reinhardt, le 15 brumaire (5 novembre), c'est-à-dire, quatre jours avant le coup d'État. Que contenait cette lettre? Nous ne le savons pas. Ce qu'il est possible d'affirmer, c'est que le 13 décembre, le roi écrivait au duc d'Harcourt : « Vous au-« rez appris l'*envoi qu'a fait Bonaparte de son frère en* « *Espagne et le projet formé de placer un infant sur le* « *trône de France*. Je dois vous dire de plus que ce « même plan a été communiqué par le nouveau Con-« sul à la cour de Berlin. On devrait croire qu'une « pareille idée ne serait pas adoptée à Madrid. Mais « *je sais malheureusement la proposition officielle qui* « *en a été faite, il y a trois ans, par M. le prince de* « *la Paix à M. le comte de Ragueneck*, ambassadeur « de la cour de Vienne à Madrid, avec demande d'y « coopérer, ce qui fut alors décidé.

« Je ne sais pas ce que produirait aujourd'hui la « réitération de cette offre, mais je craindrais fort que « le ministère autrichien n'y adhérât par le double « avantage de renverser la République et de mettre « dans le sein de la France un foyer de guerre civile « qui ne s'éteindrait de longtemps.

« Toutefois le rétablissement de la monarchie en « France, en faveur d'un mineur ne serait qu'une « manière de prolonger, sous un autre titre, la

« tyrannie qui y règne et les dangers de l'Europe.

« Nous espérons que le cabinet de Londres apercevra cette vérité et ne sera pas la dupe d'un changement de régime purement illusoire. »

Le surlendemain, le roi ajoutait à M. de Vezet : « Bonaparte avait fait offrir le trône de France à un « infant d'Espagne et cette cour est bien capable de « s'y prêter, mais ce serait un simulacre prolongeant « la tyrannie de la France et laissant sous un nouveau régime l'autorité dans les mêmes mains.

« Les alliés ne le voudraient pas. »

Au milieu de toutes ces intrigues, les conjurés; comme dit Lucien, continuaient hâtivement leur œuvre d'agglutination et de marchandage. Il n'y eut pas plus de vingt personnes dans le secret. Talleyrand décida Sémonville, les généraux Beurnonville, Macdonald[1] et le banquier Collot; Lucien, secondé par Boulay et Régnier, entraîna Fregeville, Daunou, Lebrun, Courtois, Cornet[2], Fargues, Baraillon, Villetard, Goupil-Préfeln, Vimar, Bouteville, Cornudet[3],

1. *Macdonald* (Edmond-Jacques-Joseph-Alexandre), duc de Tarente, né à Sancerre, le 17 novembre 1765, mort le 24 septembre 1840; entré à dix-neuf ans dans la légion irlandaise de Maillebois, colonel en 1793, général, puis maréchal, pair de France et chevalier de Saint-Louis en 1814, accompagna Louis XVIII. Chargé du licenciement de l'armée en 1815, grand chancelier en juillet 1815, il fut un des quatre maréchaux commandant la garde royale.

2. *Cornet* (Mathieu-Auguste), né à Nantes, le 19 avril 1750, mort le 4 mai 1832. Membre du Conseil des Anciens, sénateur, grand officier et comte de l'Empire; prit part à l'acte de déchéance en 1814, pair de France, puis comte de Cornet, le 31 août 1817.

3. *Cornudet* (des Chomettes- Jacques), né à Crony (Creuse), en 1752, mort en 1834, député à la législative, président des Anciens, le 13 octobre 1799, sénateur et comte de l'Empire, devenu pair de France sous la Restauration.

Herwyn, Delcloy, Rousseau, Le Jarry, Rœderer. Les généraux revenus d'Égypte, Berthier[1], Marmont[2], Lannes, etc., furent chargés de gagner à la bonne cause leurs collègues de l'armée, présents à Paris.

Pour ces derniers, Lucien a eu l'heureuse idée de nous laisser leurs noms. Il faut que la France les connaisse pour stigmatiser à jamais ceux qui sacrifièrent leurs devoirs et leur conscience à la satisfaction de leurs appétits, ceux qui inaugurèrent en France la série des *pronunciamentos*, dont nous subissons encore les épouvantables conséquences, trois invasions, les hontes de Metz et de Sedan et le morcellement du territoire. Ces noms les voici :

LISTE DES GÉNÉRAUX ET OFFICIERS QUI ONT PARTICIPÉ AUX JOURNÉES DES 18, 19 ET 20 BRUMAIRE

L'amiral Brueix.

Les généraux en chef, Moreau, Macdonald.

Les généraux de division : Lefebvre[3], Berthier, Sérurier[4],

1. *Berthier* (Alexandre), né en 1753, assassiné en juin 1815, à Bamberg, maréchal de France, prince de Neufchâtel, prince de Wagram, grand veneur, duc de Valengin; major-général en 1789 de la garde nationale de Versailles, chef d'état-major de Lükner, chef d'état-major de Bonaparte, etc...; l'un des premiers à reconnaître Louis XVIII.

2. *Marmont* (Auguste-Frédéric-Louis Viesse de), duc de Raguse, maréchal de France, né à Châtillon-sur-Seine, le 20 juillet 1774, mort à Venise, le 22 juillet 1852, aide de camp de Bonaparte, etc...; capitula à Paris, le 31 mars 1814, rentra à Paris après Waterloo, pair de France, commandeur de Saint-Louis, grand' croix, l'un des quatre majors de la garde.

3. *Lefebvre* (F.-Joseph), duc de Dantzick, maréchal de France, né à Ruffach (Alsace), 1755-1820, fils d'un meunier, engagé dans les gardes françaises en 1773, commandant la 17[e] division militaire à Paris en 1799, sénateur en 1800, maréchal en 1804, pair de France sous Louis XVIII.

4. *Sérurier* (Jean-Mathieu-Philibert), comte de l'Empire

Leclerc, Murat, Beurnonville, Lannes[1], Moncey[2], Saint-Rémy, Dupont, Boudet.

Les généraux de brigade, Gardanne, Sauviac, Amey, Debilly, Andréossy, Solignac, Léopold Berthier.

Les adjudants généraux, Fontaine, Lavalette, Luthier, Jubé, Verlet, d'Halencourt, David, Bonamy, Brémont, Guibal, Dumanoir, (de la marine).

Les officiers supérieurs du Directoire, Berruyer, Fusil, Humbert, Ochier;

Les chefs d'escadrons et aides de camp, Louis Bonaparte, Beclair, Barthélemy, Sparre, Christophe, Thiéras, Maupetit, Bousson, Bruyère.

Les chefs de bataillon, Simon, Deconchy.

Les aides de camp, Eugène Beauharnais, Royer, Tritz Lefebvre, Dumoutier, Morin, Laas;

Les adjoints aux adjudants généraux ou à l'état-major : Faber, Fonchy, Toulaine, Billard, Bacciochi, Lemaire, Menou, Geoffre.

OFFICIERS DE LA 17e DIVISION MILITAIRE (DITE DE L'INTÉRIEUR) QUI ONT CONCOURU AUX JOURNÉES :

Les généraux de brigade, Lestranges, Callier;

Les adjudants généraux, Matis, Rewbel;

Les chefs de bataillon, adjoints à l'état-major, Lebon, Hubert, Darsonval, Duras, Toussaint;

maréchal, né à Lyon, le 8 septembre 1742, mort le 21 décembre 1819; fils d'un officier de la maison du roi, lieutenant à treize ans, en Corse en 1763, chevalier de Saint-Louis en 1781, sénateur en 1799, gouverneur des Invalides et maréchal en 1804, pair de France sous Louis XVIII.

1. *Lannes* (J.), duc de Montebello, né à Lectoure en 1769, ouvrier teinturier, engagé volontaire en 1792, maréchal en 1804. mort à Essling en 1809.

2. *Moncey* (Rose-Adrien-Jeannot), duc de Conegliano, maréchal de France, né à Besançon le 31 juillet 1754, mort le 20 avril 1842, engagé en 1769, pair de France et chevalier de Saint-Louis en 1814.

Les chefs d'escadrons adjoints à l'état-major, Langenhagen, Paucher, Simon;

Les capitaines adjoints à l'état-major, Fanneaux, Revest, Jean-Guillaume, Pouchey, Michal, Guradelle;

Les lieutenants adjoints, Remy, Dodun;

Les sous-lieutenants adjoints, Ducreux, Lemaire;

Le chef de l'état-major, Caffarelli;

OFFICIERS QUI SE SONT PRÉSENTÉS ET ONT OFFERT LEURS SERVICES :

Les généraux de division, Pully, Canclaux, Harville, Montbrun, Debelle, Picault, Bazet, Gantheaume (contre-amiral);

Les généraux de brigade, Gaspard, Thierry, Solignac, Pinon, Ferrand, Desperrières, Dessautiers, Schwartz, Daline, Marmont, Flos, Gospartier, Kemserwiert, Perron, Pouchain, Chatrier;

Les adjudants généraux, Desroches, Duboul, Lamarre, Lomet, Bartier, Mellinet, Soupe;

Les commissaires des guerres, Daru, Dupont, D'Albon, Ferrès (ordonnateur);

Les chefs d'escadrons et de bataillon, majors, capitaines, Dejean, Delangle, Culliot, Homell, Schalzitz (major de la légion polonaise), Lonti, Lavit, Menier, Deslosses, Paynon, Laborie, Pelletier, Prévost.

Ce qui s'en suivit, on ne le sait que trop. Comme au coup d'État de décembre 1851, les guides de Bessières portèrent au dernier moment les billets cachetés, contenant ces mots laconiques: oui ou non. Le rendez-vous, au lieu de se faire à l'Élysée, était donné cette fois dans la cour du numéro 6 de la rue de la Victoire. Il était nuit encore, lorsque les généraux commencèrent à arriver. Joseph Bonaparte vint

seulement à sept heures. Il était accompagné de son beau-frère Bernadotte. Ce dernier n'avait pas revêtu son uniforme.

Enfermé dans son cabinet avec Berthier et Lefebvre, Bonaparte marchait fièvreusement, les mains derrière le dos, dans cette attitude que la légende lui a consacrée. Sa pâleur était extrême; par instants des mouvements saccadés dénotaient le monde de pensées qui traversaient le cerveau en délire de l'ex-conspirateur d'Ajaccio. Fréquemment il regardait la pendule, comme plus tard, Bismarck, à Versailles, considérait le singe grimaçant dont le doigt fixé sur le cadran de l'horloge de son salon de travail, lui marquait l'heure du destin.

Bonaparte attendait, et l'objet de cette attente, c'était le décret arraché par Cornudet aux membres du Conseil des Anciens, faisant partie du complot. Enfin, Cornet parut, Cornet, le futur comte Cornet de l'Empire, comte de Cornet de Louis XVIII. Il avait à la main le bienheureux papier. Aussitôt les proclamations furent lancées, l'ordre de monter à cheval, donné. Quelques minutes plus tard, l'homme fatal suivi de ses cavaliers d'Égypte, sabre au poing, s'éloignait sombre, dans la rue pleine d'une foule silencieuse.

La comédie était finie; la tragédie allait commencer.

Le surlendemain, la suppression du Directoire etait votée, l'expulsion de soixante représentants décidée, un gouvernement provisoire composé de trois consuls formé, l'ajournement du Corps législatif à trois mois prononcé.

Et le soir, sur les murs de la capitale surprise, on pouvait lire:

Bonaparte, les généraux et les troupes ont bien mérité de la patrie.

Le coup était fait. Avait-il réussi aussi facilement que la légende l'a affirmé? Non. Voici ce qu'en écrit Bernadotte à Lucien, au mois de juin 1804 :

« Je sais bien que vous n'avez été que bourgeoisement bon frère, quand vous deviez héroïquement mettre aux voix, en votre qualité de président du Conseil, la mise hors la loi de ce frère qui violait à main armée l'enceinte de la représentation nationale, au risque d'ailleurs de vous faire écharper tout le premier. Oui vous avez forfait à votre devoir, à votre conscience républicaine; car vous le saviez mieux que qui ce soit, la mise hors la loi était juste. Aussi, malgré votre éloquence vous n'avez pu alléguer que votre fraternité.

«... Mais est-ce bien à moi de vous reprocher de n'avoir pas imité les grands modèles de patriotisme dont l'histoire nous offre les modèles, quand moi-même j'ai pu faillir aussi aux prières de Joseph? Pourquoi? je le demande, parce que Joseph est le mari de Julie, sœur de Désirée, ma femme. *Voilà pourtant à quoi tiennent les destinées d'un grand empire!*

« Vous le savez, le faubourg Antoine était à moi; nous avions des armes et des hommes qui n'auraient pas été des *jobards* pour s'en servir sans mes ordres. Mais, *tout a été de travers ce jour-là.* La faiblesse seule a triomphé grâce à vous dans l'Orangerie et grâce à moi, en me laissant enjôler par de belles paroles, *quand je pouvais tout empêcher, peut-être...* »

Le récit de Lucien Bonaparte est également instructif.

« Je sais fort bien, lui disait l'empereur en 1807, que vous m'avez été utile au 18 brumaire. Il ne m'est pas éga-

lement démontré que vous m'avez sauvé. Et ce que je sais très bien et dont j'ai dû me souvenir c'est que vous m'avez disputé l'unité du pouvoir qui m'était nécessaire pour sauver la France et que la moitié de la nuit se passa avec Joseph à solliciter et enfin obtenir de vous que vous vous tairiez au Conseil, quand la question se discuterait. »

« Cela était vrai, ajoute Lucien, et j'ai à me reprocher la faiblesse que j'eus de donner cette parole de me taire; car, mon silence dut passer pour une adhésion en apparence intéressée de ma part, à cause des liens qui m'unissaient au premier Consul. Mais j'atteste le ciel que je faisais des vœux pour être désiré, car j'étais persuadé qu'il serait très dangereux, une fois maître absolu. Son : « j'ai « manqué ma fortune à Saint-Jean d'Acre » m'avait révélé le conquérant.

« En définitive, m'avait ajouté Napoléon, outre qu'après « la victoire que vous n'avez fait que m'aider à remporter, « vous vous êtes montré disposé à combattre mon élévation personnelle, ce qui était bien fait pour m'affranchir de toute reconnaissance avec vous, ne m'en deviez-vous pas vous-même? S'il est vrai que vous m'ayez « sauvé à Saint-Cloud, ne vous ai-je pas tiré du plus « grand péril en envoyant mes grenadiers vous enlever « des mains de nos assassins? Et d'ailleurs, si, mauvais « citoyen, frère dénaturé, aveugle sur vos propres intérêts, vous n'eussiez eu l'horreur de mettre aux voix cette « proposition de ma mise hors la loi, et que le décret fût « passé, croyez-vous que j'eusse été assez sot pour m'y « soumettre tranquillement? Ne me restait-il pas assez de « partisans pour m'aider à défendre avec l'aide de Dieu « cette tête destinée à tant de diadêmes? »

« J'étais tout à fait sur ce point de l'avis de Napoléon, et sans vouloir en imposer à moi-même, ainsi qu'aux autres, sur la juste défense qu'il aurait pu opposer à sa mise hors la loi, si nouveau Timoléon j'avais pu l'y laisser condam-

ner, il est fort à parier qu'il y aurait eu alors du danger pour moi, comme pour lui. Là, il avait raison ; mais où il n'était pas de bonne foi, c'est en bornant le service, que je lui avais rendu, à ma résistance à sa mise hors la loi. J'ose dire, et, ceux de mes contemporains pourraient le témoigner, ce fut surtout hors de l'Orangerie que je lui fus utile, car peu habitué qu'il était aux orages des assemblées civiles; *je le vis pâlir et trembler.*

« Dans le trouble de la position dont je venais de le tirer, en ralliant à lui et à moi, en qualité de président du Corps législatif, la garde encore justement indécise, il fallait absolument avoir perdu la tête pour ajouter à mon petit discours qui avait eu cet heureux résultat, ces paroles aussi imprudentes que cruelles et inutiles, car il n'y avait plus de résistance : « Et si l'on résiste, *tuez ! tuez !* » ce qui me fit horreur et fut bientôt suivi de cette autre ridicule injonction ajoutée à toutes les autres billevésées qu'il fit ce jour-là :

« *Oui ! suivez-moi, suivez-moi. Je suis le Dieu du jour.* » Frégeville, Gardanne, Sébastiani et plusieurs autres généraux l'entendirent comme moi et, comme il me semblait qu'il voulait continuer à pérorer sur le même ton, je lui soufflai tout bas du haut du cheval que j'avais enfourché et qui marchait de pair avec le sien : « *Mais, taisez-vous* « *donc, vous croyez parler à vos mamelucks.* »

« ... Il me parla encore queques instants de nos fameuses journées, me répéta plusieurs fois que le général Sébastiani était l'officier, sur lequel il avait le plus compté avant l'action. Comme moi j'étais aussi d'avis que Sébastiani avait été un de nos plus puissants coopérateurs avec son régiment, en général le mieux disposé pour nous. Je lui fis observer que j'avais été étonné de ne l'avoir pas vu aussi avant dans sa faveur que bien d'autres, à quoi il me répondit : « Les Corses sont des gens qu'il faut tenir « à distance, sans cela ils viennent vous manger dans la » main. Il faut se fâcher et vous savez ce que c'est que de

« fâcher un Corse!... Sébastiani d'ailleurs ne me plaît
« pas personnellement. Il est froid et pédant. »

. . . . .

Le rapport de l'un des membres du Conseil royal de Paris au prétendant, sur cette triste aventure, confirme en tous points les récits de Bernadotte et de Lucien Bonaparte. Il a le mérite d'être bref. Il est également inédit. Le voici :

« ... Aucune des coteries n'aimait Bonaparte.

« Les raisons qui le faisaient rechercher furent :

« 1° Plus de trente millions qu'on lui savait de for-
« tune, volés en Italie et déposés tous chez divers
« banquiers de Paris, tels que Perrégaux, et tout cela
« sous des noms empruntés.

« 2° L'espèce d'engouement qu'une certaine classe
« du peuple avait conservé pour lui.

« 3° La consistance qu'il avait prise parmi les fai-
« seurs et surtout parmi les troupes.

. . . .

« Il y a des particularités bien essentielles dont on
« se donne bien garde de parler.

« Dès le 18, les faiseurs des Anciens, craignant de
« rencontrer de l'opposition, prirent le parti tout
« simple de ne pas convoquer les hommes qu'ils redou-
« taient; la translation à Saint-Cloud se trouva donc
« arrêtée avant que ceux-ci fussent arrivés à l'Assem-
« blée; quand ils se présentèrent et qu'ils voulurent
« avoir des explications, on leur ferma la bouche par
« le décret qui venait d'être rendu et en levant promp-
« ment la séance. Le lendemain à Saint-Cloud les
« Jacobins et les autres députés qui n'étaient point
« dans le mystère, se promettaient de se faire rendre
« compte de la conjuration dont on parlait de toutes

« parts, et dont aucune notion précise n'avait été « donnée. On commença aux Cinq-Cents par renou- « veler les serments à la Constitution.

« Bonaparte entre dans la salle. Son orgueil le por- « tait à croire que personne n'oserait lui résister. Mais « quand il eût entendu les mots *hors la loi*, *tue! tue!* « le héros perdit la tête. Il crut que c'en était fait de « lui comme de Robespierre. On l'entraîna hors de la « salle avec une pâleur mortelle sur le front. Il fallut « le soutenir quelques minutes. On crut qu'il allait « entièrement se trouver mal. Revenu à lui, il aperçut « tout le danger de sa position. On avait bien donné « douze francs à chaque soldat (en 1851, on en donna « dix). La plupart étaient habillés à neuf; on avait « eu soin de les faire boire; la garde du Direc- « toire était gagnée, celle des deux Conseils l'était « également. Mais s'ils avaient trahi ceux-ci, ils « pouvaient bien abandonner ceux-là. Cependant « Bonaparte les pérore. Beaucoup répondent favo- « rablement à sa voix. Il se rend aux Anciens; il y « débite la phrase qu'on a vue, revient à sa troupe « et la fait marcher sur les Cinq-Cents. Soit peur, « soit réflexion, une infinité de soldats commen- « cent à vaciller; elle se rassemble néanmoins en « voyant sortir par la porte, infiniment plus par les « croisées, les députés de toutes couleurs. *Elle a dit* « *hautement depuis, que si les députés étaient restés à* « *leur poste, elle n'aurait osé les en chasser. Bonaparte* « *mis hors la loi par un parti courageux aurait infail-* « *liblement été fusillé à Saint-Cloud.* »

Ceci terminé, Bonaparte se rend auprès de Sieyès. « Sieyès lui dit avec humeur : « Ce n'est pas cela que « je vous avais dit de faire. Vous avez tout gâté. Sans

« eux, nous ne pouvons rien faire ; il faut les rassem-
« bler. » Bonaparte demeura interdit, comme un éco-
« lier qui a oublié sa leçon. On parle ; on se concerte
« mieux. Bonaparte voit son frère (Lucien), les prin-
« cipaux faiseurs. Il fait prendre séance aux Anciens,
« et parvient enfin à rassembler cinquante-neuf dé-
« putés des Cinq-Cents. Alors les lois sont pro-
« posées...

« Bonaparte fit en partie les frais de cette expédi-
« tion, qui coûta un million cinq cent mille francs.
« Perrégaux a été chargé de cette opération...

« L'exaltation n'a pas duré huit jours. Après quoi
« chacun revint de lui-même à sa première opi-
« nion. Le bon peuple disait : « *C'est du fumier re-*
« *tourné.* »

Le mot était joli. Ce sera celui de la fin.

« *Le peuple, en son bon sens, avait su le trouver.*

CHAPITRE X

BONAPARTE A SAINTE-HÉLÈNE

5 MAI 1821

Le 5 mai 1821, on pouvait lire sur le bulletin sanitaire d'Antommarchi, le docteur attaché à la personne du César exilé :

« Refroidissement glacial des extrémités inférieures « et bientôt de tout le corps. Œil fixe. Lèvres fermées « et contractées. *Profonds soupirs*, *cris lamentables*, « *mouvements convulsifs qui se terminent par un bruyant* « *et sinistre sanglot.....*

« Les paupières restent fixes, les yeux se meuvent, « se renversent sous les paupières supérieures, le « pouls tombe, se ranime. Il est six heures moins « onze minutes. *Napoléon touche à sa fin*; *ses lèvres se* « *couvrent d'une légère écume*, *il n'est plus*; *ainsi* « *passe la gloire.* »

En vérité ! Est-il au monde quelque chose de plus sinistrement lugubre que cette simple note de carnet de médecin assistant, impassible, aux suprêmes convulsions de ce grand tueur d'hommes ?

C'était, en effet, le petit corse d'Ajaccio qui venait de s'éteindre sur la terre d'exil, le *bambin* indomptable de Zia-Gertrude, l'élève déclassé de Brienne et de

l'École militaire, l'officier aigri et malheureux du régiment de la Fère, le conspirateur émérite de la ville natale, le brillant officier d'artillerie de Toulon, le confident de Robespierre et de Fréron, le destitué de 1795, le complice de Barras, le vainqueur de vendémiaire, le général en chef de l'armée de l'intérieur, l'heureux époux de Joséphine, le héros d'Arcole et de Rivoli, le conquérant de l'Égypte, l'homme de Brumaire devenu premier Consul, consul à vie, puis empereur des Français, le trahi de 1814, le conspirateur de l'île d'Elbe, le vaincu de Waterloo, en attendant qu'il fût le prisonnier de Longwood[1].

Jusque dans les derniers jours, il était resté identique à lui-même. « Vous direz à tous, répétait-il, le « 28 avril, à ses compagnons de captivité, que *le* « *grand Napoléon* est expiré dans l'état le plus déplo- « rable, manquant de tout, absolument de tout, aban- « donné à lui-même et à *sa gloire ;* vous direz qu'en « expirant il lègue à toutes les familles régnantes « l'horreur et l'opprobre de ses derniers moments. » Puis, comme si le sentiment de sa fausse politique revenait obséder son esprit, il ajoutait : « Les cir- « constances étaient sévères ; *j'ai été* obligé de sévir, « d'ajourner ; les revers sont venus, *je n'ai pas pu* « *débander l'arc* et la France a été privée des institu- « tions libérales que *je lui destinais.* Elle me juge avec « indulgence ; elle me tient compte de mes intentions ; « *elle chérit mon nom*, mes victoires. Imitez-la, soyez « fidèles aux opinions que nous avons défendues, à

1. Premier Consul à vie, le 2 août 1802 ; empereur des Français, le 18 mai 1804 ; forcé d'abdiquer, le 11 avril 1814 ; rentre en France, le 1er mars 1815 ; abdique de nouveau, le 22 juin ; meurt à Sainte-Hélène, le 5 mai 1821.

« la gloire que nous avons acquise, il n'y a hors de « là que honte et confusion. »

Ce furent ses dernières paroles. Le 4 mai, « hoquet « continuel, *rire sardonique*, yeux fixes. » Le 5, « profonds soupirs, cris lamentables, mouvements « convulsifs qui se terminent par un bruyant et « sinistre sanglot. »

« *Que s'était-il passé dans cet instant suprême?*
« *Était-ce un rire? Était-ce un cri,*
« *Un remords, un regret ou le dernier blasphème,* »

du comédien qui vient de jouer sa dernière scène et qui sait n'avoir plus personne à tromper ici-bas? Était-ce un retour sur le passé, la vision du présent, ou celle de l'avenir réservé à sa mémoire et à sa famille? Était-ce le conte de *Mercier*, ce conte qu'il aimait tant à lire dans ses soirées solitaires d'Égypte, les *Lunettes magiques de Misnar?*

Misnar était le plus vaillant capitaine de l'Inde.

La victoire était enchaînée à son char, les villes soumises, les peuples vaincus, les poètes empressés à célébrer ses succès. Un jour, il avait eu la curiosité de lire dans le Livre du destin. Et qu'avait-il entrevu? cette phrase fatidique :

Tu mourras dans l'exil et dans l'oubli. »

Mais ce capitaine, fameux entre tous, c'était lui.

Cet exil! depuis six ans, il le subissait.

L'oubli! il y était condamné, même par ses proches. Sa mère et Lucien avaient donc eu raison avec leurs continuels et sages reproches! L'étrange folie avait pris fin. Sa famille était dispersée aux quatre coins de l'univers.

A cette heure, que faisaient tous ces parents, tous ces fidèles d'Égypte et de Brumaire, qu'il avait comblés de tant de bienfaits?

Lætitia, la mère la Joie, comme l'appelaient les loustics des régiments de sa garde, vivait sombre et retirée dans son palais de Rome, comptant ses écus et regrettant parfois la maisonnette si tranquille de la rue Saint-Charles d'Ajaccio. Pour l'instant, elle écrivait sous la dictée de Fesch, de Son Éminence Fesch, aux souverains alliés. Il s'agissait de graves intérêts. Aurait-elle droit au titre de Madame ou à celui de Lætitia[1], en attendant qu'elle mourût aveugle et abandonnée, à une heure et demie du matin, le 2 février 1836[2]? Et, détail navrant à ajouter : pour quelque menue monnaie, ses domestiques la faisaient voir aux touristes avides d'inscrire sur leur carnet ce témoignage de leur passage dans la ville éternelle.

Joseph, l'ex-petit commissaire des guerres, devenu diplomate, colonel, prince du sang, roi de Naples et roi d'Espagne, puis simple roi détrôné, s'était réfugié en Amérique. Intriguant toujours, il rêvait quelque couronne nouvelle, tressée par les révoltés naïfs du Mexique ou du Pérou[3].

Sa femme, Julie Clary, réfugiée à Bruxelles, demandait une seule chose, le retour de son mari et la possibilité d'aller rejoindre à Rome sa belle-mère et

1. Mss. A.E.— S. E. le cardinal Fesch disait : « Nous avons cru devoir écrire aux souverains alliés la lettre ci-jointe, signée par Madame. Il y a eu différence d'opinion sur le nom qu'elle prendrait, Madame ou Lætitia. »

2. Registre de décès de la paroisse de *Sainte-Marie in viâ latâ.* (Voir, aux pièces à l'appui, le *fac-simile.*)

3. Joseph mourut à Florence, le 28 juillet 1814. (Voir les pièces à l'appui.)

sa belle-sœur[1]. Elle, l'ex-reine d'Espagne, écrivait tout prosaïquement à Son Excellence M. le baron de Damas, ministre des affaires étrangères :

Monsieur le Baron,

« ... Le comte de Survilliers a cru jusqu'ici devoir « s'abstenir de *solliciter* l'autorisation de revenir en « Europe. Aujourd'hui qu'il n'y a plus de motifs qui « lui imposent le sacrifice de ses affections privées, il « demande la permission de se rendre à Rome pour « y revoir sa famille et principalement sa mère qui « est à la veille de succomber sous le poids des ans et « des infirmités.

« Le Saint-Père est disposé à le recevoir dans sa « capitale, ainsi qu'il a bien voulu le permettre pour « ses frères et leurs familles, et si par la suite on « trouvait cette résidence trop près de Naples, une « toute autre ville des États de Sa Sainteté pourrait « être assignée au comte de Survilliers... »

Lucien, le sans-culotte Lucien, l'ex-Brutus, l'ex-Roméo, devenu l'excellent mari de madame Jouberthon, l'auteur de cette lettre qui restera à son honneur, à propos du divorce qu'on lui proposait : « ... Vous finissez par me tracer le plan de con- « duite que je devrais suivre. Déchirer le con- « trat qui nous unit depuis trois ans, ramener à « Paris ma femme devenue concubine, séparer de son « sein mes filles qui ont retrouvé en elle leur mère ; « reconnaître mes deux enfants comme enfants natu-

1. Marie-Julie Clary mourut le 7 avril 1845. (Voir aux pièces à l'appui.)

« rels!... Et vous appelez cela une marche simple!
« et vous pensez qu'après avoir déshérité ma pauvre
« famille, déshonoré ma femme, déshérité mes en-
« fants; qu'après les avoir privés d'un nom et d'un
« état qui n'est plus à moi, mais à eux, je trouverais
« le dédommagement de tant de lâchetés dans les
« grâces et les faveurs qui, dites-vous, feraient vivre
« mes enfants naturels honorés et heureux!... Sachez
« seulement que plutôt de descendre à tant d'infa-
« mies je serai capable d'immoler mon fils et ma
« fille de ma propre main[1] ... » Lucien, disons-nous, songeait à rejoindre son frère aux États-Unis pour y fonder quelque nouvel empire. Pour l'instant, gardé à vue, il étudiait les astres, en compagnie de son aimable et intelligente femme, Alexandrine de Bleschamps, l'épouse divorcée du citoyen Jouberthon.

Louis[2], l'ex-auteur de tant d'états de service extraordinaires, l'ex-officier d'artillerie *in partibus*, l'ex-capitaine du 5e hussards, promu successivement connétable, puis roi de Hollande, cherchait dans le silence du cabinet de son palais de Rome l'explication d'événements, dont il ne comprenait pas encore les causes et les effets, bien qu'il vînt d'en publier une histoire. « Je lui pardonne ce libelle, » a dit Napoléon dans son testament, » il est plein d'assertions fausses et de

1. Lucien mourut en 1840. (Voir aux pièces à l'appui.)
Après sa mort, sa femme n'eut qu'une pensée, classer et annoter les papiers laissés par son mari, pour les léguer à la France (12 juillet 1845). La remise de ces curieux documents fut, en effet, faite au mois d'octobre de la même année entre les mains de l'ambassadeur de France, M. Baude, par les soins des exécuteurs testamentaires de la veuve de Lucien.
2. Voir aux pièces à l'appui.

pièces falsifiées [1]. » En tout cas, le pardon ne fut pas très sincère. Louis ne fut pas compris sur la liste des parents auxquels le prisonnier de Longwood laissa des souvenirs. Il paraît, du reste, n'y avoir guère tenu, car il refusa sa porte au pauvre Antommarchi, venu tout exprès pour lui rendre compte des derniers moments de son frère.

Sa femme, *la reine Hortense*, confinée dans son coquet château d'Arenenberg, s'occupait de tout à la fois, d'art et de conspiration. Elle continuait la spécialité de Joseph à Prangins, en 1814 [2].

Jérôme [3], l'ex-élève de Juilly, l'ex-mari d'Élisa Paterson, l'ex-roi de Westphalie, devenu l'époux d'une princesse de Würtemberg, puis le déshérité de son beau-père, errait de château en château avec sa femme et son enfant. C'était lui pourtant qui avait osé écrire à son impérial frère, le 5 décembre 1811, cette lettre curieuse à plus d'un titre :

1. A propos de cet incident, Lucien dit dans ses *Mémoires :* « Accusé publiquement et même injurié par l'Empereur, il crut devoir justifier sa conduite dans un *mémoire* qui blessa vivement Napoléon, bien qu'il *n'eût dit et probablement parce qu'il ne disait que la vérité...*

« Je pardonne à mon frère Louis le libelle qu'il a écrit contre « moi...» Ce qui, selon nous, veut dire en substance matérielle : je ne pardonne pas à mon frère... et j'engage par là mes amis à partager mon ressentiment. Ce jugement peut paraître sévère, mais un pardon proclamé en même temps que l'accusation de la part d'un mourant qui a peut-être autant d'amis que d'ennemis et livre ainsi l'individu pardonné, mais affirmé coupable, à l'indignation de ses ennemis nous paraît le plus fort des coups que puisse porter une rancune agonisante.»

2. Voir aux pièces à l'appui. Hortense Beauharnais divorça en 1809. Elle se retira d'abord à Augsbourg, en 1816, puis au château d'Arenenberg, qu'elle acheta en 1817. Elle y mourut en 1837.

3. Voir aux pièces à l'appui. Jérôme est mort le 24 juin 1860. Il se fixa à Rome en 1823.

« Établi dans une position qui me rend la sentinelle avancée de la France... je juge les événements avec calme, j'envisage les dangers sans les craindre ; mais je dois dire la vérité à Votre Majesté et je désire qu'Elle ait assez de confiance en moi pour s'en rapporter à ma manière de voir.

« J'ignore, Sire, sous quels traits vos généraux et vos agents vous peignent la situation des esprits en Allemagne ; s'ils parlent à Votre Majesté de soumission, de tranquillité et de faiblesse, ils s'abusent et la trompent. La fermentation est au plus haut degré, les plus folles espérances sont entretenues et caressées avec enthousiasme, on se propose l'exemple de l'Espagne, et si la guerre vient à éclater, toutes les contrées situées entre le Rhin et l'Oder seront le foyer d'une vaste et active insurrection.

« La cause puissante de ces mouvements dangereux n'est pas seulement la haine contre les Français et l'impatience du joug étranger ; elle existe plus fortement encore dans le malheur des temps, dans la ruine totale de toutes les classes, dans la surcharge des impositions, contributions de guerre, entretien des troupes, passage de soldats, et vexations de tous les genres continuellement répétées. Le désespoir des peuples qui n'ont plus rien à perdre, parce qu'on leur a tout enlevé, est à redouter.

« Ce n'est pas seulement en Westphalie et dans les pays soumis à la France qu'éclatera cet incendie ; mais aussi chez tous les souverains de la confédération du Rhin. Ils seront eux-mêmes les premières victimes de leurs sujets, s'ils ne partagent leurs violences ; car Votre Majesté sait que le caractère uniforme des révolutions est de renverser tous les prin-

cipes et de détruire tous les liens et les rapports de la société.

« Que Votre Majesté ne pense pas que j'exagère en lui parlant des malheurs des peuples : je dois lui dire qu'à Hanovre, Magdebourg et dans les principales villes de mon royaume les propriétaires abandonnent leurs maisons et chercheraient vainement à s'en défaire au prix le plus vil. Partout la misère assiège les familles, les capitaux sont épuisés, et le noble, le bourgeois et le paysan, accablés de dettes et de besoin, ne semblent plus attendre d'autres secours que la vengeance qu'ils appellent de tous leurs désirs et vers laquelle ils dirigent toutes leurs pensées.

« *Ce tableau est vrai dans toutes ses parties.* Aucun des mille rapports qui me parviennent journellement ne le contredit ; je le répète à Votre Majesté, je souhaite avec ardeur qu'Elle ouvre les yeux sur cet état de choses et qu'Elle le juge avec toute la supériorité de son esprit pour prendre les mesures et les précautions qu'Elle jugera convenables.

« Placé au centre même du péril, je ne m'en alarme point pour moi ; je sais qu'il est des maux nécessaires, et qui ne sont que le passage à des circonstances plus heureuses ; ainsi je ne fais aucun cas de ce qui me touche personnellement, et je me repose à cet égard d'une manière absolue sur les bontés de Votre Majesté et la droiture de ses intentions. Mais les peuples ne peuvent raisonner ainsi ; ils sont indifférents aux plus hautes combinaisons de la politique, et ils ne sentent que le mal présent qui les presse.

« J'ose croire que Votre Majesté prendra ma lettre en considération ; je remplis, en l'écrivant, mon devoir

dans toute son étendue, et je « satisfais à ma conviction et à l'impulsion de mon cœur [1]. »

Jérôme voyait juste ; mais il n'est pires sourds que ceux qui ne veulent pas entendre. Jérôme en fut pour sa lettre. La folie, dont était atteint son frère Napoléon, ne pouvait plus avoir qu'une solution : la ruine de la France.

En 1821, le prince habitait Trieste. Il venait de rentrer dans quelques fonds laissés à Paris. Sa femme, « la princesse Frédérique-Catherine-Sophie-Dorothée, « née princesse royale de Würtemberg » adressait réclamation sur réclamation à M. le vicomte de Montmorency « pour obtenir le payement d'une rente « annuelle de cent vingt mille francs avec les arré- « rages depuis 1814, et une habitation convenable à « son rang. »

Sa sœur *Élisa*, l'ambitieuse Élisa, l'ex-demoiselle de Saint-Cyr, devenue la Sémiramis de Lucques, puis la grande-duchesse de Toscane n'avait pu résister à tant de secousses. Après une existence tant soit peu accidentée, la nouvelle comtesse de Campignano était allée mourir, des suites d'une fièvre nerveuse, au château de Santo-Andréa, près de Trieste, le 7 août 1820 [2].

Quant à son « bonace» mari, « le joueur de violon », Paschal Bacciochi [3], il s'était retiré à Trieste d'où il accablait le monde de ses plates sollicitations.

« Monsieur le baron, écrivait le comte de Campignano au baron de Damas, le 1er juillet 1821 :

1. Lettre de Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie, à l'Empereur. — Cassel, 5 décembre 1811. Mss. A. E.
2. Voir aux pièces à l'appui.
3. Voir aux pièces à l'appui.

« Dépossédé de la principauté de Lucques après les « événements de 1814, je m'étais retiré à Bologne « avec ma femme et mes enfants. Nous en fûmes « enlevés par le gouvernement autrichien en 1815, « contre le droit des gens, transférés en Moravie et « par suite obligés de nous fixer à Trieste où j'ai eu « la douleur de perdre ma femme dans le cours de « l'année dernière.

« Nous n'avons jamais cessé de regarder Bologne « comme le lieu de notre domicile de choix. Mais M. le « Prince de Metternich ayant plusieurs fois répondu « à nos réclamations que la mesure qui nous retenait « en Autriche était commune aux cours alliées, j'ai « profité de la réunion de leurs plénipotentiaires à « Laybach pour demander la liberté de retourner « dans les États du Saint-Père.....

Le prince ajoutait :

« Si le gouvernement royal désirait enfin une ga- « rantie irrécusable, je ne craindrais pas de lui offrir « celle de S. E. M. le comte Pozzo di Borgo, mon « compatriote et *mon ancien ami*. Il m'a donné depuis « peu des preuves si touchantes de l'intérêt que ma « position lui a inspiré, que je ne doute pas qu'il ne « me prête encore son appui près de la cour de France. « La haute confiance dont il est investi ne laisserait « plus d'inquiétude à Votre Excellence ni aux autres « ministres dépositaires de l'autorité royale *sur les « principes qui dirigeraient ma conduite à venir comme « ils ont réglé toutes mes actions pendant près de soixante « ans d'une vie sans reproches.*

« Agréez, je vous prie, monsieur le baron, l'assu- « rance de ma haute considération. »

Pauvre Bacciochi ! Lucien l'avait bien jugé. N'était-

ce pas sur lui qu'on avait fait les vers suivants, à propos de son changement de prénom, lors de son arrivée aux grandeurs?

« *Quando eri Felici, eravamo Pasquali,*
« *Adesso che sei retornato Pasquali, saremo Felici.* »

Marie-Pauline, la belle petite Paulette de Marseille, l'amie de Fréron, l'épouse de Leclerc, devenue la princesse Borghèse, la *favorite* de Napoléon, habitait auprès de sa mère. Toujours en quête de distractions, elle succombait aux atteintes du mal qu'elle avait contracté autrefois[1]. Pour le prince de Sulmone, fait prince français, gouverneur général du Piémont et grand dignitaire de l'Empire, il n'avait rien eu de plus pressé, aussitôt après la catastrophe, que de répudier sa femme et de cesser toute relation avec la famille Bonaparte.

Caroline, la petite Caroline de la Maison-Carrée, celle qu'affectionnait si fort Talleyrand, l'ex-reine de Naples, actuellement la veuve du fusillé du Pizzo, s'était retirée avec ses enfants, au château de Haimbourg, près de Vienne[2].

Pour *Joséphine*, elle s'était éteinte au lendemain de l'invasion, toujours coquette, même sur son lit de mort, souriant aux princes alliés, comme elle avait souri aux talons rouges des salons du comte d'Artois, aux amis politiques du citoyen Beauharnais, aux incroyables de Barras et de Tallien, aux officiers de l'armée d'Italie, aux émigrés devenus les courtisans

1. Voir aux pièces à l'appui; morte à Rome, le 9 juin 1825.
2. Caroline, mourut à Florence, le 18 mai 1839. (Voir aux pièces à l'appui.)

de la cour impériale. Son fils, plus pratique, avait su amasser une fortune énorme. L'ex-sous-lieutenant de guides de 1796, l'archichancelier d'État de 1805, le vice-roi d'Italie, s'était retiré à la cour de son beau-père, le roi de Bavière. Fait duc de Leuchtemberg et prince d'Eichstadt, il s'efforçait d'oublier la France, comme il avait oublié les Bonaparte.

Marie-Louise, l'archiduchesse d'Autriche dont Napoléon avait fait sa femme, ne se rappelait même plus l'extraordinaire époux que le sort lui avait donné. Retirée à Parme, elle se mariait morganatiquement avec son ancien valet d'honneur, le comte de Neipperg, en attendant qu'elle épousât en troisièmes noces le comte de Bombelle, dont le père, émigré français, avait pris du service en Autriche [1].

En 1821, le docteur Antommarchi vint lui porter des lettres de Sainte-Hélène. « Sa Majesté en a pris lec-« ture, lui répondit-on : elle regrette vivement d'être « hors d'état de vous recevoir. Mais elle ne le peut. » Le soir, elle était au théâtre. On jouait la *Cenerentola*.

Restait le brave *Fesch*, « la belle rave, » devenu archevêque et cardinal. Confite dans sa béatitude, Sa Grandeur, comme l'appelait Lucien, assistait souriante et impassible à toutes ces vicissitudes. Elle ne daigna même pas questionner les personnes venues

1. *Marie-Louise* (Léopoldine-Françoise-Thérèse-Joséphine-Lucie), archiduchesse d'Autriche, fille aînée de François I[er], empereur d'Autriche, et de Marie-Thérèse, née à Vienne, le 12 décembre 1791; mariée le 11 mars 1810; ne répondit pas à l'Empereur pendant les Cent-Jours. En 1816, elle obtint le duché de Parme, épousa le comte de Neipperg, dont elle eut trois enfants. A la mort du comte, en 1829, elle épousa le comte de Bombelle. Elle mourut à Parme le 18 décembre 1847.

Son fils, le roi de Rome, devenu le duc de Reichstadt, mourut loin de sa mère, le 22 juillet 1832. (Voir aux pièces à l'appui.)

pour lui transmettre les derniers vœux de l'impérial défunt, son parent.

Et les anciens compagnons d'armes de Bonaparte ! Ses complices du 18 brumaire ! Qu'étaient-ils devenus? Ceux-là, au moins, lui étaient-ils restés fidèles?

N'était-ce pas à propos des dotations à leur donner que le Sénat avait rendu, le 20 janvier 1810, cet incroyable décret :

« La providence française avait pourvu ainsi aux « besoins de l'armée, et elle avait pu encore faire de « riches réserves et conserver de vastes domaines « dans les pays où nos aigles avaient été plantées... « Enfin, elle avait fait du laurier un arbre fécond « dont les fruits ont nourri les braves que ses « branches avaient couronnés. »

Et quels fruits ! Trente millions de francs de dotation, sans compter les gratifications. Pour sa part, Berthier touchait annuellement treize cent cinquante mille francs, Davout, plus de neuf cent mille, Ney, sept cents, Masséna, cinq cents.

A quoi bon? « Je les ai fait trop riches » disait Napoléon au lendemain de ses désastres. Il était trop tard pour s'en apercevoir.

Berthier, le *fidèle* Berthier, le confident de tous ses secrets, le grand veneur, maréchal de France, prince de Neufchâtel, prince de Wagram, l'époux d'une nièce du roi de Bavière, n'avait-il pas été l'un des premiers à présenter ses collègues à Louis XVIII? Devenu capitaine des gardes du corps et pair de France, n'avait-il pas refusé de répondre à l'appel de son ancien général, lors des Cent-Jours? « Je voudrais, « disait Napoléon, contempler un instant cet imbécile « de Berthier dans son costume de capitaine des

« gardes. » Mais ce que ne savait pas le moribond de Sainte-Hélène, c'est que, dès le Consulat, son ministre de la guerre avait traité avec les Bourbons.

Macdonald avait suivi l'exemple de Berthier. Le volontaire de la légion irlandaise de Maillebois, le colonel du 2e régiment, le maréchal de France, duc de Tarente, s'était fait le compagnon fidèle du comte d'Artois. Pair de France, chargé de procéder au licenciement de ses anciens compagnons d'armes, fait grand chancelier, il avait été l'un des quatre maréchaux appelés au commandement de la garde royale.

Marmont, son ancien aide de camp, avait mieux fait encore. Le duc de Raguse avait présidé à la capitulation de Paris en 1814. « Essonne! c'est là que « viendront s'adresser toutes les intrigues, toutes les « trahisons, disait Napoléon, le 1er avril 1814... Aussi « y ai-je placé Marmont, mon enfant, élevé sous ma « tente... » Et le 4 avril, ce même Marmont traitait avec Schwartzemberg. « Marmont m'a porté le « dernier coup. Le malheureux! je l'aimais! sans la « défection de Raguse les alliés étaient perdus! « soldats! nous n'avons pas été vaincus. Deux hommes « sortis de nos rangs ont trahi nos lauriers, leur « pays, leur prince, leur bienfaiteur... » Et pendant ce temps, Marmont, fait capitaine des gardes, pair de France et chevalier de Saint-Louis, accompagnait Louis XVIII à Gand, avec le titre de commandant de la maison militaire. Il avait orné ses armes de l'étendard de Malte et de cette devise que lui avait composée Louis XVIII « Patriæ totus et *ubique*. » Tous du reste, les fidèles d'Égypte, les passagers du *Murion*, les complices de Brumaire, Lefebvre, Sérurier, Beur-

nonville, s'étaient empressés de marcher sur les traces de leurs chefs de file. Heureux encore ceux qui, dans cette course effrénée, étaient tombés sous les coups des balles ennemies! Quant aux autres, aux comparses de la dernière heure, dont nous avons vu les noms sur la longue liste de Lucien, ils avaient disparu dans la tourmente. Leur dévouement intéressé ne leur avait servi de rien. Dans les sphères élevées, où se préparent ces sortes de complots, on n'aime pas les témoins des faiblesses passées. On les éloigne; c'estplus simple.

Étrange vision, en vérité, que ce défilé des défaillances humaines! Plus étrange encore eût-elle été pour cet agonisant, s'il avait pu sonder l'avenir, s'il avait vu Strasbourg et Boulogne, le 2 Décembre, Metz et Sedan, son successeur devenu à son tour le prisonnier des Allemands et l'hôte de cette Angleterre qu'il avait vouée à l'exécration de l'Europe et de sa famille, puis au delà, dans les fourrés du désert africain, l'héritier de son nom tombant sous la zagaie d'un sauvage, d'un Zoulou.

Quelle grande et sévère leçon!

Mais, de toutes ces terribles choses, avait-il la prescience? non. Jusqu'à la dernière heure, il a vécu pour lui et pour les siens, se perpétuant pour ainsi dire dans sa folie et n'exprimant qu'un regret, celui-là constant, de n'avoir pu accumuler dans ce monde un peu plus de deuils, un peu plus de ruines, pour accroître sa part de renommée dans l'histoire, ce qu'il appelait *sa gloire*.

Son testament en est la preuve éclatante. S'il est en effet un instant où l'homme se montre à nu, tel qu'il est, c'est bien celui où il laissera aux siens l'expres-

sion dernière de ses pensées les plus intimes. Et pourtant, quel plus triste spécimen de comédie, de vanité et de rapacité, que ces lignes tracées sous la dictée de l'ex-officier corse !

Comédiante, *tragédiante*, disait Pie VII. Le doux pontife avait raison.

Qu'on en juge !

« ARTICLE PREMIER. — *Je meurs dans la religion* « *apostolique et romaine, dans le sein de laquelle je* « *suis né, il y a plus de cinquante ans.* »

Tout est incorrect dans cette phrase orgueilleuse, et le fond et la forme. La religion romaine ! on sait quel respect lui et son père avaient pour elle. Quant au passage : « *Il y a plus de cinquante ans* » ; il est tout simplement naïf. Du moment que Bonaparte se disait *né dans le sein de cette religion*, il devait l'être depuis plus de cinquante ans, à moins qu'il n'eût craint de voir changer cette fois encore la date de sa naissance.

ART. 2. — *Je désire que mes cendres reposent sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple français que j'ai tant aimé.*

La phrase est sonore. Est-elle juste ! Non.

Ce peuple, et cela son frère Lucien le répète sans cesse dans ses *Mémoires*, ce peuple, Bonaparte l'a renié longtemps, et s'il l'a accepté, ce n'est qu'après Brumaire, pour en faire l'instrument de ses fantastiques expériences.

Les articles 5 et 6 sont plus tristes encore. La vanité s'y joint à l'hypocrisie et celle-ci à la dénonciation.

ART. 5. — *Je meurs prématurément assassiné par l'oligarchie anglaise et son sicaire ; le peuple anglais ne tardera pas à me venger.*

Art. 6. — *Les deux issues si malheureuses des invasions de la France, lorsqu'elle avait encore tant de ressources, sont dues aux trahisons de Marmont, Augereau, Talleyrand et Lafayette. Je leur pardonne, puisse la postérité française leur pardonner comme moi.*

Mais ces hommes! qui leur avait donné l'exemple de tant d'odieuses trahisons? qui les avait choisis? Pourquoi avait-il éloigné les honnêtes gens, les républicains sincères qui avaient su reconnaître ses talents et les employer, pour ne s'entourer que de gens tarés et douteux! Triste et rigoureuse conséquence du pouvoir! On n'y aime plus les conseils; on ne recherche que les louanges. Les âmes fières se retirent; les plats valets accourent; ce sont les choyés de la première heure, en attendant qu'ils deviennent les traîtres de la dernière.

Turenne était plus modeste. Quand il était vainqueur, il disait : « *Nous* avons battu l'ennemi. » Était-il vaincu, il écrivait : « *J'ai* été battu. »

« La campagne de Belgique, a dit le lieutenant-« colonel d'artillerie Charras[1] peut se qualifier d'un

1. Charras (Jean-Baptiste-Adolphe), né le 7 janvier 1810, à Phalsbourg, expulsé de l'École polytechnique trois mois avant la Révolution de 1830, pour avoir chanté la *Marseillaise* à un banquet d'élèves; rentré à l'École, mis en non activité avec Cavaignac à Metz, à cause de ses opinions, rappelé, nommé lieutenant d'artillerie, il publia dans le *National* ses belles *Études de critiques militaires*. « Je ne connais rien, disait M. Thiers, de plus substantiel, rien d'aussi élevé comme point de vue, que les critiques militaires du *National*. Faites en sorte de découvrir le nom de ce savant et remarquable écrivain et procurez-moi une occasion de me rencontrer avec lui. » Capitaine à l'ancienneté, envoyé d'office dans les vingt-quatre heures en Algérie; nommé chef de bataillon dans la légion étrangère en 1844, lieutenant-

« mot : elle fut la campagne des hésitations, des « retards. »

Il ajoutait :

« Oubliant que l'homme n'avait eu qu'un but : sa « propre élévation ; que le règne avait par deux fois « abouti à la ruine de la France ; négligeant les fautes, « les folies, les crimes, on a créé une légende à la « place de la vérité ; montré le martyre là où fut « l'expiation ; et, grâce à des imaginations plus ou « moins sincères, il est advenu, un jour, que celui qui « avait dévasté l'Europe, foulé les peuples, épuisé la « France, excité des haines internationales, éteint le « flambeau de la Révolution, ramené notre patrie aux « institutions, aux abus de la vieille monarchie : que « celui-ci, disons-nous, a passé pour l'ange libérateur « des nationalités, pour le Messie du progrès et de la « civilisation. »

Mais, au moment de mourir, il est une question qui préoccupe surtout Napoléon, celle de l'argent.

Il énumère avec une complaisance et une mémoire étonnante les sommes qui lui reviennent, « les six « millions, placés en partant de Paris en 1815 chez « Laffitte, et leurs intérêts à raison de 5 pour 100, « depuis juillet 1815 ;

colonel en 1848, secrétaire de la commission de la défense nationale, sous-secrétaire d'État sous Cavaignac et Lamoricière, attaqué avec une violence excessive par la presse réactionnaire à cause des réformes introduites au ministère, nommé représentant par le patriotique département du Puy-de-Dôme, arrêté au 2 décembre ; enfermé à Mazas, puis à Ham, rayé des contrôles de l'armée le 23 janvier 1852 ; exilé, il épousa mademoiselle Kestner. Forcé de quitter la Belgique, il se retira en Hollande, puis en Suisse, où il publia sa belle histoire de 1813 et de 1815. Le 23 janvier 1865, il mourait à Bâle. La France avait perdu un homme.

« Les deux millions dont il dispose sur la liste « civile d'Italie avec leurs intérêts;

« Les trois cent mille francs placés chez le banquier « Torlonia;

« Les reprises sur les diamants de la couronne qui « font partie de son avoir particulier;

« Son domaine privé... qui doit se monter à plus de « *deux cent millions* de francs, savoir : 1° le porte- « feuille contenant les économies qu'il a faites pen- « dant quatorze ans sur sa liste civile[1], lesquelles se

1. État des valeurs remises à l'Empereur, au lendemain de Waterloo, le 21 juin 1815 :

DÉTAIL DES VALEURS.	EN OR ET ARGENT.	OBLIGATIONS ET EFFETS.
1.000 actions de la Banque de France....		1.260.000
38 actions du canal du Midi............		380.000
180 actions des canaux du Languedoc et et d'Orléans........................		1.800.000
Actions des Salines de l'État............		388.076.98
Une inscription sur le Grand-Livre de 15.150 francs....................		242.400
Traites sur les acquéreurs de coupes de bois.		710.341.56
Délégation sur le prix des bois, dont la vente a été ordonnée par la loi du 23 septembre 1814..................	27.81	8.680.594.45
Produit net des traites sur les coupes de bois au 15 octobre 1815, escomptées par la Banque..................	675.421.75	
En or..............................	3.287.000	
Divers bons de l'Empereur acquittés.....	56.900	
Au prince Lucien, suivant décision de l'Empereur de ce jour...............	150.000	
Au prince Eugène, en délégation sur le département de la Marne............		334.385.29
A la princesse Hortense, en délégation....		828.997.61
A la même, en délégation sur le département de la Meuse..................		324.621
Total..........	4.169.349.56	14.949.416.89

« sont élevées à plus de *douze millions* par an. (*J'ai*
« *bonne mémoire*, ajoute-t-il); 2° le produit de ce por-
« tefeuille....... les meubles de ses palais, tels qu'il
« étaient en 1814; les palais de Rome, Florence,
« Turin y compris;

« La liquidation de sa maison du royaume
« d'Italie... (faire faire les comptes par le prince
« Eugène, qui pour sa part a touché plus de qua-
« rante millions)..... »

Tout compte fait, en dehors des sommes déjà réalisées par lui et par les membres de sa famille, c'était une somme de plus de 225 millions qu'il réclamait. Pour le jeune Corse, aux habits râpés et à la bourse plate de 1795, la prétention était curieuse. En tout cas, en un tel moment, elle dénote un singulier esprit de prévoyance. Un fait suffira à le mieux apprécier : dans la liste des objets qu'il lègue à son fils, il a soin de mentionner *un nécessaire pour les dents qu'il a laissé chez le dentiste*. C'est bien là l'homme qui, en 1792, songeait à louer des hôtels meublés et, en 1795, à spéculer sur les biens nationaux.

Mais où sa vanité dépasse toute croyance, c'est dans le soin minutieux qu'il apporte à la distribution des objets dont il fait ou a fait usage.

« Je lègue à l'impératrice Marie-Louise mes dentelles; à Madame, la veilleuse en argent; au Cardinal, le petit nécessaire en acier; au prince Eugène, le bougeoir en vermeil; à la princesse Pauline, le petit médaillon; à la reine de Naples, un petit tapis turc; à la reine Hortense, un petit tapis turc; au prince Jérôme, la poignée de sabre antique; au prince Joseph, un manteau brodé, veste et culotte; au prince Lucien, un manteau brodé, veste et culotte.

De Louis et de ses autres parents, il n'est pas fait mention.

A propos des souvenirs laissés à son fils, il dit : « Je désire que ce faible legs lui soit cher, comme « lui retraçant *le souvenir d'un père*, *dont l'univers* « *l'entretiendra.* »

Dans cette liste d'objets, il en est de curieux, dont l'énumération sera la moralité de cet étrange testament.

« Je charge Marchand, mon premier valet de « chambre, de remettre à mon fils, lorsqu'il aura « seize ans :

« *Mon réveil-matin; c'est le réveil-matin de Fré-* « *déric II que j'ai pris à Potsdam.* »

« Mes trois flacons d'argent où l'on mettait mon « eau-de-vie que portaient mes chasseurs en cam- « pagne;

« Ma lunette de France;

« Mes éperons;

« Mon linge de toilette, etc.;

« Mes uniformes..... deux paires de souliers, deux « paires de bottes, une paire de pantoufles;

« Mon lavabo, son pot à eau et son pied;

« *Mes tables de nuit, celles qui me servaient en* « *France et mon bidet de vermeil.....* »

Bidet de vermeil! ce mot fait rêver. Il fait évoquer les étranges amulettes du Grand-Lama et ces curieuses figures, si finement ciselées par Saint-Simon, du roi Soleil et de ses dignes acolytes, les grands seigneurs, installés sur leurs chaises percées pour recevoir les courtisans tout glorieux de tant d'honneur.

Soyez donc César ! conduisez donc vos légions triomphantes, du Caire à Berlin, de Madrid à Moscou, pour laisser, en fait de conseils à l'héritier de tant de prétendue gloire, des bas, des culottes et un bidet, fût-il en vermeil.

CHAPITRE XI

LES CONCLUSIONS

« Chaque jour me dépouille de ma peau
« de tyran. Ma mémoire gagnera tous les
« jours. Quand les écrivains, les orateurs
« voudront être beaux, ils me rendront jus-
« tice, ils me loueront. »

Et en effet, ajoute Las Cases, chaque jour apprend à faire mieux connaître Napoléon. Aussi je ne pense pas que qui que ce soit osât aujourd'hui écrire sérieusement que c'était un méchant homme; on lui rirait au nez.

(*Mémorial de Sainte-Hélène.*)

« On ne devient pas subitement général en chef, « premier consul et empereur, disions-nous dans « notre *avant-propos*. La transformation instantanée « est un phénomène inconnu au point de vue de l'évo- « lution historique, et ces transformations mêmes, « il importe de les analyser. » Quelques pages plus loin, nous ajoutions, en parlant de Bonaparte : « Il en est de l'étude de ces météores humains, « comme de ceux qui traversent l'espace, il est né- « cessaire d'examiner les conditions de leur réappa- « rition possible, et ces conditions, si l'on veut les « apprécier en connaissance de cause, c'est au point « de départ, à l'origine de l'évolution de ces person- « nages qu'il faut remonter, tout en tenant compte

« des milieux différents dans lesquels ils se sont « trouvés placés. »

Ce programme, nous avons essayé de nous y conformer. Nous avons suivi pas à pas Bonaparte depuis sa naissance jusqu'au moment où, marié et devenu général en chef de l'armée d'Italie, il est maître de ses actes.

Sur ce nouveau terrain, nous avons assisté aux principales phases du développement de sa fortune politique et militaire, et c'est ainsi que nous l'avons conduit jusqu'au jour où, foulant aux pieds ses devoirs les plus sacrés, il réussissait, grâce à la criminelle tentative de Brumaire, à faire partie de ce gouvernement, objet de toutes ses convoitises.

A ce point, notre tâche était achevée. Dans le Bonaparte, premier consul, se trouvait déjà le futur César, le Napoléon, empereur des Français.

La métamorphose seule du nom restait à faire. Elle devait être la dernière.

Mais il ne suffit pas d'exposer les faits et de les agencer pour la plus grande commodité du lecteur, au fur et à mesure de l'apparition des documents, il faut encore, de ces mêmes faits et de cette exposition patiente, tirer les conclusions nécessaires. La moralité de l'histoire est à ce prix.

L'histoire n'est en effet que la science sociale elle-même, c'est-à-dire l'étude coordonnée du développement des éléments vivants ou inertes dont se compose le monde.

Quelle action Bonaparte a-t-il exercée et exerce-t-il encore sur les institutions militaires de la France?

La gloire qu'il a acquise suffit-elle à compenser les malheurs qu'il a causés?

Quelles sont les responsabilités ?

Telles sont les trois questions auxquelles nous allons essayer de répondre.

. . . .

Quelle action Bonaparte a-t-il exercée et exerce-t-il encore sur les institutions militaires de la France?

Bonaparte est resté :

66 mois, lieutenant en second;

12 mois, lieutenant en premier;

13 mois, capitaine;

2 mois, chef de bataillon;

22 mois, général de brigade.

Il comptait 41 mois de présence effective à son corps, au moment de sa nomination au grade de général.

Il a été destitué trois fois :

La première pour absence illégale et participation à un complot contre la sûreté de l'État, du 1er janvier 1792 au 31 août 1792;

La seconde, pour acte de complicité avec les deux Robespierre et le banquier Haller, du 9 août 1794 au 15 septembre 1794;

La troisième, pour refus d'obéissance devant l'ennemi, du 15 septembre 1795 au 13 vendémiaire.

En 1792, il a été l'objet d'une plainte en conseil de guerre pour participation à un complot.

En 1794, il a été arrêté et enfermé au fort Carré.

Il n'a obtenu qu'un seul grade régulièrement, celui de lieutenant, et celui-là à l'ancienneté.

Il a été nommé capitaine, à la suite de la journée du 10 août 1792.

Il a été fait chef de bataillon par Robespierre le jeune et Salicetti.

Il a été promu général de brigade par Robespierre le jeune, Barras et Salicetti.

Il a été remis dans son grade de général et attaché à l'expédition maritime de Corse par Salicetti et Turreau, le 15 septembre 1794.

Il a été rappelé au service et choisi comme général en second de l'armée de l'intérieur par Barras, le 13 vendémiaire 1795.

Il est devenu général de division et général en chef de l'armée de l'intérieur, grâce à Barras, le 16 octobre 1795.

Il a eu le commandement de l'armée d'Italie par Barras, le 7 mars 1796.

Il a obtenu celui de l'armée d'Égypte, grâce à Barras et au Directoire, le 12 avril 1798.

Enfin, il est arrivé premier Consul par lui-même et, cette fois sans Barras, le 18 brumaire.

Bonaparte n'a donc eu qu'un seul grade émanant de l'autorité centrale, celui de lieutenant. Tous les autres, il les a dus aux représentants du peuple en mission ou aux Directeurs.

Cette prédominance de l'élément civil dans sa carrière n'a rien de bien surprenant. Bonaparte a toujours eu peu de rapports avec ses chefs et ses égaux. Les bureaux de la guerre lui ont montré une hostilité qui ne s'est pas démentie, même pendant la campagne d'Égypte. Deux généraux seulement lui ont temoigné de la bienveillancee tont encouragé ses efforts, les généraux Dutheil et Dugommier. Il est même hors de doute que s'ils l'eussent eu plus longtemps et de façon plus suivie sous leurs ordres, ils fussent parvenus à assouplir son caractère fantasque et entier. Au régiment, où il arrivait joyeux, il se heurta aux clas-

sifications sociales, aux froissements journaliers de la vie en commun, aux mesquineries jalouses des camarades, à cette discipline enfin qui prétend parfois *hiérarchiser* jusqu'à l'intelligence. Ce fut alors qu'il alla là où il trouvait un écho à ses douleurs intimes. Il fréquenta de préférence ses compagnons en souffrance, les commissaires des guerres, les bourgeois, ces déclassés de l'ancien régime. Et puis, cette perspective de prendre sa retraite comme capitaine, avec la croix de Saint-Louis, après quarante ans d'une existence monotone de garnison caserne, n'avait rien de bien entraînant. Il rêva d'autres destinées et s'occupa de travaux littéraires ou d'études sociales. Dans ce domaine de la pensée, du moins, il n'avait pas de chef; il était le maître absolu, et quel maître! Quelle puissance!

Le reste vint tout naturellement. Cet encouragement qu'il ne trouvait pas dans son milieu, il continua à le prendre près des élus de la nation. Ceux-là du moins le comprirent. N'est-ce pas Robespierre le jeune qui le premier le signala à son frère comme un officier d'un génie transcendant? Barras, Fréron, Salicetti, Doulcet, Debry, Tallien, Turreau, ne l'ont-ils pas continuellement soutenu et relevé au moment où sa chute allait être irréparable?

Évidemment, ces procédés d'avancement sont irréguliers. Une fois au pouvoir, Bonaparte aurait dû s'apercevoir des inconvénients multiples d'un système semblable, s'il venait à se généraliser. Mais ce qui avait été pour lui une exception fâcheuse, devint avec lui la règle commune. Les sages dispositions du Comité militaire furent négligées. Le bon plaisir du maître fut la loi. C'était un principe de

gouvernement, un moyen pour obliger les officiers à des démarches obséquieuses. « Un officier qui solli-« cite est dans la main, » disait l'un des grands chefs du personnel. Le fait était possible ; mais les conséquences, les avait-on entrevues? Certes, il en vint beaucoup s'inscrire sur le registre fatal et s'incliner devant le César, répartiteur de toute grâce; mais ceux-là mêmes, qui couraient ainsi faire acte de servilisme, devaient être les premiers à l'abandonner plus tard, à l'heure du danger, pour aller offrir leurs hommages intéressés au nouvel arrivant. Quant aux bons, aux vaillants, ils restaient impassibles, ne pouvant se résoudre à ce qu'ils croyaient contraire à leur dignité. Ils se contentaient d'assister attristés à cette grande folie.

Un jour de fête, une jeune fille, belle et fort richement dotée, se voyait entourée d'une foule de soupirants sollicitant la faveur d'être inscrits sur son carnet de danse. « Lequel faut-il choisir pour mari? » demandait-elle à un vieil ami. « Celui, » répondit ce dernier, « qui se tient dans l'ombre, près de cette « portière, qui vous admire avec ses bons gros yeux « et qui n'ose vous inviter. Il ne veut ni s'exposer « à un refus, ni se commettre avec ces flatteurs. »

Combien d'officiers de valeur sont comme ce timide; ils n'osent ni ne veulent s'approcher. Et ce sont souvent les meilleurs.

Or, cette soif d'avancement et ces procédés du premier Consul et de l'empereur se renouvelèrent sous le second empire. Seulement, comme il existait une loi sur l'avancement, votée par le gouvernement précédent, on la tourna en créant des corps nouveaux en multipliant les situations irrégulières, les siné

res et les expéditions lointaines. Les conséquences, on les connaît.

Dans un état démocratique l'avancement doit être simple et logique. L'ancienneté en sera la base, disait M. de la Tour du Pin en 1789; le choix dans les grades élevés, l'exception. Quant à ce choix et à cet avancement, ils devront être réglés de telle sorte que chacun sache ce à quoi il peut prétendre et ce à quoi il a droit. Ce jour-là seulement l'officier aura reconquis sa dignité; la nation, sa sécurité. Il faut mettre les chefs à l'abri de leurs faiblesses mêmes. L'armée n'est pas faite pour un homme, mais pour le pays.

A ce propos, un des faits les plus curieux à constater, c'est le peu d'intérêt et de perspicacité que Bonaparte a montré, relativement à la réorganisation de l'armée française.

De 1788 à 1792, il y eut une véritable fièvre de rénovation dans l'armée, fièvre dont nous pouvons nous faire une idée par ce qui s'est passé à la suite des événements de 1870. Les noms des membres du Comité militaire de la Constituante étaient dans toutes les bouches, les rapports des Noailles, des Wimpfen, des Dubois-Crancé, des Bouthillier, des Emmery, dans toutes les mains. C'était à qui présenterait quelque réforme de son cru. Cette expansion était patriotique; elle était naturelle. Bonaparte ne la partagea point. Il était tout à l'histoire de sa chère Corse, à ses théories sociales, à ses rêves d'indépendance. Cet ordre d'idées ne lui convenait guère. A cette époque d'abord, il portait peu d'intérêt à la France. Et puis, le jeune officier est positif plutôt que spéculatif. Ce n'est pas un organisateur militaire dans le sens absolu du mot. C'est un *agenceur*, *un metteur en œuvre de première force*,

une sorte de *maître d'hôtel* exceptionnel. Pourvu que de la cuisine on lui fasse parvenir les plats nécessaires pour dresser le couvert et recevoir son monde, peu lui importe leur qualité et la manière dont ils ont été préparés. Pour lui, les hommes sont des pions, des unités; le jour où ils manqueront, il les remplacera par des pièces de canon, des murailles ou de la terre.

Telle il a trouvé l'armée en 1796, telle il l'a conservée sans la perfectionner, tout au contraire. Par la création de la garde consulaire destinée à devenir le noyau de la garde impériale, par la suppression de la demi-brigade, par la reconstitution de la dignité de maréchal de France, par les dotations militaires et par l'institution de la Légion d'honneur, il acheva de compromettre l'excellente organisation qui avait fait sa fortune militaire [1]. Cette faute, Louis XIV l'avait commise, malgré les observations réitérées de Letellier et de Colbert. Les corps privilégiés tuent les armées, répétaient sans cesse les deux intelligents ministres. Ils ne devaient pas être écoutés, pas plus que les deux

1. Les seules modifications apportées par le Consulat et l'Empire à l'organisation générale de l'armée furent les suivantes :

Organisation de la garde des Consuls, le 13 nivôse an VIII;

Des chasseurs à cheval de la garde des Consuls, le 18 thermidor an IX;

Des vétérans de la garde des Consuls, le 28 septembre an IX;

De deux corps de vélites, le 30 nivôse an XII;

De l'artillerie de la garde, le 10 thermidor an XII;

D'un régiment de vélites et d'un régiment de fusiliers de la garde, le 19 septembre 1806;

Suppression des demi-brigades et leur remplacement par des régiments, en vendémiaire an XII.

A ces changements, il faut ajouter la création des compagnies de voltigeurs, des inspecteurs généraux, de dix-huit maréchaux d'Empire, des écoles de Fontainebleau et de Metz, et de l'institution de la Légion d'honneur.

Napoléons ne devaient profiter des leçons de l'expérience du passé. A certaines hauteurs, paraît-il, on ne voit plus sainement les choses d'ici-bas.

Aussi, quand, au lendemain des désastres de Russie, Bonaparte se trouva en présence de l'Europe coalisée et de l'armée nationale allemande formée par les Scharnhorst et les Stein, ces patients copistes de Dubois-Crancé, quand il vit ses troupes éparpillées dans une multitude de places fortes, ces plaies des États, il fit un retour pénible sur lui-même. En revenant de l'île d'Elbe, il cria bien : *Vive la nation!* et s'adressa au sentiment national pour tenter de galvaniser le cadavre. Il était trop tard; l'instrument merveilleux que lui avait légué la Convention, il l'avait faussé. Les armées, en effet, valent seulement par les idées qui les meuvent. Aussi, après Waterloo, ne laissa-t-il que le vide. Ce vide devait durer soixante ans.

Ces fautes ! qui les aurait aperçues? qui les aurait avouées? qui les aurait atténuées? Étaient-ce ses généraux? ceux qui avaient servi tous les pouvoirs, la République et l'Empire, la légitimité et le gouvernement de Juillet? Or, ceux-là seuls restaient debout. Les autres, les purs, il y avait beau temps qu'ils avaient été mis à l'écart.

Les résultats, qui ne les connaît ? qui ne les a subis? C'est avec cette organisation étriquée de 1832, ce recrutement illogique, ce système d'armée sans réserves assurées, sur lesquels vinrent s'enter les tristes parodies du premier empire, qu'on aboutit à la catastrophe de 1870. L'emploi des mêmes hommes ne pouvait produire que les mêmes effets.

Toutes les questions militaires, quelles qu'elles soient, touchent à une question civile correspondante

et réciproquement. Fait-on un chemin de fer? les intérêts de commerce et de défense nationale s'y combinent à tout instant. Fait-on un pont, une route, une place? les mêmes connexités se présentent. S'agit-il de recrutement, de temps de service, etc.? aussitôt se dressent mille problèmes communs au civil et au militaire. En un mot, toute affaire dite militaire, ne doit pas être traitée seulement sous le point de vue étroit de la spécialité qui la concerne, mais encore au point de vue de l'État et de la nation. Cela se comprend aisément. Le gouvernement a le devoir strict de s'assurer que toutes les forces dont il dispose ne puissent tourner contre lui et qu'elles soient en mesure, à un moment donné, d'être concentrées là où elles sont nécessaires, le plus rapidement possible et dans les meilleures conditions matérielles qui se puissent imaginer. Il a l'obligation rigoureuse de régler à l'avance ce terrible moment de crise, qu'on appelle le passage du pied de paix au pied de guerre, et de préparer à cette intention tous les rouages des administrations, afin d'éviter les pertes de temps, les surprises et les récriminations. La nation, elle aussi, par l'organe de ses représentants, a un droit d'investigation incessante dans ce grave problème des armées. Elle doit voir si les sommes payées par elle ne sont pas employées inutilement, en partant de ce principe que chaque millier de francs économisé représente l'entretien annuel d'un homme sous les drapeaux. Elle doit enfin exiger que les chefs chargés, à un moment donné, de défendre l'honneur national dans ce qu'il a de plus élevé et de plus sacré, soient à la hauteur de la mission qu'ils doivent remplir. Sur ce point capital, il ne doit y avoir, ni vieux cama-

rades ni politique de compromis ; le sort de la patrie est en jeu. La Convention l'avait su comprendre, comme autrefois Richelieu.

Confier la défense d'une place forte à un homme qui ait l'âme moins ferme que la pierre de sa forteresse, ou le commandement d'une armée à un chef incapable au physique et au moral, c'est, disait le grand ministre, de la part du chef de l'État, un crime de lèse-nation, car de cette place ou de la conduite de cette armée peut dépendre le salut de l'État tout entier.

Mais ce n'est pas seulement sous le rapport de la fièvre de l'avancement et de l'organisation que la légende napoléonienne a exercé une influence fâcheuse, elle a porté aussi atteinte à la moralité de l'armée.

Les proclamations de Bonaparte en Italie et en Égypte ont été le point de départ d'un système désastreux qui a fait école, celui des expéditions *utilitaires*. En donnant à ses subordonnés la fortune comme objectif de leurs efforts, le chef corse modifiait ce merveilleux esprit d'abnégation qui, jusque-là, avait dominé dans les armées de la République. De sa part, une telle conduite était le résultat d'une combinaison bien arrêtée. Napoléon III devait la suivre, à propos des expéditions lointaines entreprises pour la plus grande satisfaction d'intérêts particuliers. Triste principe, dont le plus clair résultat a été de détruire chez certains officiers, rares il est vrai, les idées d'honneur et de délicatesse qui doivent régner dans une armée nationale, et de donner naissance à cette arrière-pensée de ne voir dans la noble carrière des armes qu'une simple affaire de com-

merce, se traduisant par un actif ou un passif. De là, aux *pronunciamentos*, la distance est insensible. Derrière les appels de Bonaparte à la cupidité, en 1796 et 1798, on pouvait donc voir poindre le 18 Fructidor, le 18 Brumaire et l'invasion, comme derrière les campagnes du second empire, on était en droit de pressentir Metz et la perte de l'Alsace et de la Lorraine.

La gloire. — Ma gloire! A Sainte-Hélène, ce mot est continuellement dans la bouche de Napoléon. « L'univers vous entretiendra de *ma gloire*, » dit-il à son fils. « Pensez à *ma gloire ; la gloire* que j'ai acquise... » répète-t-il aux quelques serviteurs qui l'entourent à son lit de mort. « Une grande réputa-« tion, disait-il à Bourrienne[1], *c'est un grand bruit.* « *Plus on en fait, plus il s'étend au loin.* Les lois, les « institutions, les monuments, les nations, tout cela « tombe ; mais le bruit reste et retentit dans d'autres « générations.

« Mon pouvoir tient à *ma gloire* et *ma gloire* aux « victoires que j'ai remportées. Ma puissance tombe-« rait, si je ne lui donnais pour base encore *de la* « *gloire* et des victoires nouvelles. La conquête m'a « fait ce que je suis, la conquête seule peut me main-« tenir... »

Il semble, en vérité, que l'étrange officier corse veuille tout subordonner à *sa gloire.* « Au lieu d'être

1. « Ce Bourrienne, dit Lucien Bonaparte dans ses *Mémoires*, secrétaire intime, fut d'abord grand favori et même ami, autant que quelqu'un ait pu jamais se flatter d'être ainsi considéré du premier Consul ; car les Duroc, les Lannes et même Bertrand et Las Cazes, quoique sans doute faits pour être aimés par lui, en ont été plutôt estimés et appréciés selon le degré et la qualité de leur mérite personnel et vis-à-vis de lui, dans les différentes positions sociales civiles et militaires où ils les a trouvés et où il s'en

« absorbé, *lui*, c'est nous, disait Bernadotte, en 1804,
« nous, pauvres soldats qui n'avons rien fait pour la
« patrie, comme chacun sait, que de verser notre sang
« pour elle, c'est nous qui sommes *absorbés à la lettre*.

« Ainsi, il n'y aura plus de *gloire* que près de *lui*,
« qu'avec *lui*, que par *lui* et malheureusement pour
« *lui*, puisqu'il est entré dans le bon plaisir du peuple
« souverain de se dépouiller pour un empereur de sa
« façon, c'est sans doute à condition qu'on lui *donnera*
« *la paix*, à ce pauvre peuple abdicateur, et vous
« verrez comment il l'aura !...

« Allons, soldats, en avant! Vive l'Empereur! au
« lieu de : Vive la République! C'est bien plus beau. »

Bernadotte avait raison. Tout un peuple est-il, comme l'éprouvette ou la cornue d'un chimiste en quête de quelque réaction nouvelle, destiné à faciliter les entreprises du premier aventurier étranger venu? évidemment non. La gloire militaire est du domaine national. Elle n'appartient pas à tel ou tel. Pour l'acquérir, le détenteur des pouvoirs publics n'a pas le droit d'entraîner dans des folies sans issue, la société qui lui a délégué tout ou partie de ses pouvoirs.

est servi plutôt qu'il ne les a aimés. L'amitié commande la confiance presque exclusive et surtout l'égalité. Bourrienne, quel qu'il fût, et il semble que l'auteur des *Mémoires* n'était pas émerveillé de sa supériorité, a réellement traité d'égal à égal avec Napoléon pendant une partie de sa brillante carrière politique. Cela ne dura pas assez au gré de Bourrienne, et il s'en est un peu vengé dans ses *Mémoires*, comme font certains amants qui ont à se plaindre de leurs maîtresses et qui révèlent ce qu'ils connaissent de leurs défauts. A tout prendre, les *Mémoires* de Bourrienne nous semblent donner une idée assez juste du jeune officier d'artillerie, du grand général et du premier Consul. Il n'a pas été à même de juger l'empereur; il était trop sous la remise. »

La gloire de Turenne, de Vauban, de Catinat, de Hoche, de Marceau, de Desaix, de Kléber, de Dubois-Crancé se comprend. Elle est d'ordre relatif. Celle d'Alexandre et de César s'explique ; elle correspond à une époque de barbarie, où les peuples ne comptent pas encore. Au lendemain de la Révolution, une pareille maxime restait un anachronisme. Elle faussait l'esprit public, en faisant de l'appel au peuple une sorte de pavois officiel pour le premier soldat ambitieux venu.

D'ailleurs, en prenant cette gloire dans son côté intrinsèque, il s'agit de savoir si elle peut entrer en compensation des pertes subies et des souffrances éprouvées. Il y a là un bilan à établir, celui que fait toute bonne maison à la fin de chaque année.

Les gloires acquises pendant la Révolution, depuis 1792 jusqu'à la paix de Campo-Formio, rentrent dans le capital d'honneur de la nation. Loyalement conquises pour la défense des libertés publiques, elles s'inscrivent en lettres d'or dans les fastes militaires de la France et se traduisent par les immortelles bataillles de Jemmapes, de Wattignies, de Fleurus, d'Arcole, de Rivoli, de Zurich, etc... au même titre que nos adversaires ont le droit de se glorifier de leurs victoires de Waterloo et de Sedan. Mais les campagnes d'Égypte, l'expédition de Saint-Domingue, les folies guerrières de l'Empire, la conquête de l'Espagne, rentrent dans les comptes particuliers inhérents à l'ambition d'un seul homme. Qu'on fasse la balance ! D'un côté, nous voyons bien beaucoup de bruit, des bulletins de victoire mensongers, des histoires légendaires destinées aux petits enfants, une colonne de fonte surmontée d'un officier du dix-neu-

vième siècle vêtu en Romain du bas empire, un arc de triomphe, et de l'autre : que de citoyens enlevés à la fleur de l'âge! de familles ruinées, de désastres de toute sorte accumulés! puis, comme dividende final : deux invasions, le démembrement du territoire, une dette écrasante et l'introduction d'un nouvel élément de discorde, fourni par une troisième classe de prétendants.

Donc, qu'en conclure? la nécessité d'un peu moins de gloire pour un soldat, d'un peu plus de stabilité et de tranquillité pour un peuple. Si la guerre est la grande moralisatrice des nations et entre comme un terme obligatoire dans la formule du progrès humain, c'est à la condition d'être la résultante naturelle de l'évolution des sociétés, et non des convoitises ou des ardeurs d'un individu.

Il reste un autre point de vue à envisager. Ces gloires militaires absorbent tout. Elles font le vide autour d'elles, en attendant qu'elles le fassent après elles. Elles détruisent toute vie, car elles sont la négation de toute vitalité. Elles ressemblent à ces gros arbres qui arrêtent la croissance des arbrisseaux leurs voisins.

Utiles toujours, lorsqu'elles sont des puissances de paix, c'est-à-dire de nature essentiellement civile et qu'elles ne prétendent pas à la perpétuité, elles deviennent dangereuses, du moment où elles ont pour fondements, l'armée et la guerre.

Paix et guerre constituent les deux éléments de la vie d'une nation, mais en tant que la guerre ne soit qu'éminemment transitoire.

Un homme d'infiniment d'esprit, de la Comédie-Française, exprimait bien cette idée, à propos de

Rachel, l'artiste incomparable. Quand elle jouait, disait-il, la salle était comble. Les autres jours, le public ne venait pas; la moyenne des recettes s'en ressentait. Actuellement, les talents des acteurs ont atteint une valeur égale remarquable; rien ne détonne, aussi la salle est-elle remplie chaque soir, les recettes excellentes, le bilan annuel surprenant. C'est *l'aurea mediocritas* du poète, dans toute l'acception du mot.

Donc, un peu moins de gloire militaire personnelle pour les chefs d'emploi et un peu plus de bonheur pour le peuple, c'est ce qu'on est en droit de désirer.

. . . .

Les responsabilités! — Il y a deux sortes de responsabilités, *les responsabilités de nature*, *les responsabilités de milieu.*

Examinons-les successivement.

Le grand-père de Bonaparte, messire Joseph, est mort à quarante ans des suites d'une affection cancéreuse de l'estomac. Son père, Charles, a succombé à la même maladie.

Ce Charles était bel homme, aimable, léger, insouciant, sans ordre, anti-religieux et poète à ses heures. « Il aimait les substances fortes et les liqueurs spiri- « tueuses, » a dit Napoléon.

Sa grand-mère maternelle, madame Ramolino, était Corse dans le vrai sens du mot. Passionnée, ardente, énergique, elle avait épousé en secondes noces un bel officier suisse au service de Gênes, blond, gras, placide et grand buveur, le capitaine Fesch.

Sa fille, sombre, fanatique, volontaire, ignorante de toutes choses, mais sérieuse et très positive,

s'était éprise du jeune et bon Charles, encore enfant.

De leur union, qui a duré dix-neuf ans, sont nés treize enfants, dont huit ont vécu.

Le père est mort à trente-neuf ans, la mère à quatre-vingt-sept.

Quelle a été, dans cette alliance, la part de l'hérédité pour Bonaparte?

Cette question préoccupait fort Napoléon, à ses derniers moments. Huit jours avant sa mort, il disait encore au docteur Antommarchi, à propos de la terrible maladie dont il se voyait atteint : « Les vomisse-
« ments qui se succèdent presque sans interruption
« me font penser que l'estomac [1] est celui de mes
« organes qui est le plus malade, et je ne suis pas
« éloigné de croire qu'il est atteint de la lésion qui
« conduisit mon père au tombeau, je veux dire, d'un
« squirre au pylore..... Je m'en suis douté dès que
« j'ai vu les vomissements devenir fréquents et opi-

1. Autopsie faite par le docteur Antommarchi, à Sainte-Hélène.

« . . . .

« A partir du grand cul de sac de l'estomac, presque toute la
« surface interne de cet organe était occupée par un ulcère
« cancéreux qui avait son centre à la partie supérieure, le long
« de la petite courbure de l'estomac, tandis que les bords irré-
« guliers, digités et linguiformes de sa circonférence s'éten-
« daient en avant, en arrière de cette surface intérieure, et depuis
« l'orifice du cardia jusqu'à un bon pouce du pylore. L'ouverture,
« arrondie, taillée obliquement en biseau, anx dépens de la face
« interne du viscère, avait à peine quatre à cinq lignes de dia-
« mètre en dedans et deux lignes et demie au plus en dehors;
« son bord circulaire, dans ce sens, était extrêmement mince,
« légèrement dentelé, noirâtre, et seulement formé par la mem-
« brane péritonéale de l'estomac. Une surface ulcéreuse, grisâtre
« et lisse, formait d'ailleurs les parois de cette espèce de canal,
« qui aurait établi une communication entre la cavité de l'esto-
« mac et celle de l'abdomen, si l'adhérence avec le foie ne s'y

« niâtres. Il est pourtant bien digne de remarque que « je n'ai souffert de cet organe que dans ces derniers « temps, et tandis que mon père aimait beaucoup les « substances fortes et les liqueurs spiritueuses, je n'ai « jamais pu en faire usage[1]. » Et il ajoutait le lende- « main : « Faites avec soin l'examen anatomique de « mon corps, de l'estomac surtout. Les médecins de « Montpellier avaient annoncé que le squirre au py- « lore serait héréditaire dans ma famille[2]. »

Le docteur ne répondit rien, et pour cause. C'était, en effet, à une affection héréditaire, comme la phtisie, la névropathie, que succombait le prisonnier de Longwood[3]. Toutefois, l'invasion du mal ne pouvait dater que de la captivité de Sainte-Hélène, car le cancer de l'estomac ne dépasse guère cinq années d'existence, au moment où il tue celui qui en est atteint.

« était opposée. L'extrémité droite de l'estomac, à un pouce de « distance du pylore, était environnée d'un gonflement ou plutôt « d'un endurcissement squirreux annulaire, de quelques lignes « de largeur. L'orifice du pylore était dans un état tout à fait « normal. Les bords de l'ulcère présentaient des boursouflements « fongueux remarquables, dont la base, dure, épaisse et squir- « reuse, s'étendait ainsi à toute la surface occupée par cette « cruelle maladie.

« Le petit épiploon était rétréci, gonflé, extrêmement durci et « dégénéré. Les glandes lymphatiques de ce repli péritonéal, « celles qui sont placées le long des courbures de l'estomac, ainsi « que celles qui avoisinent les piliers du diaphragme, étaient en « partie tuméfiées, squirreuses, quelques-unes même en suppu- « ration. »

1. 28 avril 1821; rapport d'Antommarchi.

2. 29 avril 1821; rapport d'Antommarchi.

3. Cette maladie, bien qu'héréditaire, n'atteint pas tous les membres d'une famille. Elle reste souvent à l'état de disposition et de transmissibilité dans les membres non atteints et dans leurs descendants.

Fait à constater, Bonaparte avait considérablement maigri depuis son départ de France. Or, cet embonpoint, qui était également une disposition héréditaire, il l'avait acquis à l'âge où il se montre d'habitude, trente-quatre ans, lorsqu'il était sorti de la période militante personnelle, et que, plus tranquille, il avait pu exercer presque sans opposition les hautes facultés de conception, d'entreprise et d'exécution, dont il était doué.

Quant à cet embonpoint, il avait lui-même succédé à un état de maigreur maladive extrême, restée légendaire pendant les campagnes d'Italie et d'Égypte, et qui correspondait à une autre influence héréditaire, celle de la névropathie. La nature épileptiforme de Bonaparte pendant sa jeunesse fut en effet une manifestation de la névropathie héréditaire dans sa famille, autant que le fut le squirre. Nous avons eu l'occasion d'en parler à propos de la sauvagerie de son caractère à l'école, de ses idées de suicide à Douai, des désespérances continuelles de sa jeunesse et de cet état de fièvre nerveuse qui le quitta seulement pendant le consulat.

L'action physiologique des deux ascendants a donc été réelle. Tous deux ont marié et ensuite confondu dans la personne de leurs enfants les dispositions au squirre et à la névropathie.

Ces dernières ont, en effet, atteint : la première, quatre hommes de père en fils ; la seconde, les filles, ce qui est dans l'ordre [1]. Pour Lucien, son tempérament eut beaucoup d'analogie avec celui de son père. Comme lui, il fut léger, insouciant, sans ordre,

1. Lucien est mort, comme Napoléon, des suites d'un cancer à l'estomac ; Caroline, également.

beau parleur et porté aux études littéraires ; aussi fut-il toujours le préféré de la mère. Le fait est naturel.

Chez Bonaparte, les dispositions héréditaires se sont mêlées. Il a donc été épileptique et squirreux ; et la preuve de cet héritage, on la retrouve :

1° Dans la nature épileptiforme de sa jeunesse,

2° Dans l'exaltation de son intellect.

3° Dans le cancer.

Et, fait curieux, si l'on envisage dans son ensemble la carrière de cet extraordinaire officier, on est à même d'observer qu'elle correspond à trois états différents de sa nature :

De son enfance au consulat à vie, prédominance de la mère et de l'état épileptiforme, maigreur maladive correspondante ;

Du consulat à vie à l'exil, état neutre, embonpoint ;

A Sainte-Hélène, état squirreux, maigreur, prédominance de l'hérédité paternelle.

Le tempérament nerveux et bilieux de Bonaparte, qui n'est que la résultante de ces influences héréditaires, a donc été l'agent principal de sa puissance d'action. L'ardeur déployée dans toutes ses entreprises, la vivacité de son imagination, ses excès de passion pour Joséphine, ses violences extrêmes, en un mot tout ce qui constitue le génie de cet homme, sont autant de témoignages irréfragables de cette surabondance d'action nerveuse, dans le mode affectif[1]. Tel est le tempérament.

1. Cette constatation concorde avec les observations qu'on est à même de faire journellement :

Le *lymphatique* est lent, mou, paresseux, sans imagination,

Le docteur Antommarchi nous a laissé la description anatomique de son corps, aussitôt après la mort :

« Le corps présentait la plaie d'un cautère fait au « bras gauche, et plusieurs cicatrices, savoir : une à « la tête, trois à la jambe gauche, dont une sur la « malléole externe, une cinquième à l'extrémité du « doigt annulaire de la main gauche; enfin, il y en « avait un assez grand nombre sur la cuisse gauche.

« La hauteur totale du sommet de la tête aux « talons était de cinq pieds deux pouces et quatre « lignes.

« L'étendue comprise entre ses deux bras, en par- « tant des extrémités des deux doigts du milieu était « de cinq pieds deux pouces.

« De la symphyse du pubis au sommet de la tête, « il y avait deux pieds sept pouces quatre lignes.

« Du pubis au calcanéum, deux pieds sept pouces.

« Du sommet de la tête au menton, sept pouces et « six lignes.

« La tête avait vingt pouces et dix lignes de circon- « férence.

« Le front était haut, les tempes légèrement dé-

méthodique, régulier, conservateur de tout et de lui-même. En campagne, il ramasse les lauriers des autres.

Le *bilieux* est mélancolique; il s'éloigne volontiers de la mêlée. Il fuit les hommes. Il a peur des innovations. Il est pessimiste sans élévation d'idées; il est énergique, jaloux et ambitieux à froid.

Le *nerveux* est sujet à des variations; il a les passions courtes et nombreuses, de l'imagination.

Le *sanguin* recherche la lutte, les femmes, la musique, la danse; au feu, il fait les hommes d'élan.

Le *lymphatique, bilieux et nerveux* fait le général en chef, l'auteur de grandes conceptions.

« primées, la région sincipitale très forte et très « évasée.

« Cheveux rares et de couleur châtain-clair.

« Cou un peu court, mais assez normal.

« Poitrine large et d'une bonne conformation.

« Abdomen très météorisé et volumineux.

« Les mains, les pieds un peu petits, mais beaux et « bien faits. »

Le docteur Antommarchi ne put aller plus loin. Quand il voulut passer à l'examen si intéressant du cerveau, il fut arrêté *durement* par les autorités anglaises, présentes à l'opération. Il put seulement faire l'application du système crânéologique des docteurs Spürzheim et Gall à la tête fraîchement rasée du mort. Voici les signes les plus apparents qu'il a été à même de reconnaître :

« Organe de la dissimulation.

« Organe des conquêtes.

« Organe de la bienveillance.

« Organe de l'imagination.

« Organe de l'ambition, de l'amour de la gloire.

« Organe de l'individualité ou connaissance des « individus et des choses.

« Organe de la localité, des rapports de l'espace.

« Organe du calcul.

« Organe de la comparaison.

« Organe de la causalité, de l'esprit d'induction, « de tête philosophique. »

Comme nous le disions au début de cette étude[1], nous ne rechercherons pas ce qu'il peut y avoir de vrai ou de faux dans cette nomenclature. Le souvenir

1. *Bonaparte et son Temps* (tome Ier, p. 207).

des événements du passé influe d'une façon inconsciente même, sur le jugement émis par le savant de meilleure foi.

D'ailleurs, il est d'autres signes qui permettent de compléter l'appréciation du caractère de cet homme surprenant, ce sont ses habitudes.

Bonaparte avait des manies. « Il marchait les mains « derrière le dos, raconte Bourrienne. Il faisait fré- « quemment un mouvement involontaire de l'épaule « droite qu'il relevait un peu et en même temps un « mouvement de la bouche de gauche à droite, tic « d'habitude convulsif. Il aimait à s'asseoir sur les « tables. Il martyrisait les bras de son fauteuil quand « il était de mauvaise humeur. Le son des cloches lui « faisait un effet extraordinaire. Il ne pouvait souffrir « les robes de couleur, les femmes enceintes. Il par- « lait quelquefois trop, d'autres fois, il était silencieux. « En discutant il disait ses secrets. Il était sujet aux « névralgies de la face. Il aimait dormir, se levait à « sept heures, soignait sa toilette de corps, déjeunait « très légèrement à dix heures, prenait du café et « prisait. Il affectionnait les bains très chauds et y « restait longtemps. Il ne croyait pas à la médecine. « Il n'admettait que les vérités démontrées. Il ne sen- « tait pas la mesure des vers, était peu poli avec les « femmes, peu religieux et mauvais payeur. Il avait « peu de mémoire pour les noms propres, les mots et « et les dates; par contre, il en possédait une prodi- « gieuse pour les faits et les localités. »

Tous ces détails sont fort curieux, fort bien observés. Il importe de s'y arrêter, surtout au dernier. En effet, ce don de se rappeler les faits et les localités tient à l'œil. Or, l'œil c'est le miroir de l'âme ; c'est,

si l'on ose s'exprimer ainsi, la fenêtre de ce cabinet de travail toujours en activité, qu'on appelle le cerveau.

Chez Bonaparte, le regard a une signification particulière, il est net. Il semble vouloir fouiller au fond de l'âme de celui qu'il fixe. Il a ce quelque chose d'indéfinissable qui faisait tant d'impression sur cette malheureuse Joséphine, lorsqu'il allait la voir rue Chantereine. Il représente, en un mot, la partie visible et prédominante du génie militaire si extraordinaire de cet homme.

On ne dit pas pour rien de quelqu'un doué d'une saine appréciation des choses de la guerre sur le terrain, qu'il a le *coup d'œil militaire*.

Le coup d'œil militaire est en effet une qualité complexe, autant physique que morale.

Physiquement, celle-ci résulte d'une bonne vue[1], d'une bonne audition, et moralement d'une foule de qualités qui sont la décision, la rapidité de concep-

1. *Une bonne vue* est celle qui distingue nettement des deux yeux et également aux petites distances les objets fins, moyens et gros, et aux grandes distances, les objets gros.

Aux petites distances, une bonne vue doit lire rapidement les petits caractères et reconnaître des deux yeux ensemble et séparément, de suite et sans erreur, tous les signes des cartes topographiques.

Aux distances moyennes, qui sont celles de 50 à 500 mètres, une bonne vue doit distinguer des deux yeux, vite et nettement, les objets de dimension moyenne, les cibles et leurs cercles, les étendards, les pavillons, les signaux, les couleurs.

Aux grandes distances, de 500 à 2 et 3,000 mètres, une bonne vue est celle qui des deux yeux apprécie les reliefs et dépressions de la terre, les gros objets de la surface, enfin et surtout celle qui reconnaît un ennemi à sa tournure, à la forme et à la couleur de ses vêtements.

(Tous ces renseignements techniques, je les dois à l'obligeance de mon ami, l'éminent chirurgien militaire, le docteur *Cugnier*).

Note de l'auteur.

tion, la correction et la promptitude du jugement et la faculté d'embrasser d'un seul coup, soit par la vue, soit en esprit, un vaste ensemble de faits ou de terrain, de les synthétiser rapidement. En un mot, on peut définir le *coup d'œil militaire*, l'aptitude à juger promptement et sûrement les conditions de l'attaque et de la défense, par la vue, l'ouïe et l'intelligence. Le caractère permet enfin d'utiliser immédiatement cette aptitude, et d'appliquer la solution fournie par le jugement.

Le coup d'œil physique est donc la partie essentielle du coup d'œil militaire.

Or une bonne vue est celle qui s'exerce sans moyens artificiels, notamment sans lunettes, et qui est presque indifférente aux accidents atmosphériques, tels que soleil éclatant, crépuscule, brouillard léger, pluie fine.

La vue dite perçante est celle qui jouit d'une vive acuité de près, à distance moyenne et de loin. Elle distingue des troupes, là où d'autres reconnaissent seulement des opacités indéfinies; des mouvements, là où d'autres aperçoivent l'immobilité; des rayons éclatants et des couleurs de vêtements, là où d'autres ne voient que confusion.

Les principales défectuosités de la vue chez les militaires sont la myopie et la presbytie, isolées ou mêlées dans un seul ou entre les deux yeux. Le soldat myope est peureux, tire sur ses camarades, provoque de fausses alertes, est étourdi et méticuleux. Le chef myope ne peut manœuvrer ; il compromet la vie des siens.

La presbytie consiste à mal voir de près et assez bien, mais non, bien, ni très bien de loin. La lecture des dépêches, des livres et des cartes est lente, labo-

rieuse, fautive, surtout pour l'appréciation des hachures ou des courbes représentatives du terrain. Au loin, les formes et les tons sont mal accentués, mal jugés. Un militaire fortement presbyte ne reconnaît bien ni ses ennemis, ni un signal, ni une couleur, ni la valeur d'un terrain. Il est d'ailleurs le plus souvent indécis. C'est un timoré[1].

Les habitants des montagnes, des bords de la mer et des plaines ont ordinairement la vision normale, une bonne vue sans myopie, sans presbytie. Mais leur vision appliquée à des objets différents, s'est appropriée des qualités de coup d'œil d'une rapidité et d'une

1. On corrige la myopie avec des lunettes, mais il faudrait presque toujours deux numéros de verre, un pour les distances de lecture, un pour les distances éloignées. C'est un embarras pour le chef, une impossibilité pour le soldat. De plus, les verres sont cassants; on perd ses lunettes; au brouillard, à la chaleur humide, les verres se ternissent, la pluie les couvre de gouttelettes, enfin tous les verres ont des miroitements gênants, tous les verres forts déplacent un peu les objets, ont du chromatisme et indiquent mal les couleurs.

Pour les presbytes, les verres ont les mêmes inconvénients que pour les myopes. En règle générale, les lunettes ne suffisent pas pour rectifier les conséquences intellectuelles de défectuosité visuelle. Elles ne les corrigent pas toutes, d'ailleurs. Chaque verre étant un appareil fixe, ne peut servir à accommoder la vision que pour un point peu étendu parmi les points qui composent une longue ligne visuelle. Les verres myopes trop forts rapetissent les objets; les presbytes trop forts les grossissent. Ce sont autant de modifications trompeuses dans les conditions des objets examinés. On doit donc aujourd'hui, en raison de l'accroissement des distances de combat par suite de la portée des armes, de l'emploi de l'ordre dispersé, en raison surtout des masses à mouvoir et de l'importance que prend le terrain, éloigner du commandement et des états-majors de guerre tous ceux dont la vue est défectueuse ou qui sont atteints de surdité. Ce grand et pénible rôle d'exclusivisme doit appartenir aux chirurgiens, le jour prochain sans doute, où ceux-ci auront dans l'armée la place dominante qui leur appartient, celle de *recruteurs physiques de nos cadres* et de *gardiens* de l'hygiène du soldat.

sûreté plus ou moins grande, suivant le milieu où se trouvent ces objets.

Le marin voit bien au loin. Il distingue un oiseau, un objet qui flotte, là où d'autres n'aperçoivent absolument rien.

Le montagnard apprécie très bien les distances de flanc à flanc, de crête à crête, les profondeurs et les hauteurs, les sentiers et les routes, les passages et les gués. Son œil le sert avec promptitude et décision.

Or, Bonaparte est Corse[1], il est montagnard, il est marin. Il a leurs qualités visuelles. Il apprécie vite et bien le terrain. Mais en plus de cette perfection physique, si essentielle, si capitale dans le coup d'œil militaire, il a les qualités complémentaires. Il le reconnaît lui-même. « Mes facultés intellectuelles ne consis-
« taient que dans une grande mobilité des fibres de
« mon cerveau. *Je pensais plus vite que les autres.* »
Il ajoutait : « Je réussissais dans ce que j'entrepre-
« nais, parce que je le voulais; mes volontés étaient
« fortes et mon caractère décidé. Je n'hésitais jamais,
« ce qui m'a donné de l'avantage sur tout le monde.
« La volonté dépend au reste de la trempe de l'indi-
« vidu. Il n'appartient pas à chacun d'être maître
« chez soi. »

Ces qualités de rapidité exceptionnelle de conception, il les devait à son état névropathique. En somme, il possédait toutes les conditions physiques qui, si elles

1. L'importance de ces qualités physiques est telle, qu'on devrait s'appliquer à reconnaître les régions où elles se développent le mieux: Corse, Kabylie, pays Basques, Provençaux, Cévennes, Vosges..., et instituer dans ces pays des écoles militaires. Là se trouve la pépinière des chefs de l'avenir.

font un très mauvais subordonné, constituent l'officier d'artillerie et le chef d'état-major. Mais il ne suffit pas d'être exceptionnellement doué, il faut un milieu convenable pour le développement de ces facultés. Quelle a été l'influence de ce milieu? Quelle responsabilité lui incombe? C'est ce qui nous reste à examiner.

. . . .

Les milieux. — Imaginez un homme, un génie supérieur de cent coudées à Bonaparte, il restera sans valeur, s'il ne se trouve pas des conditions favorables à son évolution. C'est la loi générale de la nature. Prenez la plus belle plante du monde, mettez-la dans un terrain qui ne lui convient pas ou dans un endroit privé d'air et de soleil, elle s'atrophiera rapidement ou dépérira. Choisissez le meilleur des officiers et laissez-le croupir dans une petite garnison ou dans une place de guerre, au moment où la lutte est générale, il ne pourra rendre aucun service. C'est là un point de vue que n'envisagent pas assez ceux qui écrivent l'histoire ou qui arrivent à la tête des affaires. Les premiers rattachent tout à un personnage, ce qui facilite leur travail de synthèse; les seconds préfèrent supposer que tout émane d'eux et vient à eux. Louis XIV et Napoléon ont été les plus étonnants représentants de cette sorte d'expansion naturelle de l'infatuation ou mieux de la folie humaine. Ils n'ont été que la résultante de deux évolutions remarquables du progrès, la Fronde et la Révolution, et n'ont voulu rien y voir ; on peut même affirmer qu'ils n'y ont rien vu.

Le milieu est donc tout, pour Bonaparte principalement.

Pour ces sortes de natures absorbantes et entraînantes, tout devient écueil, l'éducation, la routine, la discipline, les conventions du monde... Il leur faut un ensemble de circonstances vraiment exceptionnelles pour les empêcher de ne pas disparaître en route. Le trône ou l'échafaud, voilà son objectif, disait Sucy en parlant de son étrange ami. Or, il a eu le trône et plus d'une fois, nous l'avons vu, il a évité l'échafaud ou tout au moins les douze balles d'un peloton d'exécution.

Pour un homme arrivé, le milieu se subdivise en sous-milieux : ceux de l'enfance, de l'éducation, de la société et de l'État. Tous ont eu leur part d'action sur le développement final. Tous ont leur part de responsabilité.

En Corse, Bonaparte a pris le goût de l'indépendance, la haine contre la France, l'amour de l'extraordinaire et des faits héroïques. Violent, colère, il veut mener tous ses petits camarades. Ce qu'il ne peut obtenir directement, il cherche à l'avoir par les autres, par des moyens indirects. En somme, l'enfant n'est pas élevé. Le père est toujours absent. La mère, cette ignorante passionnée, reste seule au gynécée pour diriger ce petit monde d'insubordonnés.

Dans une île, à Ajaccio, ce genre d'initiation à la vie n'aurait guère eu d'inconvénients pour le jeune sauvage. Dans ces petites localités si coquettes et si pleines de vitalité, tout le monde se connaît. Peu à peu, le temps, la croissance, les relations, les alliances font leur œuvre et finissent par adoucir les tons et leur donner la couleur locale qui leur convient et qui n'est qu'un charme de plus.

Mais changez le milieu, tout est bouleversé. Cette

métamorphose, la conquête de l'île devait la produire.

Un jour sans doute, la belle jeune femme de Charles Bonaparte, la petite amie du grand Paoli, fut l'objet des attentions toutes platoniques de monsieur le gouverneur et de monsieur l'intendant. Comprenez donc! Son Excellence, le marquis de Carghèse, le lieutenant général des armées du roi, le gouverneur de l'île de Corse, et haute et noble dame Barbara de Boucheporn, la femme de Son Excellence l'intendant de police et finances pour Sa Majesté très chrétienne, daignaient promettre de tenir sur les fonts baptismaux le premier des enfants qui viendrait à naître; ce devait être le fameux Louis.

Pour ces hauts personnages, cette conduite paraissait toute simple. Elle était de bonne politique. Pour la petite Corse, amoureuse folle de son beau et noble mari, pour elle qui comptait les années de mariage par naissance d'enfant, c'était un horizon nouveau qu'on lui ouvrait, la fortune, les honneurs, ses fils officiers du roi... que sais-je? Elle en eut la tête tournée. On l'eût eue à moins. Le soir, on causa. Entre mari et femme on cause beaucoup, à l'heure du couvre-feu. Et quand la femme est aussi volontaire, aussi énergique que Lætitia, le mari n'a qu'à obéir. Le grand et bon Charles se résigna donc; il courut les antichambres, sollicita, sollicita encore et, un beau soir, revint tout joyeux. Il apportait un grand papier, c'était le brevet d'admission gratuite de l'un de ses fils à l'École militaire de Brienne. Mais ces honneurs coûtaient cher. Pour partir, il fallut emprunter. Et à quelque temps de là, quand il quittait la Corse, le brave Charles, en emmenant son fils, ne

se doutait guère qu'il allait faire son malheur et celui de la France.

On est le fils de quelqu'un dans sa petite ville, on n'est plus rien au milieu d'un grand peuple. Cette vérité, Bonaparte devait vite la reconnaître. Au lieu des camarades qu'il malmenait si volontiers à Ajaccio, le jeune Corse *à la paille au nez*, trouva des petits messieurs qui ridiculisèrent son nom, son origine, sa prononciation, sa pauvreté. Sa pauvreté ! à lui, le fils de Charles ! Fils d'huissier ! lui, le cadet d'un député de la noblesse de Corse ! Aussi le jeune exalté, en vint-il à se replier sur lui-même, menaçant tout le monde du grand Paoli et, bien résolu à appliquer à tous ces Français la *vendetta* nationale, le jour où à son tour il sera grand. De ce moment, il entre dans la grande catégorie des *isolés*. Il l'a reconnu lui-même.

Être Corse en 1779, c'était être méfiant. Cette condition est celle de tous les instinctifs, dans les pays vierges, où la lutte contre la nature, où celle de maison à maison, de village à village, est constante. Le sauvage est méfiant, l'Arabe, le Kabyle le sont également. Le Corse l'était à une époque où les haines de famille restaient féroces. En contact avec la civilisation, avec ces froissements de tous les jours, en présence de cette toute-puissance de la force, la méfiance de l'enfant fit place à un autre défaut, la fausseté. Le petit maussade de Brienne allait devenir le menteur du régiment d'artillerie, en attendant qu'il fût l'officier retors de 1795, le fourbe de Fructidor et de Brumaire, le fourbe et le cruel de l'empire.

Le mode d'éducation auquel il fut assujetti exerça

aussi son influence néfaste sur cette nature essentiellement impressionnable. Cette éducation, on sait en quoi elle consistait : quelques notions de latin, de grec, de mathématiques et d'histoire. Pour celle-ci, elle se bornait à l'exposition des hauts faits plus ou moins authentiques des héros de Plutarque et des rois de France. Cette manière de simplifier le récit du développement des sociétés au profit de quelques personnages est fâcheuse à tous égards. Pour peu que l'enfant ait de l'imagination, des désirs inassouvis, des tendances à l'ambition, il ne voit plus les peuples, mais les individus : Alexandre, César, Tamerlan, Louis XIV, Cartouche..... Il arrive à tout résumer et devient à volonté Brutus ou César, Wallenstein ou Mandrin, suivant les circonstances.

Cette erreur pardonnable dans un état monarchique, où l'on a intérêt à fausser l'esprit de la jeunesse, serait déplorable chez une nation démocratique, où le premier des devoirs des gouvernants est d'apprendre aux jeunes citoyens de l'avenir les efforts successifs et gigantesques, tentés par leurs ancêtres pour arriver à l'état meilleur où ils se trouvent, et ceux qui leur restent à faire.

A l'École militaire de Paris, les souffrances de Bonaparte furent plus grandes encore qu'à Brienne. Le nombre des élèves y était plus considérable, les classifications de caste, de rang et de fortune plus prononcées. Ces nuances devaient exercer une influence déplorable sur le caractère du jeune homme. Elles s'expliquent aisément. Elles sont incompréhensibles dans un État qui désire posséder une armée une et homogène, et qui commence tout d'abord par multiplier les points d'origine et par diviser les jeunes gens

en catégories différentes, suivant les ressources des parents.

Au régiment tout au moins, où il allait se trouver en contact avec des hommes faits et la société civile Bonaparte, ce petit lieutenant de dix-sept ans qui naissait à la vie, était en droit d'espérer un accueil plus sympathique. Sans famille, sans parents, sans relations, sans ressources, le jeune exilé avait besoin d'amitiés chaudes, de conseils généreux, d'encouragements constants de la part de ses égaux et de ses chefs. Il n'en fut rien. Là, comme à l'école, il fut classé en raison de l'argent qu'il ne possédait pas. Au lieu de conseils et d'aides, il trouva la hiérarchie froide, abusive et pour tout horizon à cette vie routinière et toute de dévouement, le grade de capitaine au bout de quarante ans de service. Alors, dans sa désespérance, il songea au suicide, il alla, nous l'avons dit, là où il voyait des malheureux comme lui, fréquenta les déshérités de cette société en décomposition et dans la fermentation générale ne vit plus que le moyen d'assouvir sa haine contre ses compatriotes, amis de cette France qui l'avait tant fait souffrir, les Buttafuoco, les Perretti... De ce moment datèrent ses révoltes, ses absences illégales, et ce désir irréfléchi d'être quelque chose par lui-même.

Il y eut pourtant une éclaircie, au milieu de cette nuée sombre; grâce aux encouragements d'un brave cœur, l'abbé Raynal, Bonaparte se crut appelé à être utile. Il se mit à lire tout ce qui lui tombait sous la main, et à écrire une histoire de sa belle patrie. Il rêva la gloire littéraire, même un succès au concours de l'Académie de Lyon. On connaît la question : *Quelles « vérités et quels sentiments importe-t-il le plus d'incul-*

« *quer aux hommes pour leur bonheur?* » Le jeune officier tenta d'y répondre, et, dans sa naïveté charmante, il ajoutait au bon abbé : « Illustre Raynal... « daigne sourire aux efforts d'un zélé disciple dont tu « voulus quelquefois encourager les essais. La ques- « tion dont je vais m'occuper est digne de ton burin; « mais sans ambitionner d'en posséder la trempe, je « me suis dit avec courage: *moi, aussi, je suis peintre.*» Hélas, tout ce beau rêve alla s'échouer dans le carton du rapporteur, M. de Campigneulles. « C'est peut-être « l'ouvrage d'un homme sensible, lisait-on sur le « manuscrit, mais il est trop mal ordonné, trop dis- « parate, trop décousu et trop mal écrit pour fixer « l'attention. »

Pendant ce temps, les événements avaient pris Bonaparte, pour ainsi dire à la gorge. Il était entré en lutte contre son pays d'adoption et, dans ses entreprises répétées de rébellion, déployait une persévérance, une volonté et une astuce qui surprennent chez un si jeune officier. Avec tous ces efforts malheureux, l'objectif primitif disparaissait. L'esprit de dévouement s'atrophiait, celui des affaires surgissait. L'expédition de Sardaigne fut en effet sa dernière tentative en faveur de ses compatriotes.

Lucien nous a laissé le récit de cette étrange transformation, à l'heure où Bonaparte songeait à passer au service de l'Angleterre et à conquérir dans les Indes une fortune de nabab. Mais l'annonce des événements de France et de l'avancement vertigineux de ses camarades lui ouvrirent un horizon inattendu. Il en entrevit les avantages, renia tout son passé, sans scrupule, sans regret et passa en France, prêt à mettre au service de ses rêves de fortune toutes

les merveilleuses facultés d'assimilation et de souplesse dont il était doué.

De cette phase si curieuse, si instructive et si peu connue de son existence depuis le jour de son débarquement à Toulon jusqu'à son mariage, nous avons montré les multiples transformations. Nous n'y reviendrons pas. Au contact de cette société en ébullition, son esprit acheva de s'affiner. N'ayant réussi que par l'intrigue et par l'absence de toute dignité, il s'y complut et en fit les instruments définitifs de ses espérances de fortune.

Lorsqu'il prit le commandement en chef de l'armée d'Italie, il était prêt, dans le sens complet du mot, et comme homme de guerre et comme homme politique.

Comment ce jeune général de vingt-sept ans était-il à hauteur d'une telle situation? c'est ce dont on n'a pas suffisamment essayé de se rendre compte. En somme, Bonaparte n'avait alors que quarante et un mois de présence effective au régiment et vingt-deux mois de grade de général. Ce n'était donc pas pendant cette courte période d'instruction qu'il avait acquis les moyens de remplir ce rôle si difficile du commandement. Mais Bonaparte a eu soin de nous donner lui-même le secret de cette supériorité subite :

« La guerre, aimait-il à dire, n'est pas une affaire « mécanique...

« Un système de guerre change tous les dix ans...

« La science militaire consiste à bien calculer toutes « les chances d'abord, et ensuite à faire exactement, « presque mathématiquement, la part du hasard. « C'est sur ce point qu'il ne faut pas se tromper et « qu'une décimale de plus ou de moins peut tout

« changer. Or ce partage de la science et du hasard « ne peut se caser que dans une tête de génie, car il « en faut partout *où il y a création*, et certes la plus « grande improvisation de l'esprit humain est celle « qui donne une existence à ce qui n'en a pas. Le « hasard demeure donc toujours un mystère pour « les esprits médiocres, et devient une réalité pour « les hommes supérieurs... Pour être un véritable « grand homme, dans quelque genre que ce soit, il « faut réellement avoir improvisé une partie de sa « gloire, et se montrer au-dessus de l'événement qu'on « a causé.

« La question tactique est peu de chose, la question « morale, tout...

« C'est par les lectures que j'ai faites un peu au « hasard et sans ordre que je me suis trouvé avoir une « opinion sur bien des choses...

« C'est par cette habitude de tout voir, de tout « apprécier que j'ai pu tout résoudre... »

Bonaparte avait raison : la science du commandement est complexe. Elle réside surtout dans les hautes facultés de l'esprit et de l'entendement.

Qui voit clair dans les faits, voit juste sur le terrain.

Qui conduit bien les troupes, qui place bien ses batteries, sait et peut commander.

Les grands militaires ont toujours été de grands penseurs.

Et puis, la réelle supériorité de Bonaparte consistait dans ce fait qu'il avait des idées à lui et qu'il n'allait pas les chercher chez les autres. Il était lui-même, en un mot, grand avantage qui lui permettait de doubler la valeur du temps.

Malheureusement, cette fortune persévérante, cette sorte d'impunité, même pour ses actes les plus répréhensibles, ont eu une influence funeste. Elles lui donnèrent une confiance illimitée dans sa destinée. Il devint l'homme fatal. L'expédition d'Égypte, le contact avec les Orientaux, avec ces fanatiques de l'obéissance passive, ne firent que développer le côté providentiel et cruel de son caractère.

Sur les bords du Nil, en effet, grâce aux facilités abusives que donne le commandement militaire vis-à-vis de populations abêties et inertes, il avait pu assouvir sans danger tous ses instincts de despote. De là, au mépris des hommes, des lois et des convenances, il n'y avait qu'un pas. Ce pas, il le franchit, aussitôt après Brumaire.

Il en vint à mépriser tout. De ce qu'il était méprisable, il en conclut que les autres l'étaient ou le devaient être plus que lui.

« Il y a deux leviers, disait-il, pour remuer les « hommes : la crainte et l'intérêt. »

« L'amitié n'est qu'un mot. Je n'aime personne, « non, je n'aime personne, même mes frères; Joseph « peut-être un peu. »

« La reconnaissance! c'est un mot tout poétique, « vide de sens, dans les temps de Révolution. »

Puis, il arriva à exprimer cette formule, qui résumait toutes ces tristes maximes :

« Le monde a toujours été pour moi dans le fait et « non dans le droit. »

Or, qui avait amené cet homme à oser exprimer de tels principes? la société, qui l'avait mal élevé d'abord, mal accueilli ensuite, adulé plus tard.

« Un gouvernement sans équité, a dit Herbert Spen-

« cer, ne peut se soutenir que par l'appui d'un peuple « manquant d'équité dans ses sentiments et dans « ses actes.

« Un tyran ne tyrannise un peuple qu'à la condi- « tion que ce peuple soit assez mauvais pour lui four- « nir des soldats qui se battront pour sa tyrannie et « qui maintiendront leurs frères dans l'esclavage. »

Herbert Spencer dit bien. Tel est l'enfant, tel est l'élève, tel est l'homme.

Élevez l'enfant, vous en ferez un bon élève.

Élevez le jeune homme, l'apprenti officier, vous en ferez un chef. Montrez-lui qu'il n'est qu'un rouage infime dans cette immense machine qu'on appelle la société. Apprenez-lui que son rôle est tout de négation, de sacrifice, qu'entre lui et la nation il y a un contrat bilatéral absolu, qu'il n'est là que pour veiller à la défense de l'intégrité du territoire et de l'honneur national et que, de cet honneur et de cette gloire, il n'a pas le droit de détacher une parcelle à son profit.

Mais si la société française est responsable de cette déviation des facultés merveilleuses de Bonaparte, l'État, lui aussi, a eu sa part grave de responsabilité.

Il y a deux situations pour un État : la paix et la guerre. A chacune de ces deux situations doit correspondre un agencement particulier des rouages du gouvernement. Les confondre, c'est vouloir que l'une absorbe l'autre.

Si la Constitution de l'an III avait été logique, les empiétements politiques de Bonaparte en Italie, le 18 Fructidor, le 18 Brumaire et l'Empire n'eussent pas été possibles.

Les hommes de guerre n'ont pas à s'immiscer dans les affaires de l'intérieur. S'ils sont appelés à participer aux affaires publiques, ils ne doivent avoir aucune autorité, aucune fonction.

Il faut des officiers et des officiers jeunes dans les Chambres. Il en faut même beaucoup, pour prévenir le pays et leurs collègues des dangers incessants qui les menacent et pour travailler avec eux à cette grande œuvre de la défense nationale.

Là doit se borner leur rôle.

Le grand comité militaire de la Constituante l'avait bien compris, quand on parlait de confier des commandements actifs à certains de ses membres.

On ne saurait trop relire ces sages maximes.

« *Les fonctions législatives*, disait l'honorable rapporteur, *ne peuvent être suspendues momentanément pour en exercer d'autres. Elles sont incompatibles avec les fonctions militaires.....*

« *Un des principes fondamentaux de la Constitution est que les différents pouvoirs soient également distincts et séparés.*

« Un autre principe, non moins essentiel, c'est que la législation soit dans une indépendance absolue de toute autorité, et que bornant toute son ambition au bonheur du peuple, il puisse s'oublier lui-même pour n'entrevoir au delà aucun autre encouragement, aucune autre récompense.

« Le militaire, par la nature de ses fonctions et par l'organisation de l'armée, est dans la main immédiate du pouvoir exécutif; car le roi est le chef suprême de l'armée. Toutes les parties de la force publique doivent, aux termes de la Constitution, être employées

pour la sûreté de l'État, contre les ennemis du dehors, par les ordres du roi. Or, si toutes les parties de l'armée sont aux ordres du roi, il en résulte une conséquence naturelle, c'est que tous les généraux d'armée sont les agents du pouvoir exécutif. Car celui-là est bien un agent du pouvoir exécutif, qui n'agit et ne peut agir que par les ordres du pouvoir exécutif. *Or, aux termes de la Constitution, le pouvoir exécutif doit être exercé sous l'autorité du roi par des agents du pouvoir exécutif; donc ces agents, qui sont responsables, ne peuvent être en même temps législateurs.*

« Et comment, Messieurs, pourriez-vous allier les principes de la responsabilité avec le caractère d'inviolabilité qui accompagne partout le législateur? Dira-t-on que l'inviolabilité d'un représentant du peuple se borne à l'exercice de ses fonctions? La Constitution a encore prononcé le contraire, puisqu'il ne peut être poursuivi pour aucun délit, qu'après que le Corps législatif aura décidé qu'il y a lieu à accusation. Mirabeau-Cadet, après avoir volé le régiment qu'il commandait, n'invoqua point en vain son inviolabilité, et il échappa à la sévérité des lois.

« *Gardez-vous donc, Messieurs, d'introduire dans vos armées des êtres privilégiés qui ne seraient pas soumis comme les autres à la discipline militaire, puisqu'il faudrait un décret de l'Assemblée nationale même pour prononcer les arrêts. Gardez-vous de remettre entre les mains du même individu une aussi grande masse de pouvoir. Gardez-vous surtout de mettre le représentant du peuple entre les mains du pouvoir exécutif, qui pourrait ainsi chaque jour disposer des membres les*

plus distingués du Corps législatif. Gardez-vous enfin de laisser entrevoir au législateur d'autres récompenses que celles qu'il doit attendre de l'estime et de la reconnaissance de ses concitoyens, pour le seul exercice de ses fonctions; et si vous pouviez, Messieurs, vous écarter quelques instants de ces principes, il ne serait pas facile de répondre jusqu'où ils pourraient nous entraîner.

« On a peint plus d'une fois, à cette tribune, les dangers que pourrait courir la liberté, si la Constitution laissait au roi la faculté de commander en personne les armées nationales, et l'on voudrait maintenant qu'un général d'armée pût être en même temps législateur ! Supposons pour un instant le général aux portes de Paris, avec une armée triomphante ; supposons même qu'il y soit sans éclat : répondriez-vous bien quelle pourrait être son autorité, lorsque siégeant parmi vous, il viendrait vous présenter le vœu de son armée; et certes, s'il conservait son titre de législateur, personne ne pourrait lui contester le droit de voter parmi nous, si son poste le rapprochait de la capitale. Mais à quoi bon s'appesantir sur des suppositions, lorsque des faits nous apprennent ce que nous aurions à redouter d'un militaire entreprenant qui exercerait en même temps les fonctions de législateur. *Vous n'avez pas encore oublié qu'un général célèbre ne devint le tyran de son pays que parce qu'il commandait en maître à l'armée, tandis qu'il siégeait en despote au Parlement de la Grande-Bretagne.*

« Votre comité a suffisamment prouvé que les fonctions militaires étaient incompatibles avec celles de législateur; il a prouvé également que la confusion de

ces différents pouvoirs pourrait devenir quelque jour dangereuse à la liberté; il veut encore vous prouver que l'exercice des fonctions législatives ne peut être suspendu, même momentanément, pour en exercer d'autres, sans que la représentation nationale en soit altérée. *Un député n'appartient pas à l'Assemblée nationale; il appartient au peuple qui l'a délégué, et qui a le droit à chaque instant de demander qu'il s'occupe de son bonheur.*

« Dans un pays libre, toute place à la nomination du peuple doit être considérée comme une charge publique, créée par lui et pour lui, et dont l'exercice ne doit être suspendu par aucune autorité; et cependant l'exercice des fonctions législatives se trouverait suspendue dans le législateur qui prendrait le commandement des armées, sans avoir préalablement donné sa démission, car sa place ne serait pas remplie. Le peuple se trouverait alors privé de l'un de ses représentants, et la représentation nationale, l'une des bases de la constitution, ne serait plus dans toute son intégrité; et ce que vous auriez décrété aujourd'hui en faveur de l'un des membres de cette Assemblée, quelle raison pourrait vous empêcher de l'accorder à un autre? et ainsi de conséquence en conséquence, on vous amènerait à la subversion de tous les principes.

« Mais ce que les circonstances ont exigé dans des temps d'orage et dans des moments où les différents pouvoirs se sont trouvés quelquefois confondus, nous n'avons pas cru devoir l'adopter après l'acceptation de l'acte constitutionnel. Nous avons pensé que le Corps législatif ne pouvait s'écarter des principes, et qu'il ne devait en aucun cas céder aux circonstances;

nous avons cru qu'il ne devait admettre aucune exception, et que tout militaire auquel le commandement des armées serait confié, devait cesser d'être législateur; et alors, Messieurs, il nous resterait une question à examiner, celle de savoir si sa démission devrait être acceptée; les exceptions en général sont presque toujours dangereuses, et le Corps législatif doit en être avare. Elles mènent souvent plus loin qu'on ne pense, surtout lorsqu'elles sont dictées par l'enthousiasme du moment.

« Votre comité militaire n'a pu lui-même se défendre d'un premier moment d'enthousiasme, et déjà tous les membres allaient se disputer la tribune pour solliciter l'honneur de se ranger sous les drapeaux de la liberté; et nous tous aussi, Messieurs, qui, sans être militaires, ne nous sommes pas cru dispensés pour cela d'offrir nos bras à la patrie, nous allons nous présenter en foule pour solliciter le même honneur, et rejoindre dans les bataillons volontaires des camarades que nous n'avons abandonnés qu'à regret.

« Mais, Messieurs, nous n'avons donné que quelques instants à ce premier mouvement qui tient au caractère français et à l'amour de la liberté; nous nous sommes rappelés presque aussitôt ce que nous devions à la majesté nationale, et pénétrés des devoirs que nous avions à remplir, nous nous sommes tous dit que *le poste d'honneur pour les sénateurs romains fut au Capitole, quand les Gaulois triomphants pénétrèrent jusqu'à Rome.* »

Nos pères voyaient juste.

Or, ce qui était vrai pour les Chambres, l'est encore plus pour le gouvernement. Les chefs militaires

en activité de service ne peuvent, si méritants qu'ils soient, prétendre y occuper aucune place. Ces hautes fonctions sont d'ordre éminemment civil. La carrière des armes est spéciale ; elle correspond à une situation de l'État parfaitement définie et transitoire ; elle est toute de dévouement et d'abnégation. Quant à la récompense du service rendu, on doit la trouver dans la reconnaissance de la patrie et dans la conscience du devoir accompli.

C'est pour avoir négligé ces principes que tant de désastres se sont abattus sur la France. Ne l'oublions pas.

Mais alors Bonaparte est-il responsable? non, sociologiquement parlant, répondrons-nous sans hésiter.

Inconscient par nature, cet homme de guerre merveilleux, eût eu des destinées autrement enviables, s'il eût rencontré plus de sympathique affection dès l'enfance, une méthode d'instruction mieux comprise, plus d'encouragement à son âge mûr, une armée plus unie, une société mieux équilibrée, plus de juste sévérité enfin de la part de ses chefs.

L'impunité de ses manquements, au début de sa carrière en Corse et en France, a fait tout le mal.

Société et État ont donc leur part prépondérante de responsabilité dans les grandes comme dans les mauvaises actions de l'officier corse.

Fort heureusement, les désastres, qu'il a causés, ne sont pas irréparables. Au point de vue de l'évolution, Bonaparte n'est l'expression ni d'un siècle, ni d'un mouvement, ni d'une idée. C'est un phénomène, un accident.

Il en a amené un second ; nous en connaissons les

terribles conséquences. Efforçons-nous d'éviter le tertiaire.

Celui-là serait mortel.

Et, pour ce faire, rappelons-nous sans cesse ce remarquable passage de la lettre du général Bernadotte à Lucien Bonaparte, en juin 1804 :

« ... Rien n'est plus dangereux que de tout pou-
« voir, parce qu'alors on veut tout ce que l'on
« peut... »

Belle maxime, digne pendant de cette autre du grand cardinal, à propos des évêques :

« La prudence n'oblige pas seulement à empêcher
« qu'on nuise à l'État, mais aussi qu'on lui puisse
« nuire, parce que souvent en avoir le pouvoir en
« fait naître la volonté. »

APPENDICE

PIÈCES A L'APPUI

APPENDICE

PIECE N° I.

LES RÉGIMENTS D'ÉMIGRÉS A LA SOLDE DE L'ANGLETERRE EN 1795.

Les corps français qui sont à former le seront sous l'autorité dont sa Majesté le roi d'Angleterre a été investie par acte de la présente session du Parlement.

Chaque régiment se composera de deux bataillons.

On recrutera parmi les paysans, les déserteurs et les troupes de ligne.

Les fonds nécessaires pour la levée des 1550 hommes dont chaque régiment doit être composé, sans compter les officiers d'état-major, seront fournis au taux de trois livres et dix shellings par homme, et seront payés entre les mains des colonels.

Les colonels nommeront leurs officiers, sauf approbation de sa Majesté; mais pour être élevé à un rang quelconque, tout officier devra posséder, au service de France, le rang immédiatement supérieur...

Les colonels s'engagent à compléter leurs régiments dans l'espace de trois mois, à partir du jour où ils auront

reçu leur lettre de service, sous peine de perdre leur position.

L'uniforme sera rouge, doublé de blanc, avec gilet et culottes de même couleur que la doublure, sans autre ornement que les signes employés pour différencier les rangs. La cocarde sera blanche. Les drapeaux seront blancs et ornés de trois fleurs de lis. Les couleurs distinctes des régiments seront : pour d'Autichamp, le bleu clair; pour Viomesnil, le blanc; pour Béthisy, le jaune; pour Mortemart, le noir; pour de Castries, le vert gai; pour du Dresnay, le vert foncé; pour d'Hervilly, la couleur peau de buffle...

Pour les cas non prévus et en tout ce qui n'aura pas été spécifié dans le présent règlement, les corps à la solde de l'Angleterre auront à se conformer aux ordres de sa Majesté Britannique, relatifs à ses propres troupes et seront sur le même pied que les troupes anglaises.

Approuvé : le duc d'HARCOURT, GRANVILLE,
W. WINDHAM.

22 janvier 1795. (Mss. Archives étrangères.)

PIÈCE N° II.

ÉTAT DES SERVICES DU CITOYEN JOSEPH BONAPARTE.

Le chef du bureau de l'infanterie prie celui des commissaires des guerres de lui donner les services du citoyen Joseph Bonaparte, comme commissaire des guerres.

Par arrêté des représentants du peuple en mission à l'armée des Alpes et dans les Départements méridionaux, en date du 4 septembre 1793, le citoyen Joseph Bonaparte a été nommé commissaire des guerres de première classe et employé en cette qualité jusqu'en l'an III, époque à

laquelle il a cessé ses fonctions, n'ayant point été compris dans l'organisation faite, le 25 prairial (6 mai) de la même année, en exécution de la loi du 28 nivôse (17 janvier) précédent.

Le 24 germinal, an XII (13 avril 1804.)

Mss. Archives de la guerre.

PIÈCE N° III.

25 Prairial an III (13 juin 1795).

TRAVAIL DU BUREAU DES ÉTATS-MAJORS.

État des officiers généraux employés dans les armées de la République, d'après l'organisation arrêtée par le Comité de Salut public, sous l'autorisation de la Convention nationale, le 25 Prairial an III.

Armée de l'Ouest.

N° 3, BUONAPARTÉ.

Signé : A. AUBRY.

Mss. Archives de la guerre.

PIÈCE N° IV.

L'ÉCOLE DE CHALONS.

Ce fut le 25 décembre 1790 que fut prescrite l'installation d'une école d'artillerie à Châlons-sur-Marne, dans le séminaire, l'abbaye de Toussaint et ses dépendances, ainsi que dans la maison Rebel.

M. le colonel d'artillerie d'Agoust fut le premier directeur de l'école.

En 1795, c'était le citoyen Saint-Vincent qui la commandait.

Lacroix était alors examinateur et Mausserat-Longré, premier professeur de mathématiques.

Pour y être admis, il fallait avoir plus de seize ans, et les pièces suivantes :

1° Un certificat de civisme.

2° L'acte de naissance.

3° Le certificat d'un professeur attestant que l'aspirant possède les principes de l'arithmétique, de la géométrie, de l'algèbre.

4° Une attestation de la commune portant qu'il n'est pas de la caste ci-devant privilégiée et que son père ou sa sa mère n'a pas émigré.

Le 14 ventôse an III (4 mars 1795) quarante-quatre jeunes gens furent admis à l'école de Châlons.

Une lettre du 9 messidor (17 juin 1795) émanant de la Commission d'organisation des armées, prévint que le citoyen *Buonaparte* était autorisé à se rendre à Châlons en qualité d'aspirant.

De la promotion du 14 ventôse on forma deux divisions. Les vingt-cinq premiers furent nommés lieutenants en second par décret du 30 messidor et les dix-sept autres durent rester à l'école. Un fut nommé professeur et un autre donna sa démission.

Deux devinrent généraux de brigade : Marion et Lignier, six arrivèrent au grade de colonel : Colin, Pion, Farjon, Borson, Bailloud, Chamet et Bardenet.

Mss. Archives de la guerre.

PIÈCE N° V.

NOMINATION DE BONAPARTE AU COMITÉ.

4 fructidor an III (21 août 1795.)

Arrêté du Comité de Salut public attachant BUONAPARTE aux travaux de la direction du Comité de Salut public chargée des plans de campagne et de la surveillance des opérations des armées de terre.

Expédition délivrée le 5 fructidor (22 août).

BUONAPARTÉ, général de brigade, à l'armée de l'Ouest, par décret du 4 fructidor (21 août).

Mss. Archives de la guerre.

PIÈCE N° VI.

REMPLACEMENT DE BONAPARTE A L'ARMÉE DE L'OUEST.

13 fructidor an III (30 août 1795).

Au général en chef Canclaux, commandant l'armée de l'Ouest.

Je vous donne avis, général, que le Comité de Salut public a pris, le 4 de ce mois, un arrêté par lequel il met en réquisition près de lui pour travailler à la partie du plan de campagne le général de brigade Buonaparte destiné à l'armée que vous commandez. Je vous prie en conséquence de faire remplacer cet officier général dans le poste que vous lui destinez afin que le bien du service ne souffre pas de son absence.

Id. 13 fructidor pour avertir Buonaparte et le prier d'accuser réception.

Signé : PILLE.

Mss. Archives de la guerre.

PIÈCE N° VII.

SITUATION DE L'ARTILLERIE TURQUE.

Août 1795.

Vingt-cinq compagnies de canonniers casernées à Top-hana, composées chacune de 115 hommes, y compris les officiers et les sous-officiers	2875 hommes.
Une compagnie à Levent-Tchifflik (manufacture d'armes)........................	115 »
Un corps de bombardiers, caserné sur le bord du canal des Eaux douces........	»
Cinq compagnies de charretiers à 100 hommes casernées à Top-hana........	1000 »
Les officiers de ce corps sont chargés des constructions d'artillerie.............	500 »
	4480 hommes.

Quarante-cinq compagnies (territoriales) non instruites.

Ateliers de construction, fonderie de canons, fonderie de boulets, école d'épreuves, à Kiat-hana (créés en 1794).

Manufacture d'armes à Levent-Tchifflick (la machine avait été montée par un Espagnol en 1794).

Moulins à poudre dirigés par un Vénitien.

PIÈCE N° VIII.

PROJET DE MISSION MILITAIRE A CONSTANTINOPLE.

Le gouvernement de la République française voulant donner au Grand Seigneur, son fidèle allié, une preuve de l'amitié qu'elle lui porte et l'intérêt qu'elle prend à la prospérité de ses armes, a délibéré, sur la demande qu'il

a faite, pour qu'il soit envoyé en Turquie des officiers d'artillerie française.

Considérant que le général Buonaparte, commandant en chef l'artillerie de l'armée d'Italie, a des connaissances profondes sur l'art de la guerre et spécialement sur la partie de l'artillerie, dont il a donné des preuves en dirigeant le siége de Toulon et nos succès en Italie, et en mettant sur une défense respectable les côtes de la Méditerranée.

Arrête :

Que le général Buonaparte se rendra à Constantinople, avec ses deux aides de camp capitaines, pour y prendre du service dans l'armée du Grand Seigneur et contribuer de ses talents et de ses connaissances acquises, à la restauration de l'artillerie de ce puissant empire, et exécuter ce qui lui sera ordonné par les ministres de la Porte; il servira dans son grade et sera traité par le Grand Seigneur comme les généraux de ses armées.

Il sera accompagné pour l'aider dans sa mission, par les citoyens *Endoche Junot* et *Henri Léorat*, en qualité d'aides de camp capitaines; *Songis* et *Rolland* (de Villarceaux) comme chefs de bataillon d'artillerie; *Marmont* et *Aguettant*, comme capitaines d'artillerie; *Blaise de Villeneuve*, capitaine du génie; *Bourgeois* et *La Chasse*, lieutenants d'artillerie de première classe; *Moissonnet* et *Scheined*, sergents-majors d'artillerie.

Arrête :

La Commission des relations extérieures fera remettre au général Buonaparte pour six mois d'appointements en argent, tant pour lui que pour 2 aides de camps capitaines, 2 chefs de bataillon d'artillerie, 4 capitaines d'artillerie de 1re classe, 2 lieutenants d'artillerie, pour leur servir de frais de route au voyage qu'ils doivent faire, conformément à l'arrêté du Comité de Salut public de ce jour.

Arrête :

Que la 9e commission fera faire une caisse de différents instruments de mathématiques et de dessin, dont la note lui sera remise par le général Buonaparte. Cette caisse sera remise à la disposition de la Commission des affaires extérieures qui la fera passer à Constantinople, à l'adresse du général Buonaparte.

Arrête :

Que la commission d'instruction publique fera faire une caisse de livres relatifs à l'artillerie et à l'art de la guerre, dont la note lui sera remise par le général Buonaparte; laquelle caisse sera envoyée à la commission des relations extérieures, qui la fera passer à l'adresse du dit général, à Constantinople.

PIÈCE N° IX.

DESTITUTION DE BONAPARTE.

Ampliation[1] d'un arrêté du Comité de Salut public en date du 29 fructidor an troisième (15 septembre 1795) de la République une et indivisible.

Le Comité de Salut public arrête que le général de brigade *Buonaparte*, ci-devant en réquisition près du Comité de Salut public, est rayé de la liste des officiers généraux employés, attendu son refus de se rendre au poste qui lui a été assigné.

Pour copie conforme :

Le chef de la 4e Division,

Signé : HENRY DUROSNEL, adjoint.

1. Mss. Archives de la guerre.
La pièce est certifiée par le général Pelet, directeur du dépôt de la guerre le 14 mai 1846.

PIECE N° X.

DÉCRETS ORGANIQUES RELATIFS A LA FORCE ARMÉE.

19 août 1795.

« ART. 274. — La force armée est instituée pour défendre « l'État contre les ennemis du dehors, et pour assurer au « dedans le maintien de l'ordre et l'exécution des lois.

« ART. 275. — La force publique est essentiellement « obéissante, nul corps armé ne peut délibérer.

« ART. 276. — Elle se distingue en *garde nationale sédentaire et garde nationale en activité.*

DE LA GARDE NATIONALE SÉDENTAIRE.

« ART. 277. — La garde nationale sédentaire est com« posée de tous les citoyens et fils de citoyens en état de « porter les armes.

« ART. 278. — Son organisation et sa discipline sont « les mêmes pour toute la République; elles sont déter« minées par la loi.

« ART. 279. — Aucun Français ne peut exercer les « droits de citoyen, s'il n'est inscrit au rôle de la garde « nationale sédentaire.

« ART. 280. — Les distinctions de grades et la subordi« nation n'y subsistent que relativement au service et « pendant sa durée.

« ART. 281. — Les officiers de la garde nationale séden« taire sont élus à temps par les citoyens qui la compo« sent; ils ne peuvent être réélus qu'après un intervalle.

« ART. 282. — Le commandement de la garde natio« nale d'un département entier ne peut être confié habi« tuellement à un seul citoyen.

« ART. 283. — S'il est jugé nécessaire de rassembler « toute la garde nationale d'un département, le direc-

« toire exécutif peut nommer un commandant tempo-
« raire.

« ART. 284. — Le commandement de la garde natio-
« nale sédentaire, dans une ville de cent mille habitants
« et au-dessus, *ne peut être confié à un seul homme.*

DE LA GARDE NATIONALE EN ACTIVITÉ.

« ART. 285. — La République entretient à sa solde,
« même en temps de paix, sous le nom de *garde nationale*
« *en activité*, une armée de terre et de mer.

« ART. 286. — L'armée se forme par enrôlement volon-
« taire, et, en cas de besoin, par le mode que la loi déter-
« mine.

« ART. 287. — Aucun étranger qui n'a point acquis les
« droits de citoyen français, ne peut être admis dans les
« armées françaises, à moins qu'il n'ait fait une ou plu-
« sieurs campagnes pour l'établissement de la Répu-
« blique.

« ART. 288. — Les commandants en chef de terre et de
« mer ne sont nommés qu'en cas de guerre ; ils reçoivent
« du Directoire exécutif des commissions révocables à
« volonté. La durée de ces commissions se borne à une
« campagne, mais elles peuvent être continuées.

« ART. 289. — Le commandement général des armées
« de la République ne peut être confié à un seul homme.

« ART. 290. — L'armée de terre et de mer est soumise
« à des lois particulières pour la discipline, la forme des
« jugements et la nature des peines.

« ART. 291. — Aucune partie de la garde nationale sé-
« dentaire ni de la garde nationale en activité, ne peut
« agir pour le service intérieur de la République, que sur
« la réquisition par écrit de l'autorité civile dans les
« formes prescrites par la loi.

« ART. 292. — La force publique ne peut être requise
« par les autorités civiles que dans l'étendue de leur
« territoire; elle ne peut se transporter d'un canton dans

« un autre sans y être autorisée par l'administration du « département, ni d'un département dans un autre, sans « les ordres du directoire exécutif.

« Art. 293. — Néanmoins le Corps législatif détermine « les moyens d'assurer par la force publique l'exécution « des jugements et la poursuite des accusés sur tout le « territoire français.

« Art. 294. — En cas de dangers imminents, l'admi- « nistration municipale d'un territoire peut requérir la « garde nationale des cantons voisins ; en ce cas l'admi- « mistration qui a requis, et les chefs des gardes natio- « nales qui ont été requises, sont également tenus d'en « rendre compte, au même instant, à l'administration « départementale.

« Art. 295. — Aucune troupe étrangère ne peut être « introduite sur le territoire français, sans le consen- « tement préalable du Corps législatif.

ARRÊTÉ RELATIF A L'ORGANISATION DE L'ARMÉE DE TERRE

(10 brumaire. — 1er novembre 1795.)

« Le Comité de Salut public, spécialement chargé par « le décret du 20 vendémiaire an IV de régler par des « arrêtés tout ce qui est relatif à la force et à l'organisation « des armées pour l'an IV de la République, arrête :

Art. 1er. — La République entretiendra à sa solde, « pendant le cours de la quatrième année républicaine, « pour former l'armée de terre, 531,253 gardes natio- « naux en activité, non compris les troupes et les officiers « généraux destinés à la défense des colonies, et les « quatre régiments destinés au service des ports, les « grenadiers de la représentation nationale, et la légion « de police.

« Art. II. — . . . .

« Art. III. — L'infanterie combattant en ligne sera com-

« posée de 323,000 hommes, officiers compris; elle sera « organisée, quant aux compagnies, ainsi qu'il est pres- « crit par le décret de la Convention nationale du 2 fri- « maire de l'an II. — L'état-major de chaque demi- « brigade sera composé ainsi qu'il est prescrit par l'ar- « ticle V du titre Ier du décret de la Convention nationale « du 21 février 1793. — L'infanterie sera conséquemment « divisée en cent demi-brigades, chacune composée de « trois bataillons subdivisés en neuf compagnies, dont « une de grenadiers et huit de fusiliers.

« Art. iv. — L'infanterie légère sera composée de « 96,960 hommes, officiers compris; elle sera organisée « ainsi qu'il est prescrit pour l'infanterie de bataille, avec « cette seule différence que l'une des compagnies de « chaque bataillon portera le nom de carabiniers, et le « reste des compagnies, celui de chasseurs.

« Art. v. — L'artillerie sera composée de 29,128 hom- « mes, et restera organisée ainsi qu'il est prescrit par la « loi du 18 floréal, an III, avec cette différence toutefois « que ne seront plus attachés à chaque compagnie de « canonniers à pied les 30 canonniers volontaires qui y « avaient été annexés par l'article II de la loi du 18 floréal. « — Les 14,000 canonniers gardes-côtes volontaires seront « réduits au nombre de 6,518.

« Art. vi. — L'arme du génie sera composée et orga- « nisée ainsi qu'il est prescrit par les lois antérieures. Sa « force sera de 20,272 hommes, savoir : 400 offi- « ciers, 600 mineurs, 12 bataillons de sapeurs formant « 49,272 hommes.

« Art. vii. — La cavalerie sera composée de 14,080 hom- « mes, elle formera vingt régiments. Chaque régiment « sera divisé en quatre escadrons, et chaque escadron en « deux compagnies. — Les régiments, escadrons et com- « pagnies seront organisés ainsi qu'il est prescrit par le « décret du 11 pluviôse de l'an II.

« Art. viii. — Les dragons formeront un corps de

« 16,920 hommes. — Vingt régiments de six escadrons,
« chacun de deux compagnies.

« Art. ix. — Les chasseurs à cheval, comme les dra-
« gons.

« Art. x. — Les hussards formeront un corps de
« 11,288 hommes. — Huit régiments de six escadrons,
« chacun de deux compagnies.

« Art. xi, xii, xiii. — (Compagnie de guides, détache-
« ment de gendarmerie et vaguemestres attachés à chaque
« armée en activité). »

PIÈCE N° XI.

Nomination de Louis Bonaparte, en qualité d'aide de camp.

Du 14 frimaire an 4°

—

(Les lettres ont été envoyées le 22 frimaire et avis a été donné au bureau des fonds).

Le général en chef *Buonaparte* commandant l'armée de l'intérieur, demande pour remplir près de lui les fonctions d'aide de camp les citoyens

Songis, chef de bataillon d'artillerie,

et *Buonaparte*, lieutenant d'artillerie.

Cette demande étant conforme à la loi, on prie le ministre de vouloir bien l'approuver et de signer les commissions ci-jointes dans lesquelles les citoyens Songis et Buonaparte sont rappelés du 22 brumaire dernier, époque de la demande du général.

Approuvé.

Songis étant membre du comité central d'artillerie, il a été remplacé le 14 pluviôse an IV, par le cap° Marmont.

C. Dolly.

PIÈCE N° XII.

Création de l'armée de l'intérieur.

24 messidor an III (12 juillet 1795).

Sur la proposition d'Aubry parlant au nom du Comité militaire, il est décidé que les départements de la Somme, de la Seine-Inférieure et de l'Eure, feront partie de la 17e division militaire à Paris, sous les ordres du général Menou (armée de l'Intérieur).

Mss. Archives nationales.

PIÈCE N° XIII.

Ordre de concentration de troupes en vue du 13 vendémiaire.

Paris, le 3 vendémiaire an IV.

Les représentants du peuple, chargés de la direction des troupes de l'Intérieur à leurs collègues composant les Comités de Salut public et de Sûreté générale :

« Parmi les grandes mesures que les périls de la patrie doivent vous faire adopter, nous pensons qu'un décret qui convoquerait sur le champ la garde départementale, ordonnée par la Constitution, produirait sur les malveillants un effet capable d'en imposer. Il ramènerait les esprits faibles et chancelants qui, ayant la certitude de voir incessamment une force respectable dans Paris, se prononceraient fortement contre les factieux qui terrifient en ce moment une foule de citoyens paisibles qui veulent le bien, mais qui hésitent, parce qu'ils ne voient pas que le gouvernement prenne des moyens assez rassurants pour se faire respecter. »

Delmas, Laporte.

Le 28 septembre (6 vendémiaire), le Comité a accepté ces combinaisons. 3000 hommes du camp de Saint-Omer, sous les ordres du général Landremont, passeront au camp de Paris. Le camp de Marly sera rapproché.

LETOURNEUR.

Mss. Archives de la guerre.

PIÈCE N° XIV.

RÉORGANISATION DE LA GARDE NATIONALE.

16 vendémiaire an IV (8 octobre 1795).

ART. 1er. — L'état-major de la garde nationale est supprimé.

ART. 2. — La garde nationale parisienne ne sera composée que d'infanterie.

ART. 3. — Les compagnies de grenadiers et de chasseurs sont supprimées.

ART. 4. — Chaque bataillon sera réduit à 8 compagnies.

ART. 5. — L'état-major de chaque bataillon ne sera plus composé que d'un chef et d'un adjudant de bataillon.

ART. 6. — L'état-major de section est supprimé, en exceptant toutefois l'adjudant de section.

ART. 7. — Les compagnies de canonniers demeurent définitivement supprimées.

ART. 8. — L'état-major de division est supprimé.

ART. 9. — La garde nationale parisienne ne conserve qu'un tambour par section ; la caisse destinée au tambour de chaque section sera déposée au Comité civil, et elle ne sera délivrée audit tambour qu'en vertu d'un ordre du commandant temporaire de la place.

Mss. Archives nationales.

PIÈCE N° XV.

Lettre de Bonaparte au citoyen Rossi.

24 brumaire an V (15 novembre 1795).

Au citoyen Rossi,

Vous ne me voudrez pas de mal, mon cher parent, de ne pas vous avoir répondu plus tôt. Je suis excessivement occupé. Vous pouvez m'adresser à Paris vos deux protégés. Je les placerai convenablement dans la légion de police. Mais il est impossible de leur obtenir un congé.

Croyez que je n'oublierai jamais rien de ce qui peut vous faire plaisir.

Buonaparte,
général en chef de l'armée de l'intérieur.

Au quartier général, rue des Capucines, ci-devant la mairie.

Mss. Archives de la guerre.

PIÈCE N° XVI.

DÉCRET PORTANT NOMINATION DE BONAPARTE A L'ARMÉE D'ITALIE.

Paris, 17 ventôse an IV.

(Expédié le même jour.)

Ampliation.

Extrait des registres du Directoire exécutif du 12 ventôse de l'an IV.

Le Directoire exécutif arrête:

Le général de division Buonaparte, commandant en chef l'armée de l'Intérieur, est nommé général en chef de l'armée d'Italie.

Pour expédition conforme :

Letourneur (président).

Mss. Archives nationales.

PIÈCE N° XVII.

PAULINE A FRÉRON.

Marseille, 30 floréal (19 mai 1796).

« Je viens de recevoir ta lettre qui m'a fait le plus grand « plaisir, car je commençais à me plaindre de ton silence, « et d'un autre côté elle m'a vivement affectée à cause de « cette femme ; ne t'inquiète pas, je ne suis malade que « d'ennui et de lassitude... Adieu, mon bon ami, je t'aime « plus que moi-même. Adieu.

« Dis à Lucien qu'il m'écrive; je lui ai déjà écrit deux « fois. Excuse mon griffonnage, au lit on n'est pas à son « aise. »

PIÈCE N° XVIII.

PAULINE A FRÉRON.

Marseille, 14 messidor an IV (juillet 1796),

« Je reçois à mon retour de la campagne ta charmante « lettre qui m'a fait tout le plaisir possible. J'ai l'esprit « plus tranquille depuis que je l'ai relue, car je ne dor- « mais pas, même à la campagne, où l'on cherchait à me « distraire par toutes sortes d'amusements. Il ne s'en est « guère fallu que tu n'aies perdu ta Paulette : j'ai tombé « dans l'eau en voulant sauter dans le bateau; heureuse- « ment on m'a secourue à temps. Que cela ne t'inquiète « pas, cet accident n'a eu aucune suite. Lucien part pour « Paris dans ce jour. »

« Addio, anima mia, ti amo sempre, mia vita,
« Non so di chi sono amante,
« Ma so ben che al tuo sembiante
« Tutto ardor pressa il mio cuore,
« Egli è caro il tuo pressa
« Sul tuo volto, s'io ti miro
« Fugge l'alma in un sospiro
« E poi riede in mio petto
« Per tornare à sospirar,

PIÈCE N° XIX.

DÉPÊCHE DU COMTE D'ANTRAIGUES AU COMTE D'AVARAY.

Dolo, 31 août 1795.

« ... Nos amis viennent d'adopter outre l'écriture « blanche un chiffre de rapport et par tables qui est « un casse-tête ; mon abbé y perd la vue et moi toute « patience. Ils disent que cela devient de nécessité pour « tout ce qui a trait à la Vendée.

« Vous recevrez une petite bouteille à part dans un « paquet cacheté à mes armes. En voici l'usage :

« Ci-joint est une lettre en blanc que M. Hue a prise, « qui fut remise au roi seul.

« Nos amis lui ont fourni la matière pour écrire.

« *Ils me disent avoir ôté de cette encre l'addition de foie « d'arsenic qu'on ajoute pour l'empoisonner, afin que* ceux « qui voudraient chauffer le papier soient les premières « victimes.

« Mais ils peuvent s'être trompés et croire l'avoir fait et « ne pas l'avoir fait.

« Je n'ai pu faire moi-même l'opération, la lettre étant « un secret pour mes amis et pour moi. Je vous l'envoie. « Voici, avant d'en laisser approcher le roi, ce qu'il faut « faire. Vous vous mettez un mouchoir sous le nez qui « ferme les narines.

« Alors avec un pinceau vous peindrez la lettre avec la « liqueur blanche que je vous envoie.

« Vous laisserez bien sécher la lettre.

« Quand elle sera bien sèche, le roi peut la prendre et « la lire, j'en réponds.

« ...Vous exprimer la *profondeur de mon chagrin sur nos « malheurs de Quiberon est impossible. Jamais rien, excepté « l'événement du 21 janvier* 1793, ne m'a autant déchiré et « anéanti. La mort de Sombreuil est un coup de stylet. »

« Adieu, *cher* 200..... »

PIÈCE N° XX.

NOMINATION DU CAPITAINE LOUIS BONAPARTE AU 5ᵉ HUSSARDS.

Rapport présenté au Ministre

Bureau des officiers généraux.

Le 23 fructidor de l'an IVᵉ de la République française une et indivisible.

BUONAPARTE, aide de camp du général en chef de l'armée d'Italie. — Ordre d'être attaché au 5ᵉ régiment de hussards dans son grade de capitaine.

—

Se concerter avec le 3ᵉ bureau; — pourquoi cet officier ne peut-il plus compter au corps de l'artillerie?

Le citoyen *Buonaparte* aide de camp du général en chef de l'armée d'Italie servait dans l'artillerie avant de passer à l'état-major. Par arrêté du 4 de ce mois, le Directoire exécutif l'a promu au grade de capitaine, mais attendu le régime particulier, l'avancement que cet officier a obtenu ne peut lui compter dans cette arme, où lui-même ne compte plus, depuis qu'il a été appelé à des fonctions d'état-major. Pour éviter l'inconvénient de ne tenir à aucun corps, s'il cessait ses fonctions, il demande d'être attaché dans son grade au 5ᵉ régiment de hussards.

Sur la communication donnée de sa demande au bureau de la cavalerie, il a été répondu que les lois s'opposaient au passage d'une arme dans l'autre.

L'autorité seule du Directoire exécutif peut donc opérer le changement demandé.

Le ministre décidera si la proposition lui en sera faite. (*Il n'y aurait aucune difficulté de l'attacher à une demi-brigade d'infanterie*).

(Proposer au directeur de l'attacher à la cavalerie pour prendre rang).

Nota. Ce rapport a été communiqué à l'artillerie; l'organisation particulière à cette arme ne permet pas d'y attacher le citoyen Bonaparte.

PIÈCE N° XXI.

Pétition de Louis Bonaparte pour demander son grade de chef d'escadrons.

(Autographe.)

Citoyen Directeur,

Louis Bonaparte, aide de camp capitaine du général en chef de l'armée d'Orient depuis *quatre ans*, demande au Directoire exécutif le grade de chef d'escadrons, à dater du 14 messidor an V, jour de l'assaut et de la prise d'Alexandrie.

A cette époque, le général en chef lui fit signifier par le général chef de l'état-major général qu'il était promu au grade de chef d'escadrons, ainsi que l'aide de camp Jakowski, mais le général en chef ne crut pas ensuite devoir lui donner un brevet provisoire, étant dans l'intention de le charger de l'honorable mission de porter au Directoire exécutif les drapeaux conquis par l'armée d'Orient.

Salut et respect.

Louis Bonaparte.

Renvoyé au ministère de la guerre, pour faire un rapport spécial.

Paris, le 6 messidor an VII.

PIÈCE N° XXII.

Brevet de chef d'escadrons pour Louis Bonaparte.

Arrêté du 12 thermidor an VII.

Promotion du citoyen Bonaparte au grade de chef d'escadrons.

5e dragons.

Extrait d'un arrêté du Directoire exécutif en date du 12 thermidor an VII de la République.

Le directoire exécutif, sur le rapport du ministre de la guerre, arrête ce qui suit :

Le citoyen Bonaparte (Louis), capitaine aide de camp, est promu au grade de chef d'escadrons pour tenir rang.

PIÈCE N° XXIII.

Louis Bonaparte demande a rester a Paris.

Paris, le 11 vendémiaire an VIII.

Faire un rapport de cette demande afin de pouvoir le présenter au premier travail du ministre.

Louis Bonaparte, aide de camp du général en chef de l'armée d'Orient, au général *Dubois-Crancé*, ministre de la guerre.

Citoyen ministre,

« J'ai été envoyé par le général en chef auprès du « Directoire exécutif; d'après la permission que j'avais, « j'ai été passer deux mois aux eaux minérales. Je suis de « retour et, en attendant que l'on reçoive des nouvelles « officielles de l'armée d'Orient, par lesquelles je recevrai « des ordres, je vous prie, citoyen ministre, de me faire

« donner une autorisation pour rester à Paris et y « toucher mes appointements. »

« Salut et respect. »

L. Bonaparte,

Grande-Rue Verte, n° 1125, au coin de la rue Miroménil.

Observer au citoyen *Goulhot* qu'il n'y a rien à faire sur cette pétition, attendu que le commandant *Louis Bonaparte* demandait un congé jusqu'au moment où il recevrait des nouvelles officielles de l'armée d'Orient. Depuis il en a eu par son *frère*.

B.

PIÈCE N° XXIV.

ACTE MORTUAIRE DE LA MÈRE DE JOSÉPHINE BONAPARTE.

« Madame Rose-Claire Desvergers de Sanois, veuve Tascher de La Pagerie, mère de S. M. l'Impératrice et Reine » décéda le 2 juin 1807, à huit heures trois quarts du matin, âgée de soixante-dix ans, neuf mois et six jours, fille de feu Monsieur Joseph-François Desvergers de Sanois et de feu (*sic*) Madame Marie-Catherine-Françoise Brown. » La déclaration du décès fut faite par « l'amiral Louis-Thomas Villaret-Joyeuse, grand cordon de la Légion d'honneur, capitaine général de la Martinique et dépendances, âgé d'environ 58 ans, et par M. Clément Loussat, membre de la Légion d'honneur et préfet colonial, âgé d'environ 50 ans. » L'acte est signé : « Villaret, Loussat, Zacharie Verani. » (Règ. des Trois-Ilets, 1791-1819, cahier 1807, p. 3, v°). — Louis-Thomas Villaret qui figure ici est l'amiral qui commandait la flotte française au combat fatal du 13 prairial, an II.

PIÈCE N° XXV.

ACTE DE L'ACHAT DE L'HOTEL DE LA RUE DE LA VICTOIRE.

Direction générale de l'enregistrement et des domaines.

Direction de Paris. — Archives de l'enregistrement.

Extrait des registres de l'enregistrement des actes civils, 2e bureau, vol. 33, *f°* 50, *v°, cases* 5 *et* 6. *M. Camusat rece veur.*

Du 11 germinal an VI, enregistré, vente par *Louise-Julie Carreau*, femme séparée de *François-Joseph Talma*, demeurant, savoir : le *dit Talma*, rue de la Loi ; et elle, rue de Matignon, faubourg Honoré, n° 2 ;

A *Napoline Bonaparte*, président de la légation française au congrès de Rastadt, demeurant rue de la Victoire, n° 6.

D'une maison, située rue de la Victoire, ci-devant Chantereine, même numéro, appartenant à la dite citoyenne Talma, comme l'ayant acquise par contrat devant Rouen, notaire, le 6 décembre 1781, inséré le 6 février suivant, moyennant 52,400 francs.

Passé devant Raguideau, notaire à Paris, le 6 germinal an VI.

Reçu 2,096 fr. dudit, enregistré ; intervention de Charles Louis Perdrix, homme de loi, rue Honoré, n° 67, qui se rend caution de la dite *citoyenne Talma*, envers le citoyen *Bonaparte*, pour raison des 6,400 francs qui ont été payés à valoir sur le prix de la dite vente.

Devant *id.* – reçu : 32 fr.

PIÈCE N° XXVI.

21 pluviôse an VI (9 février 1798).

MÉMOIRE SUR L'ÉGYPTE

PAR CH. MAGALLON,

Consul général de la république en ÉGYPTE.

... L'Égypte offre à la République une compensation assurée des torts que les beys ont faits aux Français et de tout ce qu'elle perd dans le commerce du Levant. Elle acquerrait un pays des plus fertiles et des mieux situés pour étendre son commerce, un État peuplé d'hommes à qui la liberté donnera de l'énergie. Elle acquerrait toutes les terres d'un pays superbe où il n'y a aucun possesseur légitime et dont la vente au plus bas taux lui produirait des sommes immenses. La conquête d'une position aussi essentielle ne peut occasionner la perte de beaucoup de soldats.

« La conquête de l'Égypte pour la ravager seulement n'exigerait pas plus de 12 à 15 mille hommes, mais pour la garder, j'estime que le gouvernement doit y en employer de 20 à 25,000.

« Les ports les *plus propres* au départ de nos troupes sont *Toulon ou Corfou...*

« ... La conquête de l'Égypte n'offre que des avantages. Elle ne présente aucun inconvénient. Elle est facile ; on ne peut craindre d'y perdre beaucoup de monde... »

PIÈCE N° XXVII.

MISSION DE VITTALLIS.

Ce 27 vendémiaire an VIII.

Citoyen ministre,

D'après les dépêches dont le Directoire m'avait honoré sous votre confiance, je suis parti avec la plus grande activité pour les remettre au général Bonaparte, alors en Égypte; son retour en France me le fit rencontrer à *Ex* en Provence où je lui déposai ma mission : accueilli favorablement de ce grand général je revins avec lui à Paris pour y attendre de vous, citoyen Ministre, de nouveaux ordres, si vous *daignés* m'en honorer; croyez bien sur mon zèle pour le service de la République française, et soyez en même temps persuadé de la sincère reconnais sance dont je suis pénétré.

Salut et respect,

VITTALLIS.

PIECE N° XXVIII.

PROJET DE CONSTITUTION PAR BONAPARTE.

Quartier général, Passériano, 3e jour complémentaire an V (19 septembre 1797.)

J'ai reçu, citoyen Ministre, votre lettre confidentielle du 22 fructidor, relativement à la mission que vous désirez donner à Sieyès en Italie. — Je crois effectivement, comme vous, que sa présence serait aussi nécessaire à Milan qu'elle aurait pu être en Hollande et qu'elle l'est à Paris.

Malgré notre orgueil, nos mille et une brochures, nos

harangues à perte de vue et très bavardes, nous sommes très ignorants dans la science politique morale. Nous n'avons pas encore défini ce que l'on entend par pouvoir exécutif, législatif et judiciaire. Montesquieu nous a donné de fausses définitions, non pas que cet homme célèbre n'eût été véritablement à même de le faire, mais son ouvrage, comme il le dit lui-même, n'est qu'une espèce d'analyse de ce qui a existé ou existait; c'est un résumé des notes faites dans ses voyages ou dans ses lectures.

Il a fixé les yeux sur le gouvernement d'Angleterre, dont il étudie le pouvoir exécutif, législatif et judiciaire.

Pourquoi, effectivement, regarderait-on comme une attribution du pouvoir législatif le droit de guerre et de paix, le droit de fixer la quantité et la nature des impositions?

La Constitution a confié avec raison une de ces attributions à la Chambre des communes, et elle a très bien fait, parce que la Constitution anglaise n'est qu'une suite de privilèges : c'est un plafond tout en noir, mais bordé en or.

Comme la Chambre des communes est la seule qui, tant bien que mal, représente la nation, seule elle a dû avoir le droit de l'imposer : c'est l'unique digue que l'on a pu trouver pour modifier le despotisme et l'insolence des courtisans.

Mais dans un gouvernement où toutes les autorités émanent de la nation, où le souverain est le peuple, pourquoi classer dans les attributions du pouvoir législatif des choses qui lui sont étrangères?

Depuis cinquante ans, je ne vois qu'une chose que nous avons bien définie, c'est la souveraineté du peuple; mais nous n'avons pas été plus heureux dans la fixation de ce qui est constitutionnel que dans l'attribution des différents pouvoirs.

L'organisation du pouvoir français n'est donc véritablement qu'ébauchée.

Le pouvoir du gouvernement, dans toute la latitude que

je lui donne, devrait être considéré comme le vrai représentant de la nation, lequel devrait gouverner en conséquence de la charte constitutionnelle et des lois organiques; il se divise, il me semble, naturellement en deux magistratures bien distinctes, dont une qui surveille et n'agit pas, à laquelle ce que, nous appelons aujourd'hui pouvoir exécutif, serait obligé de soumettre les grandes mesures, si je puis parler ainsi, la législation de l'exécution : cette grande magistrature serait véritablement le grand conseil de la nation; il aurait toute la partie de l'administration ou de l'exécution qui est par notre constitution confiée au pouvoir législatif.

Par ce moyen le pouvoir du gouvernement consisterait dans deux magistratures, nommées par le peuple, dont une très nombreuse, où ne pourraient être admis que des hommes qui auraient déjà rempli quelques-unes des fonctions qui donnent aux hommes de la maturité sur les objets du gouvernement.

Le pouvoir législatif ferait d'abord toutes les lois organiques, les changerait, mais pas en deux ou trois jours, comme l'on fait : car, une fois qu'une loi organique serait en exécution, je ne crois pas qu'on pût la changer avant quatre ou cinq mois de discussion.

Ce pouvoir législatif, sans rang dans la République, impassible, sans yeux et sans oreilles pour ce qui l'entoure, n'aurait pas d'ambition et ne nous inonderait plus de mille lois de circonstance, qui s'annulent toutes seules par leur absurdité, et qui nous constituent une nation sans lois avec trois cents in-folio de lois.

Voilà, je crois, un code complet de politique, que les circonstances dans lesquelles nous nous sommes trouvés rendent pardonnable. *C'est un si grand malheur pour une nation de trente millions d'habitants, et au dix-huitième siècle, d'être obligée d'avoir recours aux baïonnettes pour sauver la patrie!*

Les remèdes violents accusent le législateur; car une Consti-

tution qui est donnée aux hommes doit être calculée pour des hommes.

Si vous voyez Sieyès, communiquez-lui, je vous prie, cette lettre ; je l'engage à m'écrire que j'ai tort, et croyez que vous me ferez un sensible plaisir, si vous pouvez contribuer à faire venir en Italie un homme dont j'estime les talents et pour qui j'ai une amitié tout à fait particulière. Je le seconderai de tous mes moyens, et je désire que, réunissant nos efforts, nous puissions donner à l'Italie une Constitution plus analogue aux mœurs de ses habitants, aux circonstances locales et peut-être même aux vrais principes, que celle que nous lui avons donnée. Pour ne pas faire une nouveauté au milieu du tracas de la guerre et des passions, il a été dificile de faire autrement.

Je me résume :

Non seulement je vous réponds confidentiellement que je désire que Sieyès vienne en Italie, mais je pense même, et cela très officiellement, que si nous ne donnons pas à Gênes et à la République cisalpine une Constitution qui leur convienne, la France n'en tirera aucun avantage : leurs Corps législatifs, achetés par l'or de l'étranger, seront tout entiers à la disposition de la maison d'Autriche et de Rome. Il en sera, en dernière analyse, comme de la Hollande.

Comme la présente lettre n'est pas un objet de tactique ni un plan de campagne, je vous prie de la garder pour vous et pour Sieyès, et de ne faire usage, si vous le jugez à propos, que de ce que je viens de vous dire sur l'inconvenance des Constitutions que nous avons données à l'Italie.

Bonaparte.

PIÈCE N° XXIX.

ACTE DE NAISSANCE DE DUBOIS DE CRANCÉ.

Extrait des registres des baptêmes *de la paroisse de St-Rémy de Charleville, diocéze de Reims.*

L'an de grâce mil sept cent quarante-sept le vingt-quatre octobre, je, Jean Jacquemart, curé doyen de Charleville, soussigné, ai suppléé les cérémonies du baptême au fils de Messire Germain *Dubois*, *Seigneur de Crancé*, écuyer, conseiller du Roy, commissaire *ordinateur* des guerres au département de la Meuse, frontière de Champagne et du pays Messin et de dame Remiette Fagnié de Mardeüil, ses père et mère, mariés ensemble, *lequel a été ondoyé le dix-sept du présent* avec la permission de M. le grand vicaire, par moy susdit curé, *on lui a imposé les noms d'Edmon-Louis-Alexis* : le *parrein* a été Messire Edmon Coulon, chevalier de l'ordre du Roy, Seigneur de La Grange-au-bois, Belval et autres lieux, conseiller du Roy en ses conseils, Grand Maître en questeur et général réformateur des eaux et forêts de France au département de *Loraine*, Barrois, trois duchés et frontières de Champagne, ministre plénipotentiaire et commissaire général *nomé* par Sa Majesté pour le règlement des limites des frontières de France et Loraine, et la *marreine* dame Jeanne-Louise Dubois *Decrancé* (*sic*), épouse de Messire Jacques Sébastien Louis, écuyer, sieur de Vaumorel, directeur général des fermes du Roy au département de Charleville, qui ont signé avec moy, an et jour que dessus. Coulon, *Decrancé*, De Vaumorel, Jacquemart. Collationné à l'original par moi soussigné prêtre vicaire de Charleville, où le papier de formule n'est pas en usage, le trois avril mil sept cent quatre-vingt-un.

Signé : BEAUVALET.

Nous, Augustin-Jacques-Philippe Dumesnil, écuyer, sieur de Chamblacuge, lieutenant général civil et criminel au Bailliage de la principauté *Darches* et Charleville, *certiffions* à tous qu'il appartiendra que M. Beauvalet qui a signé lacte cy dessus et de *lautres parts* est prêtre vicaire à la paroisse de St-Remy de Charleville et que foy doit être ajouté à sa *Signature* tant en jugement que dehors, en témoins de quoy avons signé ces presentes et à Icelle fait apposer le Sceau de notre jurisdiction en laquelle le papier de formule, Scel et contre des *acte* ne sont point en usage.

Fait et donné en notre hôtel à Charleville le 3 avril 1781.

Signé : DUMESNIL

PIÈCE N° XXX.

LISTE DES MEMBRES DES DEUX COMMISSIONS LÉGISLATIVES, NOMMÉS LE SOIR DU COUP D'ÉTAT, POUR REVISER LA CONSTITUTION.

Commission des Cinq-Cents. — Cabanis, Chazal, Boulay de la Meurthe, Lucien Bonaparte, Chénier, Creuzé-Latouche, Bérenger, Daunou, Beauvais, Gaudin (de la Loire), Jacqueminot, Arnould (de la Seine), Mathieu, Thiessé, Villetard, Girot-Pouzols, Gourlay, Cazeneuve, Chollet (de la Gironde), Ludot, Devincq-Thierry, Fregeville, Thibaut, Chabaud (du Gard), Bara (des Ardennes).

Commission des Anciens. — Lebrun, Garat, Regnier, Rousseau, Cornet, Vimar, Cornudet, Pérès (des Hautes-Pyrénées), Depeyre, Perrin (des Vosges), Lenoir la Roche, Crétet, Laloi, Lemercier, Sedillez, Laussat, Chatry-Lafosse, Goupil-Préfeln, Vernier, Chassiron, Porcher, Beaupuis, Herwin, Caillemer, Fargues.

PIÈCE N° XXXI.

ADRESSE DU 8e RÉGIMENT DE DRAGONS AUX CONSULS.

« Citoyens Consuls, la joie que le 8e de Dragons éprouva « à l'arrivée de son général, eût été difficile à peindre; « chacun sentait déjà que près du génie de la France, il « lui était réservé quelque chose et que peut-être, il allait « être à même d'être utile à son pays, en secondant un « homme qui, tant de fois, nous a conduits au champ « d'honneur, lorsque peu après, éveillés par le *son d'à* « *cheval*, nous apprenons que Bonaparte est aux Anciens « où, conjointement avec eux, il doit trouver les moyens « de sauver la République, en la tirant des serres des vau- « tours qui depuis longtemps la dévoraient.

« C'est alors que cette joie sentie s'explique; c'est alors « que chacun se croit propre à concourir aux destinées de « son pays en faisant exécuter avec calme, sang-froid et « intrépidité, ce qu'un général, aussi estimé qu'estimable « va lui ordonner.

« O mémorable journée! O dix-huit Brumaire! que loin « d'être comparée aux autres, tu vas causer de bien!

« République française! c'est aujourd'hui que tes plaies « vont commencer à se cicatriser... C'est de ce jour seule- « ment que des lois salutaires vont diminuer la masse de « tes maux, en attendant une paix honorable désirée par « tous les amis de leur pays et de l'humanité. C'est à toi, « Bonaparte... C'est à vous, Consuls, qu'est réservé ce « grand œuvre... C'est toi que toutes les troupes suivront « avec joie, convaincues que toutes tes vues et tes désirs « tendent au bien public.

« Le régiment assez heureux pour s'être trouvé au pre- « mier rang, le 19, vous prie de compter toujours sur son « dévouement et de le croire tout entier à la Répu- « blique. »

PIÈCE N° XXXII.

ARTICLE FAIT DANS LE CABINET DES CONSULS, LE SOIR MÊME DU COUP D'ÉTAT.

« Le cercle des révolutions diverses, dont se compose « l'ensemble de notre Révolution, présente une telle suc- « cession d'événements, presque toujours accompagnés « de réactions, qu'il semble désormais établi que toute « action suppose réaction, et que déjà même, on se hasarde « à prononcer ce mot funeste.

« On conçoit bien mal alors la journée du 18 brumaire; « on en dénature le caractère; on méconnaît l'empire des « temps auxquels enfin nous sommes arrivés.

« Que durant la tourmente révolutionnaire, on ait agi « et réagi aussitôt, c'est ce qu'il est facile d'expliquer; il « n'existait point d'accord entre les idées et les institu- « tions; et tout, dans ce monde politique, comme dans le « monde physique, est soumis à cette loi de la nature, qui « veut que les événements se balancent et s'équilibrent « mutuellement. Cet équilibre une fois rompu, il n'y a plus « que choc, déchirement et chaos, jusqu'à ce que les deux « bassins de la balance, se pondérant également, repren- « nent leur assiette. Ainsi, depuis 89 jusqu'en 92, les idées « et les institutions ne se balançant plus, n'étant plus de « niveau, nous avons vu l'action et la réaction constante « de la liberté contre le despotisme, et du despotisme « contre la liberté, de l'égalité contre le privilège, et du « privilège contre l'égalité.

« La déclaration royale du 23 juin fut la réaction de la « réunion des trois ordres; la nuit du 4 août fut la réac- « tion du 23 juin. Le triomphe des nouvelles idées sur les « vieilles institutions fut enfin décidé par le 10 août, mais « les vieilles idées luttèrent à leur tour contre les institu- « tions nouvelles. Si des âmes généreuses s'étaient élevées « jusqu'à la pensée de la République, elles laissaient tou-

« tefois, bien loin derrière elles, des esprits tardifs ou « indociles ; et des souvenirs, des sentiments, des préjugés « monarchiques se réinterposèrent entre le gouvernement « nouveau et le gouvernement passé. On agit et on réagit « donc encore ; et l'action, comme la réaction, prenant un « caractère d'autant plus violent que les passions étaient « plus exaspérées, toutes deux exercèrent à la fois leur force « contre les idées et contre les personnes. Contre les per- « sonnes plus de garantie pour la sûreté individuelle ; on « vit la vengeance punie par la vengeance, le crime par « le crime. Contre l'idée, plus de principe sans atteinte... »

PIECE N° XXXIII.

DEMANDE DE SÉJOUR A ROME POUR JOSEPH BONAPARTE.

Monsieur le baron,

« Depuis dix ans que je suis éloignée de mon mari, l'extrême faiblesse de ma santé m'a toujours empêchée d'aller le joindre aux États-Unis, quoique la sienne soit aussi bien altérée par suite de maladies graves qu'un climat plus tempéré pourrait seul rendre guérissables.

« Le comte de Survilliers, a cru jusqu'ici devoir s'abstenir de solliciter l'autorisation de revenir en Europe. Aujourd'hui qu'il n'y a plus de motifs qui lui imposent le sacrifice de ses affections privées, il demande la permission de se rendre à Rome pour y revoir sa famille et principalement sa mère, qui est à la veille de succomber sous le poids des ans et des infirmités.

Le Saint-Père est disposé à le recevoir dans sa capitale, ainsi qu'il a bien voulu le permettre pour ses frères et leur famille et si, par la suite, on trouvait cette résidence trop près de Naples, une tout autre ville des États de sa Sainteté pourrait être assignée au comte de Sur-

villiers, dans le cas où il désirerait prolonger son séjour en Italie.

« Le prince de Canino avait obtenu de passer à Bruxelles tout le temps que le mariage de son fils exigea. Il a été permis au comte de Montfort, qui habitait l'Autriche de se réunir à sa famille à Rome, et malgré la loi qui défend la rentrée des membres de la famille Bonaparte en France, le gouvernement, sous la demande de la reine de Suède ma sœur, avait daigné m'accorder la permission de venir à Paris pour assister mon propre frère dans sa dernière maladie, lorsque je tombai moi-même dangereusement malade à Bruxelles. »

Rome, le 1er juin 1825.

JULIE BONAPARTE COMTESSE DE SURVILLIERS.

PIÈCE N° XXXIV.

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE DE CHARLES-MARIE BONAPARTE.

Du mariage de *Charles-Marie Bonaparte* avec *Marie-Lætitia Ramolino* sont nés :

1° En 1765 un garçon, mort le......... ?

2° Le 7 janvier 1768, *Nabulione Bonaparte* (Joseph)? mort à Florence, le 7 avril 1845.

3° Le 15 août 1769, *Napoleone Bonaparte?* mort à Ste-Hélène, le 5 mai 1821, inhumé aux Invalides en 1840.

4° Le 14 juillet 1771, *Marie-Anne Bonaparte*, morte en août 1771, enterrée à Ajaccio.

5° Le 21 mars 1775, *Lucien Bonaparte*, mort à Viterbe, le 25 juin 1840, enterré dans l'église de Canino.

6° Le 3 janvier 1777, *Marie-Anne Bonaparte* (Élisa), morte à San-Andréa, le 7 août 1820, enterrée à Trieste.

7° Le 2 septembre 1778, *Louis Bonaparte*, mort à Livourne, le 25 juillet 1846, enterré d'abord dans l'église de Santa

Croce à Florence, puis inhumé à Saint-Leu-Taverny, en 1848.

8° Le 20 octobre 1780, *Marie-Pauline Bonaparte*, morte à Florence, le 9 juin 1825, a été transportée dans l'église Sainte-Marie-Majeure, à Rome.

9° Le 25 mars 1782, *Marie-Annonciade Bonaparte* (Caroline), morte à Florence, le 18 mai 1839, inhumée au Campo-Santo de Bologne.

10° Le 15 novembre 1784, *Jérôme Bonaparte*, mort au château de Villegenis (Seine-et-Oise), le 24 juin 1860, enterré aux Invalides.

Famille de Joseph Bonaparte.

Du mariage, contracté, le 1er août 1794, par Joseph Bonaparte[1] avec *Marie-Julie Clary*, née le 26 décembre 1777, morte en 1845, sont nés :

1° *Zénaïde-Charlotte Bonaparte*, née à Paris, le 8 juillet 1801, morte à Rome en 1854 ; mariée, en 1822, à son cousin Charles Bonaparte, prince de Canino.

2° *Charlotte Bonaparte*, née à Paris, le 31 octobre 1802, morte à Sarzana, en 1839 ; mariée à Louis-Napoléon Bonaparte, en 1831.

Famille de Napoléon Bonaparte.

Napoléon Bonaparte s'est marié :

1° Le 9 mars 1796 à *Marie-Joséphine-Rose Tascher de la Pagerie*, née à la Martinique, le 23 juin 1763, morte à la Malmaison, le 29 mai 1814.

2° Le 1er avril 1810 à *Marie-Louise*, archiduchesse d'Autriche, née le 12 décembre 1791, morte à Parme, le 17 décembre 1847.

De ce dernier mariage est né à Paris, le 20 mars 1811, *Napoléon-François-Charles-Joseph*, roi de Rome puis duc de Reischstadt, mort à Schœnbrünn, le 20 juillet 1832.

1. Joseph, mort en 1843, enterré d'abord à Florence, dans l'église Santa Croce, a été ramené en France et déposé aux Invalides en 1862.

Famille de Beauharnais.

Du mariage de Alexandre-François-Marie, vicomte de *Beauharnais*, né le 28 mai 1760, avec *Marie-Joséphine-Rose Tascher de la Pagerie*, le 13 décembre 1779, sont nés:

1° *Eugène-Rose de Beauharnais*, duc de Leuchtemberg, prince d'Eichstadt, etc..., le 2 septembre 1780, mort à Munich, le 2 février 1824, marié en 1806 avec la princesse Augusta-Amélie, fille du roi de Bavière.

2° *Eugénie-Hortense de Beauharnais*, née à Paris, le 10 avril 1783, mariée en 1802 à Louis Bonaparte, roi de Hollande, morte à Arenenberg, le 3 octobre 1837.

Du mariage d'*Eugène de Beauharnais* avec *Augusta-Amélie* naquirent:

1° *Maximilien-Joseph de Beauharnais*, duc de Leuchtemberg, né le 10 octobre 1817, marié, le 14 juillet 1839, avec une fille du Czar Nicolas.

2° *Joséphine de Beauharnais*, née le 14 mars 1807, mariée, le 19 juin 1823 à Oscar Bernadotte, depuis roi de Suède.

3° *Eugénie-Hortense de Beauharnais*, mariée en 1826 au prince Frédéric d'Hohenzollern Hechingen.

4° *Amélie-Augusta de Beauharnais*, née le 31 juillet 1812; mariée le 2 août 1829 à Don Pedro, empereur du Brésil.

5° *Auguste-Charles de Beauharnais*, né le 9 décembre 1810, marié le 26 janvier 1835 à Dona Maria, reine de Portugal, mort la même année.

6° *Théodoline-Louise de Beauharnais*, née le 13 avril 1814, mariée le 8 février 1841 à Guillaume, comte de Würtemberg.

Famille de Lucien Bonaparte.

Du premier mariage de *Lucien*[1], contracté le 15 floréal 1794 avec *Christine Boyer*, morte en 1800, naquirent quatre enfants:

1° *Christine-Charlotte Bonaparte*, née le 5 ventôse an VII,

1. Lucien, mort à Viterbe en 1830, est enterré dans l'église de Canino.

à Saint-Maximin, mariée le 27 décembre 1815 au prince Mario Gabrielli, mort le 18 septembre 1841, morte en 1865 — dont un fils *dom Placide Gabrielli.*

2° Enfant mort en naissant, en Allemagne, 1796.

3° Enfant mort en naissant, à Ajaccio, septembre 1797.

4° *Christine-Egypta Bonaparte*, née à Paris, le 19 octobre 1798, mariée en 1818 au Suédois Arved Possé et en 1824 à lord Dudley-Couts, morte à Rome, le 19 mai 1847.

Du second mariage de *Lucien*, contracté en 1802 avec *Marie-Alexandrine-Charlotte-Louise-Laurence de Bleschamps*, épouse divorcée de M. Jouberthon[1], avec lequel elle s'était mariée en 1797 et dont elle avait eu deux enfants, née en 1778 à Calais, morte le 12 juillet 1855 à Sinagaglia, naquirent :

1° *Charles-Lucien-Jules-Laurent Bonaparte*, né à Paris, le 24 mai 1803, vice-président de la société nationale de Rome en 1849, exilé momentanément par Napoléon III, marié le 22 juin 1822 avec Zénaïde-Charlotte Bonaparte, morte le 29 juillet 1857. Son corps, enlevé par ordre, a été inhumé à Ajaccio.

(La sœur de Zénaïde, Charlotte était la femme de Napoléon-Louis, frère aîné de l'empereur Napoléon III).

2° *Lætitia Bonaparte*, née le 1er décembre 1804, à Milan, mariée à Tho. Wyse, mort le 15 avril 1862, morte elle-même en 1870.

Sa fille Marie, née le 7 juillet 1833, mariée en premières noces à M. de Solms, mort en 1862 ; en secondes noces, le 5 février 1863, à M. Urbano Rattazi ; en troisièmes noces, à M. de Rute.

1. De M. Jouberthon et de mademoiselle de Bleschamps sont nés deux enfants :

Un fils mort en bas âge ; une fille, Anna, mariée en premières noces au prince Hercolani, mort d'une phtisie galopante, d'où un fils atteint d'une maladie incurable ; puis au prince Maurice Iablonowski, général au service de l'Autriche, morte en 1846, d'où un fils.

Une des sœurs a épousé en 1862 le général Türr.

3° *Joseph*, mort peu après sa naissance, enterré à l'église paroissiale de Canino.

4° *Paul-Marie Bonaparte*, né en 1802, mort en Grèce, au mois de décembre 1826 (lieutenant-colonel dans l'armée grecque).

5° *Jeanne Bonaparte*, née à Rome en 1806, mariée au marquis *Honorati*, morte en 1828, d'où une fille, Clélie.

6° *Louis-Lucien Bonaparte*, né le 4 janvier 1813 à Thorngrove (polyglotte et chimiste).

7° *Pierre-Napoléon Bonaparte*, né à Rome, le 12 septembre 1815, père du prince Roland (sous-lieutenant au 36e, marié le 17 novembre 1880, à mademoiselle Marie Blanc) et de la princesse Jeanne Bonaparte.

8° *Antoine Bonaparte*, né le 31 octobre 1816, à Frascati, ancien député de l'Yonne de 1848 à 1851, fabricant de vin de Champagne en Italie.

9° *Alexandrine-Marie Bonaparte*, née le 12 octobre 1818, mariée au comte Vicenzo Valentini, poète patriote, morte en 1859.

10° *Constance Bonaparte*, née le 30 janvier 1803, religieuse à Rome.

De *Charles-Lucien* et de *Zénaïde-Charlotte* sont nés :

1° *Joseph-Lucien-Charles-Napoléon*, mort à Rome, né à Philadelphie en 1824.

2° *Lucien-Louis-Joseph-Napoléon Bonaparte*, le 15 novembre 1838, cardinal depuis le 13 mars 1868.

3° *Julie-Charlotte-Zénaïde-Pauline-Lætitia-Désirée-Barthélémée Bonaparte*, née le 5 juin 1830, à Rome, mariée le 30 août 1847 au marquis *de Boccagiovine Alexandre del Gallo.*

4° *Charlotte-Honorée-Joséphine Bonaparte*, née le 4 mars 1832, mariée le 4 octobre 1848 au comte *Primoli.*

5° *Marie-Désirée-Eugénie-Joséphine-Philomène Bonaparte*, née le 18 mars 1835, mariée en 1851 au comte Canpello.

6° *Augustine-Amélie-Maximilienne-Jacqueline Bonaparte*, née le 9 novembre 1836 à Rome, mariée à son cousin le prince Plac. Gabrielli.

7° *Napoléon-Grégoire-Jacques-Philippe Bonaparte*, marié en 1859 à Marie-Christine Ruspoli.

8° *Bathilde-Aloyse-Léonie Bonaparte*, née le 26 novembre 1840, mariée en 1856 au comte *Cambacérès*, morte à Paris, en 1861.

Famille de Marie Anne-Élisa Bonaparte.

De son mariage, contracté le 5 mai 1797 avec *Félix Bacciochi*, né en 1762 à Ajaccio, mort en 1841, sont nés :

1° *Napoléon-Elisa Bacciochi*, le 3 juin 1806, mariée en 1825 au comte Camerata.

Le fils de ce Camerata s'est suicidé en 1853.

2° *Charles-Jérôme Bacciochi*, le 3 juillet 1810, mort à Rome en 1830.

3° *Frédéric-Napoléon Bacciochi*, en 1813, mort à Rome d'une chute de cheval en 1833.

Famille de Louis Bonaparte.

De son mariage, contracté le 3 janvier 1802 avec Eugénie-Hortense de Beauharnais, sont nés :

1° *Napoléon-Charles Bonaparte*, le 10 octobre 1802, mort à la Haye, le 5 mai 1806.

2° *Charles-Napoléon-Louis Bonaparte*, le 11 octobre 1804, grand-duc de Bergues et de Clèves, marié en 1831 à sa cousine Charlotte Bonaparte, mort à Forli sans postérité, le 17 mars 1831.

3° *Charles-Louis-Napoléon Bonaparte*, le 20 avril 1808, à Paris, mort en Angleterre en 1873.

Marié le 29 janvier 1853 à Eugénie-Marie-Guzman, comtesse de Théba, née le 5 mai 1826.

D'où :

Napoléon-Eugène-Louis-Jean-Joseph Bonaparte, né le 16 mars 1856, mort le 1er juin 1879.

Famille de Marie-Pauline Bonaparte.

Mariée une première fois en 1801 au général *Leclerc*, mort le 2 novembre 1802 ; une seconde fois, le 6 novembre 1803, au prince Camille Borghèse.

Morte, le 9 juin 1825, à Florence.

Famille de Caroline-Marie-Annonciade Bonaparte.

Mariée, le 20 janvier 1800, à *Joachim Murat*, d'où :

1° *Napoléon-Achille-Charles-Louis Murat*, né le 21 janvier 1801, mort le 15 avril 1847.

2° *Lætitia-Joseph Murat*, née le 25 avril 1802, mariée au marquis Pepoli.

3° *Lucien-Charles-Joseph-François-Napoléon Murat*, né le 16 mai 1803, marié en 1827 à Miss Fraser.

4° *Louise-Julie-Caroline*, née le 22 mars 1805, mariée au comte Rosponi.

Du mariage de Lucien-Charles et de miss Fraser sont nés :

1° *Caroline Murat*, en 1830, mariée en 1856 au baron de Chassiron.

2° *Joseph-Joachim-Napoléon Murat* en 1831.

3° *Achille Murat* en 1835.

4° *Anna Murat* en 1838.

5° *Louis-Napoléon Murat* en 1852.

Famille de Jérôme Bonaparte.

Du premier mariage de Jérôme, contracté le 24 décembre 1803 avec miss Elisa Paterson, est né :

Jérôme Bonaparte, le 6 juillet 1805, à Comberwell, comté de Surrey (Angleterre), marié le 9 mai 1829, à Suzanne Gay.

Du second mariage de Jérôme Bonaparte, le 22 août

1807, avec la princesse Catherine de Würtemberg, née le 2 février 1783, morte le 28 novembre 1826, sont nés :

1° *Jérôme-Napoléon-Charles Bonaparte*, prince de Montfort, le 24 août 1814 à Trieste, mort à Florence, le 12 mai 1847.

2° *Mathilde-Lætitia-Wilhemine Bonaparte*, le 27 mai 1820, à Trieste, mariée le 1er novembre 1840 au comte Anatole Demidoff.

3° *Napoléon-Joseph-Charles-Paul Bonaparte*, le 9 septembre 1822, à Trieste, marié le 30 janvier 1859 avec la princesse Marie-Clotilde; d'où :

1° *Napoléon-Victor Bonaparte*, né à Paris, le 18 juillet 1862.

2° *Napoléon-Louis-Joseph Bonaparte*, né à Paris, le 16 juillet 1864.

3° *Marie-Lœtitia-Eugénie-Catherine-Adélaïde Bonaparte*, née le 20 décembre 1866.

Généalogie de la famille Tascher de la Pagerie.

La famille Tascher de la Pagerie est originaire de Châteauneuf en Thimerais, près de Blois. Elle s'établit à la Martinique en 1726.

PREMIÈRE BRANCHE.

Joseph-Gaspard de Tascher, chevalier de Saint-Lazare, page de madame la dauphine en 1752, capitaine de dragons, chevalier de Saint-Louis, marié le 8 novembre 1701, avec demoiselle Rose-Claire des Vergers de Sannois, dont trois filles :

1° *Marie-Rose-Joséphine*, née le 23 juin 1763 (l'impératrice).

2° *Catherine-Marie-Désirée*, née le 11 décembre 1764, morte le 16 octobre 1777.

3° *Marie-Françoise*, née le 3 septembre 1766, sans alliance.

Robert-Marguerite, frère de Joseph-Gaspard, page de la

dauphine en 1754, chevalier de Saint-Louis, lieutenant des vaisseaux du roi, marié, en 1770, à la Martinique, avec demoiselle Le Roux de la Chapelle, d'où :

1° Robert-Gaspard, né le 7 février 1773.
2° Louis-Robert, né le 30 octobre 1776
3° Aimée-Calixte, née le 13 mars 1778
4° Henri, né le 24 avril 1780.
5° Marie-Louise, née le 24 mars 1781.

La seconde branche était également fort nombreuse.

PIÈCE N° XXXV.

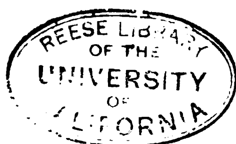
L'ABANDON DU ROI DE ROME.

Schœnbrunn, le 29 juillet 1814.

Madame la comtesse de Montesquiou à son mari.

« Mon cher ami, ne me faites pas un devoir de mon retour en France; ainsi que je vous l'ai déjà mandé, vous me mettriez dans le plus grand embarras, et ma conscience, toute ma vie, me reprocherait quelque chose. Si *cet enfant* avait une mère, à la bonne heure; je le déposerais dans ses mains et je serais tranquille ; mais ce n'est rien moins que cela; c'est une personne plus indifférente à son sort que la dernière étrangère qu'il a à son service, sans compter que tout ce qui l'a suivi me suivrait encore si je voulais le quitter, faute de moyen de pouvoir y rester ; tant que j'y suis, elles ont quelqu'un pour les consoler ; moi de moins, elles ne sauraient plus que devenir, et ce serait le pauvre enfant qui en souffrirait. Voilà quel est mon projet et ma dernière promesse : à.....ans de le mener où il doit s'établir, et d'y employer quelques mois à y organiser au moins quelque chose pour me remplacer ; cela subsistera ou ne subsistera pas, mais j'aurai fait tout ce qu'une honnête

personne doit faire, en se déchargeant d'un dépôt qui lui a été confié. Il est évident que si je ne calculais que mes sentiments, mon avantage et mes goûts, je ne resterais pas ici quinze jours de plus; mais je ne crois même pas possible de consulter tout cela pour me déterminer. Nous sommes une troupe qui pleurons souvent auprès de ce berceau, non pas pour les avantages qu'il a perdus; car, selon moi, il sera beaucoup plus heureux qu'il ne l'aurait été, mais c'est sur *ce qui lui manque d'ailleurs et qui est pour tous les autres, le premier bien.* »



FIN DE L'APPENDICE.

TABLE

ANALYTIQUE, CHRONOLOGIQUE ET ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LES TROIS VOLUMES

DE *BONAPARTE ET SON TEMPS*

Cette table concerne les personnages et les matières dont les noms suivent :

ARMÉE FRANÇAISE DE 1785 A 1799
BONAPARTE (Charles-Marie).
BONAPARTE (Élisa).
BONAPARTE (Joseph).
BONAPARTE (Joséphine).
BONAPARTE (Lætitia Ramolino)
BONAPARTE (Louis).
BONAPARTE (Lucien).
BONAPARTE (Napoléon).
BONAPARTE (Marie-Pauline)
LA CORSE DE 1764 A 1799.
DUBOIS DE CRANCÉ.
LES ÉCOLES.
L'ÉMIGRATION DE 1789 A 1799.
HOCHE (Lazare).
PASCHAL PAOLI.
LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE ET SON GOUVERNEMENT DE 1785 A 1799.

L'Armée française de 1785 à 1799.

Bonaparte (Charles-Marie).

Bonaparte (Marie-Anne-Élisa).

Bonaparte (Joseph).

Madame Bonaparte (Marie-Josèphe-Rose de Tascher de la Pagerie.

Bonaparte (Lætitia Ramolino).

Bonaparte (Louis).

Bonaparte (Lucien).

Bonaparte (Napoléon).

Bonaparte (Marie-Pauline).

La Corse, de 1764 à 1799.

Dubois de Crancé (Edmond-Louis-Alexis).

Les Écoles.

L'émigration.

Hoche (Lazare).

Paschal Paoli.

La Société française et son gouvernement de 1785 à 1799.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME TROISIÈME

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME TROISIÈME.

Asnières. — Imp. Louis BOYER et Cie, 10, rue du Chalet.

PARIS. — IMP. C. MARPON ET E. FLAMMARION, RUE RACINE, 26.